

AFR/RC52/3
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

**P R O J E T D E
B U D G E T P R O G R A M M E
2 0 0 4 - 2 0 0 5**

CONTRIBUTION REGIONALE



**BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE
BRAZZAVILLE . 2002**

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

**P R O J E T D E
B U D G E T P R O G R A M M E
2004 - 2005**

CONTRIBUTION REGIONALE



**BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE
BRAZZAVILLE . 2002**

AFR/RC52/3

RESUME

1. Le présent document est la contribution de la Région africaine au budget programme pour "UNE SEULE OMS" pour l'exercice 2004-2005 (BP2004-2005). Il comprend les contributions des divisions du Bureau régional et des bureaux de l'OMS dans les pays.
2. Le budget programme 2004-2005 est le deuxième (et le dernier) du Dixième Programme général de Travail. Il est conforme à la Stratégie institutionnelle de l'OMS, au Cadre stratégique régional 2002-2005 et à la Stratégie de coopération dans les pays (pour certains pays comme l'Ouganda, le Tchad, le Nigéria, le Sénégal et la Zambie qui ont déjà élaboré cette stratégie).
3. Compte tenu des orientations données par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2001, un certain nombre de caractéristiques essentielles du budget programme 2002-2003 ont été reprises dans celui de 2004-2005 pour préserver la continuité entre les périodes biennales et faciliter ainsi les comparaisons et analyses des grandes tendances budgétaires. Les principales caractéristiques conservées sont : i) le caractère stratégique du budget programme, qui constitue ainsi le "plan d'action" du Secrétariat pour la période biennale; ii) le concept de domaines d'activité, qui constituent les éléments de base utilisés par l'ensemble de l'Organisation pour la planification, la budgétisation et l'établissement des rapports; iii) l'importance particulière accordée aux résultats escomptés et aux indicateurs, comme moyen d'améliorer ultérieurement la planification, le suivi et l'évaluation opérationnels; iv) la plus large place faite aux priorités, afin de refléter les changements significatifs intervenus au niveau des ressources provenant du budget ordinaire et d'autres sources; et v) l'élaboration conjointe du budget programme par le personnel des bureaux de l'OMS dans les pays, du Bureau régional et du Siège, qui favorise l'adhésion et l'engagement à tous les niveaux de l'Organisation.
4. La préparation du budget programme 2004-2005 s'est inspirée, à bien des égards, de celui de 2002-2003, en ce sens que l'on a continué de mettre l'accent sur les 35 domaines d'activité retenus dans ce dernier et conservé les mêmes rubriques, à savoir : "Enjeux et défis", "But", "Objectif de l'OMS", "Résultats escomptés" et "Indicateurs". Etant donné que ces éléments programmatiques sont communs au sein de l'Organisation, on n'a pas jugé utile de les reprendre dans la contribution régionale. Les indicateurs de performance pour la Région ont été formulés de manière à faciliter le suivi et l'évaluation de la contribution régionale à la réalisation des résultats stratégiques escomptés (dans l'ensemble de l'Organisation), lesquels ont été définis en étroite collaboration avec les Bureaux régionaux.
5. Malgré tous les efforts accomplis pour réduire le fardeau de la maladie dans les Etats Membres, les statistiques relatives à la situation épidémiologique et à la charge de morbidité dans la Région africaine restent alarmantes. Aussi le principal défi pour 2004-2005 sera-t-il d'améliorer la performance et la viabilité des systèmes de santé, de façon à atténuer la pauvreté par la promotion de la santé et la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles.
6. Le budget programme régional comprend six parties : la première partie contient l'avant-propos du Directeur régional; la deuxième partie présente la situation générale et analyse brièvement les principaux problèmes de santé publique rencontrés dans la Région; la troisième partie regroupe les tableaux budgétaires sommaires; la quatrième partie présente la part du budget programme affectée à chaque domaine d'activité au niveau du Bureau régional; la cinquième partie indique la part du budget programme affectée aux divers domaines par chaque Etat Membre; enfin, la sixième partie est consacrée à l'analyse du budget alloué aux priorités régionales et mondiales.
7. Le Comité régional est prié d'examiner le projet de budget programme 2004-2005 et de fournir des orientations pour sa mise en œuvre. Le présent document sera soumis ultérieurement au Conseil exécutif et à l'Assemblée mondiale de la Santé en 2003 pour approbation finale.

SOMMAIRE

	Page
RESUME	iii
I. AVANT-PROPOS	1
II. SITUATION GENERALE	2
III. TABLEAUX BUDGETAIRES SOMMAIRES	5
IV. DOMAINES D'ACTIVITE AU NIVEAU DU BUREAU REGIONAL	13
V. DOMAINES D'ACTIVITE AU NIVEAU DES PAYS	51 - 349
1. Algérie	51
2. Angola	56
3. Bénin	61
4. Botswana	69
5. Burkina Faso	78
6. Burundi	82
7. Cameroun	89
8. Cap-Vert	94
9. République centrafricaine	99
10. Tchad	104
11. Comores	113
12. Congo	119
13. Côte d'Ivoire	125
14. République démocratique du Congo	131
15. Guinée équatoriale	138
16. Erythrée	142
17. Ethiopie	148
18. Gabon	155
19. Gambie	160
20. Ghana	175
21. Guinée	168
22. Guinée-Bissau	183
23. Kenya	188
24. Lesotho	195
25. Libéria	202
26. Madagascar	209
27. Malawi	213
28. Mali	220
29. Mauritanie	229
30. Maurice	237
31. Mozambique	242
32. Namibie	249
33. Niger	255
34. Nigéria	262
35. Réunion	267
36. Rwanda	270
37. Sainte-Hélène	276
38. Sao Tomé et Príncipe	277
39. Sénégal	282
40. Seychelles	289
41. Sierra Leone	292
42. Afrique du Sud	301
43. Swaziland	306
44. Togo	312
45. Ouganda	321
46. République Unie de Tanzanie	330
47. Zambie	337
48. Zimbabwe	343
IV. ANALYSE DU BUDGET PROGRAMME	351
REFERENCE	357

I. AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR REGIONAL

1. Le présent document constitue la partie du budget programme stratégique de l'OMS pour la période 2004-2005 consacrée à la Région africaine. Il tient compte des grandes orientations de la Stratégie institutionnelle de l'OMS en vue d'une coopération plus efficace avec les pays, et définit les défis et les priorités de la Région.

2. Les principales priorités pour le budget programme 2004-2005, telles qu'adoptées à la cinquante et unième session du Comité régional, sont les suivantes : développement des systèmes de santé; VIH/SIDA; paludisme; tuberculose; santé maternelle; santé de l'enfant; santé mentale; cancer; maladies cardiovasculaires; diabète et maladies respiratoires chroniques obstructives; sécurité transfusionnelle; pauvreté et santé; préparation et action face aux situations d'urgence et aux épidémies; santé des jeunes et des adolescents; promotion de la santé; médicaments essentiels (y compris la médecine traditionnelle); nutrition; santé et environnement.

3. Compte tenu de l'accroissement constant des demandes d'assistance technique émanant des Etats Membres, la recommandation adressée à l'OMS pour qu'elle adopte une approche plus stratégique et réponde mieux aux besoins des pays malgré les contraintes financières reste plus que jamais à l'ordre du jour. Les mesures envisagées pour atteindre cet objectif sont les suivantes : focalisation accrue sur un nombre limité de priorités, plus grande importance accordée aux résultats escomptés et aux indicateurs de manière à améliorer la planification ultérieure et la transparence, exécution du budget plus efficace et enfin suivi et évaluation systématiques au niveau des pays et de la Région. On mettra également l'accent sur la mobilisation de ressources supplémentaires auprès d'autres sources pour les programmes prioritaires, la mise en place efficace d'un réseau à l'échelle de l'Organisation et sur le renforcement de la synergie et de la complémentarité avec d'autres partenaires et parties prenantes.

4. A cette fin, un vaste processus de consultation avec les pays et le Siège a été mené pour l'élaboration du présent document. En outre, le Bureau régional continuera de collaborer étroitement avec les Etats Membres et de les solliciter pour qu'ils appuient activement la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du présent budget programme et des plans d'action qui seront élaborés à ce sujet.

II. SITUATION GENERALE

1. Le budget programme 2004-2005 est le deuxième (et le dernier) du Dixième Programme général de Travail 2002-2005 (OMS, 2001a). Il est conforme à la Stratégie institutionnelle de l'OMS (OMS, 2000a), au Cadre stratégique régional 2002-2005 (OMS/AFRO, 2001) et, le cas échéant¹, à la Stratégie de coopération dans les pays (SCP). Les paragraphes ci-après mettent en lumière certaines données relatives aux problèmes majeurs de santé publique dans la Région qui ont éclairé la préparation du présent budget programme.
2. Les statistiques relatives au profil épidémiologique et à la charge de morbidité dans la Région africaine restent alarmantes, malgré tous les efforts accomplis par les Etats Membres, l'OMS et d'autres partenaires du développement sanitaire pour réduire le fardeau de la maladie. La Région africaine doit supporter actuellement le double fardeau des maladies transmissibles et des maladies non transmissibles.
3. Depuis la fin des années 1990, la Région africaine est restée la région la plus touchée par le VIH/SIDA. A la fin de l'année 2000, elle comptait environ 25,3 millions d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH/SIDA (ONUSIDA, 2000). En 2000, ce syndrome a provoqué 2 392 000 décès dans la Région (22,6 % du nombre total des décès, toutes causes confondues) (OMS, 2001b). La pandémie de SIDA a également contribué à augmenter la prévalence de la tuberculose. Quant au paludisme, il demeure l'un des principaux problèmes de santé publique dans la Région africaine, où on enregistre annuellement entre 270 millions et 480 millions de cas (OMS, 2000b) et 966 000 décès (9,1% du nombre total des décès, toutes causes confondues) (OMS, 2001b).
4. Le taux de mortalité maternelle dans la Région est le plus élevé du monde. Il s'établit en moyenne à 940 décès pour 100 000 naissances vivantes, avec des disparités entre les pays ainsi qu'entre zones rurales et zones urbaines au sein d'un même pays (OMS, 1999). Les adolescents sont particulièrement vulnérables au VIH/SIDA et aux IST, aux grossesses précoces et non désirées, et aux complications liées à l'avortement, à l'abus d'alcool et de drogues, aux problèmes de santé mentale et aux accidents.
5. Chaque année, environ 1,1 million d'enfants de moins de cinq ans meurent des suites d'infections respiratoires aiguës, 705 000 de maladies diarrhéiques, 740 000 de maladies infantiles évitables par la vaccination telles que la coqueluche, la poliomyélite, la diphtérie, la rougeole et le tétanos (OMS, 2001b) et on dénombre plus de 180 000 cas de carences nutritionnelles (OMS, 2000b). En dépit des efforts déployés, la mortalité périnatale et néonatale demeure très importante.
6. La prévalence et l'incidence des maladies non transmissibles (MNT) sont en progression. A titre d'exemple, on estime qu'en 2000 les maladies cardiovasculaires ont causé 974 000 décès dans la Région africaine, le néoplasme malin 533 000 décès, les affections respiratoires 231 000 décès et le diabète sucré 54 000 décès (OMS, 2001b). Cet accroissement de la prévalence des MNT est imputable, entre autres, au changement des modes de vie.
7. L'accroissement constant de la charge imputable aux maladies transmissibles et non transmissibles est due en partie à la pauvreté et au sous-développement généralisés que connaît la Région. La dette extérieure représente encore un lourd fardeau pour le continent, qui abrite 33 des 41 pays les plus endettés du monde, 27 des 36 pays (soit 75 %) enregistrant un faible indice de développement humain (IDH) et 40 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté de US \$1 par jour (PNUD, 2001). En moyenne, 40 % de la population n'a pas accès à l'eau potable; 40 % des adultes (âgés de 15 ans et plus) sont analphabètes et 27 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale.

¹ Certains pays ont déjà élaboré leur SCP.

8. Presque tous les pays d'Afrique sont exposés à une forme ou une autre de catastrophe, qu'elle soit naturelle ou causée par l'homme. Par exemple, en 1998, à la suite de troubles civils d'origines diverses qui ont affecté 20 des 46 pays de la Région, on a dénombré 40 millions de personnes déplacées et sept millions de réfugiés. De nombreux problèmes sanitaires, tels que le choléra, la fièvre jaune, la méningite, le paludisme, la fièvre hémorragique, les affections neuropsychiatriques et les carences nutritionnelles, sont aggravés par des troubles civils de grande ampleur. De plus, nombreux sont les pays de la Région qui se trouvent confrontés à des situations d'urgence complexes, à des catastrophes naturelles périodiques (inondations et sécheresses notamment) et à des accidents technologiques (OMS/AFRO, 2000c).

9. Dans la plupart des Etats Membres, les systèmes de santé sont faibles. Les principaux obstacles auxquels ils sont confrontés sont l'insuffisance des ressources, les déficiences techniques et les lacunes en matière d'allocation des ressources, la répartition inéquitable des contributions destinées aux soins de santé, les carences au niveau des infrastructures sanitaires, la mauvaise qualité des soins et la pénurie de personnel qualifié et expérimenté (aggravée par l'exode des cerveaux). Ces difficultés sont en outre accentuées par le VIH/SIDA, la résistance aux médicaments, la mauvaise gouvernance, un environnement économique (y compris la pauvreté généralisée) et politique défavorable (OMS/AFRO, 2000b). Malgré la forte prévalence du VIH/SIDA, moins de 30 % des systèmes de santé de la Région peuvent garantir la sécurité du sang transfusé dans leurs formations sanitaires (OMS/AFRO, 2001b); moins de 25 % du sang transfusé dans les pays de la Région est testé pour le VIH et 50 % seulement du sang transfusé est testé pour l'hépatite B et C.

10. Etant donné l'ampleur des problèmes de santé publique, les indicateurs macro-économiques défavorables, les facteurs écologiques, les conflits civils, le poids de la dette extérieure et la faiblesse des systèmes de santé, il est peu probable que la situation dans la Région africaine évolue de manière significative en l'espace de deux ans. C'est à la lumière de ces considérations que la cinquante et unième session du Comité régional a adopté les priorités ci-après pour le budget programme 2004-2005 : développement des systèmes de santé; VIH/SIDA; paludisme; tuberculose; santé maternelle; santé de l'enfant; santé mentale; cancer; maladies cardiovasculaires; diabète et maladies respiratoires chroniques obstructives; sécurité transfusionnelle; pauvreté et santé; préparation et action face aux situations d'urgence et aux épidémies; santé des jeunes et des adolescents; promotion de la santé; médicaments essentiels (y compris la médecine traditionnelle); nutrition; santé et environnement.

11. A l'occasion de différentes sessions du Comité régional de l'Afrique, des stratégies ont été adoptées pour relever certains défis de santé publique évoqués plus haut. Ces stratégies portent sur les points suivants : situations d'urgence et action humanitaire, surveillance intégrée des maladies, développement des ressources humaines pour la santé, VIH/SIDA, médecine traditionnelle, maladies non transmissibles, Faire reculer le paludisme, sécurité transfusionnelle, santé de l'adolescent, Pour une grossesse à moindre risque et promotion de la santé.

12. Afin de concrétiser ces stratégies au niveau des pays, l'OMS a collaboré et continuera à collaborer avec les Etats Membres et divers partenaires (tels que la Banque mondiale, l'IDA, l'USAID, le CDC/Etats-Unis, le Rotary International, les Pays-Bas, le Japon, le Royaume Uni, la Fondation des Nations Unies, l'Allemagne, le Canada, le Danemark, l'UNICEF, etc.). Le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, gestionnaires et en ressources humaines des Etats Membres constituera la ligne de force du budget programme 2004-2005.

13. La préparation de la présente contribution régionale (au niveau du Bureau régional et des bureaux de pays) au budget programme 2004-2005 a été guidée par :

- la Stratégie institutionnelle de l'OMS;
- les onze priorités de l'ensemble de l'Organisation pour 2002-2003, adoptées à la cent-sixième session du Conseil exécutif, et les priorités sanitaires pour 2004-2005, adoptées par la cinquante et unième session du Comité régional;
- la Politique de la Santé pour Tous dans la Région africaine pour le 21ème siècle : Agenda 2020 ;
- les Activités de l'OMS dans la Région africaine : Cadre stratégique 2002-2005 (OMS/AFRO, 2001);
- la Stratégie de coopération dans les pays (SCP) pour les Etats où elle existe.

14. On trouvera dans la troisième partie ci-après les tableaux budgétaires sommaires. La quatrième partie présente la répartition du budget programme par domaine d'activité au niveau du Bureau régional tandis que la cinquième partie indique la part du budget programme affectée aux divers domaines d'activité par chaque Etat Membre et la sixième partie analyse le budget alloué aux priorités régionales et mondiales.

III. TABLEAUX BUDGETAIRES SOMMAIRES

Tableau 1. Récapitulation des ressources par section de la résolution portant ouverture de crédits (en US \$)										
Section de la résolution		Budget ordinaire			Autres sources			Total		Augmentation/ Diminution (%)
#	Description	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005	
01	Maladies transmissibles	20.217.000	18.960.000	106.000.000	97.000.000	126.217.000	115.960.000			-8
02	Maladies non transmissibles et santé mentale	14.327.000	15.484.000	2.500.000	7.500.000	16.827.000	22.984.000			37
03	Santé familiale et santé communautaire	19.862.000	20.655.000	38.716.000	64.394.000	58.578.000	85.049.000			45
04	Développement durable et milieux favorables à la santé	13.956.000	19.071.000	268.000	11.468.000	14.224.000	30.539.000			115
05	Technologie sanitaire et produits pharmaceutiques	9.008.000	9.248.000	92.331.000	92.250.000	101.339.000	101.498.000			0
06	Bases factuelles et information à l'appui des politiques	37.754.000	36.537.000	794.000	8.000.000	38.548.000	44.537.000			16
07	Relations extérieures et organes directeurs	4.120.000	3.827.000	2.205.000	2.202.000	6.325.000	6.029.000			-5
08	Administration générale	18.977.000	19.727.000	16.118.000	16.118.000	35.095.000	35.845.000			2
09	Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	48.251.000	49.209.000	1.068.000	1.068.000	49.319.000	50.277.000			2
	Total	186.472.000	192.718.000	260.000.000	300.000.000	446.472.000	492.718.000			10

Tableau 2: Récapitulation des ressources par domaine d'activité (en US \$)

Code	Description	Budget ordinaire		Autres sources		Total	Augmentation/ Diminution (%)	
		2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005			
		2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005			
01.1.01	Maladies transmissibles: surveillance	8.129.000	7.756.000	4.500.000	7.000.000	12.629.000	14.756.000	17
01.2.01	Maladies transmissibles: prévention, lutte et éradication	5.710.000	4.706.000	65.000.000	40.000.000	70.710.000	44.706.000	-37
01.3.01	Maladies transmissibles: recherche et développement	480.000	613.000	-	-	480.000	613.000	28
01.4.01	Paludisme	3.345.000	3.272.000	34.500.000	40.000.000	37.845.000	43.272.000	14
01.5.01	Tuberculose	2.553.000	2.613.000	2.000.000	10.000.000	4.553.000	12.613.000	177
02.1.01	Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	4.694.000	5.074.000	1.000.000	1.000.000	5.684.000	6.074.000	7
02.2.01	Tabac	1.004.000	969.000	1.000.000	6.000.000	2.004.000	6.969.000	248
02.3.01	Promotion de la santé	5.296.000	6.094.000	-	-	5.296.000	6.094.000	15
02.4.01	Prévention des incapacités/traumatismes et réadaptation	644.000	500.000	-	-	644.000	500.000	-22
02.5.01	Santé mentale et toxicomanies	2.699.000	2.847.000	500.000	500.000	3.199.000	3.347.000	5
03.1.01	Santé de l'enfant et de l'adolescent	3.688.000	4.433.000	7.000.000	10.800.000	10.688.000	15.233.000	43
03.2.01	Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	3.665.000	3.285.000	1.684.000	2.594.000	5.349.000	5.879.000	10
03.3.01	Pour une grossesse à moindre risque	5.289.000	5.327.000	-	-	5.289.000	5.327.000	1
03.4.01	Santé de la femme	1.404.000	1.469.000	32.000	1.000.000	1.436.000	2.469.000	72
03.5.01	VIH/SIDA	5.816.000	6.141.000	30.000.000	50.000.000	35.816.000	56.141.000	57
04.1.01	Développement durable	2.095.000	3.867.000	268.000	268.000	2.363.000	4.135.000	75
04.2.01	Nutrition	1.553.000	3.021.000	-	150.000	1.553.000	3.171.000	104
04.3.01	Santé et environnement	6.588.000	6.859.000	-	250.000	6.588.000	7.109.000	8

Tableau 3: Ressources provenant du budget ordinaire par domaine d'activité (en US \$)										
Code	Description	Pays		Bureau régional			Total		Augmentation/ Diminution (%)	
		2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005			
01.1.01	Maladies transmissibles : surveillance	6.334.000	5.961.000	1.795.000	1.795.000	8.129.000	7.756.000	-5		
01.2.01	Maladies transmissibles: prévention, lutte et éradication	4.569.000	3.565.000	1.141.000	1.141.000	5.710.000	4.706.000	-18		
01.3.01	Maladies transmissibles: recherche et développement	100.000	233.000	380.000	380.000	480.000	613.000	28		
01.4.01	Paludisme	2.214.000	2.141.000	1.131.000	1.131.000	3.345.000	3.272.000	-2		
01.5.01	Tuberculose	1.572.000	1.632.000	981.000	981.000	2.553.000	2.613.000	2		
02.1.01	Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	2.227.000	2.617.000	2.457.000	2.457.000	4.684.000	5.074.000	8		
02.2.01	Tabac	303.000	268.000	701.000	701.000	1.004.000	969.000	-3		
02.3.01	Promotion de la santé	4.854.000	5.402.000	442.000	692.000	5.296.000	6.094.000	15		
02.4.01	Prévention des incapacités/traumatismes et réadaptation	369.000	225.000	275.000	275.000	644.000	500.000	-22		
02.5.01	Santé mentale et toxicomanies	1.348.000	1.496.000	1.351.000	1.351.000	2.699.000	2.847.000	5		
03.1.01	Santé de l'enfant et de l'adolescent	2.467.000	3.212.000	1.221.000	1.221.000	3.688.000	4.433.000	20		
03.2.01	Recherche en santé génésique et élaboration de prognoqmmes dans ce domaine	1.999.000	1.619.000	1.666.000	1.666.000	3.665.000	3.285.000	-10		
03.3.01	Pour une grossesse à moindre risque	3.191.000	3.229.000	2.098.000	2.098.000	5.289.000	5.327.000	1		
03.4.01	Santé de la femme	542.000	607.000	862.000	862.000	1.404.000	1.469.000	5		
03.5.01	VIH/SIDA	2.799.000	3.124.000	3.017.000	3.017.000	5.816.000	6.141.000	6		
04.1.01	Développement durable	963.000	2.235.000	1.132.000	1.632.000	2.095.000	3.867.000	85		
04.2.01	Nutrition	871.000	2.089.000	682.000	932.000	1.553.000	3.021.000	95		
04.3.01	Santé et environnement	4.334.000	4.605.000	2.254.000	2.254.000	6.588.000	6.859.000	4		
04.4.01	Salubrité des aliments	108.000	1.370.000	150.000	400.000	258.000	1.770.000	586		

04.5.01	Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	2.237.000	2.329.000	1.225.000	1.225.000	3.462.000	3.554.000	3
05.1.01	Médicaments essentiels: Accès, qualité et usage rationnel	2.526.000	2.302.000	1.609.000	1.609.000	4.135.000	3.911.000	-5
05.2.01	Vaccination et mise au point de vaccins	1.514.000	1.729.000	415.000	415.000	1.929.000	2.144.000	11
05.3.01	Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	1.070.000	1.319.000	1.874.000	1.874.000	2.944.000	3.193.000	8
06.1.01	Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	579.000	736.000	1.505.000	1.505.000	2.084.000	2.241.000	8
06.2.01	Gestion et diffusion de l'information sanitaire	625.000	330.000	3.677.000	3.677.000	4.302.000	4.007.000	-7
06.3.01	Politique et promotion en matière de recherche	558.000	229.000	716.000	716.000	1.274.000	945.000	-26
06.4.01	Organisation des services de santé	22.582.000	21.832.000	7.512.000	7.512.000	30.094.000	29.344.000	-2

07.1.01	Organes directeurs	0	0	1.374.000	1.374.000	1.374.000	1.374.000	0
07.2.01	Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	735.000	442.000	2.011.000	2.011.000	2.746.000	2.453.000	-11
08.1.01	Budget et réforme administrative	0	0	557.000	807.000	557.000	807.000	45
08.2.01	Développement des ressources humaines	0	0	2.442.000	2.442.000	2.442.000	2.442.000	0
08.3.01	Gestion financière	0	0	3.600.000	3.600.000	3.600.000	3.600.000	0
08.4.01	Informatique et infrastructure	0	0	12.378.000	12.878.000	12.378.000	12.878.000	4
09.1.01	Programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement	0	0	1.714.000	1.714.000	1.714.000	1.714.000	0
09.2.01	Présence de l'OMS dans les pays	45.943.000	46.401.000	594.000	1.094.000	46.537.000	47.495.000	2
Total		119.533.000	123.279.000	66.939.000	69.439.000	186.472.000	192.718.000	3

Tableau 4: Allocations budgétaires provisoires par pays (en US \$)			
Pays	Budget		
	2002-2003	Augmentation/(Diminution)	2004-2005
Algérie	1.870.000	25.000	1.895.000
Angola	3.135.000	250.000	3.385.000
Bénin	2.447.000	25.000	2.472.000
Botswana	2.001.000	25.000	2.026.000
Burkina Faso	2.927.000	150.000	3.077.000
Burundi	2.894.000	100.000	2.994.000
Cameroun	2.239.000	100.000	2.339.000
Cap-Vert	2.084.000	25.000	2.109.000
République centrafricaine	2.699.000	25.000	2.724.000
Tchad	2.989.000	25.000	3.014.000
Comores	2.420.000	25.000	2.445.000
Congo	2.247.000	25.000	2.272.000
Côte d'Ivoire	2.256.000	100.000	2.356.000
République démocratique du Congo	3.206.000	271.000	3.477.000
Guinée équatoriale	1.561.000	25.000	1.586.000
Erythrée	2.245.000	100.000	2.345.000
Ethiopie	4.526.000	250.000	4.776.000
Gabon	1.738.000	25.000	1.763.000
Gambie	2.029.000	25.000	2.054.000
Ghana	2.245.000	100.000	2.345.000
Guinée	2.900.000	100.000	3.000.000
Guinée-Bissau	2.308.000	25.000	2.333.000
Kenya	2.586.000	150.000	2.736.000
Lesotho	2.454.000	25.000	2.479.000
Libéria	2.724.000	25.000	2.749.000
Madagascar	2.532.000	150.000	2.682.000
Malawi	2.685.000	100.000	2.785.000
Mali	3.153.000	100.000	3.253.000
Mauritanie	2.553.000	25.000	2.578.000
Maurice	1.609.000	25.000	1.634.000
Mozambique	3.149.000	150.000	3.299.000
Namibie	2.103.000	25.000	2.128.000
Niger	3.178.000	100.000	3.278.000
Nigéria	4.255.000	100.000	4.355.000
Réunion	196.000	0	196.000
Rwanda	3.085.000	25.000	3.110.000
Sainte-Hélène	144.000	0	144.000
Sao Tomé et Príncipe	1.812.000	25.000	1.837.000
Sénégal	2.450.000	100.000	2.550.000
Seychelles	1.522.000	25.000	1.547.000
Sierra Leone	2.492.000	250.000	2.742.000
Afrique du Sud	3.733.000	25.000	3.758.000
Swaziland	2.077.000	25.000	2.102.000
Togo	2.324.000	25.000	2.349.000

Ouganda	2.894.000	150.000	3.044.000
République Unie de Tanzanie	2.894.000	250.000	3.144.000
Zambie	2.997.000	25.000	3.022,000
Zimbabwe	2.966.000	25.000	2.991,000
Total	119.533.000	3.746.000	123.279.000

**IV. DOMAINES D'ACTIVITE AU NIVEAU
DU BUREAU REGIONAL**

IV. DOMAINES D'ACTIVITE AU NIVEAU DU BUREAU REGIONAL

1. Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

Objectif de l'OMS

Améliorer la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles en appuyant la mise en œuvre de la stratégie de surveillance intégrée des maladies et de la stratégie de préparation et de riposte aux épidémies.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Stratégie régionale de surveillance intégrée des maladies transmissibles mise en œuvre dans 80 % des Etats Membres au moins.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays dans lesquels la surveillance intégrée des maladies repose sur un système opérationnel. - Proportion de pays produisant à temps des rapports de surveillance intégrée des maladies transmissibles.
Plans nationaux de préparation et de riposte aux épidémies mis en œuvre dans 80 % des pays au moins.	Proportion de flambées notifiées auxquelles on a riposté, au cours de l'année écoulée, dans un délai de deux jours après la notification.
Réseaux de laboratoires de santé publique opérationnels pour le diagnostic des maladies transmissibles prioritaires aux niveaux national, sous-régional et régional.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays qui ont créé un réseau national de laboratoires de santé publique. - Existence de réseaux opérationnels de laboratoires sous-régionaux et régionaux. -Proportion de flambées confirmées par un laboratoire par rapport au nombre de flambées notifiées au cours de l'année écoulée.
Bases de données complètes sur les maladies transmissibles prioritaires régulièrement actualisées aux niveaux national, sous-régional et régional.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays disposant de bases de données actualisées sur les maladies transmissibles prioritaires. - Proportion de pays produisant et diffusant régulièrement des bulletins sur la surveillance des maladies transmissibles aux niveaux régional, sous-régional et national.
Renforcement de l'appui pour l'élaboration de plans d'action relatifs à la prévention et à la lutte contre les zoonoses dans au moins 50 % des pays concernés.	Proportion de pays ciblés qui ont élaboré un plan d'action pour la lutte contre les zoonoses.
Centre polyvalent de surveillance des maladies de Ouagadougou opérationnel.	Laboratoires de santé publique de référence en bactériologie, virologie, parasitologie et biologie moléculaire opérationnels au Centre polyvalent de Ouagadougou.

2. Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

Objectif de l'OMS

Promouvoir les partenariats pour la lutte contre les maladies et permettre aux communautés de préserver les résultats et les avantages tirés des programmes de lutte en tant qu'investissement pour l'amélioration de leur niveau de vie.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui fourni aux pays prioritaires pour soutenir les activités d'éradication de la draconculose et les activités d'élimination de la lèpre et de la filariose lymphatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays précertifiés pour le maintien d'activités d'éradication de la draconculose. - Proportion de pays d'endémie ayant un taux de prévalence inférieur à 1 cas pour 10 000 habitants au niveau national. - Proportion de pays d'endémie mettant en œuvre des activités d'élimination de la filariose lymphatique
Appui fourni aux pays pour leur permettre de mettre en œuvre ou intensifier des programmes de lutte contre les maladies ciblées (schistosomiase, parasites intestinaux, trypanosomiase et ulcère de Buruli).	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays ayant bénéficié d'un appui pour la lutte contre les maladies ciblées. - Proportion de pays mettant en œuvre des activités de lutte contre les maladies ciblées.
Instruments pour le diagnostic, la surveillance et l'évaluation des maladies mis au point ou actualisés en vue de leur utilisation dans les programmes de lutte contre les maladies ciblées.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'instruments mis au point/actualisés en vue des programmes de lutte contre les maladies ciblées. - Proportion de pays utilisant les instruments mis au point ou actualisés.
Appui fourni pour obtenir des informations sur la charge de morbidité imputable aux maladies ciblées et les conséquences socio-économiques de ces maladies.	Disponibilité de données factuelles sur le plaidoyer pour les maladies ciblées.
Renforcement des capacités nationales nécessaires pour rendre les médicaments largement accessibles dans le cadre des programmes de lutte contre les maladies ciblées (lèpre, filariose lymphatique, schistosomiase, trypanosomiase et ulcère de Buruli).	- Nombre de pays mettant en œuvre des traitements à grande échelle.
Appui fourni pour renforcer les partenariats aux niveaux régional et national en vue de la maîtrise/élimination de la schistosomiase, des parasites intestinaux, de l'ulcère de Buruli, de la trypanosomiase, de la filariose lymphatique et de la lèpre et en vue de l'éradication de la draconculose.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays qui ont établi des partenariats opérationnels. - Nombre de nouveaux partenaires appuyant activement les efforts de lutte au niveau international.

3. Maladies transmissibles : recherche et développement (CRD, Code 01.3.01)

Objectif de l'OMS

Stimuler les partenariats et créer les conditions nécessaires à une meilleure utilisation des outils de prévention et de lutte contre les maladies infectieuses; produire de nouvelles informations, de nouveaux outils, des méthodes d'intervention et des stratégies de mise en œuvre nouvelles, destinés à être utilisés par les systèmes de santé d'une manière qui tienne compte de la sexospécificité et des besoins des populations pauvres, vulnérables et marginalisées; et renforcer les capacités de recherche.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Production et mise à disposition, aux niveaux national, régional et international, de nouvelles connaissances de base en ce qui concerne les déterminants biomédicaux, sociaux, économiques, comportementaux, sexospécifiques et les déterminants liés aux systèmes de santé ainsi que d'autres facteurs importants pour accroître l'efficacité de la prévention et de la lutte contre les maladies infectieuses.	Progrès scientifiques importants et pertinents réalisés dans le domaine social, économique, biomédical et de la santé publique pour la lutte contre les maladies infectieuses négligées.
Instruments nouveaux ou améliorés conçus pour la prévention et la lutte contre les maladies infectieuses; par exemple, médicaments, vaccins, diagnostics, outils épidémiologiques et environnementaux.	- Nombre de nouveaux candidats (médicaments, vaccins et diagnostics) prêts à être développés. - Nombre d'instruments nouveaux et/ou améliorés (médicaments, vaccins et diagnostics) autorisés par les organismes de contrôle pour la lutte contre les maladies infectieuses négligées.
Elaboration et validation de méthodes d'intervention nouvelles ou améliorées pour l'application d'instruments existants et nouveaux aux niveaux clinique et communautaire.	- Nombre de méthodes d'intervention nouvelles ou améliorées ayant été validées pour la prévention, le diagnostic, le traitement de maladies infectieuses négligées et la réadaptation des personnes exposées à ces maladies.
Formulation et validation de politiques de santé publique nouvelles ou améliorées pour la mise en œuvre intégrale de stratégies existantes et nouvelles en matière de prévention et de lutte; mise à disposition de lignes directrices pour leur application dans le cadre des efforts de lutte au niveau national.	- Nombre de politiques et de stratégies nouvelles ou améliorées qui ont été formulées, testées et validées en matière de lutte contre les maladies infectieuses négligées et ciblées. - Nombre d'instruments nouveaux ou améliorés qui ont été adoptés pour la lutte contre les maladies infectieuses négligées.
Constitution de partenariats et octroi d'un appui adéquat pour le renforcement des capacités de recherche et de développement de produits dans les pays d'endémie.	- Nombre de partenariats actifs mis en place avec des chercheurs/des institutions de pays développés et de pays en développement.

	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'experts et de centres dans les pays d'endémie participant à la recherche et au développement de produits. - Proportion de résultats de recherche fournis par des pays d'endémie.
Pour les partenaires et les utilisateurs, accès à une information technique adéquate et à des lignes directrices relatives à la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires utilisant l'information technique et les lignes directrices relatives à la recherche. - Nombre de demandes émanant de pays développés et de pays en développement pour des pages Web relatives à la recherche sur les maladies tropicales.
Mobilisation de ressources pour la recherche, le développement de produits et le renforcement des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'augmentation du financement global. - Nombre de nouveaux bailleurs de fonds.

4. Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

Objectif de l'OMS

Optimiser l'impact du partenariat mondial contre le paludisme et garantir l'efficacité de l'OMS et des organismes associés dans ce partenariat; appuyer et maintenir les partenariats régionaux, nationaux et thématiques pour faire reculer le paludisme; intensifier les actions efficaces au sein des pays; renforcer les capacités pour la mise au point de directives techniques actualisées et cohérentes; assurer le suivi des progrès réalisés en déterminant le pourcentage de réduction du taux de mortalité par paludisme et évaluer les résultats.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui fourni aux autorités nationales et à leurs partenaires pour qu'ils soient en mesure de prendre des actions de lutte économiquement viables contre le paludisme, dans le cadre du développement des systèmes de santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays d'endémie mettant en œuvre des politiques de traitement antipaludique fondées sur des bases factuelles aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. - Proportion de pays d'endémie dans lesquels plus de 80 % des malades ayant fait l'objet d'un diagnostic de paludisme probable ou confirmé reçoivent un traitement antipaludique efficace dans les 24 heures qui suivent l'apparition des symptômes. - Proportion de pays d'endémie où au moins 60 % des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes utilisent des matériaux traités avec un insecticide.
Appui fourni aux pays pour des activités à assise communautaire au titre de l'initiative Faire reculer le paludisme.	Proportion de pays soutenus qui entreprennent des activités à assise communautaire.

<p>Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre des composantes suivi et évaluation de l'initiative Faire reculer le paludisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays disposant d'une composante suivi et évaluation pour l'initiative Faire reculer le paludisme. - Proportion de pays faisant rapport au moins tous les six mois sur les activités et les résultats de l'initiative Faire reculer le paludisme.
<p>Octroi d'un appui technique pour renforcer les partenariats au titre de l'initiative Faire reculer le paludisme au niveau régional et au niveau des pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays d'endémie ayant instauré des partenariats opérationnels pour l'initiative Faire reculer le paludisme. - Rapports annuels relatifs à l'initiative Faire reculer le paludisme présentant des informations sur la participation des partenaires.
<p>Directives techniques normalisées pour la lutte contre le paludisme régulièrement mises à jour et distribuées aux pays.</p>	<p>Nombre de directives techniques normalisées mises à jour et diffusées.</p>
<p>Octroi d'un appui pour les aspects prioritaires de la recherche et du développement, y compris le traitement combiné à base d'artémisinine, les tests de diagnostic précoce, les moustiquaires durables, le traitement préventif intermittent; prise en compte des résultats de la recherche dans les efforts de lutte à grande échelle déployés conformément aux plans stratégiques.</p>	<p>Proportion de travaux de recherche dont les résultats sont appliqués à des opérations de lutte.</p>
<p>Renforcement des capacités au sein des pays dans les domaines importants de la formulation de politiques, de la gestion de programmes et de la mobilisation de ressources.</p>	<p>Proportion de pays d'endémie ayant les capacités techniques nécessaires pour mettre en œuvre les plans RBM.</p>

5. Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

Objectif de l'OMS

Contribuer à la lutte contre la tuberculose dans les Etats Membres en mettant en oeuvre un plan régional pour accélérer l'extension de la stratégie de traitement de courte durée sous observation directe (DOTS).

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui fourni aux 35 pays fortement touchés par la tuberculose pour qu'ils poursuivent l'extension de la stratégie DOTS.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays ayant atteint une couverture DOTS de 90 % au moins. - Proportion de pays ayant atteint les objectifs régionaux en ce qui concerne le dépistage des cas et le taux de succès du traitement. - Proportion de pays remplissant les conditions requises pour recevoir des médicaments par l'intermédiaire du Fonds mondial pour les médicaments antituberculeux en vue d'étendre la stratégie DOTS
Mise en oeuvre dans 10 pays au moins de nouvelles politiques et stratégies de lutte contre la double épidémie de tuberculose et de VIH.	Proportion de pays ciblés mettant en œuvre des activités de collaboration en matière de lutte contre l'épidémie de tuberculose/VIH.
Mise en œuvre dans 10 pays au moins de nouvelles politiques et stratégies visant à faire participer les communautés à l'extension de la stratégie DOTS.	Proportion de pays visés mettant en œuvre des activités communautaires de soins aux tuberculeux en vue d'étendre la stratégie DOTS.
Mise en œuvre dans 10 pays au moins de nouvelles politiques et stratégies de lutte contre la tuberculose polypharmaco-résistante.	Proportion de pays mettant en œuvre des activités DOTS-plus pour lutter contre la tuberculose polypharmacorésistante.
Mise en œuvre dans dix pays au moins de nouvelles politiques et stratégies destinées à faire participer les praticiens privés à l'extension de la stratégie DOTS.	Proportion de pays visés mettant en œuvre des initiatives de partenariat secteur public-secteur privé pour l'extension de la stratégie DOTS.
Maintien de la surveillance régionale de la tuberculose pour suivre et évaluer la réalisation des objectifs régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays qui soumettent en temps voulu à l'OMS des rapports annuels précis sur la surveillance et le suivi des programmes. - Rapport annuel sur la surveillance de la tuberculose dans la Région.
Mise en œuvre de stratégies et outils visant à appuyer le renforcement des capacités nationales pour le plaidoyer, la mobilisation sociale et la gestion de programmes dans les 35 pays fortement touchés par la tuberculose.	- Proportion de pays mettant en œuvre les stratégies de plaidoyer et de mobilisation sociale recommandées par l'OMS pour la lutte antituberculeuse.

6. Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

Objectif de l'OMS

Contribuer à créer un environnement permettant aux Etats Membres de réduire l'exposition des populations aux facteurs de risque majeurs associés aux maladies non transmissibles.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Octroi d'un appui aux pays pour la formulation et la mise en œuvre de politiques nationales complètes sur les MNT et la santé bucco-dentaire, conformément aux recommandations contenues dans les stratégies mondiales et régionales.	Proportion de pays ayant formulé et mettant en œuvre des politiques nationales complètes de prévention et de lutte contre les MNT, avec le concours de l'OMS.
Soutien apporté à certains pays et certaines institutions spécialisées pour réaliser des enquêtes communautaires et des programmes de recherche opérationnelle sur la prévention et la lutte contre les MNT prioritaires et les affections bucco-dentaires ainsi que sur les facteurs de risque qui y sont associés.	Proportion de pays visés menant des recherches sur les MNT avec le concours de l'OMS.
Octroi d'un appui aux pays pour la mise en œuvre ou le renforcement d'un programme complet de surveillance, prévention et maîtrise des MNT prioritaires, y compris le Noma.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets pilotes lancés avec l'appui de l'OMS pour le traitement et la prise en charge intégrés des MNT. - Nombre de pays mettant en œuvre des lignes directrices pour la prise en charge des MNT prioritaires. - Nombre de pays ayant entrepris la mise en place de systèmes de surveillance des MNT.

7. Tabac (TOB, Code 02.2.01)

Objectif de l'OMS

S'assurer que les gouvernements, les organismes internationaux et autres partenaires sont suffisamment équipés pour mettre en œuvre des approches nationales et transnationales de lutte antitabac.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Poursuite du plaidoyer et apport d'un appui technique pour augmenter le nombre d'Etats Membres dotés de politiques complètes et de plans d'action nationaux de lutte antitabac.	<p>Nombre de nouveaux pays qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • adoptent des politiques de lutte antitabac; • élaborent une législation antitabac; • élaborent des plans d'action.
Octroi d'un appui adéquat aux pays visés pour la surveillance des aspects de la lutte antitabac ayant trait à l'économie sanitaire et aux comportements.	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de nouveaux pays ayant achevé l'enquête mondiale sur le tabagisme chez les jeunes - Pourcentage de pays ayant mis en œuvre avec succès la composante tabac de l'initiative «Ecoles-santé». - Pourcentage de pays ayant achevé l'enquête sur les prix.
Octroi d'un appui technique et financier à certains pays pour accélérer la recherche sur les stratégies visant à réduire la demande et à contrôler l'offre afin de mieux déterminer les mesures les plus efficaces.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux pays bénéficiant d'un appui pour accélérer la recherche sur les stratégies visant à réduire la demande. - Disponibilité de rapports sur des projets de recherche élaborés et mis en œuvre dans ce domaine avec le concours de l'OMS.
Appui technique aux pays pour qu'ils adaptent leur législation nationale aux protocoles initiaux de la Convention-cadre sur la lutte antitabac.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux pays ayant entrepris ou achevé l'adaptation de leur législation aux recommandations de la Convention-cadre sur la lutte antitabac.

8. Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

Objectif de l'OMS

Créer les conditions nécessaires pour que les gouvernements et leurs partenaires internationaux soient mieux équipés pour élaborer et mettre en œuvre des politiques multisectorielles de santé publique et des approches tenant compte des différences de sexe et d'âge afin de renforcer les moyens d'action des communautés en ce qui concerne la promotion de la santé, l'auto-prise en charge et la protection de la santé tout au long de la vie.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Renforcement, aux niveaux national et régional, des capacités nécessaires pour la planification et la mise en œuvre de politiques et programmes multisectoriels de promotion de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de pays dotés d'équipes multisectorielles formées à la planification et à la mise en œuvre de programmes et interventions complets de promotion de la santé. - Pourcentage d'unités régionales et nationales de promotion de la santé, d'ONG et d'établissements de formation ayant reçu la Stratégie régionale de promotion de la santé et les lignes directrices relatives à sa mise en œuvre.
Elaboration et diffusion d'une base de données factuelles sur le rôle de certains déterminants sanitaires majeurs dans la Région.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études, menées avec le concours de l'OMS, sur l'incidence de l'évolution des modes de vies, en particulier l'abus de drogues, de l'activité physique et de l'alimentation sur certaines MNT. - Pourcentage de programmes nationaux et régionaux prioritaires disposant de données régionales factuelles pour le renforcement de la prévention des MNT.
Elaboration de stratégies de plaidoyer et mise en œuvre de programmes visant à intensifier la sensibilisation et l'action sur les principaux déterminants de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays cibles disposant des lignes directrices de l'OMS concernant le plaidoyer pour l'adoption de mesures portant sur les principaux déterminants de la santé. - Nombre et type de liens établis pour la collecte, l'analyse et l'échange d'informations sur les meilleures pratiques de promotion de la santé.
Appui fourni à certains pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et programmes fondés sur l'approche visant à vieillir en restant actif.	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de pays bénéficiant d'un appui pour l'élaboration/révision de stratégies ou programmes visant à vieillir en restant actif, et portant sur tout le cycle de vie. - Pourcentage de pays ayant renforcé leur capacité pour la mise en place d'un ensemble minimum de données sur le programme relatif aux personnes âgées.

9. Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation (DPR, Code 02.4.01)

Objectif de l'OMS

Aider les gouvernements et leurs partenaires internationaux à élaborer et mettre en œuvre des stratégies sexospécifiques et d'un bon rapport coût-efficacité pour prévenir et atténuer les conséquences de la violence et de l'invalidité.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Les services de réadaptation sont intégrés aux soins de santé primaires.	Proportion de pays mettant en œuvre des stratégies visant à intégrer les services de réadaptation aux soins de santé primaires, y compris la détection précoce des incapacités chez l'enfant.
Augmentation du nombre de pays mettant en œuvre les stratégies OMS de prévention et de lutte contre la cécité, la surdité et les troubles auditifs.	Proportion de pays cibles mettant en œuvre les stratégies pertinentes de l'OMS.
Ocgtroi d'une assistance aux pays pour la mise en place de systèmes de surveillance des traumatismes et des violences involontaires, sur la base des lignes directrices de l'OMS.	Proportion de pays cibles qui appliquent les lignes directrices de l'OMS pour collecter des données et utilisent les modules de formation pour suivre les tendances.

10. Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

Objectif de l'OMS

S'assurer que les gouvernements et leurs partenaires internationaux inscrivent la santé mentale et l'abus des drogues au rang de leurs priorités sanitaires et de développement afin de mettre au point et appliquer des actions d'un bon rapport coût/efficacité dans la lutte contre les troubles mentaux et les toxicomanies.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Elaboration de stratégies appropriées et octroi d'un appui pour aider les pays prioritaires à réduire les préjugés et les violations des droits de l'homme associés aux troubles mentaux et neurologiques et à l'abus de drogues.	Proportion de pays ciblés dans la Région qui ont organisé, en consultation avec l'OMS, des séances de sensibilisation visant à réduire les préjugés et les violations des droits de l'homme.
Mise en place d'une base d'informations et de données factuelles et octroi d'un appui aux pays prioritaires pour la formulation et la mise en oeuvre de politiques et plans portant sur la santé mentale et les toxicomanies.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux pays de la Région où des informations et données ont été adaptées aux besoins du pays. - Nombre de nouveaux pays qui ont bénéficié d'une assistance technique de la part de l'OMS pour élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des plans stratégiques de santé mentale. - Nombre de nouveaux pays ayant reçu un appui pour l'élaboration de politiques et de plans de lutte contre les toxicomanies, y compris l'alcoolisme.
Diffusion d'instruments, de lignes directrices et de modules de formation pour évaluer l'efficacité des interventions portant sur les troubles mentaux et neurologiques et les toxicomanies dans les pays, et octroi d'un soutien adéquat aux pays prioritaires pour la mise en oeuvre de leurs programmes, en tenant compte des besoins des groupes vulnérables et des besoins spécifiques à chaque sexe.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays ciblés qui ont bénéficié du soutien de l'OMS pour incorporer dans leurs services de santé nationaux les instruments et matériels de l'OMS destinés à l'évaluation et à la prise en charge des cas et besoins cliniques ainsi qu'à la formation du personnel. - Proportion de pays ciblés dans la Région qui ont élaboré, avec le soutien de l'OMS, des activités pour répondre aux besoins en santé mentale des groupes les plus vulnérables (par exemple les pauvres, les personnes déplacées, les réfugiés, les toxicomanes ayant recours aux injections de drogues, les personnes souffrant de troubles mentaux et neurologiques chroniques et celles qui vivent avec le VIH/SIDA).

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Production accrue de données dans les domaines scientifiques et épidémiologiques, et en ce qui concerne les ressources, pour orienter la planification et résoudre les problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et pour élaborer des interventions d'un bon rapport coût/efficacité.	Nombre de nouveaux pays de la Région africaine inclus dans les bases de données épidémiologiques (Atlas).
Renforcement des capacités à fournir un appui approprié aux pays pour l'élaboration de politiques et la recherche sur les troubles mentaux et neurologiques, y compris l'abus de drogues.	Nombre d'experts formés et utilisés par la Région africaine de l'OMS pour la formulation des politiques et la recherche sur les affections mentales et neurologiques et la toxicomanie.

11. Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

Objectif de l'OMS

Appuyer les pays afin de leur permettre d'élaborer des politiques respectant les droits de l'enfant et de mettre en oeuvre, surveiller et évaluer des interventions visant à réduire la morbidité et la mortalité des nouveau-nés, des enfants et des adolescents à tous les niveaux.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Octroi d'un appui aux pays pour améliorer leur capacité à utiliser l'approche axée sur le respect des droits dans l'élaboration/révision des politiques et programmes pour les nouveau-nés, les enfants et les adolescents.	Nombre de pays participant à la formation sur l'utilisation de la Convention relative aux droits de l'enfant.
Octroi d'un appui aux pays pour la mise en oeuvre d'interventions portant sur la santé du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.	- Nombre de pays bénéficiant d'une assistance dans la mise en oeuvre d'interventions portant sur la santé du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent. - Nombre de pays bénéficiant d'un appui technique pour la prévention du VIH/SIDA et pour les soins aux nouveau-nés, aux enfants et aux adolescents.
Renforcement de la capacité des pays à élaborer/renforcer des interventions communautaires d'un bon rapport coût/efficacité pour réduire la morbidité et la mortalité du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.	Pays mettant en oeuvre des interventions à assise communautaire dans les services de soins aux nouveau-nés, aux enfants et aux adolescents.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Octroi d'un appui aux pays pour le développement des ressources humaines et l'amélioration de la capacité du système de soins de santé à assurer des prestations de qualité pour les nouveau-nés, les enfants et les adolescents.	Nombre d'établissements de formation intégrant la santé du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent dans leurs programmes d'enseignement.

12. Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

Objectif de l'OMS

Aider les pays à produire et utiliser des données factuelles pour la mise au point d'interventions destinées à réduire la morbidité et la mortalité dans les programmes liés à la santé sexuelle et génésique.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Octroi d'un appui technique et financier aux pays pour l'élaboration/révision des politiques et programmes de santé sexuelle et génésique.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays bénéficiant d'une aide pour l'élaboration/révision de leurs politiques ou programmes de santé génésique. - Nombre d'experts formés pour aider les pays à élaborer/réviser leurs politiques de santé génésique.
Collecte et utilisation des résultats de la recherche pour améliorer les programmes et services de santé sexuelle et génésique.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays utilisant les résultats de la recherche pour l'élaboration/révision des programmes de santé génésique. - Nombre de publications produites dans le domaine de la recherche en santé génésique
Octroi d'un appui aux pays pour la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de l'accès à des services de santé sexuelle et génésique de qualité.	Nombre de pays appuyés pour améliorer l'accès aux services de santé génésique.
Octroi d'un appui technique et financier aux pays pour renforcer la capacité des ressources humaines à fournir des services de santé sexuelle et génésique de qualité.	Nombre de pays qui forment le personnel de santé à la prestation de services de santé sexuelle et génésique.

13. Pour une grossesse à moindre risque (MPS, code 03.3.01)

Objectif de l'OMS

Renforcer l'appui fourni à tous les pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie Pour une grossesse à moindre risque (MPS) afin de réduire la mortalité maternelle et périnatale, et mobiliser le soutien national et international nécessaire pour atteindre les résultats escomptés.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Evaluation du programme MPS dans les pays soutenus et utilisation des résultats obtenus pour la mise en œuvre de la seconde phase du programme.	Accroissement du nombre de femmes enceintes à haut risque détectées et correctement traitées.
Fourniture d'un appui technique pour intégrer les interventions MPS dans des services de santé génésique de qualité.	Proportion de pays qui disposent de politiques et de programmes de santé génésique incorporant les principales interventions MPS.
Appui aux pays pour améliorer la disponibilité et la qualité des soins obstétricaux essentiels et d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays assurant des accouchements assistés par un personnel qualifié. - Nombre d'établissements de santé soutenus pour assurer des soins obstétricaux essentiels de qualité. - Nombre d'établissements bénéficiant d'un appui pour fournir des soins obstétricaux d'urgence de qualité. - Proportion de prestataires de services de santé génésique formés aux compétences vitales.
Appui accordé aux pays pour l'élaboration, l'adoption et l'utilisation de protocoles et instruments destinés aux soins obstétricaux essentiels à tous les niveaux.	Proportion de pays utilisant des protocoles et des instruments destinés aux soins obstétricaux essentiels.
Appui fourni aux pays pour l'élaboration et l'adoption de lignes directrices relatives à la prévention et à la prise en charge des affections prioritaires au cours de la grossesse (par exemple paludisme, VIH/ SIDA, IST, avortement, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays utilisant des lignes directrices pour la prévention et la lutte contre le paludisme au cours de la grossesse. - Nombre de pays bénéficiant d'une assistance pour la formation du personnel pour le traitement préventif intermittent.

14. Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

Objectif de l'OMS

Promouvoir et soutenir les pays dans l'élaboration de politiques, stratégies et interventions permettant de répondre efficacement aux besoins de la femme en matière de santé et de développement tout au long de la vie.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui technique et financier apporté aux pays pour la formulation de politiques et programmes sur le droit de la femme à la santé.	Nombre de pays ayant élaboré des politiques sur le droit de la femme à la santé.
Appui fourni pour l'analyse et l'intégration des questions liées à la sexospécificité dans les programmes de santé aux niveaux régional et national.	<ul style="list-style-type: none">- Matériels de formation et lignes directrices élaborés et diffusés.- Proportion de pays ayant entrepris l'intégration des questions liées à la sexospécificité dans les politiques de santé.
Appui accordé aux pays pour la mise en oeuvre d'interventions reposant sur des bases factuelles en matière de santé de la femme. Appui fourni aux initiatives de réduction de la pauvreté menées dans le cadre de la santé de la femme.	<ul style="list-style-type: none">- Liste d'indicateurs de base élaborée et adoptée dans le domaine de la santé de la femme.- Nombre de pays qui ont mis en oeuvre des interventions fondées sur des bases factuelles en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes.- Nombre d'initiatives de réduction de la pauvreté menées dans le cadre de la santé de la femme.- Rapports sur les initiatives de réduction de la pauvreté menées au niveau national dans le cadre de la santé de la femme.

15. VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

Objectif de l'OMS

Appuyer les pays pour leur permettre de mener, dans le cadre du secteur de la santé, des actions intensifiées et efficaces de lutte contre le VIH/SIDA en mettant l'accent sur la constitution de partenariats, l'intégration du VIH/SIDA dans les systèmes de santé et le renforcement de la capacité locale en matière de prestation des services.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Promotion de stratégies appropriées pour l'extension des interventions du système de santé dans le cadre de l'action multisectorielle.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ciblés dans lesquels le cadre de la stratégie régionale de lutte contre le VIH/SIDA a été adopté et adapté. - Nombre de pays ciblés mettant en oeuvre des plans sanitaires opérationnels ayant des liens bien définis avec les structures de coordination multisectorielles. - Nombre de pays ciblés disposant de mécanismes de partenariat efficaces pour l'action du secteur de la santé au niveau central et à l'échelon du district.
Appui adéquat apporté aux pays en vue d'intensifier la mise en oeuvre de l'ensemble essentiel d'interventions en matière de prévention et de soins.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ciblés mettant en oeuvre l'ensemble essentiel d'interventions de prévention et de soins dans tous les districts. - Nombre de pays ciblés utilisant une législation appropriée pour améliorer l'accès à des médicaments abordables contre le VIH/SIDA, y compris les antirétroviraux.
Fourniture aux pays de conseils techniques et d'orientations politiques sur la surveillance du VIH/SIDA/IST ainsi que sur le suivi et l'évaluation des engagements pris par la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ciblés appliquant correctement les directives de surveillance de deuxième génération. - Nombre de pays fournissant à temps des rapports précis sur la mise en oeuvre de la Déclaration de l'Assemblée générale.

16. Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

Objectif de l'OMS

Doter les gouvernements, la société civile et les organismes de coopération des connaissances, compétences et capacités nécessaires pour préparer, mettre en oeuvre et assurer le suivi des volets santé des politiques et stratégies de réduction de la pauvreté et de développement, y compris les questions touchant la mondialisation, l'action intersectorielle et les droits de l'homme.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Renforcement de la capacité de l'OMS, aux niveaux national et régional, à aider les pays à concevoir le volet santé des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, y compris les documents de stratégie sur la réduction de la pauvreté.</p> <p>Suivi systématique par l'OMS des résultats sanitaires des stratégies de réduction de la pauvreté, des objectifs de développement du millénaire et des cibles fixées en ce qui concerne la Santé pour Tous pour le 21^{ème} siècle.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Outils de formation et de communication élaborés et appliqués pour le renforcement des capacités de l'OMS et des partenaires nationaux.- Volet santé des stratégies nationales de réduction de la pauvreté évalué par des analystes indépendants.- Disponibilité d'un système de suivi pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté (PRS), du développement du millénaire (MDG) et de la Santé pour Tous (SPT).- Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour élaborer et soumettre des demandes de crédits au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

17. Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

Objectif de l'OMS

Faire des recommandations techniques aux Etats Membres et à la communauté internationale et collaborer avec eux afin qu'ils soient mieux à même d'identifier, de prévenir, de surveiller et de réduire la malnutrition et les problèmes liés à la nutrition.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Appui technique accordé à un nombre déterminé de pays pour l'adoption et la mise en oeuvre de politiques, stratégies et plans d'action dans le domaine de la nutrition.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de pays ayant reçu un appui pour formuler et adopter une politique, une stratégie et un plan d'action nationaux de nutrition.- Nombre de pays ayant reçu un appui pour mettre en oeuvre une politique, une stratégie et un plan d'action nationaux de nutrition.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui technique fourni à un nombre déterminé de pays pour élaborer un programme de prévention de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA	Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour élaborer un programme de prévention de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA
Appui technique accordé à un nombre déterminé de pays pour élaborer et mettre en oeuvre un programme intégré de lutte contre les carences en micronutriments.	Nombre de pays ayant reçu un appui pour élaborer et mettre en oeuvre un programme intégré de lutte contre les carences en micronutriments.
En collaboration avec d'autres partenaires, élaboration ou adoption d'un module de formation sur l'allaitement maternel dans des situations d'urgence et diffusion de ce module.	Nombre de pays ayant élaboré ou adopté et diffusé le module de formation sur l'allaitement maternel dans des situations d'urgence.
Appui technique aux pays pour évaluer les besoins nutritionnels de groupes vulnérables: nourrissons, jeunes enfants et femmes enceintes.	Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui et ayant collecté des données quantitatives sur les besoins nutritionnels des différents groupes vulnérables.

18. Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

Objectif de l'OMS

Faciliter l'incorporation de dimensions sanitaires efficaces dans les politiques régionales et nationales affectant la santé et l'environnement et dans les politiques et plans d'action nationaux de promotion de l'environnement et de la santé, y compris les cadres juridiques et réglementaires régissant la gestion de l'environnement humain.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Elaboration d'orientations politiques et d'actions de plaidoyer fondées sur des données factuelles pour promouvoir la planification et la gestion de la salubrité de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'orientations politiques pour la formulation d'une politique portant sur l'environnement et la santé. - Incorporation des préoccupations touchant l'environnement et la santé dans les déclarations de politique dans la Région.
Méthodologie adéquate de prévention et d'intervention en cas d'accident chimique et autres catastrophes écologiques.	Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour faire face à des accidents chimiques et autres catastrophes écologiques.
Soutien aux pays pour le renforcement de leur capacité à mettre en oeuvre des plans d'action nationaux en matière de santé et d'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ayant reçu un appui pour élaborer des plans d'action sur l'environnement et la santé. - Nombre de pays de la Région mettant activement en oeuvre le plan d'action national.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Mise au point d'initiatives au niveau régional et à l'échelon des pays pour répondre aux préoccupations relatives à l'environnement et à la santé parmi les populations vulnérables et à haut risque, (en particulier les enfants, les travailleurs et les pauvres en milieu urbain).	Nombre de communautés mettant activement en oeuvre le concept Villes-santé dans la Région africaine.

19. Salubrité des aliments (FOS, Code 04.4.01)

Objectif de l'OMS

Instaurer un environnement permettant au secteur de la santé, en coopération avec d'autres secteurs et partenaires, d'évaluer, de notifier et de gérer efficacement et rapidement les risques de maladie d'origine alimentaire.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Consensus régional sur les règles applicables à l'évaluation des risques et à la manipulation des aliments.	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de projets de réglementation pour l'évaluation des risques et la manipulation des aliments. - Nombre de pays incorporant une telle réglementation dans leur législation sanitaire nationale.
Accord régional sur la surveillance des risques et maladies d'origine alimentaire.	Nombre de pays qui ont incorporé des mécanismes de surveillance des maladies d'origine alimentaire dans le système national de surveillance intégrée de la maladie.
Participation aux comités de la Commission du Codex alimentarius s'occupant de questions sanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays participant aux comités du Codex alimentarius. - Nombre de pays qui ont incorporé les normes du Codex alimentarius dans leur législation nationale

20. Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

Objectif de l'OMS

Accroître la capacité et l'autonomie des pays en matière de prévention et de préparation aux catastrophes ainsi que pour l'atténuation des conséquences sanitaires des catastrophes ; et créer une synergie entre les situations d'urgence et le développement durable grâce à des mécanismes de coordination et des actions de secours appropriés.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Renforcement des capacités des Etats Membres et des partenaires de la santé à se préparer aux situations d'urgence et à y répondre.	- Nombre de missions d'évaluation de la vulnérabilité menées au niveau des pays. - Nombre de plans de secours d'urgence révisés.
Adoption de mesures pour répondre aux priorités sanitaires des populations à risque ou affectées par les catastrophes.	- Nombre d'actions organisées à temps face aux situations d'urgence. - Nombre de consultants envoyés sur le terrain.
Renforcement du leadership de l'OMS pour la préparation du secteur de la santé aux situations d'urgence et les interventions menées par celui-ci pour y faire face.	- Nombre de consultants de l'OMS formés pour participer au Réseau africain de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours. - Nombre de missions menées sur le terrain par des consultants de l'OMS.

21. Médicaments essentiels: accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

Objectif de l'OMS

Appuyer les pays pour leur permettre d'assurer un accès équitable, en particulier pour les populations désavantagées, à des médicaments essentiels d'un coût abordable et de bonne qualité ayant fait la preuve de leur innocuité et de leur efficacité, y compris les remèdes traditionnels, pour ce qui concerne les maladies prioritaires; et veiller à l'usage rationnel des médicaments.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Elaboration dans 10 pays de politiques nationales sur les médicaments et les remèdes traditionnels, assorties de cadres de mise en œuvre conformes aux orientations régionales.	Nombre de pays qui ont élaboré ou actualisé leurs politiques et leurs plans de mise en œuvre sur les médicaments et les remèdes traditionnels.
Appui apporté aux pays pour l'utilisation d'instruments destinés à institutionnaliser les remèdes traditionnels dans les systèmes de santé.	Nombre de pays qui ont institutionnalisé les remèdes traditionnels dans les systèmes de santé.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Renforcement des systèmes d'approvisionnement en médicaments essentiels et en remèdes traditionnels dans 10 pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays disposant d'un système efficace d'achat des médicaments dans le secteur public, sur la base d'une liste de médicaments essentiels. - Nombre de pays ayant une production importante de médicaments à base de plantes.
Fourniture d'orientations techniques et d'informations pour la réglementation pharmaceutique et l'usage rationnel des médicaments essentiels et des remèdes traditionnels.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays qui disposent d'organismes de réglementation pharmaceutique utilisant le système de certification préconisé par l'OMS pour la qualité des produits pharmaceutiques en vente sur le marché international. - Nombre de pays utilisant les lignes directrices de l'OMS pour l'évaluation des préparations à base de plantes médicinales utilisées pour le traitement des maladies prioritaires.
Elaboration et promotion de stratégies visant à encourager l'usage rationnel et économique des médicaments et des remèdes traditionnels par les agents de santé et la population.	Nombre de pays qui ont élaboré ou mis à jour des instruments pour l'usage rationnel des médicaments et des remèdes traditionnels.

22. Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

Objectif de l'OMS

Recourir de plus en plus à des systèmes de prestation novateurs, améliorer les services et accélérer la lutte contre la maladie ; assurer la disponibilité de nouveaux vaccins et produits biologiques et appliquer des stratégies et des techniques de vaccination propres à réduire l'incidence des maladies qui constituent d'importants problèmes de santé publique ; renforcer l'impact des services de vaccination en tant que composante des systèmes de prestation de santé ; et maîtriser, éliminer et éradiquer les maladies prioritaires de manière à renforcer l'infrastructure sanitaire.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui fourni à tous les pays pour l'élaboration/actualisation de plans stratégiques quinquennaux sur le PEV pour assurer un financement et un renforcement des capacités durables.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays soutenus qui ont élaboré un plan approuvé par le Comité de coordination interinstitutions. - Proportion de pays qui ont pris en compte la durabilité du financement dans leurs plans stratégiques quinquennaux. - Proportion de pays qui ont atteint un taux de couverture de 80 % pour le DTC3 dans tous les districts. - Proportion de pays qui ont actualisé leur plan stratégique quinquennal pour y inclure le renforcement des capacités.
Accélération du processus de certification de l'élimination de la polio et des activités visant à endiguer les poliovirus sauvages dans tous les pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays qui ont atteint et /ou maintenu un taux de PFA non polio d'au moins 1/100 000 enfants de moins de 15 ans. - Proportion de pays qui ont atteint et /ou maintenu la collecte de 2 échantillons de selles dans les 14 jours suivant le début de la paralysie dans au moins 80 % des cas de PFA - Proportion de pays qui ont mis en oeuvre des activités de laboratoire pour l'endiguement des poliovirus sauvages.
Maintien du taux de mortalité imputable à la rougeole à un niveau pratiquement nul (moins de 1 %) dans les pays ciblés pendant la période 2001-2003.	Proportion des pays ciblés ayant atteint un taux de mortalité pratiquement nul (moins de 1%).

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Soutien accordé aux activités d'endiguement de la rougeole dans les pays "en situation difficile".	Proportion de pays en situation difficile qui ont augmenté leur taux de couverture de 10 % chaque année.
Introduction du vaccin contre la fièvre jaune dans les activités systématiques du PEV dans tous les pays à risque et réalisation d'un taux de couverture d'au moins 80 %.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays à risque qui ont incorporé le vaccin contre la fièvre jaune dans leurs activités systématiques de vaccination. - Proportion de pays disposant de capacités nationales pour le diagnostic de la fièvre jaune en laboratoire.
Atteindre un taux de couverture vaccinale de 50 % au moins dans tous les pays pour l'hépatite B (Hep B) et dans 23 pays pour l' <i>haemophilus influenzae</i> , de type B (Hib).	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de pays qui ont atteint une couverture vaccinale de 50 % pour l'hépatite B (Hep B). - Proportion de pays ciblés (23) qui ont atteint une couverture vaccinale de 50 % pour l'<i>haemophilus influenzae</i>, type B (Hib).

23. Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

Objectifs de l'OMS

Appuyer les pays pour leur permettre d'améliorer la qualité des soins dispensés dans les formations sanitaires ainsi que la qualité et la sûreté des technologies utilisées en médecine clinique; et assurer la sécurité du sang fourni aux malades.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui apporté à dix nouveaux pays pour la finalisation de leur politique nationale de transfusion sanguine.	Nombre de pays qui ont finalisé leur politique nationale de transfusion sanguine.
Appui accordé aux pays pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un système de recrutement et de fidélisation de donneurs de sang bénévoles, réguliers et non rémunérés.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays qui disposent d'un système national organisé et opérationnel de recrutement de donneurs de sang - Nombre de pays qui disposent d'une section de recrutement de donneurs de sang individualisés dans les services nationaux de transfusion sanguine.
Appui apporté aux pays pour l'élaboration et/ou la révision de politiques et plans d'achat, d'acquisition et d'entretien des équipements hospitaliers.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays qui ont une politique formelle d'acquisition et d'entretien de l'équipement. - Nombre de pays qui disposent de normes et règles validées pour les équipements hospitaliers.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Appui accordé aux pays pour l'adaptation des normes et règles applicables aux services, à la technologie clinique et à la sécurité des injections dans le domaine de la transfusion sanguine.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays dotés de normes et règles éprouvées pour leurs services de transfusion sanguine. - Nombre de pays qui disposent d'une réglementation sur les services de laboratoire et de diagnostic par imagerie.
Renforcement des systèmes de gestion de la qualité pour les services de transfusion sanguine, de diagnostic par imagerie et de laboratoire, afin d'améliorer les soins cliniques dans les pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ayant mis en place un système de gestion de la qualité des services de transfusion sanguine. - Nombre de pays qui ont mis en oeuvre un programme de qualité des soins dans les hôpitaux de district. - Nombre de pays ayant mis en place un réseau national de laboratoires. - Nombre de pays ayant mis en place un système national de gestion de la qualité dans les laboratoires cliniques et les services de diagnostic par imagerie.

24. Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

Objectifs de l'OMS

Améliorer la performance des systèmes de santé par la production et la diffusion de données factuelles et apporter un appui pour assurer un dialogue régional et national sur les politiques de santé.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Fourniture aux pays d'instruments destinés à mesurer la performance des systèmes de santé, les inégalités en matière d'accès aux soins et les résultats sanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays qui ont mesuré la performance du système de santé. - Nombre de pays ayant au moins un ressortissant formé aux méthodes d'enquête sur la charge de morbidité. - Nombre de pays disposant de bons systèmes d'enregistrement des statistiques démographiques. - Nombre de pays utilisant la CIM-10 (classification internationale des maladies) et La CIF (classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé) pour la notification de la morbidité, de la mortalité et des incapacités. - Nombre de pays ayant étudié l'efficience des formations sanitaires.
Amélioration de la base de données régionale.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bases de données portant sur la santé et sur les questions connexes qui sont reliées dans la Région. - Amélioration de l'accès à l'Internet et à l'Intranet au Bureau régional.
Production et diffusion de rapports sur la santé dans la Région.	<ul style="list-style-type: none"> - Production et diffusion d'un numéro du Rapport sur la santé dans la Région. - Production et diffusion d'un numéro de la publication "Vers la santé pour tous au 21ème siècle" - Données factuelles sur la contribution de la Région au Rapport sur la santé dans le monde.
Amélioration de la documentation et de la diffusion de l'information sanitaire dans la Région.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de numéros de la Revue de santé publique de la Région africaine de l'OMS publiés. - Nombre de dépliants/brochures produits et diffusés.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Amélioration de la capacité des Etats Membres en matière d'économie sanitaire .	Nombre de pays qui disposent d'au moins un économiste généraliste formé aux méthodes et applications de l'économie sanitaire.
Création d'un Comité consultatif africain d'économie de la santé (CCAES).	CCAES créé.
Production et diffusion de données probantes attestant de la viabilité économique des mécanismes de prépaiement des soins de santé, en collaboration avec l'Unité chargée de l'organisation des services de santé (OSD) et les économistes de la santé des bureaux de pays.	Disponibilité de données factuelles sur la viabilité économique des mécanismes de prépaiement des soins.
Réalisation et diffusion d'une analyse de la situation macroéconomique et sanitaire de la Région, en collaboration avec les unités HSD et OSD et les économistes de la santé des bureaux de l'OMS dans les pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'une analyse sur le commerce et la santé. - Disponibilité d'une analyse sur le développement économique et la santé. - Disponibilité d'une analyse sur les privations sociales et la maladie.

25. Gestion et diffusion de l'information sanitaire (IMD, Code 06.2.01)

Objectif de l'OMS

Mettre en temps opportun des informations sanitaires et biomédicales fiables, actuelles et reposant sur des données factuelles à la disposition des Etats Membres, des partenaires, du personnel de l'OMS et du public en général.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Amélioration de la qualité des matériels d'information produits par le Bureau régional.	Nombre de titres publiés ayant un contenu et une présentation satisfaisants.
Disponibilité de nouvelles lignes directrices et de nouveaux outils concernant l'utilisation des services de publication et de langues du Bureau régional.	Nombre de lignes directrices et d'outils publiés à l'intention des pays et du Bureau régional.
Fourniture en temps voulu d'informations fiables et à jour aux Etats Membres, aux partenaires et au personnel du Bureau régional.	- Nombre de demandes traitées tardivement. - Nombre de plaintes reçues.
Modernisation de la gestion des documents.	Mise en place d'un nouveau système de gestion des documents.
Amélioration du traitement des demandes de recherche bibliographique.	Nombre de plaintes reçues.
Poursuite des activités concernant l'Index Medicus africain.	Nombre de nouveaux volumes publiés et diffusés.
Renforcement des capacités des pays pour leur permettre de répondre aux demandes d'informations.	Nombre de pays ayant bénéficié pour la première fois d'un appui pour la mise en place de bibliothèques et de centres de documentation.

26. Politique et promotion en matière de recherche (RPC, Code 06.03.01)

Objectifs de l'OMS

Encourager la recherche menée par les pays en développement, en collaboration avec eux ou à leur profit, en : déterminant les nouvelles tendances des connaissances scientifiques susceptibles d'améliorer la santé; en incitant la communauté mondiale de la recherche à se pencher sur les problèmes de santé prioritaires; et en lançant des initiatives pour renforcer les capacités de recherche dans les pays en développement, afin que la recherche soit reconnue comme le fondement de toute politique de santé.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Actualisation des politiques et plans nationaux de recherche.	Nombre de pays ayant actualisé leur politique et plans de recherche en santé.
Institution de mécanismes nationaux efficaces pour la coordination et l'établissement de réseaux de recherche, et pour la création de comités scientifiques et de bioéthique dans les Etats Membres.	Nombre de pays ayant institué des mécanismes pour la coordination de la recherche et l'établissement de réseaux de recherche, de même que des comités scientifiques et de bioéthique.
Elaboration de protocoles de recherche et octroi de bourses de recherche sur les problèmes de santé prioritaires de la Région.	Nombre de bourses de recherche octroyées dans les domaines prioritaires.
Intensification de la recherche sur les thèmes prioritaires de la Région par les centres collaborateurs de l'OMS.	Nombre de centres collaborateurs créés et nombre de projets de recherche menés à bien ou lancés par eux dans la Région.
Amélioration de la diffusion des résultats de recherche.	- Nombre de réunions tenues sur la diffusion des résultats de recherche. - Nombre de publications financées par l'OMS.
Renforcement des liens entre le Comité consultatif africain pour la recherche et le développement sanitaires (CCARDS), les centres collaborateurs de l'OMS, le Comité consultatif mondial de la recherche en santé et le Comité de développement de la recherche du Bureau régional.	Nombre d'activités menées par le CCARDS pour promouvoir le développement de la recherche dans la Région.

27. Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

Objectif de l'OMS

Apporter un appui aux pays pour leur permettre de mettre en place des systèmes de santé capables d'exploiter au mieux les moyens disponibles pour promouvoir et protéger la santé, réduire la mortalité, la morbidité et les incapacités, et répondre aux besoins et aux demandes légitimes des populations de manière équitable et juste sur le plan financier.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Elaboration de lignes directrices, d'outils, de méthodologies et de stratégies pour permettre aux pays d'améliorer la performance de leurs systèmes de santé face aux problèmes de santé prioritaires, dans le cadre de la réforme du secteur de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de pays disposant de lignes directrices, d'outils et de méthodologies permettant d'améliorer leur système de santé. - Pourcentage de pays appliquant les lignes directrices, les outils et les méthodologies ainsi élaborés pour la réforme de leur système de santé.
Fourniture d'un appui aux pays pour renforcer leur capacité à produire et utiliser des données factuelles pour l'élaboration de leur politique de santé, la sélection et l'intensification des interventions de santé prioritaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour renforcer leurs systèmes d'information sanitaire afin d'élaborer leur politique de santé. - Nombre de pays ayant élaboré ou revu leur politique sanitaire sur la base des données factuelles produites. - Nombre de pays ayant élaboré un ensemble d'interventions sanitaires. - Nombre de pays mettant en oeuvre un ensemble d'interventions sanitaires.
Fourniture d'un appui aux pays pour leur permettre d'améliorer l'organisation et la gestion de leurs prestations de santé.	Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour améliorer l'organisation et la gestion de leurs prestations de santé.
Fourniture d'un appui aux pays pour leur permettre d'améliorer la qualité de leurs services de santé et la gestion de leurs systèmes de santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays disposant d'un programme officiel d'assurance de la qualité au niveau opérationnel. - Pourcentage de pays assurant une formation en gestion des établissements sanitaires.
Fourniture d'un appui aux pays pour leur permettre de mettre au point des systèmes de financement de la santé équitables.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour mettre au point des systèmes de financement de la santé garantissant l'accessibilité des soins aux pauvres et aux groupes vulnérables. - Nombre de pays ayant mis au point des systèmes de financement de la santé garantissant l'accessibilité des soins aux pauvres et aux groupes vulnérables.

<p>Fourniture d'un appui aux pays pour leur permettre d'élaborer, de revoir et de mettre en oeuvre des politiques et des plans stratégiques de développement des ressources humaines pour la santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour élaborer des politiques et des plans stratégiques de développement des ressources humaines pour la santé. - Nombre de pays disposant de politiques et de plans stratégiques de développement des ressources humaines pour la santé. - Nombre de pays mettant en oeuvre des politiques et des stratégies de développement des ressources humaines pour la santé.
<p>Fourniture d'un appui aux pays pour l'élaboration de stratégies et de plans de gestion et de fidélisation des ressources humaines pour la santé.</p>	<p>Nombre de pays ayant des stratégies et des plans de gestion et de fidélisation des ressources humaines pour la santé.</p>

28. Organes directeurs (GBS, Code 07.1.01)

Objectifs de l'OMS

Assurer l'élaboration de politiques judicieuses pour l'ensemble du secteur, en ce qui concerne la santé internationale et son évolution, afin de répondre aux besoins des Etats Membres; et apporter un appui aux Organes directeurs régionaux et mondiaux en leur fournissant des documents de qualité, faciles à lire et aisément accessibles en vue de l'élaboration des politiques.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Amélioration de la préparation et de la participation des délégations africaines et du Bureau régional aux sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de documents d'information envoyés un mois à l'avance. - Pourcentage de délégations ayant bénéficié d'une séance d'information avant les réunions.

Amélioration de la performance des sessions du Comité régional et du Sous-Comité du Programme correspondant.	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de documents envoyés un mois à l'avance. - Pourcentage de délégations ayant bénéficié d'une séance d'information. - Corrélation entre les ordres du jour de toutes les réunions des Organes directeurs : Assemblée mondiale de la Santé, Conseil exécutif et Comité régional.
Distribution en temps opportun de documents de qualité.	Pourcentage de pays ayant reçu les documents à temps.

29. Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

Objectifs de l'OMS

Renforcer et promouvoir les partenariats avec les organismes internationaux et nationaux de développement et avec la société civile; élargir l'éventail des donateurs pour la mobilisation des ressources; et fournir aux médias et au grand public une information de qualité reposant sur des bases factuelles.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Renforcement des liens de coopération existants, formation et promotion de nouveaux partenariats par la tenue de réunions d'évaluation régulières.	Problèmes de santé prioritaires pris en compte dans les programmes sanitaires, les conférences et les initiatives d'envergure internationale ou nationale.
Amélioration des mécanismes de coordination et de décentralisation de la collecte des fonds et de la mise en place de réseaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 10 % au moins des fonds provenant d'autres sources par rapport à l'exercice en cours. - Nombre de domaines prioritaires et d'initiatives de l'OMS financés par les donateurs.
Rehaussement de l'image de marque de l'OMS et renforcement de l'appui fourni pour ses activités.	Degré de couverture des activités et programmes de l'OMS par les médias.
Mise en place d'un réseau coordonné de fonctionnaires chargés de l'information dans l'ensemble de l'Organisation.	Fréquence de l'échange d'informations entre les fonctionnaires compétents d'une part, et entre eux, les médias et le grand public d'autre part.

30. Budget et réforme administrative (BMR, Code 08.1.01)

Objectif de l'OMS

Mettre au point des mécanismes efficaces à l'échelle de l'Organisation pour une gestion fondée sur les résultats et une administration d'un bon rapport coût/efficacité basée sur la stratégie institutionnelle de l'OMS.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Application d'un système de gestion fondé sur les résultats dans la Région africaine.	Proportion de plans d'action et de rapports de surveillance en parfaite conformité avec les principes directeurs du système de gestion fondé sur les résultats.
Application d'un système de gestion des programmes parfaitement intégré dans toute la Région.	Nombre de bureaux de pays utilisant le système de gestion des activités (AMS) pour la planification, la mise en oeuvre, la surveillance, et l'établissement des rapports.
Renforcement de la capacité du personnel chargé de la gestion des programmes au Bureau régional et dans les bureaux de pays.	Nombre de membres du personnel des bureaux de pays et du Bureau régional ayant été formés à la gestion des programmes.

31. Développement des ressources humaines (HRS, Code 08.2.01)

Objectif de l'OMS

Accroître au maximum la motivation et la productivité du personnel par des politiques, des orientations et des processus pertinents, efficaces, efficaces et justes en matière de ressources humaines.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Renforcement des capacités de gestion des ressources humaines.	Fonctionnaires et agents d'appui du service du personnel recrutés conformément à l'organigramme.
Informatisation et automatisation de toutes les activités de l'Unité du personnel.	Temps nécessaire pour exécuter une activité donnée.
Mise en place d'un nouveau système de classement.	Temps nécessaire pour obtenir le dossier d'un membre du personnel ou le dossier relatif à une description de poste.
Amélioration de l'appui apporté aux bureaux de pays.	Nombre de demandes de renseignements émanant des bureaux de pays.

Elaboration et mise en oeuvre de mécanismes pour l'information systématique des nouveaux membres du personnel.	Nombre de nouveaux membres du personnel parfaitement informés.
Amélioration générale des services dispensés par l'unité.	Nombre de plaintes émanant du personnel.
Existence d'un programme de perfectionnement et de formation du personnel.	Nombre de membres du personnel formés.

32. Gestion financière (FNS, Code 08.3.01)

Objectif de l'OMS

Apporter en temps opportun un appui administratif et financier efficace et efficient à la Région.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Production des tableaux budgétaires pour le budget programme 2004-2005.	<ul style="list-style-type: none"> - Tableaux récapitulatifs dans le budget programme - Orientations régionales - Tableaux budgétaires dans le budget programme stratégique de l'OMS.
Etablissement de rapports sur l'exécution du budget.	Rapports récapitulatifs mensuels sur l'exécution du budget mis à la disposition du Bureau régional et des pays.

Prestation de services financiers efficaces et adaptés.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapidité et exactitude des paiements faits aux membres du personnel en réponse à leurs demandes de remboursements. - Rapidité et exactitude des paiements relatifs aux frais de voyage du personnel et à d'autres droits statutaires. - Rapidité et exactitude des remboursements faits au personnel au titre de l'assurance-maladie. - Etablissement de statistiques sur le temps mis pour exécuter la charge de travail. - Nombre de plaintes émanant du personnel et/ou des fournisseurs.
---	--

33. Informatique et infrastructure (IIS, Code 08.4.01)

Objectif de l'OMS

Concevoir et mettre en oeuvre des accords, instruments et procédures appropriés pour améliorer la communication, l'échange d'informations et la logistique dans l'ensemble de l'Organisation.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Baisse des prix des achats groupés de fournitures et d'équipements par suite de la rationalisation des services d'achats mondiaux de l'OMS.	Volume d'achats directs réalisés par voie électronique par le service des approvisionnements et ayant entraîné une réduction des prix grâce aux contrats négociés au niveau central.
Services d'achats souples et rapides.	Promptitude en matière d'achat et de livraison des biens et services à l'utilisateur final.
Intégration et consolidation de l'infrastructure de réseau et de communication de données et des services correspondants au niveau régional.	Nombre de réseaux locaux (LAN) des bureaux OMS de pays correctement intégrés à l'infrastructure régionale de réseau et de communication de données.
Constitution d'une base de données régionale accessible sur Internet.	Base de données constituée.

Rénovation des locaux du Siège du Bureau régional.	- Affectation de bureaux et de logements à tous les membres du personnel du Bureau régional à Brazzaville. - Approvisionnement satisfaisant du Siège du Bureau régional en eau et électricité.
Fourniture d'un appui efficace pour les conférences et les réunions.	Nombre de réponses positives enregistrées au cours des enquêtes sur la satisfaction des usagers.
Fourniture de services de voyages et de transports efficaces et d'un bon rapport coût/efficace.	- Niveau d'économies réalisées. - Nombre de contrats négociés avec succès avec les compagnies de transport.
Prestation efficace des services du courrier, du classement et des archives	- Promptitude dans la livraison du courrier aux destinataires. - Nombre de documents déclarés perdus. - Volume de documents numérisés à des fins d'archivage.
Fourniture de services de sécurité efficaces.	Nombre d'incidents à caractère sécuritaire signalés.

34. Bureaux du Directeur général et des Directeurs régionaux (vérification des comptes, surveillance et service juridique compris (DGO, Code 09.1.01)

Objectif de l'OMS

Le principal objectif demeure inchangé; il s'agit de contribuer à réduire le fardeau de la maladie et de promouvoir le bien-être des populations de la Région grâce à l'utilisation rationnelle des ressources disponibles, y compris le Fonds du Directeur régional pour le développement.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Application stricte des résolutions et décisions des organes directeurs de l'OMS.	Approbation par le Comité régional de rapports réguliers sur la mise en oeuvre des résolutions et décisions.
Utilisation rationnelle des ressources disponibles, y compris le Fonds du Directeur régional pour le développement.	- Taux d'exécution du budget dans la Région. - Conclusions des rapports d'audit.

35. Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

Objectif de l'OMS

Améliorer la performance de l'OMS sur le plan organisationnel au niveau des pays grâce à des équipes de pays plus efficaces, à la mise en oeuvre d'approches plus cohérentes dans toute l'Organisation pour travailler dans les pays et avec eux, à l'amélioration de l'appui fourni par les Bureaux régionaux et le Siège; et étendre et renforcer les alliances et les partenariats avec les organismes de développement au niveau des pays.

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Organisation bien équipée pour coopérer avec les pays et marquer sa présence grâce à une stratégie de coopération claire.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de membres du personnel de l'OMS en poste dans les pays et leur éventail de compétences par rapport aux critères appliqués pour la présence de l'OMS dans les pays. - Pourcentage des Représentants de l'OMS et des nouveaux membres des équipes/pays ayant bénéficié de séances d'information. - Nombre de bureaux OMS de pays dont le document relatif à la stratégie de coopération dans les pays (SCP) a été approuvé.
Mise en place dans les pays d'un processus clair et cohérent pour la gestion des programmes, avec le concours financier et technique de tous les niveaux de l'Organisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays utilisant correctement les lignes directrices applicables à la planification et au suivi. - Nombre de bureaux de pays appliquant la SCP dans leur processus gestionnaire afin de garantir la cohérence entre celle-ci et le budget programme.
Amélioration des mécanismes de mobilisation et d'allocation des ressources provenant d'autres sources à tous les niveaux de l'Organisation, notamment au niveau des pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des ressources provenant d'autres sources mobilisées au niveau mondial et allouées aux pays. - Pourcentage des ressources provenant d'autres sources mobilisées au niveau des pays.
Disponibilité régulière, à tous les niveaux de l'Organisation, de profils de pays et de notes d'information sur les orientations politiques des pays, ainsi que d'informations sur la présence et la performance de l'OMS dans le pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays où le profil du bureau de l'OMS a été actualisé. - Nombre de pays dont le profil a été actualisé.

<p>Fourniture par l'OMS d'un appui approprié aux composantes sanitaires des stratégies nationales de développement, de réduction de la pauvreté, de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays dont la politique nationale et les documents stratégiques reflètent les orientations de l'OMS sur la santé et la pauvreté. - Nombre de pays consacrant au moins 10 % de leur PIB à la santé. - Nombre de bureaux de pays participant à des activités de partenariat telles que l'évaluation commune au niveau du pays ou l'établissement du cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.
<p>Renforcement du rôle de l'OMS en ce qui concerne l'appui apporté aux pays pour leur permettre de prendre en compte les dimensions internationales de la santé publique telles que les questions relatives aux frontières, à l'intégration et à la mondialisation, et leur incidence sur le développement sanitaire national.</p>	<p>Nombre de pays menant des interventions sanitaires transfrontalières.</p>

V. DOMAINES D'ACTIVITE AU NIVEAU DES PAYS

V. DOMAINES D'ACTIVITE AU NIVEAU DES PAYS

Le 14 avril 2002, le Directeur régional a reçu un mémorandum du Directeur général de l'OMS indiquant que la Région africaine allait bénéficier de crédits supplémentaires d'un montant de US \$ 6,2 millions au titre du budget programme 2004-2005. Le Directeur régional a décidé d'allouer la majeure partie de ces fonds, à savoir 60 % ou US \$ 3,7 millions, aux programmes de pays et 40 %, soit US \$ 2,5 millions, aux programmes du Bureau régional. Les quatre programmes mondiaux et régionaux prioritaires devant bénéficier de cette allocation ont été identifiés, à savoir : la Santé dans le cadre du développement durable, la Salubrité des aliments, la Nutrition et la Promotion de la santé.

Tous les pays ont bénéficié de cette augmentation comme en témoignent les tableaux budgétaires figurant à la fin de la partie narrative se rapportant à chaque pays. Cependant, des contraintes de temps n'ont pas permis de demander aux pays d'étoffer leur partie narrative pour tenir compte de chacun des domaines susmentionnés dans le cas où ils ne les auraient pas initialement sélectionnés. Les pays devront donc développer le plus rapidement possible la partie narrative de leur budget pour refléter ces augmentations. Les pays et les domaines d'activité concernés sont mis en évidence dans les tableaux budgétaires relatifs aux pays.

1. ALGERIE

1.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Se doter des moyens nécessaires pour renforcer et améliorer la gestion des activités du bureau de l'OMS dans le pays et renforcer la coopération avec les institutions du système des Nations Unies.

Résultat escompté

- Capacités techniques et compétences du bureau renforcées.

1.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Aboutir à une coordination réelle et périodique des efforts déployés dans le domaine de la santé entre les secteurs concernés, pour améliorer la rapidité et l'efficacité de l'organisation des secours dans le cadre des situations d'urgence.

Résultat escompté

- Programmes visant l'amélioration de l'organisation des secours en cas de crises éventuelles mis en oeuvre.

1.3 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Accorder un appui au pays afin de lui permettre de renforcer et de généraliser les programmes de lutte intégrée dans les zones pilotes.

Résultat escompté

- Programmes visant la réduction des principaux facteurs de risque des maladies transmissibles appuyés.

1.4 Salubrité des aliments (FOS, Code 04.4.01)

But

Mise en oeuvre du plan d'action pour la salubrité des aliments.

Résultat escompté

- Programmes visant la réduction du nombre de toxi-infections alimentaires collectives mis en oeuvre.

1.5 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Disposer de programmes d'éducation pour la santé en milieu scolaire pour doter les élèves d'informations sur les principales maladies et les principaux facteurs de risque.

Résultat escompté

- Programmes de promotion de la santé et d'information des communautés susceptibles de susciter des changements de comportements mis en oeuvre.

1.6 Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation (DPR, Code 02.4.01)

But

Mise en place au niveau de 10 wilayas (régions sanitaires) d'un système de surveillance des traumatismes intentionnels ou non.

Résultat escompté

- Système de surveillance épidémiologique mis en place.

1.7 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Faciliter l'accès aux soins psychiatriques.

Résultat escompté

- Compétences renforcées pour une meilleure prise en charge des affections psychiatriques prévalentes.

1.8 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Elaborer un programme de lutte contre la mortalité maternelle.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre d'un programme efficace de réduction de la mortalité maternelle appuyée.

1.9 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Elaborer et mettre en oeuvre progressivement un programme de sécurité chimique.

Résultat escompté

- Programmes sur la réduction durable des affections liées à la pollution mis en oeuvre.

1.10 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Favoriser la prescription rationnelle des médicaments essentiels génériques.

Résultat escompté

- Compétences du Ministère de la Santé renforcées pour que le taux de prescription de médicaments génériques se situe à 50 %.

1.11 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Généraliser la formation continue à distance dans les centres de transfusion sanguine.

Résultat escompté

- Capacité et compétences des agents de santé renforcées par la généralisation de la formation à distance pour la sécurité transfusionnelle.

1.12 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Meilleure évaluation des programmes et du système de santé publique

Résultat escompté

- Compétences gestionnaires des responsables des programmes renforcées

1.13 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer le système de santé publique.

Résultat escompté

- Système de santé publique renforcé et formation en santé publique et en gestion des ressources humaines assurée.

ALGERIE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	360 000
Promotion de la santé	100 000
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	40 000
Santé mentale et toxicomanies	70 000
Pour une grossesse à moindre risque	60 000
<i>Nutrition</i>	<i>25 000</i>
Santé et environnement	110 000
Salubrité des aliments	100 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	50 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	100 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	60 000
Bases factuelles à l'appui des politiques	96 000
Organisation des services de santé	350 000
Présence de l'OMS dans les pays	374 000
TOTAL	1 895 000

2. ANGOLA

2.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui à fournir au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Amélioration de la mise en œuvre technique et financière du budget programme.

2.2 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Renforcer le système de surveillance intégrée aux niveaux national et provincial pour qu'il soit opérationnel dans 60 % des centres de santé municipaux.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour le Système de surveillance intégrée au niveau du pays, des provinces et des municipalités.
- Système de surveillance intégrée opérationnel dans 60 % des centres de santé municipaux.
- Sites sentinelles pour la surveillance des maladies non transmissibles instaurés dans 6 villes de province.
- Prévalence de la lèpre évaluée dans le pays.
- Renforcement des capacités de diagnostic et de traitement précoces de la trypanosomiase africaine.
- Lutte contre la schistosomiase, l'helminthiase et l'onchocercose opérationnelle dans 9 provinces.
- La prise en charge des maladies de l'enfant (PCIME) mise en œuvre dans 9 provinces.

2.3 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Renforcer la prise en charge des cas, promouvoir l'utilisation des moustiquaires traitées à l'insecticide (MTI) et contrôler l'efficacité des antipaludiques.

Résultats escomptés

- Amélioration des capacités de diagnostic clinique et en laboratoire et des capacités de traitement du paludisme.
- Mise à jour de la cartographie relative à l'efficacité des antipaludiques.
- Meilleur accès aux moustiquaires traitées à l'insecticide

2.4 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Renforcer la prise en charge des cas dans le cadre du Programme national de lutte antituberculeuse et établir de nouveaux partenariats pour la lutte contre la tuberculose.

Résultats escomptés

- Amélioration des capacités de détection et de prise en charge des cas de tuberculose et de tuberculose associée au VIH/SIDA.
- Mise en place d'un partenariat pour la lutte contre la tuberculose au niveau national.

2.5 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Renforcer la surveillance de la prévalence et des comportements ainsi que le réseau MST/dépistage volontaire et conseils.

Résultats escomptés

- Création de nouveaux sites sentinelles dans 6 provinces.
- Mise en place d'un réseau d'unités MST/dépistage volontaire et conseils.

2.6 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Renforcer la capacité institutionnelle au niveau provincial par la formation de techniciens de la santé et d'agents communautaires intervenant dans le domaine de la santé de la femme. Avoir recours à la recherche opérationnelle pour analyser les questions liées à la santé de la femme.

Résultats escomptés

- Amélioration des capacités des techniciens de la santé au niveau provincial pour l'analyse des problèmes et la planification.
- Recherche opérationnelle sur la santé maternelle menée dans 6 provinces.

2.7 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Renforcer les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de l'Initiative Afrique 2000 dans quatre provinces, et améliorer la stratégie "Villes-santé" et la stratégie de réduction de la pauvreté.

Résultats escomptés

- Mise en œuvre de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans quatre provinces.
- Instauration de projets pilotes pour l'élimination/lutte contre les eaux stagnantes (lutte antivectorielle).
- Amélioration des conditions de vie dans le Centre pour les enfants de la rue et dans le camp des personnes déplacées.

2.8 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Réduire les souffrances ainsi que la mortalité, la morbidité et les incapacités évitables liées aux situations d'urgence, dans l'immédiat et à long terme.

Résultats escomptés

- Amélioration à tous les niveaux de la préparation aux catastrophes naturelles ou imputables à l'homme.
- Evaluation rapide des situations d'urgence et organisation rapide des secours au niveau national.
- Amélioration dans deux provinces de la couverture sanitaire dans les zones à nouveau accessibles et dans les zones de réinstallation ou d'accueil des personnes déplacées rentrées au pays.

2.9 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer l'interaction entre les programmes de santé et les partenaires et promouvoir la santé mentale à base communautaire.

Résultats escomptés

- Formation, au niveau provincial, d'agents de promotion de la santé dans le domaine de l'éducation sanitaire et de l'intégration des programmes sanitaires.
- Mise à disposition, aux niveaux national et provincial, de matériels d'information et d'éducation sanitaire.
- Formation, au niveau provincial, de journalistes aux questions liées à la santé.
- Centres communautaires fournissant des services de réadaptation aux personnes souffrant de troubles mentaux.

2.10 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Consolider la vaccination systématique et la surveillance épidémiologique. Maintenir la qualité des JNV et y incorporer le vaccin antirougeoleux.

Résultats escomptés

- Interruption de la circulation des poliovirus sauvages maintenue.
- Collecte et analyse des informations sur les maladies cibles du PEV dans toutes les municipalités du pays.
- Elargissement de la couverture pour tous les antigènes du PEV.
- Amélioration de la participation des chefs coutumiers, des dirigeants religieux et des ONG à la vaccination et à la surveillance.

2.11 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer et maintenir la mise en œuvre d'un ensemble minimum de soins dans 80 % des municipalités. Renforcer et appliquer les recommandations du plan de développement humain pour la santé.

Résultats escomptés

- Ensemble minimum de soins mis en œuvre dans 12 provinces.
- Elaboration et mise en œuvre par un certain nombre d'équipes municipales de santé d'une stratégie et d'un plan nationaux de santé.
- Formation, au niveau provincial, de techniciens de la santé aux questions touchant les ressources humaines.

ANGOLA	
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	420 000
Paludisme	80 000
Tuberculose	150 000
Promotion de la santé	180 000
Pour une grossesse à moindre risque	200 000
VIH/SIDA	81 000
Développement durable	200 000
<i>Nutrition</i>	<i>100 000</i>
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>150 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	80 000
Organisation des services de santé	490 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 254 000
TOTAL	3 385 000

3. BENIN

3.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Stratégie de Coopération dans le pays (SCP) mise en oeuvre
- Compétences en gestion de l'ensemble des personnels du bureau de l'OMS dans le pays renforcées; cadre de travail de l'équipe de l'OMS dans le pays amélioré.
- Partenariat efficace impliquant la majorité des partenaires du développement sanitaire mis en oeuvre.

3.2 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Appuyer le pays dans la mise en oeuvre accélérée de l'initiative Faire reculer le paludisme (RBM). Assurer une étroite collaboration entre le programme RBM et le Programme de Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) pour la mise en oeuvre des activités, en ayant recours au plaidoyer, au partenariat et à l'intégration des activités.

Résultats escomptés

- Engagement politique durable et partenariat pour Faire Reculer le Paludisme promu.
- Mobilisation des ressources en faveur de Faire reculer le Paludisme appuyée.
- Capacités techniques des agents de santé renforcées dans les formations sanitaires et dans les communautés.
- Prévention et prise en charge des cas de paludisme assurées.
- Capacité nationale en matière de recherche, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation des interventions de lutte contre le paludisme renforcée.

3.3 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Aider le pays à étendre la stratégie DOTS à toutes les structures décentralisées de prise en charge des cas de tuberculose.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la stratégie DOTS et des recommandations adoptées suite à l'évaluation du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNT) supportée.

3.4 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer le pays dans la mise en oeuvre de son plan stratégique national de lutte contre le SIDA (2002-2006) en privilégiant le renforcement du plaidoyer, la sensibilisation dans tous les secteurs d'activité, et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre du Cadre stratégique de lutte contre le SIDA dans un contexte multisectoriel (communauté et secteurs socioprofessionnels) appuyée.
- Programmes de prise en charge des infections sexuellement transmissibles, des personnes vivant avec le VIH, et de réduction de la transmission mère-enfant du VIH mis en oeuvre.

3.5 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Appuyer le pays dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique nationale de lutte contre les maladies non transmissibles.

Résultats escomptés

- Capacités techniques des personnels de santé renforcées pour la diffusion de la politique nationale de lutte contre les maladies non transmissibles prioritaires : diabète, maladies cardiovasculaires, cancers, drépanocytose, cécité et affections bucco-dentaires.
- Mise en oeuvre et évaluation des programmes issus de la politique nationale de lutte contre les maladies non transmissibles appuyées.

3.6 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Appuyer le pays pour lui permettre d'appliquer avec efficacité les approches nationales et transnationales de lutte antitabac.

Résultats escomptés

- Elaboration et mise en oeuvre d'une politique nationale de lutte antitabac et d'un plan national d'actions soutenues.
- Elaboration et application de la Convention-Cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) appuyées.
- Elaboration dans le pays d'ici 2003, de systèmes de surveillance sanitaire, économique, législative et comportementale en ce qui concerne la lutte antitabac mettant l'accent sur les jeunes.

3.7 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Appuyer le pays dans la mise en oeuvre et l'évaluation de la stratégie nationale de santé génésique dans le cadre d'un partenariat élargi.

Résultats escomptés

- Capacités techniques du pays pour l'actualisation et la mise en oeuvre des programmes de santé génésique renforcées.
- Préparation et mise en oeuvre des plans coordonnés "Pour une grossesse à moindre risque" y compris en matière de surveillance et d'évaluation, soutenues.

3.8 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider le pays à renforcer sa capacité dans le domaine de l'évaluation et de la surveillance des risques pour la santé liés à l'environnement.

Résultats escomptés

- Capacités techniques du pays dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement de base dans les écoles, les centres de santé et dans la communauté renforcées.
- Mise en oeuvre du plan d'action Villes-Santé du pays soutenue.

- Renforcement des institutions du pays pour lui permettre de réduire et prévenir les risques professionnels, assuré.

3.9 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Appuyer le pays pour instaurer un environnement permettant de mener des activités de nutrition et de salubrité des aliments

Résultats escomptés

- Elaboration et diffusion des programmes de promotion de la santé, supportées.
- Mise en oeuvre des programmes de nutrition, y compris la gestion des formes de malnutrition au niveau national, soutenue.
- Intégration de la surveillance des maladies transmises par les aliments dans le système national de surveillance épidémiologique soutenue.

3.10 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Appuyer le pays pour lui permettre d'élaborer, mettre en oeuvre et évaluer un programme efficace de lutte contre les troubles mentaux et les toxicomanies.

Résultats escomptés

- Sensibilisation accrue des décideurs, des professionnels et du grand public pour qu'ils se rendent compte qu'il est important d'agir pour trouver des solutions au problème des troubles mentaux et neurologiques et des toxicomanies.
- Elaboration et mise en oeuvre de politiques et de plans de santé mentale et de lutte contre les toxicomanies, soutenues.

3.11 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer à l'amélioration de la sécurité transfusionnelle et des produits sanguins pour des soins de qualité.

Résultats escomptés

- Amélioration des structures nationales de transfusion sanguine et des produits sanguins soutenue.

3.12 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer la capacité du pays à fournir des services de santé de qualité aux populations notamment dans les zones sanitaires démunies.

Résultats escomptés

- Capacités des institutions nationales à faciliter la mise en oeuvre du plan de développement des ressources humaines pour la santé, renforcées.
- Ministère de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité soutenu pour la mise en oeuvre des activités de réadaptation à base communautaire (RBC).
- Promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle et usage rationnel des médicaments appuyés.

3.13 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Appuyer le pays dans la mise en oeuvre de la stratégie de surveillance intégrée des maladies en renforçant sa capacité de surveillance et d'intervention.

Résultats escomptés

- Cellule de coordination de la surveillance intégrée des maladies et de riposte aux épidémies rendue fonctionnelle.
- Mise en oeuvre des plans de coopération pour la lutte contre les épidémies aux frontières, soutenue.

3.14 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Appuyer le pays afin qu'il soit mieux préparé à faire face avec efficacité aux situations d'urgence.

Résultat escompté

- Capacités techniques des structures nationales et départementales de gestion des situations d'urgence ou des catastrophes, renforcées.

3.15 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Appuyer le pays afin de lui permettre de renforcer son système de surveillance épidémiologique intégrée pour la prévention, la lutte et l'éradication des autres maladies.

Résultat escompté

- Programmes nationaux d'éradication de la dracunculose, de la schistosomiase, de l'ulcère de Buruli, de la filariose lymphatique et de la trypanosomiase humaine africaine, renforcés.

3.16 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Appuyer le pays afin de lui permettre d'appliquer des stratégies fondées sur des bases factuelles pour réduire les risques pour la santé, promouvoir la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent et mettre en place des dispositifs permettant de mesurer l'impact de ces stratégies.

Résultats escomptés

- Articles de la Convention relatives aux droits de l'enfant en matière de santé, appliqués
- Recherche pour une amélioration des politiques, stratégies, règles et normes de protection de l'adolescent face à la maladie et aux comportements à risque, soutenue.
- Validation et promotion de principes directeurs et outils pour une meilleure application de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et de la surveillance des progrès, soutenues.
- Elaboration d'une politique nationale de santé de l'enfant et de l'adolescent soutenue.

3.17 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Aider le pays à poursuivre des activités de vaccination (PEV systématique), éradication de la poliomyélite, introduction de nouveaux vaccins (anti-amaril, anti-hépatite B, vaccin contre la méningite à *haemophilus influenzae* de type B) avec un accent sur la supervision et la maintenance de la chaîne du froid.

Résultats escomptés

- Capacité des services nationaux de vaccination systématique, de certification de l'éradication de la poliomyélite renforcée.
- Capacités des services nationaux à introduire de nouveaux vaccins renforcées.

3.18 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Appuyer le pays dans le renforcement de sa capacité technique à élaborer des programmes susceptibles d'améliorer la santé de la femme et d'éliminer les violences à domicile et les pratiques traditionnelles nuisibles telles que les mutilations sexuelles féminines.

Résultats escomptés

- Accès des femmes à des soins de qualité, et recherche sur la santé de la femme, facilités.
- Mise au point et validation de dispositifs et d'indicateurs efficaces permettant de surveiller les progrès accomplis en matière de santé de la femme, soutenues.
- Processus de notification fixé par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et les autres organes fonctionnel, grâce à des dispositifs réglementaires permettant de surveiller et d'améliorer la santé de la femme.
- Prise en charge des filles en situation difficile, facilitée.

3.19 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Appuyer le pays pour lui permettre de renforcer sa capacité à élaborer et à mettre en oeuvre des politiques multisectorielles de santé grâce à des approches intégrées favorisant une promotion durable de la santé.

Résultats escomptés

- Conception et mise en oeuvre des approches multisectorielles de promotion de la santé soutenues.
- Stratégies de sensibilisation et plans d'action visant à promouvoir les principaux déterminants en vue d'induire un changement de comportement favorable à la santé, élaborés.
- Validation de projets de démonstration à assise communautaire, notamment au moyen de méthodes et d'outils de mesure des processus et des résultats relatifs aux groupes vulnérables, soutenue.

3.20 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Appuyer le pays dans la mise en oeuvre des activités favorables au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Résultat escompté

- Initiatives communautaires favorables à la réduction de la pauvreté et à un meilleur accès aux soins renforcés.

BENIN	
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire en US\$
Maladies transmissibles : surveillance	210 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	90 000
Paludisme	50 000
Tuberculose	30 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	120 000
Tabac	17 000
Promotion de la santé	75 000
Santé mentale et toxicomanies	60 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	70 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	90 000
Santé de la femme	35 000
VIH/SIDA	70 000
Développement durable	30 000
Nutrition	45 000
Santé et environnement	120 000
<i>Salubrité des aliments</i>	25 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	45 000
Vaccination et mise au point de vaccins	70 000
Sécurité transfusionnelle	50 000
Organisation des services de santé	300 000
Présence de l'OMS dans les pays	870 000
TOTAL	2 472 000

4. BOTSWANA

4.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui à fournir au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Amélioration de la collaboration avec les parties prenantes en matière de santé.
- Adaptation du budget programme et du plan d'action 2004-2005 à la stratégie de coopération dans le pays.
- Amélioration de la mise en œuvre technique et financière du budget programme.
- Renforcement des capacités techniques, administratives et informatiques du bureau de l'OMS dans le pays.

4.2 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à intégrer les services de lutte contre la tuberculose et contre le VIH/SIDA aux niveaux gestionnaire et opérationnel et à mettre au point un système de surveillance de la tuberculose résistante à la polychimiothérapie.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités du secteur de la santé en ce qui concerne les patients infectés à la fois par le bacille de la tuberculose et le VIH.
- Intensification du traitement préventif à l'isoniazide (IPT) dans l'ensemble du pays.
- Mise en place d'une surveillance de la tuberculose résistante à la polychimiothérapie.

4.3 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Faire reculer le paludisme en optimisant l'impact des partenariats locaux et internationaux.

Résultats escomptés

- Renforcement des partenariats pour la lutte contre le paludisme.
- Intensification de l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide en recourant à des stratégies multiples.
- Dosages biologiques pratiqués tous les ans et contrôle de la sensibilité aux insecticides effectué tous les deux ans.
- Suivi et évaluation du programme de lutte contre le paludisme, assurés.
- Contrôle de l'efficacité des médicaments effectué chaque année.
- Amélioration de l'appui accordé aux laboratoires, y compris l'intensification des tests rapides de diagnostic.

4.4 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer aux niveaux national et du district les capacités de surveillance des maladies, l'utilisation des données pour les actions à mener, ainsi que la préparation et la riposte aux épidémies.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la surveillance intégrée des maladies aux niveaux national et du district.
- Mise en place d'un mécanisme de coordination fonctionnel pour le suivi de la mise en œuvre du programme.

4.5 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Minimiser l'exposition aux risques associés aux maladies non transmissibles, évaluer leur charge de morbidité, les complications et les incapacités et faire en sorte que les systèmes de santé ripostent aux maladies non transmissibles de manière efficace par rapport au coût.

Résultats escomptés

- Mise en œuvre dans 10 districts de la stratégie et du plan d'action relatifs aux maladies non transmissibles.
- Evaluation de la stratégie relative aux maladies non transmissibles.
- Amélioration de la surveillance des maladies non transmissibles.

- Recherche opérationnelle dans le domaine des maladies non transmissibles.
- Sensibilisation accrue du public aux maladies non transmissibles.
- Renforcement des capacités en ce qui concerne la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles.
- Mise en œuvre de la stratégie Vieillir en restant actif.
- Mise en œuvre de quatre propositions dans le domaine de la santé bucco-dentaire.

4.6 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Continuer d'appuyer le Ministère de la Santé en ce qui concerne l'élargissement du champ des interventions du PEV; faire déclarer le pays exempt de poliomyélite; maintenir l'état d'élimination de la rougeole; mener une campagne de surveillance portant sur la rougeole et la vitamine A; renforcer le suivi du lancement du vaccin contre *haemophilus influenzae*, type B.

Résultats escomptés

- Maintien de la qualité de la surveillance de la paralysie flasque aiguë (PFA) au niveau de la certification.
- Maintien de l'état d'élimination de la rougeole.
- Amélioration de la couverture vaccinale dans les 10 districts où celle-ci est la plus faible.
- Introduction du vaccin contre *haemophilus influenzae*, type B dans le PEV systématique pour les enfants de moins d'un an.
- Révision de la politique et des procédures relatives au PEV.

4.7 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Fournir un appui technique approprié au Ministère de la Santé pour l'établissement de services de santé dans les points d'entrée dans le pays, d'un contrôle des radiations et de programmes de médecine du travail; faciliter également l'échange d'informations techniques, y compris de résultats de recherche concernant des systèmes d'assainissement sur site appropriés.

Résultats escomptés

- Services de santé dans les points d'entrée dans le pays.
- Mise en œuvre des projets pour la lutte contre les radiations.
- Etablissement de bases factuelles concernant les systèmes d'assainissement sur site appropriés pour le Botswana.
- Tenue de consultations techniques sur la salubrité de l'environnement.
- Mise en œuvre d'un plan stratégique dans le domaine de la médecine du travail.
- Renforcement des capacités du groupe d'experts en pneumoconiose

4.8 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Fournir dans le cadre des compétences et du rôle de l'ONUSIDA, un appui pour permettre aux systèmes de santé d'intervenir de manière plus efficace contre l'épidémie de VIH/SIDA et de mieux faire face à l'impact du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles, ainsi que d'améliorer les activités de prévention et de soins fondées sur des bases factuelles, les capacités de recherche et les systèmes d'information et de surveillance pour le suivi de l'épidémie.

Résultats escomptés

- Amélioration de la qualité des soins communautaires à domicile dans 23 districts.
- Réduction de la stigmatisation associée au VIH/SIDA.
- Adoption et mise en œuvre des directives relatives au traitement par des antirétroviraux.
- Intensification des interventions de prévention de la transmission mère-enfant du VIH dans 23 districts.
- Renforcement de l'action du secteur de la santé contre le HIV/AIDS.
- Renforcement de l'unité SIDA/MST.
- Révision et mise en service des systèmes de surveillance et de diffusion de l'information portant sur les MST et le VIH/AIDS.
- Renforcement des capacités pour la prise en charge des infections sexuellement transmissibles dans les 14 districts restants.
- Renforcement des capacités de l'Agence nationale de coordination de la lutte contre le SIDA (NACA).

4.9 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Aider le pays à mettre en œuvre le plan d'action national sur la nutrition.

Résultats escomptés

- Dix hôpitaux qualifiés d'hôpitaux amis de la mère et du bébé.
- Etablissement dans cinq districts de groupes communautaires d'éducation en matière d'alimentation du nourrisson.

- Renforcement des capacités des agents de santé en matière d'alimentation du nourrisson sous l'angle du VIH/SIDA.

4.10 Salubrité des aliments (FOS, Code 04.4.01)

But

Fournir un appui au Ministère de la Santé pour la formation aux bonnes pratiques des personnes qui manipulent les aliments, formation qui sera dispensée dans des écoles et autres institutions; et pour la sensibilisation du public à l'importance des intoxications alimentaires et des maladies d'origine alimentaire.

Résultats escomptés

- Formation des personnes qui manipulent des aliments et gestion des points de contrôle essentiels de l'analyse des risques (HACCP) dans dix établissements d'enseignement supérieur.
- Renforcement de la sensibilisation du public à la salubrité des aliments et à l'existence de maladies d'origine alimentaire.
- Renforcement de la participation des nationaux à des activités pertinentes ayant trait au CODEX.

4.11 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à surmonter les problèmes qui entravent la promotion de la santé au Botswana, tels que l'absence d'une main-d'œuvre formée, d'un système d'appui organisé et d'une expérience pratique; le faible niveau de connaissances des utilisateurs de l'information sanitaire, et la pénurie de ressources et de matériels de soutien. Apporter également une aide pour la formation du personnel des médias afin qu'il rende mieux compte des questions de santé.

Résultats escomptés

- Amélioration de la communication sur la santé.
- Amélioration de l'accès à l'information sanitaire.
- Evaluation de l'impact des matériels d'IEC utilisés actuellement.

4.12 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Apporter un appui aux autorités nationales pour leur permettre de : i) mettre en œuvre la restructuration du Ministère de la Santé; ii) assurer le suivi de la mise en œuvre du plan sanitaire stratégique national, et iii) continuer d'accorder un soutien aux 20 étudiants botswanais qui suivent une formation médicale dans la Région.

Résultats escomptés

- Suivi de la mise en œuvre du plan stratégique national.
- Appui pour la mise en œuvre des recommandations relatives à la restructuration du Ministère de la Santé.
- Octroi de bourses à 20 Botswanais, étudiants en médecine.

4.13 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour l'extension de la mise en œuvre de la PCIME aussi bien sur le plan géographique que sur le plan des activités; renforcer la formation avant emploi dans les établissements de formation sanitaire; étendre les activités touchant les ménages et les communautés aux 22 districts; fournir un appui au Ministère de la Santé pour permettre aux adolescents de participer aux décisions ayant des conséquences sur leur vie.

Résultats escomptés

- Mise en œuvre de la PCIME dans 22 districts.
- Intégration de la PCIME dans les programmes de formation aux soins infirmiers avant emploi.
- Mise en œuvre de la PCIME au niveau de la famille et de la communauté dans 11 districts.
- Renforcement des capacités de l'unité PCIME.
- Formulation de normes relatives à la mise en œuvre de services de santé de l'adolescent.
- Introduction de l'ASRH dans tous les programmes de formation en obstétrique.

4.14 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Appuyer la recherche et l'élaboration de programmes en vue d'une réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la santé génésique, y compris la mise en œuvre de services de santé génésique accessibles, équitables et de qualité.

Résultats escomptés

- Formulation d'une politique des droits à la santé génésique.
- Renforcement, à tous les niveaux des soins de santé, des services traitant les infections de l'appareil génito-urinaire, l'infertilité et le cancer du col de l'utérus.
- Etablissement de bases factuelles sur les questions de santé génésique.
- Mise en œuvre des normes pour la fourniture de soins cliniques en matière de Maternité sans risque

4.15 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et le service chargé de l'organisation des secours en cas de catastrophes à intervenir en présence de situations d'urgence et de catastrophes nationales, pour en atténuer les conséquences.

Résultat escompté

- Amélioration de la préparation aux situations d'urgence et de l'organisation des secours

4.16 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à réduire la charge de morbidité liée à la santé mentale qui est aggravée par d'autres problèmes, tels que les toxicomanies, les problèmes liés au stress et la violence familiale.

Résultats escomptés

- Amélioration de la coordination des activités de santé mentale et de promotion de la santé.
- Renforcement des programmes de santé mentale à assise communautaire.
- Mise en œuvre d'une stratégie de la santé mentale en milieu scolaire.
- Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les toxicomanies.

4.17 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Doter le Botswana des moyens nécessaires pour améliorer l'accès des populations à du sang, des produits sanguins et des technologies thérapeutiques sûrs et promouvoir des services de soins de santé de bonne qualité, appuyés par des technologies sûres et rentables.

Résultat escompté

- Mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie de sécurité transfusionnelle.

4.18 Médicaments essentiels: accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à élaborer et mettre en œuvre des directives et des matériels de formation concernant l'usage rationnel des médicaments essentiels.

Résultats escomptés

- Elaboration de matériels didactiques sur l'usage rationnel des médicaments.
- Renforcement des capacités des agents de santé quant à l'usage rationnel des médicaments.
- Amélioration de la performance du Comité national permanent pour les médicaments.
- Etablissement d'une nouvelle liste de médicaments essentiels pour le Botswana qui couvrira le secteur privé dans l'esprit de la nouvelle politique pharmaceutique.
- Elaboration d'une nouvelle directive nationale sur les traitements.
- Exécution d'une étude nationale sur l'utilisation des médicaments.
- Création d'un service d'information pharmaceutique et toxicologique.

4.19 Gestion et diffusion de l'information sanitaire (IMD, Code 06.2.01)

But

Apporter, en collaboration avec d'autres partenaires, un appui au Ministère de la Santé pour renforcer le système d'information sanitaire dans le cadre de la réorganisation des services de santé; et renforcer les capacités de l'unité en charge des statistiques sanitaires.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités en matière de gestion de l'information sanitaire.

4.20 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, Code 06.3.01)

But

Appuyer le renforcement des capacités en matière de recherche aussi bien au niveau national qu'au niveau du district.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités sur le plan des méthodologies de la recherche.

4.21 Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation (DPR, Code 02.4.01)

But

Accorder un appui au Ministère de la Santé et à d'autres acteurs pour renforcer les capacités en ce qui concerne la prévention des incapacités et des traumatismes et la réadaptation.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités en matière de prévention et de prise en charge des traumatismes.
- Renforcement du service chargé des incapacités et de la réadaptation au Ministère de la Santé.

BOTSWANA
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	160 000
Paludisme	10 000
Tuberculose	10 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	10 000
Promotion de la santé	92 000
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	10 000
Santé mentale et toxicomanies	10 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	318 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	70 000
VIH/SIDA	25 000
Nutrition	27 000
Santé et environnement	93 000
Salubrité des aliments	20 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	10 000
Médicaments essentiels: accès, qualité et usage rationnel	10 000
Vaccination et mise au point de vaccins	10 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	10 000
Gestion et diffusion de l'Information sanitaire	10 000
Politique de recherche et promotion de la recherche	10 000
Organisation des services de santé	467 000
Présence de l'OMS dans les pays	644 000
TOTAL	2 026 000

5. BURKINA FASO

5.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Fonctionnement du bureau de l'OMS dans le pays, amélioré.
- Appui technique au Ministère de la Santé et aux partenaires du développement sanitaire, renforcé.
- Coordination des interventions des partenaires de la santé, renforcée.

5.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer au renforcement de la surveillance des maladies transmissibles et de la riposte contre les épidémies.

Résultats escomptés

- Système de surveillance intégrée des maladies prioritaires, fonctionnel.
- Capacités de riposte contre les épidémies renforcées.
- Capacité des laboratoires à confirmer les maladies prioritaires, améliorée.

5.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à l'effort mondial d'éradication ou d'élimination de l'onchocercose, de la trypanosomiase, de la filariose lymphatique, de la schistosomiase, du trachome, de la dracunculose et de la lèpre.

Résultats escomptés

- Activités de surveillance de l'onchocercose et de la maladie du ver de Guinée soutenues.
- Contribution à la lutte contre la trypanosomiase africaine.
- Élimination de la filariose lymphatique et lutte contre les parasitoses, la lèpre et le trachome appuyées
- Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la schistosomiase et la leishmaniose sur l'ensemble du territoire, soutenue.

5.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Appuyer le renforcement du partenariat et l'adoption de mesures efficaces pour Faire Reculer le paludisme.

Résultats escomptés

- Extension et amélioration de la qualité de la prise en charge des différentes formes de paludisme à tous les niveaux soutenues
- Mise en oeuvre des stratégies de prévention du paludisme rendue opérationnelle.

5.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à l'effort mondial de lutte contre la tuberculose.

Résultat escompté

- Dépistage et prise en charge des cas de tuberculose, améliorés.

5.6 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à l'élaboration de stratégies visant à amener la population à adopter des comportements favorables à la santé.

Résultats escomptés

- Capacité des médias à collecter, à traiter et à diffuser l'information sur la santé, renforcée.
- Campagnes régulières d'information sur les comportements favorables à la santé, organisées.
- Réseau documentaire "Bibliothèques bleues" soutenu.

5.7 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre du programme national de santé mentale, y compris la lutte contre les toxicomanies.

Résultats escomptés

- Activités de prise en charge des maladies, renforcées

- Nouvelles initiatives de lutte contre la drogue et les toxicomanies dans les milieux de jeunes, mises en oeuvre.

5.8 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Améliorer l'accessibilité et la qualité des prestations de santé maternelle et néonatale dans les structures de référence de 1er et 2ème niveau du système de santé.

Résultats escomptés

- Trois régions sanitaires bénéficient d'un appui adéquat pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale du programme Pour une grossesse à moindre risque.
- Stratégie appropriée pour assurer la prise en charge des complications des mutilations sexuelles féminines élaborée et mise en oeuvre dans trois centres hospitaliers régionaux.
- Accessibilité aux soins après l'accouchement améliorée dans au moins une structure de référence dans les trois régions sanitaires.
- Plan d'assurance qualité des soins maternels et néonataux élaboré et mis en oeuvre dans les districts ciblés.

5.9 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre et la coordination du plan sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST)

Résultats escomptés

- Elaboration d'un système adéquat de surveillance épidémiologique du VIH/SIDA et des IST soutenue.
- Coordination et suivi de la mise en oeuvre du plan sectoriel de santé, renforcés.
- Mise en oeuvre des directives relatives à la prévention de la transmission du VIH par voie sanguine, soutenue.
- Poursuite des activités de lutte contre la transmission mère-enfant du VIH appuyée.
- Accès aux soins et prise en charge des personnes vivant avec le VIH améliorés.

5.10 Environnement et santé (PHE, Code 04.3.01)

But

Appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et stratégies nationales relatives à la protection de l'environnement humain et à la promotion d'un environnement favorable à la santé.

Résultats escomptés

- Cadre réglementaire en matière d'hygiène publique, renforcé.
- Initiatives de promotion de l'hygiène publique, soutenues.
- Compétences du Ministère de la Santé en matière d'hygiène et d'assainissement, renforcées.
- Contrôle de la salubrité des aliments, renforcé.

5.11 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer aux efforts de prévention, de lutte, d'élimination et d'éradication des maladies évitables par la vaccination, contribuer à la mise en oeuvre du plan stratégique du PEV.

Résultats escomptés

- Taux de couverture vaccinale maintenu au-dessus de 85 %
- Poliomyélite éradiquée, tétanos néonatal éliminé, rougeole et fièvre jaune maîtrisées.

5.12 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités du système national de santé à fournir des services de santé de qualité répondant aux besoins des différents groupes de populations et accessibles sur le plan financier aux plus défavorisés.

Résultats escomptés

- Amélioration des performances du système de santé de district, poursuivie
- Réforme du système national de santé décentralisé, poursuivie et renforcée
- Elaboration de mécanismes de partage des risques en matière de santé, renforcée
- Mise en oeuvre de stratégies de développement des ressources humaines en santé, appuyée
- Amélioration de la qualité des soins offerts aux enfants et aux adolescents, assurée
- Mise en place de systèmes efficaces d'assurance qualité et de promotion de l'utilisation rationnelle du médicament, y compris les remèdes traditionnels, assuré
- Mécanismes de promotion de la recherche en santé mis en place.

BURKINA FASO
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : Surveillance	70 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	260 000
Paludisme	50 000
Tuberculose	50 000
Promotion de la santé	112 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Pour une grossesse à moindre risque	130 000
VIH/SIDA	120 000
<i>Développement durable</i>	<i>50 000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>50 000</i>
Santé et environnement	150 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Vaccination et mise au point de vaccins	70 000
Organisation des services de santé	765 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 120 000
TOTAL	3 077 000

6. BURUNDI

6.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Charges de fonctionnement du Bureau de l'OMS, financées
- Formation du personnel assurée

6.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer les capacités nationales pour prévenir les situations d'urgence et humanitaires, s'y préparer et en atténuer les conséquences sanitaires par des actions de ripostes appropriées.

Résultats escomptés

- Capacités nationales de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours, renforcées
- Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours décentralisées.

6.3 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, Code 06.3.01)

But

Contribuer à la promotion et au renforcement des capacités nationales en matière de recherche opérationnelle sur les problèmes de santé prioritaires

Résultats escomptés

- Commission nationale de recherche en santé opérationnelle et efficace.
- Unité de recherche et institut national de santé publique opérationnels
- Travaux de recherche opérationnelle au niveau des districts sanitaires, soutenus.

6.4 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer à l'intégration et au renforcement de la surveillance épidémiologique dans le fonctionnement régulier des formations sanitaires afin d'assurer une détection précoce des épidémies et une riposte appropriée.

Résultats escomptés

- Services d'épidémiologie et de statistiques (EPISAT) renforcés.
- Rapports de surveillance des maladies transmissibles régulièrement envoyés, exploités localement et transmis à temps au niveau central.
- Riposte aux situations d'urgences rapide et efficace.
- Organisation des interventions en cas d'alerte d'épidémie, efficace.
- Laboratoires périphériques fonctionnels.

6.5 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités techniques et institutionnelles du pays pour réduire les décès et les incapacités en combattant et en éradiquant certaines maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Activités de lutte contre la bilharziose améliorées et intégrées dans les soins de santé primaires.
- Programme de lutte contre l'onchocercose, pour la réduction de la morbidité liée à cette maladie renforcée.
- Niveau actuel des activités de vaccination systématique amélioré.

6.6 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à améliorer la prévention et la prise en charge des cas de paludisme par des mesures appropriées.

Résultats escomptés

- Politique et stratégies nationales de lutte contre le paludisme mises en oeuvre dans le programme Faire reculer le paludisme.
- Réalisation et appui aux travaux de recherche opérationnelle sur l'efficacité thérapeutique de nouveaux produits antipaludiques et sur les autres problèmes de santé liés au paludisme, soutenus.

6.7 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer à renforcer la mise en oeuvre du plan stratégique national de lutte contre le groupe VIH/SIDA/IST.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre du plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA, soutenue.

6.8 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à renforcer les capacités institutionnelles et techniques au niveau des formations sanitaires pour la mise en oeuvre efficace de la stratégie DOTS.

Résultats attendus

- Formation du personnel de santé au dépistage de la tuberculose et au traitement des maladies, assurée.
- Application de la stratégie DOTS dans tout le pays, soutenue.
- Travaux de recherche sur la résistance aux antituberculeux, appuyés.

6.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer à améliorer la qualité des soins dispensés aux enfants de moins de 5 ans par l'application de l'approche de Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) et la protection de l'adolescent face à la maladie et aux comportements à risque.

Résultats escomptés

- PCIME mise en oeuvre.
- Associations des jeunes non scolarisés appuyées
- Services de néonatalogie et de pédiatrie équipés.

6.10 Maladies transmissibles : recherche et développement (CRD, Code 01.3.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités nationales de recherche sur les maladies transmissibles prioritaires.

Résultats escomptés

- Elaboration et mise en oeuvre d'une politique nationale relative à la prévention et à la prise en charge des maladies transmissibles prioritaires soutenues.
- Suivi et surveillance des troubles dus à une carence en iode, assurés.

6.11 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer les capacités du pays à formuler et à mettre en oeuvre au niveau communautaire des programmes de santé publique multisectoriels en faveur de la santé et des approches intégrées qui favorisent l'action communautaire pour la promotion de la santé.

Résultats escomptés

- Analyse de la situation sur la cohérence des interventions sanitaires au niveau communautaire réalisée
- Stratégie nationale de promotion de la santé visant à assurer un changement des comportements à risque, appuyée et mise en oeuvre.

- Quatre publications et 24 rapports produits et publiés par le bureau de l'OMS dans le pays sur la situation humanitaire au Burundi au cours du biennium.
- Bureaux de santé créés dans les principaux organes de presse et au moins 6 bibliothèques bleues mises en place.
- Associations de promotion de la santé à base communautaire, appuyées.

6.12 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Renforcer les capacités nationales de formulation et de mise en oeuvre des programmes de promotion de la santé mentale et de lutte contre la toxicomanie.

Résultats escomptés

- Personnel de santé et assistants psychosociaux, formés.
- Structures de prise en charge des maladies, appuyées.
- Lutte contre la toxicomanie appuyée.
- Evaluation externe de la mission du centre neuro-psychiatrique de Kamenge (CNPK) appuyée.

6.13 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Renforcer les capacités nationales de formulation et de mise en oeuvre des programmes de santé génésique fondés sur les besoins prioritaires.

Résultats escomptés

- Grossesses à risque correctement prises en charge.
- Système d'orientation-recours organisé et opérationnel.

6.14 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Doter le pays d'une politique et d'un plan stratégique de développement sanitaire à long terme et en assurer la mise en oeuvre.

Résultats escomptés

- Processus d'élaboration d'une politique et d'un plan stratégique de développement du système de santé à long terme, appuyé.

6.15 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et aux conditions d'assainissement de base en encourageant les initiatives visant à réduire les effets néfastes de l'environnement.

Résultats attendus

- Les plans d'action Villes-Santé de Bujumbura et de Rumonge appuyés.
- Secrétariat exécutif permanent pour la coordination du secteur eau et assainissement, opérationnel et appuyé.
- Contrôle des normes de qualité de l'eau de boisson assuré.

6.16 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer au renforcement de la mise en oeuvre des stratégies nationales visant l'accès, la qualité et l'usage rationnel des médicaments essentiels.

Résultats escomptés

- Capacités nationales pour la prescription rationnelle et la gestion des médicaments essentiels appuyées.
- Outils de gestion et d'utilisation rationnelle des médicaments génériques disponibles et utilisés
- Activités de recherche et de promotion de la médecine traditionnelle.
- Appui institutionnel fourni aux structures chargées de la gestion rationnelle des médicaments, réalisé

6.17 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités nationales dans les domaines de la technologie de la santé et de la qualité des soins et de la sécurité transfusionnelle.

Résultats escomptés

- Approche assurance de la qualité adoptée et financée.
- Contrôle de la qualité des tests VIH/SIDA, appuyé.

6.18 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à l'amélioration des compétences techniques du personnel de santé dans la gestion et l'organisation des services de santé et la prestation des soins de santé en accordant un appui au pays pour la promotion des bases factuelles, la formation du personnel de santé et le renforcement des districts sanitaires.

Résultats escomptés

- Capacité du service d'épidémiologie et de statistiques, (EPISTAT), renforcée.
- Capacités institutionnelles de l'Institut national de santé publique, renforcées.
- Compétences des enseignants de la faculté de médecine et des écoles paramédicales, renforcées.
- Capacités institutionnelles et techniques des districts sanitaires, renforcées
- Suivi régulier de 2 boursiers en cours de formation, réalisé.
- Placement et suivi des 8 candidats boursiers, réalisés.
- Stages et séminaires de courte durée pour les cadres du Ministère de la Santé publique, appuyés.

BURUNDI ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US\$)
Maladies transmissibles : surveillance	236 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	36 000
Maladies transmissibles : recherche et développement	48 000
Paludisme	36 000
Tuberculose	36 000
Promotion de la santé	176 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	52 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programme dans ce domaine	50 000
VIH/SIDA	60 000
Développement durable	100 000
<i>Nutrition</i>	<i>50 000</i>
Santé et environnement	59 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	90 000
Médicaments essentiels, accès, qualité et usage rationnel	59 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	25 000
Politique de recherche et promotion de la recherche	24 000
Organisation des services de santé	475 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 302 000
TOTAL	2 994 000

7. CAMEROUN

7.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays, et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Appui technique constant au Gouvernement et à ses partenaires.
- Stratégie de coopération de l'OMS avec le Cameroun renforcée.

7.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer à l'amélioration du système national de surveillance intégrée des maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Surveillance intégrée des maladies transmissibles poursuivie.
- Capacités des laboratoires impliqués dans la surveillance renforcées.

7.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité due aux maladies transmissibles dans les districts de santé.

Résultats escomptés

- Capacités des communautés renforcées pour la lutte contre les maladies transmissibles.
- Incidence des maladies transmissibles (tuberculose, trypanosomiase, onchocercose, ulcère de Buruli, etc.) réduite.
- Élimination effective de la lèpre et de la dracunculose.

7.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre du plan stratégique national de lutte contre le paludisme (2002-2006).

Résultats escomptés

- Lutte contre le paludisme maintenue en tant que priorité nationale dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
- Capacités des districts de santé renforcées dans le domaine de la gestion.
- Formation continue à la lutte contre le paludisme systématisée au niveau provincial.
- Système d'orientation/recours effectif entre les formations sanitaires de 1^{er} et 2^{ème} catégories.
- Lutte antivectorielle intégrée et sélective renforcée à tous les niveaux.
- Plan national de communication sur le paludisme élaboré et adopté.
- Sites sentinelles de surveillance fonctionnels.
- Interventions des partenaires concertées.

7.5 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à la réduction de l'incidence des maladies non transmissibles.

Résultats escomptés

- Politiques adéquates et stratégies nationales de lutte contre les maladies non transmissibles mises en oeuvre.

7.6 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre des politiques de santé de la mère et de l'enfant au Cameroun.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre renforcée de l'initiative Pour une maternité à moindre risque.
- Système d'orientation/recours mis en place.
- Adaptation renforcée de l'approche de santé génésique aux besoins des jeunes.
- Recherche opérationnelle consolidée.
- PCIME mise en oeuvre dans 10 autres districts de santé.

7.7 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre du Plan stratégique national de lutte contre le SIDA 2000-2005 et, notamment de la stratégie de lutte contre le SIDA du secteur de la santé.

Résultats escomptés

- Surveillance renforcée des comportements sexuels face au VIH/SIDA.
- Surveillance des IST.
- Meilleur système de notification des cas de SIDA et d'IST consolidé.
- Politique de prise en charge des malades (par ARV) et des infections opportunistes mise en oeuvre.
- Prise en charge renforcée des infections sexuellement transmissibles (IST) dans les services de santé génésique.

7.8 Santé et environnement (PHE, code 04.3.01)

But

Contribuer à améliorer le cadre de vie des populations.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de la politique de l'eau et de l'assainissement renforcée.
- Elaboration et mise en oeuvre de l'Initiative Villes - Santé poursuivies.
- Plan d'action sanitaire sur la sécurité chimique mis en oeuvre.
- Capacités des communautés à élaborer des projets portant sur la lutte contre la pauvreté, la santé et le genre améliorées.

7.9 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer le volet sanitaire du dispositif national de gestion des situations d'urgence et des catastrophes.

Résultats escomptés

- Compétences des équipes provinciales de secours d'urgence renforcées.
- Ressources en matériels, médicaments et logistiques renforcées pour la gestion des situations d'urgence.

7.10 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à l'adoption de comportements et modes de vie sains.

Résultats escomptés

- Messages ciblés mis à la disposition des populations.
- Informations de qualité sur la santé diffusées par les médias nationaux.
- Réglementation sur le tabagisme appliquée.
- Campagnes de sensibilisation des jeunes sur les méfaits du tabac organisées

7.11 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la politique nationale de santé mentale.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la politique de santé mentale renforcée.

7.12 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à la résolution intégrée des problèmes liés à la politique, la qualité, la disponibilité et l'utilisation rationnelle des médicaments.

Résultats attendus

- Composantes prioritaires du Plan Directeur Pharmaceutique National mises en oeuvre.
- Directives et outils mis en place pour l'assurance qualité, l'utilisation rationnelle et la tarification des médicaments.

7.13 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre du plan stratégique PEV 2001-2005.

Résultats escomptés

- Couverture du PEV de routine de 80 % dans l'ensemble des districts y compris pour les nouveaux vaccins et la vitamine A.
- Tétanos maternel et néonatal (TMN) éliminé dans au moins 50 % des districts de santé.
- Contrôle de la rougeole réalisé.
- Polio éradiquée.

7.14 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la politique nationale de sécurité transfusionnelle.

Résultats escomptés

- Capacités techniques et gestionnaires du personnel du centre national et des centres provinciaux de transfusion sanguine (CNTS et CPTS) renforcées.
- Programme national d'assurance qualité (AQ) dans les centres de transfusion sanguine (CTS) élaboré et mis en oeuvre.
- Capacités techniques des cliniciens des hôpitaux de 1^{er} et 2^{ème} catégories renforcées pour l'utilisation appropriée du sang et de ses dérivés.

7.15 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer au bon fonctionnement des districts de santé.

Résultats escomptés

- Plans d'action relatifs à la stratégie sectorielle mis en oeuvre.
- Compétences du personnel de santé renforcées.
- Recherche opérationnelle renforcée

7.16 Mobilisation des ressources, coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé pour une meilleure coordination des activités des différents acteurs intervenant dans le secteur de la santé

Résultats escomptés

- Coordination des partenaires au développement du secteur de la santé maintenue et améliorée.
- Participation de l'OMS aux activités interinstitutions maintenue.
- Coordination entre ONG assurée.
- Collaboration renforcée entre le Ministère de la Santé et les ONG.
- Professionnels du bureau de l'OMS dans le pays informés sur les techniques de mobilisation des ressources.

**CAMEROUN
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE**

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	70 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	25 000
Paludisme	50 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	50 000
Promotion de la santé	112 000
Santé mentale et toxicomanies	18 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	190 000
VIH/SIDA	60 000
<i>Nutrition</i>	50 000
Santé et environnement	60 000
<i>Salubrité des aliments</i>	50 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	30 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	40 000
Vaccination et mise au point des vaccins	110 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	34 000
Organisation des services de santé	340 000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	85 000
Présence de l'OMS dans les pays	965 000
TOTAL	2 339 000

8. CAP-VERT

8.1 Présence de l'OMS dans les pays (S.C.C. Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Octroi d'un appui technique et matériel pour la mise en oeuvre des activités du plan d'action
- Harmonisation des interventions des partenaires en conformité avec les priorités du pays.

8.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1. 01)

But

Continuer à renforcer la capacité de surveillance et de riposte dans lutte contre les maladies transmissibles.

Résultat escompté

- Renforcement des districts sanitaires sur le plan du personnel, des équipements et de la fourniture de réactifs pour mettre en oeuvre une surveillance intégrée.

8.3 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à réduire la vulnérabilité du pays vis-à-vis du paludisme.

Résultat escompté

- Renforcement de la capacité du programme national de lutte contre le paludisme à mettre en oeuvre et à évaluer l'impact des activités.

8.4 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Accorder un appui pour la généralisation des modèles de soins de santé aux personnes atteintes de maladies non transmissibles

Résultat escompté

- Elaboration et utilisation de normes intégrées dans le domaine des soins de santé pour les maladies non transmissibles.

8.5 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Contribuer à renforcer les capacités du pays pour la prévention, la surveillance et la réduction de la malnutrition.

Résultats escomptés

- Mise en place de banques de données sur la malnutrition.
- Elaboration du plan national de lutte contre la malnutrition.

8.6 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à sensibiliser de façon continue les communautés à la promotion et à la protection de la santé.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de projets à assise communautaire visant à soutenir la promotion de la santé
- Appui apporté aux programmes prioritaires de soins de santé primaires pour le renforcement de la composante "éducation sanitaire et promotion de la santé".

8.7 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Contribuer à assurer la promotion de la santé.

Résultat escompté

- Elaboration d'instruments de gestion, d'évaluation et de formation pour permettre de mener des interventions efficaces dans la prévention et le suivi des troubles mentaux et neurologiques et des toxicomanies.

8.8 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à améliorer la qualité des soins maternels et périnataux.

Résultats escomptés

- Disponibilité d'informations sur la mortalité maternelle et périnatale permettant de surveiller l'évolution de l'état de santé de la mère et de l'enfant.

8.9 Santé et environnement (PEH, Code 04.3.01)

But

Accorder un appui au pays pour lui permettre d'incorporer une composante sanitaire dans les plans d'action pour la protection de l'environnement.

Résultats escomptés

- Promotion de pratiques adéquates de gestion de la salubrité de l'environnement.
- Renforcement de la capacité des institutions locales à mettre en oeuvre avec efficacité les plans d'action pour la protection de la santé et de l'environnement.

8.10 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage national (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à améliorer l'accès aux médicaments essentiels; et accroître la qualité et l'innocuité des médicaments et leur usage rationnel.

Résultats escomptés

- Appui accordé aux pays dans la mise en oeuvre de stratégies efficaces qui garantissent un financement durable pour l'achat des médicaments.
- Promotion de systèmes efficaces de gestion de l'approvisionnement par les secteurs public et privé.
- Promotion de systèmes efficaces de réglementation du médicament et de garantie de la qualité du médicament.

8.11 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique : (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer à améliorer l'accès des populations à du sang, des produits sanguins et des technologies sûrs.

Résultats escomptés

- Disponibilité aux niveaux national et local des compétences techniques et des moyens matériels nécessaires pour garantir l'accès aux services de transfusion sanguine et d'injection.
- Adoption et mise en oeuvre du programme de garantie de la qualité en ce qui concerne les technologies sanitaires et la sécurité transfusionnelle.

8.12 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à améliorer l'équité et l'efficacité des services de santé et garantir une gestion efficace des ressources disponibles.

Résultats escomptés

- Elaboration et mise en oeuvre d'orientations et d'instruments pour la planification, la formation, la gestion et l'amélioration de la performance des ressources humanitaires pour la santé.
- Définition et mise en oeuvre de normes permettant d'améliorer la prestation et la qualité des services de santé.
- Promotion d'alternatives en ce qui concerne les modèles de prestation des services de santé et de financement des soins de santé.

8.13 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Contribuer à réduire la vulnérabilité des populations vis-à-vis des catastrophes

Résultat escompté

- Création de structures ayant la capacité d'intervenir efficacement dans les situations d'urgence.
-

CAP-VERT ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US\$)
Maladies transmissibles : surveillance	90 000
Paludisme	20 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	27 000
Promotion de la santé	160 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Pour une grossesse à moindre risque	20 000
Nutrition	46 000
Santé et environnement	10 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	20 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	286 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	40 000
Organisation des services de santé	620 000
Présence de l'OMS dans les pays	740 000
TOTAL	2 109 000

9. REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

9.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Activités du Bureau de l'OMS renforcées pour permettre à l'OMS de mieux jouer son rôle de conseiller auprès du Gouvernement dans le domaine de la santé.

9.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer au renforcement du système de surveillance épidémiologique intégrée des maladies transmissibles et à la gestion efficace des épidémies.

Résultat escompté

- Capacités du Ministère de la santé renforcées dans le domaine de la surveillance épidémiologique, de la réponse appropriée aux épidémies, du dépistage et de la prise en charge des cas.

9.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à l'éradication et à la lutte contre les endémies locales, notamment la lèpre, la dracunculose, l'onchocercose, la filariose lymphatique, la trypanosomiase et la schistosomiase et les autres maladies dues à des parasites telluriques.

Résultat escompté

- Services chargés de la lutte contre les endémies renforcés en ce qui concerne la lèpre, la dracunculose, l'onchocercose, la filariose lymphatique, la schistosomiase et la trypanosomiase.

9.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Renforcer l'appui au gouvernement pour la mise en oeuvre de l'initiative Faire Reculer le Paludisme.

Résultat escompté

- Programme national de lutte contre le paludisme appuyé.

9.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre la tuberculose et à l'extension de la stratégie DOTS dans toutes les formations sanitaires du pays.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités des structures nationales pour la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre la tuberculose assuré.

9.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre et au suivi/évaluation des programmes de lutte contre les maladies non transmissibles notamment le diabète, les maladies bucco-dentaires et les maladies cardiovasculaires.

Résultat escompté

- Programme de lutte contre les maladies non transmissibles appuyé.

9.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans la mise en oeuvre des activités du programme de promotion de la santé, y compris celles concernant la santé mentale et les toxicomanies.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales dans le domaine de la promotion de la santé assuré.
- Structures nationales chargées de la santé mentale et de la lutte contre les toxicomanies renforcées pour la mise en oeuvre des activités du programme.

9.8 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des services chargés de la santé de l'enfant et de l'adolescent et de la promotion des initiatives locales à base communautaire.

Résultat escompté

- Compétences et capacités des structures nationales en charge de la santé de l'enfant et de l'adolescent renforcées.

9.9 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles et infantiles par le renforcement des capacités des services et des initiatives locales à base communautaire.

Résultat escompté

- Initiatives du Gouvernement "Pour une grossesse à moindre risque" appuyées.

9.10 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre du plan stratégique VIH/SIDA notamment en ce qui concerne la surveillance, la prévention et la prise en charge des malades et des séropositifs et le dépistage volontaire.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des structures nationales de lutte contre le VIH/SIDA assuré.
- Renforcement des compétences nationales pour une meilleure sécurité transfusionnelle assuré.

9.11 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider les autorités nationales à intensifier les mesures visant à réduire les effets néfastes de l'environnement sur la santé.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre des initiatives villes-santé, écoles-santé, villages-santé concernant la protection et la promotion de la santé sur les lieux de travail appuyée.

9.12 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités du Ministère de la Santé pour la gestion efficace des situations d'urgence et le développement de l'action humanitaire.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités des structures nationales chargées de la préparation/réponse aux situations d'urgence assuré.

9.13 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer à l'éradication de la poliomyélite, à la lutte contre la rougeole et à une meilleure gestion et au suivi/évaluation du PEV.

Résultat escompté

- PEV renforcé en vue d'améliorer la couverture vaccinale et de mieux organiser les journées nationales de vaccination, les journées locales de vaccination et la surveillance des paralysies flasques aiguës.

9.14 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Fournir un appui au Ministère de la Santé pour la mise en oeuvre du 2ème Plan national de Développement sanitaire, le renforcement du système de santé, notamment celui du district, et le développement des ressources humaines pour la santé.

Résultat escompté

- Renforcement des structures nationales chargées de l'organisation des services de santé et du développement des ressources humaines assuré.

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE**

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	310 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	44 000
Paludisme	6 000
Tuberculose	21 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	30 000
Promotion de la santé	130 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	40 000
Pour une grossesse à moindre risque	135 000
VIH/SIDA	75 000
<i>Nutrition</i>	<i>25 000</i>
Santé et environnement	125 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	50 000
Vaccination et mise au point de vaccins	25 000
Organisation des services de santé	789 000
Présence de l'OMS dans les pays	919 000
TOTAL	2 724 000

10. TCHAD

10.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Niveau de performance technique et gestionnaire des membres de l'équipe pays amélioré.
- Locaux équipés répondant aux normes de fonctionnement disponibles.

10.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Apporter un appui technique au Ministère de la Santé publique pour le renforcement du système national de surveillance épidémiologique intégrée et la préparation/riposte aux épidémies.

Résultats escomptés

- Système de surveillance épidémiologique intégrée effective dans 80 % des districts fonctionnel.
- Organes et structures de préparation/riposte aux épidémies opérationnels.

10.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à la certification de l'éradication de la maladie du ver de Guinée, de l'élimination de la lèpre, et à la lutte contre les maladies endémiques (trypanosomiase et bilharziose).

Résultats escomptés

- Eradication du ver de Guinée certifiée.
- Lèpre éliminée.
- Plan intégré de lutte contre la trypanosomiase mis en oeuvre et évalué.
- Plan d'action de lutte contre la bilharziose disponible.

10.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Appuyer le pays pour réduire la morbidité, la mortalité et la létalité liées au paludisme.

Résultats escomptés

- Partenariat pour la lutte antipaludique intensifié.
- Plan stratégique de la stratégie : Faire reculer le Paludisme disponible.
- Prise en charge des cas améliorée.
- Promotion de l'utilisation de moustiquaires imprégnées dans les districts à haut risque assurée.
- Données sur le rapport coût/efficacité de la lutte contre le paludisme disponibles.

10.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Appuyer le pays pour améliorer la prise en charge des cas de tuberculose en appliquant la stratégie DOTS dans les hôpitaux opérationnels.

Résultats escomptés

- Stratégie DOTS effectivement mise en oeuvre dans les hôpitaux opérationnels sélectionnés du pays.
- Mobilisation sociale renforcée.

10.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Appuyer le pays pour la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles notamment l'hypertension, le rhumatisme articulaire aigu, le diabète, les affections bucco-dentaires, les maladies cécitantes, les hémoglobinopathies et les cancers.

Résultats escomptés

- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources efficacement assuré pour l'hypertension, le diabète et les maladies cécitantes.
- Plans d'action/programmes de lutte contre le rhumatisme articulaire aigu, les affections bucco-dentaires, les hémoglobinopathies et les cancers disponibles.
- Personnels impliqués dans la prévention et la prise en charge des cas formés.

10.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la politique nationale de promotion de la santé.

Résultats escomptés

- Plans d'action de promotion de la santé disponibles pour les maladies prioritaires liées aux comportements.
- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre des plans de promotion de la santé assuré.

10.8 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre de la politique nationale de promotion de la santé mentale.

Résultats escomptés

- Formation des personnels de santé à la prise en charge des cas assurée.
- Intégration des soins en santé mentale effective dans les PMA.
- Médicaments essentiels disponibles pour les soins en santé mentale.

10.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé publique pour la mise en oeuvre de la stratégie PCIME dans tous les districts sanitaires opérationnels et l'adoption par les élèves de comportements favorables à la santé dans des établissements scolaires choisis.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de la stratégie PCIME effective.
- Plans de promotion de la santé de l'adolescent en milieu scolaire disponibles.

10.10 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Aider le Gouvernement à élaborer et à mettre en oeuvre des projets de recherche/action en santé génésique.

Résultats escomptés

- Déterminants épidémiologiques et anthropologiques de la mortalité et de la morbidité maternelles identifiés.
- Enseignants et chercheurs formés en méthodologie de la recherche.
- Projets de recherche soumis aux institutions pour financement.
- Etudes socio-économiques sur la charge de morbidité liée à la santé génésique effectivement menées.

10.11 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Appuyer le pays pour la planification et la mise en oeuvre d'interventions pertinentes en vue de réduire la morbidité et la mortalité maternelles.

Résultats escomptés

- Plans d'action intégrés pour la réduction de la mortalité maternelle disponibles.
- Indicateurs de santé maternelle améliorés dans des districts fonctionnels choisis.
- Personnels assurant la prise en charge des soins obstétricaux formés.

10.12 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Aider le pays à mettre en oeuvre un plan intégré de lutte contre les pratiques traditionnelles nuisibles dans les districts à haute prévalence.

Résultats escomptés

- Plan d'action intégré de lutte contre les mutilations sexuelles féminines disponible.
- Incidence des mutilations sexuelles féminines sensiblement réduite dans les districts sélectionnés.

10.13 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer le pays pour le renforcement du plaidoyer et du partenariat pour la mise en oeuvre du plan stratégique de lutte contre les IST/VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Plaidoyer pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA efficacement assuré.
- Personnels socio-sanitaires formés et supervisés.
- Stratégie intégrée de lutte contre la tuberculose, le paludisme et le VIH/SIDA disponible.

10.14 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Aider le pays à identifier les besoins essentiels en santé des plus pauvres et à élaborer une prospective en santé (2030).

Résultats escomptés

- Equipes-cadres des districts fonctionnels formées à la revue des dépenses publiques de santé.
- Document de prospective en santé agenda 2030 disponible.

10.15 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Poursuivre l'appui au pays pour la mise en oeuvre du plan d'action, de prévention et de prise en charge privilégiant le système d'information à assise communautaire et l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé (IHAB).

Résultats escomptés

- Plan d'action à base communautaire opérationnel dans trois districts choisis.
- Implication effective des membres de l'équipe-pays dans l'appui de l'IHAB, le suivi et l'évaluation du programme conjoint Santé-Nutrition du Système des Nations Unies au Tchad.
- Personnels formés aux bonnes pratiques alimentaire et nutritionnelles.

10.16 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider le pays à améliorer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, ainsi que l'hygiène alimentaire en milieu scolaire.

Résultats escomptés

- Situation de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en milieu scolaire à N'Djamena connue
- Plan d'action quinquennal d'hygiène disponible, notamment pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement.
- Hygiène alimentaire en milieu scolaire contrôlée.

10.17 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Aider le pays à mettre en oeuvre son plan de préparation et réponse aux situations d'urgence.

Résultats escomptés

- Plans préfectoraux de préparation et de réponse aux situations d'urgence disponibles.
- Capacité nationale de gestion des urgences et catastrophes renforcée.
- Stocks de trousse d'urgence disponibles.

10.18 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Aider le Gouvernement à mettre en oeuvre sa politique pharmaceutique nationale et à intégrer la médecine traditionnelle dans le système national de santé.

Résultats escomptés

- Système d'approvisionnement en médicaments essentiels amélioré.
- Disponibilité et accessibilité des médicaments essentiels assurées.
- Adoption et promulgation d'un Arrêté d'intégration de la médecine traditionnelle au système de la médecine conventionnelle.

10.19 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Apporter un appui technique et financier au Ministère de la Santé publique pour réduire la morbidité, la mortalité et la létalité liées aux maladies évitables par la vaccination.

Résultats escomptés

- PEV systématique renforcé.
- Eradication de la poliomyélite certifiée.

10.20 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Aider le pays à mettre en oeuvre sa politique en matière d'assurance de la sécurité transfusionnelle.

Résultats escomptés

- Sécurité transfusionnelle améliorée.
- Personnels de santé formés.

10.21 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Aider le pays à améliorer la validité des données statistiques sanitaires au niveau national.

Résultat escompté

- Capacité de collecte et d'analyse des données statistiques sanitaires de la DSIS renforcée.

10.22 Gestion et diffusion de l'information sanitaire (IMD, Code 06.2.01)

But

Aider le pays à diffuser l'information sanitaire à tous les niveaux de la pyramide sanitaire

Résultats escomptés

- Information sanitaire disponible et accessible aux décideurs, au personnel de santé et aux partenaires.
- Activités d'information, d'éducation et de communication pour la santé renforcées et coordonnées.

10.23 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, Code 06.3.01)

But

Aider le pays à mettre en oeuvre sa politique de recherche nationale essentielle en santé.

Résultats escomptés

- Plan d'action disponible pour la mise en oeuvre de la politique nationale de recherche en santé.
- Ressources mobilisées pour la mise en oeuvre du plan d'action.

10.24 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Aider le pays à mettre en oeuvre sa politique de développement des ressources humaines pour la santé.

Résultats escomptés

- Plans de développement des districts sanitaires fonctionnels disponibles.
- Plans de développement des ressources humaines disponibles

10.25 Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités nationales pour la coordination du partenariat et la mobilisation des ressources pour la santé.

Résultats escomptés

- Partenariat mieux coordonné et ressources mobilisées.
- Suivi et évaluation de la Stratégie de coopération dans le pays assurés.
- Suivi et évaluation de l'approche contractuelle assurés.

TCHAD
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaine d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	395 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	40 000
Paludisme	100 000
Tuberculose	30 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies transmissibles	59 000
Promotion de la santé	21 000
Santé mentale et toxicomanies	25 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	20 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	15 000
Pour une grossesse à moindre risque	40 000
Santé de la femme	25 000
VIH/SIDA	20 000
Développement durable	20 000
Nutrition	40 000
Santé et environnement	43 000
<i>Salubrité des aliments</i>	25 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	15 000
Médicaments essentiels, accès, qualité et usage rationnel	40 000
Vaccination et mise au point de vaccins	30 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	40 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	14 000
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	57 000
Politique de recherche et promotion de la recherche	10 000
Organisation des services de santé	727 000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	80 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 083 000
TOTAL	3 014 000

11. COMORES

11.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Appui administratif et financier fourni au pays.
- Equipement et entretien du bureau assurés.
- Capacités du personnel renforcées

11.2 Surveillance des maladies transmissibles (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer à l'identification et à la recherche de solutions aux problèmes de santé publique liés aux maladies transmissibles, suivre les tendances et utiliser l'information obtenue pour apporter une riposte rapide.

Résultats escomptés

- Stratégie de préparation/réponse aux situations d'urgence mise en oeuvre.
- Capacité de surveillance des maladies transmissibles et moyens d'intervention renforcés.
- Surveillance épidémiologique fonctionnelle.

11.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Fournir l'appui technique nécessaire pour l'éradication de certaines maladies transmissibles en vue de la réduction des décès et incapacités qu'elles engendrent.

Résultats escomptés

- Campagnes contre la filariose réalisées et évaluées.
- 70 % de la population cible aura reçu trois traitements.
- Campagne d'élimination de la lèpre évaluée.
- Prévalence de la lèpre : un cas/10 000 habitants.

11.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Renforcer les capacités nationales et promouvoir les partenariats en vue de la mise en oeuvre de stratégies efficaces pour la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme.

Résultats escomptés

- Stratégie Faire reculer le paludisme généralisée et appliquée par tous les partenaires.
- Moustiquaires imprégnées utilisées dans 80 % de foyers (femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans).
- 50 % des réservoirs d'eau couverts.

11.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Promouvoir les techniques efficaces de lutte pour réduire la mortalité liée à la tuberculose.

Résultats escomptés

- Taux de dépistage des cas à frottis positif augmenté de plus de 60 %.
- Nombre accru de déclarations volontaires.
- Taux d'assiduité au traitement supérieur à 60 %.

11.6 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Promouvoir la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent grâce à des stratégies appropriées en vue de la réduction du taux de mortalité infanto-juvénile.

Résultats escomptés

- PCIME effectivement appliquée par les districts et les associations communautaires.
- Programme de santé scolaire appliqué dans toutes les écoles.

11.7 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Etendre la couverture obstétricale et la prestation des services de santé pour réduire la mortalité maternelle et infantile.

Résultats escomptés

- Pourcentage des accouchements assistés plus élevé.
- Augmentation de 10 % dans l'utilisation des services de protection maternelle et infantile.

11.8 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer à la mise en place d'un partenariat efficace pour la lutte contre le SIDA.

Résultats escomptés

- Capacités de surveillance renforcées.
- Moyens techniques et matériels renforcés pour assurer la prise en charge des cas.

11.9 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté, et à l'instauration de l'équité dans l'accès aux services de santé.

Résultats escomptés

- Etude sur l'accès des pauvres aux services de santé réalisée.
- Cadre stratégique sectoriel de lutte contre la pauvreté élaboré.
- Mesures techniques et réglementaires instaurées pour la prise en charge des indigents par les services de santé.

11.10 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Renforcer la capacité nationale à identifier, prévenir, surveiller et réduire la malnutrition et les problèmes liés à l'alimentation.

Résultats escomptés

- Plan national de lutte contre la malnutrition élaboré.
- Structures de coordination des activités de lutte contre la malnutrition opérationnelles.
- Compétences du personnel de santé améliorées en matière d'identification, de prévention et de prise en charge de la malnutrition.

11.11 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Doter le pays d'une stratégie pour faire face aux risques internes et externes liés à l'environnement.

Résultats escomptés

- Politique nationale en matière d'environnement et de santé élaborée et appliquée.
- Normes et procédures de gestion de l'environnement élaborées
- Compétences techniques en matière de gestion de l'environnement renforcées.

11.12 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer la capacité nationale à créer un cadre favorable à la santé des populations, en partenariat avec tous les acteurs intervenant dans le développement sanitaire.

Résultats escomptés

- Meilleure connaissance des problèmes de santé.
- Participation communautaire au développement sanitaire renforcée.

11.13 Vaccination et mise au point de vaccins (I VD, Code 05.2.01)

But

Promouvoir les stratégies appropriées pour réduire la charge de morbidité en général et éradiquer certaines maladies en particulier.

Résultats escomptés

- Couverture vaccinale accrue pour l'ensemble de la population cible.
- Certification de l'élimination de la rougeole et de l'éradication de la poliomyélite.

11.14 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Aider le pays à assurer la disponibilité du sang non contaminé.

Résultats escomptés

- Normes de qualité appliquées dans les trois centres de transfusion sanguine.
- Tous les professionnels de santé concernés formés à la sécurité transfusionnelle.

11.15 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer la capacité du pays à fournir des services de santé de qualité efficaces et à moindre coût.

Résultats escomptés

- PTI évalué en vue d'apprécier le niveau de réalisation des programmes dans les districts, et la contribution des partenaires.
- Plan de développement des ressources humaines évalué et revu.
- Capacités techniques des districts sanitaires renforcées pour une maîtrise effective de la gestion et de la planification.
- Politique pharmaceutique nationale évaluée et renforcée.
- Compétences techniques du personnel de santé améliorées.
- Formation de base du personnel de santé renforcée.
- Système d'information sanitaire renforcé.

11.16 Mobilisation des ressources, coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Harmoniser les interventions des différents partenaires au développement tout en assurant une plus grande mobilisation de ressources pour la santé.

Résultats escomptés

- Stratégie institutionnelle de coopération suivie.
- Plan de développement des activités du système des Nations Unies (UNDAF) mis en oeuvre.
- Partenariat effectif entre l'OMS, le gouvernement et les ONG.

COMORES
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	45 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	300 000
Paludisme	5 000
Tuberculose	10 000
Promotion de la santé	130 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	50 000
Pour une grossesse à moindre risque	25 000
VIH/SIDA	110 000
Développement durable	29 000
Nutrition	10 000
Santé et environnement	20 000
<i>Salubrité des aliments</i>	25 000
Vaccination et mise au point de vaccins	70 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	45 000
Organisation des services de santé	600 000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	3 000
Présence de l'OMS dans les pays	968 000
TOTAL	2 445 000

12. CONGO

12.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Performances de l'équipe du bureau de l'OMS dans le pays améliorées en ce qui concerne la mise en oeuvre du programme de coopération.
- Davantage de ressources supplémentaires mobilisées.

12.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Améliorer les performances du système de notification des maladies sous surveillance dans tous les districts sanitaires ainsi que les capacités de prise en charge des urgences épidémiques.

Résultats escomptés

- Données périodiques de surveillance épidémiologique de qualité disponibles.
- Stocks d'urgence et équipes d'intervention disponibles.

12.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues à la trypanosomiase, la schistosomiase et la lèpre et aux autres maladies endémiques prioritaires.

Résultats escomptés

- Application des stratégies recommandées pour le traitement des cas et la prévention des maladies transmissibles dans les districts sanitaires.
- Renforcement des capacités des personnels en matière de détection et prise en charge des cas de maladies transmissibles.

12.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues au paludisme.

Résultats escomptés

- Application des stratégies recommandées pour le traitement des cas graves et bénins de paludisme dans les hôpitaux de districts et les centres de santé.
- Centres d'imprégnation de moustiquaires opérationnels.
- Vulgarisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide et utilisation de celles-ci dans les ménages.

12.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues à la tuberculose.

Résultat escompté

- Application des stratégies recommandées pour la prévention et le traitement des tuberculeux.

12.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues aux maladies non transmissibles.

Résultats escomptés

- Application des stratégies de diagnostic et traitement des cas dans les centres de santé intégrés et les hôpitaux régionaux.
- Renforcement des capacités des personnels pour la prise en charge des cas.
- Population mieux informée des moyens de prévention des maladies non transmissibles.

12.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Intégrer les activités de prévention des incapacités et de réadaptation dans les districts sanitaires et promouvoir la participation communautaire à toutes les étapes de leur planification et de leur mise en oeuvre.

Résultats escomptés

- Application des stratégies et réalisation des activités de promotion de la santé dans les districts sanitaires.
- Participation des communautés à la réalisation des activités de promotion de la santé.

12.8 Santé mentale et toxicomanies (MNH), Code 02.5.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités nationales en matière de prévention des toxicomanies et prise en charge des cas de maladies mentales.

Résultats escomptés

- Réalisation d'activités de prévention des toxicomanies avec la participation effective des communautés.
- Application des stratégies de prise en charge des cas de maladies mentales dans les districts sanitaires.

12.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités de prise en charge et de promotion de la santé de l'enfant et de l'adolescent dans les districts sanitaires.

Résultats escomptés

- Application des normes et procédures de SPDE et de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant.
- Réalisation des activités de santé bucco-dentaire en faveur des enfants dans les centres de santé et hôpitaux de district.
- Réalisation des activités d'accompagnement psychosocial en faveur des adolescents dans les districts sanitaires.

12.10 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des soins et des prestations en matière de santé génésique dans les districts sanitaires.

Résultats escomptés

- Application des normes et procédures recommandées pour la surveillance prénatale dans les districts sanitaires.
- Utilisation du partogramme dans toutes les maternités.

12.11 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités de prévention de la transmission et de prise en charge des cas d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Prévention de la transmission du VIH par la participation effective des communautés, des ONG locales et autres relais assurée dans les districts sanitaires.
- Surveillance épidémiologique du VIH/SIDA assurée à partir des données de routine des formations sanitaires.
- Prévention de la transmission mère-enfant assurée grâce aux consultations prénatales dans les centres de santé et hôpitaux.
- Application des algorithmes pour le traitement des cas d'IST et de VIH/SIDA dans les districts sanitaires.

12.12 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités nationales en matière de formulation et de mise en oeuvre de programmes de développement communautaire intégrés, en prenant en compte la composante santé de la lutte contre la pauvreté.

Résultats escomptés

- Réalisation de micro-projets de développement communautaire intégré dans les districts sanitaires.
- Renforcement des capacités des ONG du secteur de la santé assuré dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

12.13 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des districts sanitaires et des communes pour la formulation, la mobilisation des ressources et la mise en oeuvre de programmes d'amélioration de l'accès à l'eau saine, et la promotion d'un environnement sain.

Résultats escomptés

- Réalisation de projets villes-santé - villages-santé et écoles-santé dans les districts sanitaires.
- Surveillance de la qualité de l'eau assurée par les centres d'hygiène.

12.14 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités pour la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique nationale.

Résultats escomptés

- Utilisation des médicaments conformes à la liste des médicaments essentiels dans les districts sanitaires.
- Valorisation des thérapeutiques traditionnelles.

12.15 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer au renforcement des systèmes de vaccination systématique et de surveillance des paralysies flasques aiguës ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de leurs prestations.

Résultats escomptés

- Amélioration de la couverture vaccinale dans chaque district sanitaire.
- Surveillance intégrée des maladies cibles de l'enfant effective dans les districts sanitaires.

12.16 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire de la population et de la qualité des soins, et au renforcement des capacités pour la réforme et la gestion du système de santé.

Résultats escomptés

- Districts sanitaires opérationnels avec des centres de santé, des hôpitaux de référence rationalisés.
- Système d'information sanitaire opérationnel dans tous les districts sanitaires.
- Formation des ressources humaines pour soutenir la mise en oeuvre du PNDS, disponible.

CONGO	
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	124 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	40 000
Paludisme	25 000
Tuberculose	25 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	25 000
Promotion de la santé	116 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	13 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	57 000
VIH/SIDA	135 000
Développement durable	70 000
<i>Nutrition</i>	25 000
Santé et environnement	124 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	62 000
Vaccination et mise au point de vaccins	15 000
Organisation des services de santé	375 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 011 000
TOTAL	2 272 000

13. COTE D'IVOIRE

13.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Au moins 80 % des activités planifiées mises en oeuvre.
- Organisation de quatre (4) réunions de plaidoyer et de deux (2) réunions de mobilisation de ressources.
- Mise en oeuvre en partenariat de dix (10) initiatives communautaires.

13.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer à la mise en place et au renforcement du système national de surveillance intégrée des maladies.

Résultat escompté

- Surveillance épidémiologique intégrée opérationnelle dans 30 % des districts de santé.

13.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des agents de santé afin d'assurer le dépistage précoce, la prise en charge et un suivi adéquat des malades.

Résultats escomptés

- Prévalence de la lèpre maintenue à moins de 1/10 000.
- Dracunculose portée au seuil de l'éradication.
- Intégration de la lutte contre l'onchocercose, la trypanosomiase et les bilharzioses, assurée dans 5 des districts hyperendémiques.
- Ulcère de Buruli contrôlé dans 5 districts.

13.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des agents de santé et assurer le plaidoyer pour l'initiative "Faire reculer le paludisme".

Résultats escomptés

- Prise en charge correcte des cas de paludisme assurée dans 30 % des districts de santé.
- Utilisation effective de moustiquaires imprégnées par au moins 50 % des femmes enceintes examinées en consultation prénatale dans les 15 districts bénéficiant d'un appui de l'OMS.

13.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des personnels de santé en vue d'améliorer le dépistage et la prise en charge des tuberculeux en ayant recours à la stratégie DOTS.

Résultats escomptés

- Couverture nationale en DOTS portée à 100 %.
- Organisation de deux journées mondiales de sensibilisation à la tuberculose.

13.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des agents de santé afin de renforcer les programmes de lutte contre les maladies non transmissibles.

Résultats escomptés

- Programme de prise en charge des troubles mentaux mis en place dans 10 % des districts de santé.
- Programme de prévention des maladies non transmissibles mis en place dans 10 % des districts de santé bénéficiant d'un appui.

13.7 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Contribuer à la lutte contre le tabagisme par une large sensibilisation des populations, notamment les jeunes.

Résultat escompté

- Programme national de lutte contre le tabagisme chez les adolescents élaboré et mis en oeuvre dans 5 districts.

13.8 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des personnels de santé sur le plan de la prise en charge des maladies de l'enfant et de l'adolescent.

Résultat escompté

- Renforcement des compétences du personnel pour une prise en charge correcte des maladies de l'enfant assurée dans 15 % des districts de santé.

13.9 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités du personnel pour la réduction des risques liés à la grossesse.

Résultat escompté

- Amélioration du taux d'accouchements assistés dans 20 % des districts.

13.10 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer au renforcement des activités de prévention de la transmission mère-enfant et de prise en charge des cas de VIH/SIDA.

Résultat escompté

- Programme de dépistage par test rapide et de prise en charge de l'infection à VIH/SIDA mis en oeuvre dans 10 % des districts sanitaires.

13.11 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer au développement durable dans les villes.

Résultat escompté

- Initiatives “villes-santé” mises en place dans 4 villes.

13.12 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer au renforcement de la communication pour un changement de comportement.

Résultats escomptés

- 10 initiatives de promotion de la santé mises en place.
- Renforcement du réseau de journalistes spécialistes des questions de santé.

13.13 Médicaments essentiels : accès, qualité, usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à l'amélioration de l'accès des communautés aux médicaments essentiels et à l'intégration de la médecine traditionnelle dans le système national de santé.

Résultats escomptés

- Amélioration des procédures d'approvisionnement et de distribution des médicaments essentiels.
- Renforcement du contrôle de qualité des médicaments essentiels.
- Elaboration et adoption d'une politique d'intégration de la médecine traditionnelle dans le système de santé.

13.14 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer à l'éradication de la poliomyélite et au renforcement du PEV systématique.

Résultats escomptés

- Taux de détection de paralysies flasques aiguës maintenu au dessus de 1 dans 100 % des districts de santé.
- Vaccination contre la rougeole et le tétanos néonatal régulièrement assurée dans 30 % des districts.
- Surveillance de la rougeole basée sur les cas réalisée dans 30 % des districts de santé.

13.15 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Renforcer les capacités nationales pour assurer l'accès des populations à des soins de qualité et leur garantir des transfusions sanguines sans danger.

Résultats escomptés

- Sécurité transfusionnelle assurée dans cinq centres de transfusion sanguine.
- Amélioration de la qualité des soins dans 5 districts.

13.16 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer au développement des compétences et renforcer le réseau d'information sanitaire en vue d'améliorer les performances du système de santé.

Résultats escomptés

- 20 % des districts reliés au réseau d'information sanitaire.
- 20 % des districts rendus opérationnels.

COTE D'IVOIRE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	175 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	100 000
Paludisme	33 000
Tuberculose	54 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	30 000
Tabac	2 000
Promotion de la santé	170 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	75 000
Pour une grossesse à moindre risque	120 000
VIH/SIDA	90 000
Nutrition	50 000
Santé et environnement	20 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	26 000
Vaccination et mise au point de vaccins	35 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	30 000
Organisation des services de santé	340 000
Présence de l'OMS dans les pays	956 000
TOTAL	2 356 000

14. REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

14.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Bureau de pays disposant des compétences requises et de capacités administratives et financières suffisantes.
- Application des pratiques et procédures administratives, financières et techniques assurée au niveau du pays de façon optimale.

14.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Soutenir les efforts du Gouvernement dans la prévention et la gestion des situations d'urgence et des catastrophes.

Résultats escomptés

- Services provinciaux compétents et communautés en mesure d'apporter une réponse rapide aux situations d'urgence.
- Comité de coordination du volet Santé des interventions d'urgence opérationnel.

14.3 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à la réduction des risques liés à la grossesse.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités nationales en vue de réduire les risques associés à la grossesse dans 120 zones sanitaires.

14.4 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité financière aux soins essentiels des populations les plus vulnérables dans les communautés de base.

Résultat escompté

- Appui accordé aux programmes d'accès aux soins essentiels des populations vulnérables de communautés choisies.

14.5 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer les capacités nationales de surveillance intégrée des maladies transmissibles et de réponse à tous les niveaux du système de santé.

Résultats escomptés

- Système de surveillance intégré mis en place dans 150 nouvelles zones sanitaires.
- Contrôle "à temps" d'au moins 90 % des épidémies dans chaque district.
- Renforcement de la capacité de diagnostic des laboratoires dans 11 provinces.

14.6 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre du plan national de lutte contre le paludisme grâce à un partenariat fort et efficace.

Résultats escomptés

- Prise en charge optimale des formes graves de paludisme.
- Renforcement des capacités gestionnaires des équipes provinciales de lutte contre le paludisme.

14.7 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Renforcer le partenariat national "Halte à la tuberculose" pour améliorer l'application de la stratégie DOTS dans les zones sanitaires.

Résultat escompté

- Application de la stratégie DOTS dans toutes les zones sanitaires.

14.8 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Renforcer le partenariat pour une meilleure réponse nationale à l'épidémie de VIH.

Résultats escomptés

- Mobilisation de ressources additionnelles en faveur du programme par le Comité de lutte.
- Implantation de l'ensemble minimum d'interventions pour le groupe VIH/SIDA/IST défini par l'OMS et l'ONUSIDA dans les zones sanitaires.
- Surveillance de deuxième génération du VIH/SIDA effective.

14.9 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Renforcer les capacités des programmes nationaux en vue de l'élimination et du contrôle de la lèpre, de l'onchocercose et de la trypanosomiase.

Résultats escomptés

- Application du traitement par l'ivermectine dans la communauté (TIDC) dans tous les sites où l'onchocercose est hyperendémique.
- Octroi d'un appui pour la lutte contre la maladie du sommeil.

14.10 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités de prévention et de lutte contre les maladies évitables par la vaccination.

Résultats escomptés

- Eradication de la poliomyélite réalisée.
- Amélioration de la couverture vaccinale globale.

**14.11 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles
(NCD, Code 02.1.01)**

But

Renforcer les partenariats et les capacités nationales pour la lutte contre certaines maladies non transmissibles.

Résultat escompté

- Appui de l'OMS pour la mise en oeuvre des programmes nationaux de lutte contre les maladies non transmissibles.

14.12 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Accroître les capacités du programme national de Santé mentale pour la prise en charge et la prévention des maladies mentales et des toxicomanies.

Résultat escompté

- Intégration du paquet minimum d'activités de santé mentale dans les zones sanitaires.

14.13 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé dans l'élaboration et la diffusion des mesures réglementaires pour la réduction de la consommation de tabac.

Résultat escompté

- Appui pour les programmes d'information, éducation et communication et de promotion de la santé orientés vers les communautés, dans toutes les provinces.

14.14 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Appuyer l'extension de la surveillance de l'état nutritionnel.

Résultat escompté

- Implantation du système national de surveillance nutritionnelle dans 300 zones sanitaires.

14.15 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer au renforcement du programme d'assurance qualité dans le domaine de la sécurité transfusionnelle et de la technologie clinique.

Résultats escomptés

- Sécurité transfusionnelle assurée dans les hôpitaux généraux de référence de 180 zones de santé.
- Capacité des centres de transfusion sanguine de Goma, Bukavu et Kindu renforcée.
- Contrôle de qualité des technologies cliniques assuré dans les formations médicales sélectionnées.

14.16 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre du programme d'assurance qualité des soins et à l'évaluation de la performance du système de santé du pays.

Résultat escompté

- Soins essentiels de qualité accessibles à la population dans les formations sanitaires des zones sanitaires opérationnelles.

14.17 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer à la généralisation de l'application de la stratégie de la PCIME et à l'application du plan d'action de la santé de l'adolescent dans 11 provinces.

Résultats escomptés

- Appui accordé pour la mise en oeuvre de la stratégie PCIME dans 180 zones sanitaires, trois facultés de médecine, six ISTM et 200 ITM.
- Plan d'action de la santé de l'adolescent mis en application.
- Appui au programme de santé scolaire.

14.18 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer à la création de milieux favorables à la santé.

Résultats escomptés

- Partenariat local constitué pour la création de milieux favorables à la santé.
- Capacité de la Direction de l'Hygiène renforcée.
- Plan d'action de la Direction de l'Hygiène mis en oeuvre avec l'appui de l'OMS.

14.19 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer les capacités des ministères et des partenaires pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale de la promotion de santé.

Résultats escomptés

- Elaboration et mise en oeuvre du plan intégré de promotion de la santé.
- Appui accordé pour les projets spécifiques en faveur de la promotion de la santé.

**REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE**

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	478 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	122 000
Paludisme	57 000
Tuberculose	62 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies transmissibles	26 000
Tabac	20 000
Promotion de la santé	100 000
Santé mentale et toxicomanies	27 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	62 000
Pour une grossesse à moindre risque	219 000
VIH/SIDA	57 000
Développement durable	168 000
Nutrition	100 000
Santé et environnement	42 000
Salubrité des aliments	100 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	77 000
Vaccination et mise au point de vaccins	20 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	128 000
Organisation des services de santé	338 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 274 000
TOTAL	3 477 000

15. GUINEE EQUATORIALE

15.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Performance de la Représentation de l'OMS dans le pays maintenue à un niveau permettant une exécution optimale du plan de travail 2002-2003 selon les directives en vigueur.

15.2 Surveillance des maladies transmissibles (CSR, 01.1.01)

But

Contribuer au renforcement de la surveillance épidémiologique intégrée et de la réponse aux épidémies.

Résultats escomptés

- Création dans les districts sanitaires d'une cellule de surveillance épidémiologique intégrée capable de collecter, analyser et utiliser l'information sanitaire.
- Appui à l'opérationnalisation du réseau de laboratoires des districts sanitaires.

15.3 Paludisme (MAL, 01.4.01)

But

Renforcer la prise en charge des cas de paludisme et la promotion des mesures de prévention.

Résultat escompté

- Appui à la mise en oeuvre de la stratégie de prise en charge des cas de paludisme et de prévention du paludisme.

15.4 VIH/SIDA (HIV, 03.5.01)

But

Contribuer à l'organisation des soins médicaux dispensés aux patients atteints de VIH/SIDA, y compris les infections sexuellement transmissibles (IST) et la tuberculose.

Résultat escompté

- Soutien pour l'organisation des services hospitaliers de district en vue d'une meilleure prise en charge des cas de VIH/SIDA, des IST et des infections opportunistes.

15.5 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, 05.2.01)

But

Contribuer à l'éradication de la poliomyélite et au renforcement du PEV systématique.

Résultat escompté

- Maintien dans tous les districts sanitaires de la surveillance de la paralysie flasque aiguë selon les normes de certification.

15.6 Promotion de la santé (HPR, 02.3.01)

But

Renforcer les activités de plaidoyer incitant le pays à consolider l'approche participative et interactive de promotion de la santé.

Résultat escompté

- Appui fourni au pays pour le renforcement des capacités/compétences des communautés (connaissances, attitudes, valeurs, compétences essentielles et services nécessaires) pour leur permettre de faire des choix informés en matière de santé.

15.7 Santé mentale et toxicomanies (MNH, 02.5.01)

But

Contribuer à réduire la prévalence des troubles mentaux.

Résultat escompté

- Appui fourni au pays pour l'identification et la mise en oeuvre d'interventions d'un bon rapport coût/efficacité pour la prévention et la prise en charge des maladies mentales et de la toxicomanie.

15.8 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, 03.1.01)

But

Faciliter l'introduction de l'approche PCIME (Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant) dans les principaux hôpitaux publics du pays et renforcer le plaidoyer pour la santé des adolescents.

Résultats escomptés

- Soutenir la mise en oeuvre de programmes visant à atteindre une couverture de 50 % de la PCIME au niveau des hôpitaux publics du pays.
- Appui fourni au pays pour la mise en oeuvre d'un programme national d'action pour la santé des adolescents.

15.9 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, 03.3.01)

But

Contribuer à réduire les risques associés à la grossesse en assurant un environnement favorable à une prestation de soins appropriée.

Résultat escompté

- Définition et mise en oeuvre d'interventions d'un bon rapport coût/efficacité visant à réduire la morbidité et la mortalité maternelles et périnatales.

15.10 Organisation des services de santé (OSD, 06.4.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités aux niveaux central et intermédiaire dans le domaine de la gestion des programmes de santé.

Résultat escompté

- Octroi d'un soutien pour le renforcement des compétences des personnels de santé (utilisation de méthodes, principes directeurs) afin d'améliorer la performance et la prestation des services de santé.

**GUINEE EQUATORIALE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE**

Domaine d'activité	Budget ordinaire (US \$) •
Maladies transmissibles : surveillance	140 000
Paludisme	40 000
Promotion de la santé	140 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	40 000
Pour une grossesse à moindre risque	140 000
VIH/SIDA	40 000
<i>Nutrition</i>	25 000
Vaccination et mise au point de vaccins	40 000
Organisation des services de santé	300 000
Présence de l'OMS dans les pays	651 000
TOTAL	1 586 000

16. ERYTHREE

16.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités du bureau de l'OMS dans le pays.
- Amélioration de la mise en œuvre technique et financière du budget programme et des plans d'action.
- Mise en œuvre de la stratégie de coopération dans le pays.

16.2 Maladies transmissibles: surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer les capacités de l'ensemble des établissements sanitaires pour le dépistage en temps voulu des maladies transmissibles prioritaires et la collecte active d'informations sur la prévalence et les tendances de ces maladies.

Résultat escompté

- Système de surveillance épidémiologique intégrée des maladies totalement opérationnel en ce qui concerne les maladies ciblées.

16.3 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Renforcer les capacités du personnel du Ministère de la Santé sur le plan de la surveillance des maladies non transmissibles, et des compétences permettant de sauver des vies de manière à prévenir et à prendre en charge les maladies non transmissibles.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités au niveau des hôpitaux nationaux et de zone sur le plan de la prise en charge des maladies non transmissibles.

16.4 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Améliorer les soins et la gestion de la sécurité transfusionnelle et des transfusions sanguines de même que le diagnostic et le traitement du VIH/SIDA et des MST.

Résultat escompté

- Renforcement de la sécurité transfusionnelle dans les établissements sanitaires.

16.5 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Renforcer le programme de lutte contre le paludisme et améliorer la prise en charge des cas.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités sur le plan de la prise en charge des cas et de la lutte contre le paludisme dans les établissements sanitaires.

16.6 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Renforcer les capacités du Ministère de la Santé pour assurer la surveillance dans les établissements sanitaires de zone et de sous-zone et améliorer le diagnostic et la prise en charge de la tuberculose grâce à la stratégie DOTS.

Résultat escompté

- Amélioration de la mise en œuvre de la stratégie DOTS.

16.7 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Améliorer le système de surveillance du VIH/SIDA et la prise en charge des séropositifs et des malades atteints du SIDA.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités des établissements sanitaires sur le plan de la prise en charge, de la surveillance épidémiologique, du suivi et de l'évaluation du VIH/SIDA.

16.8 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Accorder un appui au Ministère de la Santé pour améliorer et renforcer la santé de l'enfant et de l'adolescent grâce aux stratégies adoptées par le Ministère de la Santé et approuvées par l'OMS.

Résultats escomptés

- Adoption d'une stratégie de la santé de l'adolescent.
- Mise en œuvre de la PCIME dans six zones.
- Renforcement des capacités des agents de santé.

16.9 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Accorder un appui au Ministère de la Santé pour renforcer les services de vaccination systématique, introduire de nouveaux vaccins et obtenir d'ici 2005 la certification en tant que pays exempt de poliomyélite.

Résultats escomptés

- Amélioration du taux de détection de la paralysie flasque aiguë.
- Amélioration de la couverture vaccinale systématique.
- Introduction du vaccin contre l'hépatite B dans la vaccination systématique.
- Certification effective de la polio et comité d'experts, opérationnel.

16.10 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

Objectif de coopération

Accorder un appui au Ministère de la Santé pour mener à bien l'initiative Maternité sans risque et réduire la morbidité et la mortalité maternelles dans le pays.

Résultats escomptés

- Amélioration des connaissances et des compétences des agents de santé des services prénatals et d'obstétrique.
- Renforcement des capacités pour la gestion des services de santé .

16.11 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Appuyer l'élaboration de politiques, de stratégies et d'interventions qui répondent efficacement aux besoins de la femme en matière de santé sa vie durant, et améliorer l'accès des femmes à des soins de santé de bonne qualité, à l'information et aux services.

Résultats escomptés

- Formulation d'une politique et de principes directeurs en matière de mutilations sexuelles féminines.
- Renforcement des associations médicales pour combattre les mutilations sexuelles infligées aux fillettes et autres pratiques traditionnelles nuisibles pour les enfants.
- Amélioration de la sensibilisation aux mutilations sexuelles féminines et aux autres pratiques traditionnelles nuisibles.

16.12 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Fournir au pays des orientations techniques pour prévenir, surveiller et réduire les problèmes liés à la malnutrition et à l'alimentation.

Résultats escomptés

- Elaboration et mise en œuvre d'une politique et de directives sur la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant.
- Elaboration et mise en œuvre d'une politique très complète en matière de nutrition.

16.13 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé pour consolider les approches participatives et interactives en matière de promotion de la santé ainsi qu'améliorer et renforcer la promotion de la santé par le biais d'une révision et d'une évaluation du programme IEC dans différents établissements sanitaires.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités et des compétences du personnel des unités IEC aux niveaux national et régional pour contribuer efficacement aux efforts de promotion de la santé.
- Amélioration de la sensibilisation aux déterminants de la santé et des maladies.
- Renforcement des bureaux chargés de l'information sanitaire dans différents organes d'information.
- Renforcement des établissements sanitaires pour assurer des services d'IEC.

16.14 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à accélérer la mise en œuvre d'actions visant à réduire les effets pervers de l'environnement sur la santé dans le pays.

Résultats escomptés

- Adoption et mise en œuvre de la méthode PHAST (participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement) dans les zones de Gash Barka et de la Mer rouge méridionale.
- Renforcement des capacités en matière de promotion de l'hygiène et de gestion pour la santé et l'environnement.
- Mise en œuvre d'activités Villes-santé à Barentu, Assab, et dispositions prises pour celles-ci à Adi Keih.
- Renforcement de la gestion de l'information au sein de l'unité Santé et environnement.

16.15 Médicaments essentiels: accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Renforcer les capacités de l'organisme de réglementation pharmaceutique pour améliorer les activités de plaidoyer, l'information et la collaboration associée à ses fonctions.

Résultats escomptés

- Promotion d'un système efficient de gestion de l'approvisionnement en médicaments.
- Mise en place d'un cadre pour la mise en œuvre et le suivi de la politique pharmaceutique nationale.
- Disponibilité et diffusion d'une information appropriée et impartiale sur l'usage rationnel des médicaments.
- Introduction d'un système de base d'assurance de la qualité des médicaments.

16.16 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé pour lui permettre de : i) réviser et actualiser les politiques, les orientations et les descriptifs de programme du pays en matière de santé; ii) améliorer la gestion des fichiers des hôpitaux; iii) renforcer les capacités des ressources humaines pour la santé aux niveaux national et des zones par une formation à court et long terme.

Résultats escomptés

- Amélioration du système de suivi de la réforme des systèmes de santé.
- Révision très complète de la politique de santé nationale et du cadre de développement du secteur de la santé.
- Amélioration de la gestion et du fonctionnement des services de soins de santé primaires.
- Amélioration de la gestion des fichiers dans les institutions sanitaires.

ERYTHREE	
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	150 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	0
Paludisme	10 000
Tuberculose	10 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	100 000
Promotion de la santé	75 000
Santé mentale et toxicomanies	0
Santé de l'enfant et de l'adolescent	150 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	0
Pour une grossesse à moindre risque	100 000
Santé de la femme	100 000
VIH/SIDA	46 000
Nutrition	60 000
Santé et environnement	100 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	0
Médicaments essentiels: accès, qualité et usage rationnel	200000
Vaccination et mise au point de vaccins	10 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	75 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	0
Organisation des services de santé	300 000
Présence de l'OMS dans les pays	809 000
TOTAL	2 345 000

17. ETHIOPIE

• 17.1 Présence de l’OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l’OMS pour l’organisation de l’appui au Gouvernement grâce au renforcement de l’efficacité des équipes de l’OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l’ensemble de l’Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Mise en œuvre et suivi de la stratégie de coopération de l’OMS avec le pays.
- Introduction des stratégies relatives à salubrité des aliments et à la lutte contre la pauvreté dans les politiques de santé.
- Amélioration de la collaboration avec le réseau de médias.
- Conclusion d’arrangements contractuels avec des partenaires supplémentaires.

17.2 Préparation aux situations d’urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer les capacités nationales sur le plan de la préparation aux situations d’urgence et de l’organisation des secours et promouvoir la formulation de politiques, de stratégies et de directives en matière de nutrition en mettant l’accent sur des groupes ciblés.

Résultats escomptés

- Elaboration d’un plan de préparation aux situations d’urgence, de prévention de celles-ci et d’organisation des secours.
- Etablissement de stratégies en matière de suivi nutritionnel et d’alimentation.

17.3 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Appuyer les systèmes de santé et la prestation de services en améliorant la formulation de politiques, l’évaluation de la performance, la gestion financière, la gestion de la formation et l’information.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités gestionnaires.
- Suivi, révision et ajustement des politiques sectorielles.
- Révision et normalisation du système d'information pour la gestion sanitaire (SIGS) aux niveaux des régions et des zones.
- Renforcement des capacités en matière de ressources humaines.

17.4 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Promouvoir le module d'éducation sanitaire grâce à une stratégie régionale en matière d'IEC pour la santé, à la mise en place de mécanismes institutionnels pour l'élaboration, la production et la diffusion de matériels d'IEC.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour la promotion de la santé.
- Renforcement des capacités de production de matériels d'IEC de régions sélectionnées.

17.5 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Aider à la formulation et/ou à la promotion de politiques, de stratégies et d'interventions nationales destinées à remédier aux problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Résultats escomptés

- Diffusion de la politique/de la stratégie nationale en matière de santé mentale et de toxicomanies.
- Sensibilisation accrue des professionnels de santé, des éducateurs, des médias, des initiateurs et des jeunes à la santé mentale et aux toxicomanies.
- Renforcement des centres de réadaptation pour les toxicomanes;
- Amélioration de la prise en charge des toxicomanes.

17.6 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à améliorer l'accessibilité à des soins efficaces dispensés au niveau communautaire et par les systèmes de santé, y compris les soins obstétricaux essentiels.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des établissements sanitaires dans six zones sélectionnées.
- Renforcement du système d'orientation/recours.
- Sensibilisation des communautés dans les régions ou les zones mettant en œuvre l'initiative Pour une grossesse à moindre risque.
- Recherche opérationnelle sur les soins dispensés à la mère et au nouveau-né.

17.7 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Promouvoir la santé de la femme par l'intégration de pratiques d'autonomisation comme l'alphabétisation, les activités génératrices de revenus et les droits de la femme.

Résultats escomptés

- Préparation et diffusion de directives pour l'intégration des activités de l'alphabétisation opérationnelle, des activités génératrices de revenus et des droits de la femme dans le programme pour le développement et de lutte contre la pauvreté.
- Sensibilisation accrue à l'impact des pratiques nuisibles et de la violence sur la santé de la femme.

17.8 Médicaments essentiels: accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Appuyer l'amélioration de l'accès, de la gestion et de l'usage rationnel des médicaments essentiels et de la logistique ; appui pour l'intégration de la médecine traditionnelle.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des médicaments.
- Elaboration de directives nationales pour le système de logistique pharmaceutique.
- Amélioration de l'usage rationnel des médicaments.
- Formulation et diffusion d'une politique nationale sur la médecine traditionnelle/les remèdes traditionnels.
- Recherche opérationnelle sur la médecine traditionnelle/les remèdes traditionnels.

17.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Réduire la mortalité et la morbidité chez les enfants de moins de cinq ans en appuyant la mise en œuvre des trois composantes de la stratégie de la PCIME.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la PCIME.
- Intégration de la formation à la PCIME dans les programmes d'études des écoles paramédicales et de médecine.

17.10 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Appuyer la mise en œuvre du plan quinquennal de surveillance épidémiologique intégrée des maladies et de riposte à celles-ci au niveau national.

Résultats escomptés

- Lancement de la mise en œuvre de la surveillance intégrée des maladies et de la riposte à celles-ci.
- Renforcement des laboratoires régionaux.
- Renforcement des capacités de riposte aux épidémies.

17.11 Maladies transmissibles: prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Renforcer la surveillance de la draconculose dans la région de Gambella et dans la zone d'Omo Sud de la région méridionale.

Résultats escomptés

- Amélioration de la surveillance de la draconculose;
- Amélioration de la coordination des activités de lutte contre l'onchocercose.

7.12 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer le Gouvernement, notamment le Ministère de la Santé, les sociétés civiles pour la mise en œuvre la stratégie de l'OMS relative au VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Décisions de principe prises par le Ministère de la Santé.
- Renforcement des capacités pour le suivi des tendances de l'infection à VIH.
- Renforcement des capacités pour les soins et le soutien psychologique.
- Promotion des stratégies de prévention.

17.13 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé pour garantir la sécurité des transfusions sanguines dans tous les établissements sanitaires.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des services de transfusion sanguine.
- Mise au point d'un mécanisme d'assurance de la qualité pour la sécurité des transfusions sanguines.

17.14 Paludisme (MAL , Code 01.4.01)

But

Appuyer la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal de lutte contre le paludisme

Résultats escomptés

- Intensification des interventions dans le cadre de l'initiative Faire reculer le paludisme.
- Renforcement des partenariats pour Faire reculer le paludisme.
- Activités de recherche opérationnelle.

17.15 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Appuyer les initiatives Villes-santé et Afrique 2000.

Résultats escomptés

- Appui aux bonnes pratiques en matière de santé et d'environnement.
- Amélioration de l'hygiène dans les établissements sanitaires.

17.16 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Certifier l’Ethiopie exempte de poliomyélite d’ici 2005 et garantir un accroissement de la couverture contre les maladies évitables par la vaccination systématique et des campagnes de vaccination supplémentaires.

Résultats escomptés

- Interruption de la transmission du polio-virus sauvage.
- Maintien de la surveillance à un niveau permettant que le pays soit certifié exempt de poliomyélite d’ici 2005.
- Amélioration de la couverture en antigènes du PEV.

17.17 Tuberculose (TUB, 01.5.01)

But

Introduire la stratégie DOTS dans tous les établissements sanitaires, renforcer leurs capacités pour permettre un diagnostic précis et à temps chez les patients tuberculeux/séropositifs.

Résultats escomptés

- Mise en œuvre de la stratégie DOTS dans tous les établissements sanitaires.
- Renforcement des capacités pour le diagnostic précis et à temps des tuberculeux.
- Amélioration de la participation communautaire à la stratégie DOTS et aux soins à domicile des séropositifs/tuberculeux.

ETHIOPIE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles: surveillance	150 000
Maladies transmissibles: prévention, lutte et éradication	50 000
Paludisme	350 000
Tuberculose	100 000
Promotion de la santé	200 000
Santé mentale et toxicomanies	150 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	126 000
Pour une grossesse à moindre risque	200 000
Santé de la femme	100 000
VIH/SIDA	200 000
<i>Développement durable</i>	<i>150 000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>100 000</i>
Santé et environnement	150 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	300 000
Médicaments essentiels: accès, qualité et usage rationnel	150 000
Vaccination et mise au point de vaccins	100 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	50 000
Organisation des services de santé	650 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 500 000
TOTAL	4 776 000

18. GABON

18.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Au moins 80 % des activités planifiées mises en oeuvre.
- Renforcement de la collaboration avec les organismes de coopération, les autres ministères, les ONG et les associations.

18.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Mettre en place un système intégré de surveillance épidémiologique doté d'un réseau de laboratoires pour l'appui aux investigations et à la réponse aux situations d'urgence.

Résultats escomptés

- Mécanisme pour la prévention, la préparation et la réponse aux situations d'urgence en place dans tous les districts.
- Disponibilité à temps de données de qualité pour la prévention, la préparation et la réponse aux situations d'urgence.

18.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer au renforcement des programmes nationaux, afin de réduire les décès et les incapacités dus aux maladies transmissibles, y compris la tuberculose.

Résultats escomptés

- Renforcement des performances pour la prévention et la prise en charge des cas de maladies cibles : lèpre, trypanosomiase et onchocercose.

- Renforcement de la capacité de dépistage et de prise en charge des cas de tuberculose par la stratégie DOTS.

18.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des agents de santé et à la participation accrue de la population.

Résultats escomptés

- Renforcement des compétences des agents en matière de lutte contre le paludisme.
- Renforcement des capacités en matière de notification des cas et des décès de paludisme.
- Appui à la vulgarisation des mesures préventives ou de lutte contre le paludisme au sein de la communauté, accordé.

18.5 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités en matière de prise en charge, de dépistage et de prévention du VIH/SIDA à tous les niveaux de la pyramide sanitaire en impliquant la communauté.

Résultats escomptés

- Appui aux programmes visant la décentralisation de la prise en charge, du dépistage et de la prévention et l'amélioration de la collecte des données sur le VIH/SIDA, accordé.
- Appui permanent à un consultant national.

18.6 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer au renforcement des services de vaccination en tant que composante des systèmes de prestations sanitaires pour la lutte, l'élimination et l'éradication des maladies prioritaires.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités techniques et gestionnaires des agents en matière de vaccination.
- Renforcement de la coordination des activités de lutte contre la poliomyélite en vue de son éradication.
- Organisation de Journées nationales de vaccination polio/vitamine A de qualité.

18.7 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Renforcer les programmes nationaux de prévention des maladies non transmissibles en vue de réduire la mortalité, la morbidité et l'incapacité prématurée liées à ces maladies.

Résultats escomptés

- Mise en place d'un système de surveillance performant pour les principales maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque.
- Renforcement des capacités de prise en charge, de sensibilisation et de mobilisation des ressources pour la lutte contre les maladies non transmissibles prioritaires.

18.8 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer les compétences nationales et l'action communautaire en vue de promouvoir la santé.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités et coordination des programmes d'information et d'éducation pour la santé (IEPS) assurés.
- Approches multisectorielles favorisées.
- Programmes d'information et de promotion de la santé, mis en oeuvre.

18.9 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Renforcer la décentralisation de la prise en charge et du suivi des malades mentaux.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des services régionaux en vue d'une amélioration de la prise en charge et du suivi des malades mentaux.
- Appui accordé au pays pour les interventions ciblées visant les groupes à risque spécifiques.

18.10 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME).

Résultats escomptés

- Intégration de la stratégie PCIME dans les prestations minimales du département sanitaire.
- Intégration de la surveillance nutritionnelle et de la prise en charge des cas de malnutrition dans les prestations minimales des districts.

18.11 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Renforcer les politiques et les stratégies dans le cadre de l'initiative Afrique 2000 et Villes-Santé.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de micro-projets bénéficiant d'un appui.
- Renforcement des capacités pour la mise en oeuvre de l'initiative Afrique 2000 et Villes-Santé. appuyé.

18.12 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique nationale. Poursuivre l'élaboration de la politique sanitaire nationale et le processus d'élaboration du plan national de développement sanitaire

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités du système national d'information sanitaire (SNIS), assuré.
- Renforcement des capacités de gestion des ressources humaines assuré.
- Renforcement des compétences des ressources humaines assuré.
- Renforcement des établissements de formation assuré.
- Mise en oeuvre de la stratégie de santé par tous à travers les soins de santé primaires.
- Renforcement institutionnel de la collaboration entre les systèmes de santé traditionnel et moderne, assuré.
- Mise en activité du comité national multisectoriel chargé d'élaborer le Plan national de développement sanitaire, assurée.

GABON
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	35 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	160 000
Paludisme	20 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	10 000
Promotion de la santé	108 000
Santé mentale et toxicomanies	10 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	60 000
VIH/SIDA	20 000
<i>Nutrition</i>	25 000
Santé et environnement	107 000
Vaccination et mise au point de vaccins	20 000
Organisation des services de santé	200 000
Présence de l'OMS dans les pays	988 000
TOTAL	1 763 000

19. GAMBIE

19.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS en ce qui concerne l'organisation de l'appui apporté au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Mise en conformité de l'appui de l'OMS au développement de la santé en Gambie avec les résolutions/lignes directrices convenues avec les Organes directeurs de l'OMS.
- Renforcement du bureau de l'OMS dans le pays pour satisfaire les besoins en ressources humaines en vue de mener à bien le programme de coopération technique entre l'OMS et le Gouvernement de la Gambie.
- Mise en place d'un système de communication entre le bureau de l'OMS dans le pays, le Bureau régional et le Siège en vue d'améliorer la collaboration et la coordination par l'échange d'informations (en particulier le système AMS pour la gestion des activités).
- Maintien d'un espace de bureau et d'un appui logistique appropriés et suffisants pour le bon fonctionnement du bureau de l'OMS dans le pays.

19.2 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

L'OMS continuera à fournir un appui dans les domaines suivants : formation de cadres pour la santé; suivi de la performance des systèmes de santé; utilisation de bases factuelles pour justifier les décisions de fond en matière de santé; réforme de l'enseignement et de la pratique afin d'optimiser l'utilisation des ressources humaines pour la santé; plaider pour l'adoption de politiques, plans et procédures de gestion judicieux; et évaluation de la mise en oeuvre des systèmes de santé de district.

Résultats escomptés

- Production de ressources humaines de qualité et en quantité suffisante pour la santé.
- Renforcement des capacités institutionnelles à divers niveaux du système de santé.
- Renforcement des compétences du personnel de santé pour la planification et la réalisation d'études indépendantes sur les questions pertinentes d'économie de la santé.

- Mise en oeuvre des politiques de recherche sur les systèmes de santé et de développement des ressources humaines.
- Amélioration des performances des équipes sanitaires de district grâce à l'utilisation des outils élaborés par le Bureau régional et adaptés pour l'application dans le pays en vue de mesurer le bon fonctionnement des systèmes de district.

19.3 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

L'OMS appuiera la mise en oeuvre de la politique de sécurité transfusionnelle et continuera de renforcer les capacités des techniciens et des agents de laboratoire. Un appui sera également fourni pour le renforcement institutionnel des laboratoires dans les formations sanitaires.

Résultats escomptés

- Amélioration des connaissances et compétences du personnel de laboratoire en transfusion sanguine et technologie clinique afin de réduire les risques liés à la transfusion dans les populations cibles.
- Adoption et mise en oeuvre de la politique nationale de sécurité transfusionnelle et octroi d'un appui pour son actualisation.
- Adoption et mise en oeuvre de programmes d'assurance qualité pour les technologies de santé et la sécurité transfusionnelle.

19.4 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

L'OMS continuera à fournir une assistance en vue d'assurer l'accès à des médicaments de qualité et pour former le personnel à la gestion et à l'usage rationnel des médicaments. Un appui pour la mise en oeuvre d'une politique et d'un plan stratégique sur la médecine traditionnelle sera fourni et une assistance sera accordée au Conseil national de contrôle pharmaceutique.

Résultats escomptés

- Amélioration des capacités pour un usage rationnel des médicaments.
- Meilleur suivi de la gestion des stocks de médicaments dans les différentes formations sanitaires.
- Mise en oeuvre de la politique et du plan stratégique relatifs à la médecine traditionnelle.
- Renforcement du Conseil national de contrôle pharmaceutique.

19.5 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

L'OMS intensifiera son action de plaidoyer au plus haut niveau pour que la santé soit considérée comme une condition préalable du développement en incitant les partenaires à incorporer les questions de santé dans les politiques et les plans de développement et en collaborant avec les autorités nationales pour que les stratégies nationales de réduction de la pauvreté comprennent des interventions de santé favorables aux pauvres.

Résultats escomptés

- Elargissement du partenariat de l'OMS aux organismes de développement et à la société civile.
- Appui aux activités portant sur la pauvreté, la santé et les questions sexospécifiques.

19.6 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Renforcer les capacités des agents de santé à identifier et à traiter les maladies mentales et accroître la sensibilisation du public aux troubles mentaux et du comportement.

Résultats escomptés

- Sensibilisation accrue à la prévention et à la lutte contre les maladies mentales et appui à la mise en oeuvre de la politique de santé mentale.
- Mise en oeuvre de la politique de santé mentale.

19.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer l'information, l'éducation et la communication par une approche médiatique multisectorielle, en mettant l'accent sur les interventions à assise communautaire.

Résultats escomptés

- Sensibilisation ou éducation du public en matière de prévention et de lutte contre les maladies et appui à cette activité.
- Elaboration de messages d'information sanitaire ou de promotion de la santé et traduction de ces messages en langue locale.

19.8 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

L'OMS appuiera le Gouvernement pour apporter des améliorations dans les domaines suivants : hygiène et assainissement, gestion des déchets, hygiène alimentaire, accès à une eau de boisson saine, médecine du travail et évaluation des risques liés à l'environnement dans le pays, en particulier dans les zones de développement; et pour l'application de la loi sur la santé publique.

- Renforcement des capacités institutionnelles en médecine du travail.
- Meilleur accès à une eau de boisson saine et en quantité suffisante.
- Accroissement de la participation aux comités du Codex Alimentarius sur les questions sanitaires et incorporation des exigences des normes du Codex dans la législation nationale.

19.9 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

L'OMS apportera un appui au Gouvernement pour le renforcement des capacités nécessaires à la réponse aux situations d'urgence et aux catastrophes.

Résultats escomptés

- Mise en place d'un plan d'action national complet de préparation aux situations d'urgence.
- Création et entretien d'un réseau de communication radio opérationnel.

19.10 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

L'OMS continuera à renforcer les capacités nationales et locales pour l'identification des principaux symptômes du paludisme et la mise en oeuvre d'actions préventives et curatives appropriées; et intensifiera les mesures de lutte antivectorielle pour combattre le paludisme sur la base de la politique et du plan stratégique nationaux.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales et locales de prévention et de lutte contre le paludisme.
- Constitution de partenariats nationaux et sous-régionaux pour l'initiative Faire reculer le paludisme.
- Promotion de stratégies pour l'intensification des interventions de l'initiative Faire reculer le paludisme.

19.11 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Renforcer les services de diagnostic de la tuberculose et fournir aux malades le traitement (DOTS) et les soins nécessaires.

Résultats escomptés

- Sensibiliser les communautés au traitement et à la lutte contre la tuberculose.
- Renforcement des capacités des laboratoires nationaux pour le diagnostic de la tuberculose.

19.12 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans le renforcement des capacités des agents de santé dans la prise en charge des maladies non transmissibles et la sensibilisation du public à la prévention et à la lutte contre ces maladies.

Résultats escomptés

- Elaboration d'une politique nationale sur les personnes âgées et les handicapées.
- Mise en oeuvre de la politique de sécurité sociale.
- Renforcement des capacités des agents de santé dans la prise en charge et le traitement des maladies non-transmissibles.

19.13 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Mettre en oeuvre la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) pour la réduction de la morbidité et de la mortalité infantiles.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de la stratégie de santé de l'adolescent.
- Utilisation des outils et des lignes directrices validés relatifs à la mise en oeuvre de la PCIME.

19.14 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

L'OMS continuera à promouvoir l'amélioration de la santé et du statut social des Gambiennes par le biais d'approches multisectorielles et mutidisciplinaires durables.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de la politique et de la stratégie de santé génésique.
- Plus grande sensibilisation aux effets néfastes des mutilations sexuelles féminines.
- Fourniture d'un appui suffisant à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation de plans coordonnés relatifs à l'initiative Pour une grossesse à moindre risque (MPS).

19.15 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Tenter d'endiguer la propagation de l'infection à VIH et fournir des soins aux personnes infectées. Fournir les services nécessaires pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH (MTCT).

Résultats escomptés

- Intensification de la mise en oeuvre des interventions portant sur la prévention et la lutte contre la propagation du VIH et des infections sexuellement transmissibles (IST).
- Amélioration de l'appui pour la couverture du conseil et du dépistage volontaires (VCT), le traitement des infections opportunistes et les soins palliatifs et psychosociaux.

19.16 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

L'OMS appuiera le Gouvernement dans le renforcement de ses capacités à améliorer la surveillance et la réponse nationales intégrées relatives aux maladies transmissibles.

Résultat escompté

- Mise en place du système de surveillance intégrée des maladies en Gambie.

19.17 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Appuyer les structures à assise communautaire pour une prévention et une lutte efficaces contre les maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Eradication presque complète de la dracunculose et élimination de la lèpre en Gambie.
- Renforcement de la prévention et de la lutte contre les maladies diarrhéiques, la schistosomiase, les parasitoses intestinales et les maladies à transmission vectorielle.

19.18 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

L'OMS continuera à appuyer le Gouvernement pour renforcer l'entretien de la chaîne du froid, la distribution et la disponibilité de vaccins et la coordination efficace des efforts d'éradication de la poliomyélite.

Résultats escomptés

- Octroi d'un appui pour l'éradication de la polio et la certification de la Gambie comme pays exempt de polio.
- Renforcement des capacités et amélioration du suivi des activités du PEV pour la lutte contre les principales maladies évitables par la vaccination et leur élimination.
- Adoption et mise en oeuvre du programme approprié de pratiques d'injection sûres pour le PEV.
- Mise en oeuvre d'un plan stratégique quinquennal.
- Large diffusion et mise en oeuvre du manuel de formation sur le PEV, de la politique du PEV, de la politique de sécurité des injections et de la politique de gestion des déchets.

GAMBIE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	10 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	10 000
Paludisme	15 000
Tuberculose	10 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non-transmissibles	5 000
Promotion de la santé	90 000
Santé mentale et toxicomanies	25 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	10 000
Santé de la femme	74 000
VIH/SIDA	10 000
Développement durable	27 000
Santé et environnement	85 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	5 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	60 000
Vaccination et mise au point de vaccins	10 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	7 000
Organisation des services de santé	789 000
Présence de l'OMS dans les pays	812 000
TOTAL	2 054 000

20. GHANA

20.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS en ce qui concerne l'organisation de l'appui apporté au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Amélioration des compétences techniques, de leadership et organisationnelles du personnel du bureau de l'OMS dans le pays.
- Mise en oeuvre de la stratégie de coopération dans les pays.

20.2 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à accroître la performance du secteur de la santé en renforçant la participation du secteur public/privé et l'élaboration d'outils destinés à intensifier les interventions.

Résultats escomptés

- Renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé pour améliorer l'accès à la prestation des services.
- Renforcement des capacités au niveau des formations sanitaires pour la planification et la gestion stratégiques de la mise en oeuvre des approches sectorielles.
- Elaboration des outils et directives pour l'intensification des interventions au niveau du district.
- Renforcement des capacités en ressources humaines pour le développement et la gestion des services de santé.

20.3 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Appuyer l'élaboration de stratégies pour l'intensification des interventions de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) et des services de santé de l'adolescent.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de politiques, de stratégies et d'interventions de généralisation de la PCIME, y compris les soins cliniques aux enfants.
- Elaboration de stratégies, de normes et d'interventions pour la protection de l'adolescent contre les comportements à risque.

20.4 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Accorder un appui pour permettre d'améliorer le développement et la performance des systèmes de santé en renforçant le système d'information pour la gestion sanitaire (HMIS) et les mécanismes de prise de décisions de politique pour la prestation des services.

Résultats escomptés

- Mise en place de systèmes de mesure de l'état de santé, des inégalités en matière de santé et des résultats sanitaires.
- Elaboration de politiques et de stratégies visant à améliorer le financement des soins de santé, y compris l'assurance maladie.
- Adoption de terminologies et de classifications normalisées des maladies.

20.5 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Renforcer les capacités du secteur de la santé pour la mise en oeuvre des programmes de prévention et de prise en charge des principales maladies non transmissibles (MNT)

Résultats escomptés

- Mise en place de systèmes de surveillance pour les principales MNT.
- Utilisation de normes, méthodes, outils et interventions de prévention et de lutte contre les principales MNT.

20.6 Préparation et réponse aux situations d'urgence (EHA, code 04.5.01)

But

Travailler avec les partenaires pour la prévention, la préparation et la réponse aux situations d'urgence et aux catastrophes afin de réduire l'impact négatif de telles situations sur la santé.

Résultats escomptés

- Fourniture d'appui et de logistique pour la gestion des programmes de santé d'urgence.
- Renforcement des capacités au niveau de district pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence sanitaire.

20.7 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Appuyer le secteur de la santé dans l'élaboration de politiques et de stratégies pour la prévention et la lutte contre les maladies prioritaires, y compris celles à éliminer et à éradiquer

Résultat escompté

- Utilisation d'outils et de lignes directrices actualisés pour la prévention, l'éradication et/ou l'élimination de certaines maladies transmissibles dans le secteur de la santé.

20.8 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer les systèmes nationaux de surveillance et d'intervention pour les maladies émergentes, réémergentes et à potentiel épidémique.

Résultat escompté

- Adaptation du système de surveillance intégrée des maladies et d'intervention à la stratégie régionale.

20.9 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Appuyer les politiques et stratégies de développement pour l'extension de la stratégie de traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) dans la lutte contre la tuberculose.

Résultats escomptés

- Fourniture de médicaments pour le traitement de la tuberculose grâce au Fonds mondial pour l'achat de médicaments antituberculeux.
- Renforcement de la couverture et de la qualité de la stratégie DOTS.

20.10 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de la Santé pour l'amélioration de la sécurité du sang et des produits sanguins, du diagnostic et des technologies cliniques.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la politique nationale de sécurité du sang et des produits sanguins.

20.11 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de la Santé et des partenaires pour la mise en oeuvre de la surveillance épidémiologique et comportementale et fournir des services essentiels de prévention et de soins.

Résultats escomptés

- Mise en place de systèmes de surveillance épidémiologique et comportementale pour le suivi de la propagation du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles.
- Mise en oeuvre de stratégies de conseil et dépistage volontaires/prévention de la transmission mère-enfant du VIH (VCT/PMTCT), de soins et d'appui.

20.12 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et les partenaires à promouvoir des modes de vie sains au moyen d'approches participatives et interactives de promotion de la santé.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la stratégie régionale de promotion de la santé.

20.13 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Appuyer le Gouvernement et les partenaires dans la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de prévention des troubles mentaux et neurologiques et des toxicomanies.

Résultats escomptés

- Elaboration de politiques et d'actions de prévention des troubles mentaux et neurologiques et de lutte contre la toxicomanie dans les groupes vulnérables et à haut risque.
- Mise en oeuvre de l'initiative de sensibilisation à l'épilepsie.

20.14 Tabac (TOB, 02.2.01)

But

Accorder au Gouvernement et à d'autres partenaires de la santé un soutien pour le lancement de programmes visant à protéger les non-fumeurs et à aider les fumeurs à arrêter de fumer.

Résultats escomptés

- Fourniture de données de base sur le tabagisme dans les populations cibles.
- Création d'"espaces publics non-fumeurs" pour protéger les non-fumeurs.
- Adaptation et élaboration du Cadre de mise en oeuvre de la Convention cadre sur la lutte antitabac (FCTC).

20.15 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Appuyer le renforcement des services de santé (y compris les interventions à assise communautaire) afin d'assurer la prestation de soins de santé de qualité pour rendre la grossesse et l'accouchement plus sûrs.

Résultats escomptés

- Amélioration de la qualité du système d'orientation-recours pour réduire les risques liés à la grossesse.
- Amélioration des services de santé néonatale.

20.16 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Appuyer la surveillance, la prévention et la prise en charge de la santé de la femme.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de politiques, stratégies et interventions pour la promotion, la surveillance et la prise en charge de la santé de la femme (y compris les mutilations sexuelles féminines, la violence contre les femmes et les pratiques traditionnelles néfastes).

20.17 Médicaments essentiels, accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Renforcer les capacités nationales pour la promotion de l'équité de l'accès à des médicaments essentiels sûrs, efficaces, abordables, y compris les remèdes traditionnels.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre et suivi de la politique pharmaceutique nationale.
- Facilitation du plaidoyer et de la formation pour l'intégration de la médecine traditionnelle agréée dans le système de santé.
- Élaboration de protocoles pour la législation, l'assurance qualité et une meilleure gestion des produits pharmaceutiques.

20.18 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Fournir au Ministère de la Santé et aux partenaires un soutien dans le plaidoyer, le renforcement des capacités et l'élaboration de normes pour les actions, le suivi et l'évaluation de l'initiative Faire reculer le paludisme (RBM).

Résultats escomptés

- Adoption et utilisation de normes et d'outils destinés aux interventions de l'initiative Faire reculer le paludisme.
- Mise en place de mécanismes de distribution de moustiquaires imprégnées dans les districts cibles.
- Fourniture d'un appui pour la collecte de données, la planification et le suivi de l'impact des interventions.
- Renforcement de la coordination et de la collaboration des partenariats de Faire reculer le paludisme.

GHANA
ALLOCATION DUGDETAIRE PROPOSEEE

Domaines d'activités	Budget ordinaires (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	35 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	145 000
Paludisme	40 000
Tuberculose	60 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	30 000
Tabac	20 000
Promotion de la santé	26 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	70 000
Pour une grossesse à moindre risque	60 000
Santé de la femme	30 000
VISH/SIDA	90 000
<i>Développement durable</i>	<i>50 000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>50 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	45 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	50 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	40 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	50 000
Organisation des services de santé	280 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 144 000
TOTAL	2 345 000

21. GUINEE

21.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Soutien et renforcement des capacités du bureau de pays pour la mise en oeuvre des activités de coopération.
- Soutien au Ministère de la Santé pour la mobilisation et la gestion des ressources.
- Appui à la mise en oeuvre du plan élaboré dans le cadre de la stratégie de coopération dans les pays (SCP).
- Soutien pour la définition et la mise en oeuvre d'un cadre de concertation avec les ONG intervenant dans le secteur de la santé.

21.2 Surveillance des maladies transmissibles (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités de surveillance intégrée des maladies transmissibles y compris les maladies émergentes et les zoonoses.

Résultat escompté

- Appui à la mise en oeuvre de la stratégie de surveillance des maladies transmissibles en collaboration avec les autres partenaires nationaux et internationaux.

21.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités nationales de lutte intégrée contre les maladies transmissibles en particulier la lèpre, la dracunculose, l'onchocercose, les filarioses lymphatiques, l'ulcère de Buruli, la bilharziose, la trypanosomiase, les zoonoses, les maladies émergentes et les parasitoses intestinales.

Résultats escomptés

- Renforcement du partenariat pour l'élimination et l'éradication des maladies cibles.
- Appui à la mise en oeuvre des plans d'action pour l'élimination de la lèpre.
- Mise en oeuvre des plans d'action pour la certification de l'éradication de la dracunculose.

21.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Appuyer la planification, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de l'impact des activités de lutte contre le paludisme dans le cadre de l'initiative Faire reculer le paludisme (RBM).

Résultat escompté

- Appui pour le renforcement des stratégies de prise en charge des cas et de prévention du paludisme.

21.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Optimiser l'impact du partenariat mondial pour aider le pays à endiguer la transmission de la tuberculose (y compris la tuberculose associée au VIH/SIDA) grâce à la surveillance et à l'évaluation du programme national.

Résultat escompté

- Etablissement d'un accord de partenariat aux niveaux mondial et national pour lutter contre la tuberculose sur la base d'un cadre d'action (plan mondial de développement de la stratégie DOTS : traitement de brève durée sous observation directe)

21.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à la sensibilisation aux problèmes des maladies non transmissibles et aider le pays à élaborer et à mettre en oeuvre les politiques et programmes appropriés de lutte contre ces maladies.

Résultats escomptés

- Appui à la mise en oeuvre de programmes de santé bucco-dentaire.
- Soutien pour le renforcement des capacités institutionnelles de la section santé bucco-dentaire.
- Appui à l'élaboration de stratégies de mise en oeuvre du programme relatif à la santé des personnes âgées.
- Appui pour la mise en place d'un programme national de lutte contre le diabète.

21.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la politique nationale de promotion de la santé.

Résultat escompté

- Octroi d'un soutien pour la mise en oeuvre de la politique nationale de promotion de la santé.

21.8 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Contribution à la finalisation et à la mise en oeuvre de la politique nationale de lutte antitabac.

Résultat escompté

- Soutien pour la finalisation et la mise en oeuvre de la politique nationale de lutte antitabac.

21.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Aider le pays à mettre en oeuvre des stratégies visant à réduire les risques pour la santé et à promouvoir la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent.

Résultats escomptés

- Appui à la mise en oeuvre de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME).
- Appui au renforcement des capacités dans les domaines de l'hygiène, de l'assainissement et de la nutrition en milieu scolaire et au niveau des communautés.
- Renforcement des compétences des agents de santé et agents communautaires en matière de santé des adolescents et des jeunes.

- Soutien pour la mise en oeuvre de stratégies visant à protéger les adolescents contre les maladies et les comportements à risques.

21.10 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Contribuer à la réalisation des activités avec les autres partenaires dans le cadre de la mise en oeuvre du programme national de santé génésique.

Résultats escomptés

- Appui à la création d'une banque de données dans le domaine de la recherche en santé génésique.
- Appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'interventions visant à réduire la violence à l'égard des femmes.

21.11 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre des activités visant à promouvoir la santé de la mère et du nouveau-né.

Résultat escompté

- Appui à la mise en oeuvre du plan d'action sur la maternité sans risque.

21.12 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Fournir un appui au pays pour lui permettre d'élaborer des interventions multisectorielles efficaces de lutte contre le VIH/SIDA et de faciliter l'accès aux traitements antirétroviraux dans des milieux défavorisés.

Résultat escompté

- Appui à la mise en oeuvre du plan stratégique national multisectoriel fondé sur des bases factuelles et sexospécifiques.

21.13 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre des programmes de lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments.

Résultat escompté

- Renforcement des compétences des agents de santé et agents communautaires en matière de surveillance et de lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments.

21.14 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre du plan d'action "Initiative Afrique 2000" en collaboration avec d'autres partenaires et au renforcement de la protection et de la promotion de la santé des travailleurs.

Résultats escomptés

- Appui au renforcement des capacités nationales dans les domaines de la salubrité de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.
- Mise en place de stratégies pour la diminution des risques pour la santé liés à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans les districts/quartiers.
- Appui au programme de réduction des risques et accidents du travail dans les entreprises et sociétés.

21.15 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Coopérer avec le pays pour renforcer les moyens dont il dispose pour se préparer aux situations d'urgence et atténuer les effets néfastes des catastrophes naturelles et dues à l'homme.

Résultat escompté

- Renforcement des partenariats nationaux et internationaux et mobilisation des ressources afin de faire face aux priorités sanitaires en cas de catastrophes naturelles et de situations d'urgence complexes.

21.16 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à la réalisation des activités dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique nationale et du plan directeur 2004-2010 de la médecine traditionnelle.

Résultats escomptés

- Appui à la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique nationale actualisée y compris la réglementation, la gestion de l'information pharmaceutique et la pharmacovigilance.
- Renforcement des capacités dans les domaines de la gestion et de l'utilisation rationnelle des médicaments.
- Appui à la mise en oeuvre du plan directeur 2004-2010 de la médecine traditionnelle.

21.17 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer à la réduction des taux de morbidité et de mortalité dus aux maladies évitables par la vaccination chez les enfants de 0 à 59 mois et les femmes en âge de procréer.

Résultat escompté

- Appui à l'exécution du plan stratégique quinquennal.

21.18 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer au renforcement de la sécurité transfusionnelle et à la promotion de services de santé de bonne qualité.

Résultats escomptés

- Renforcement des compétences en matière de sécurité transfusionnelle.
- Renforcement des compétences nationales en matière d'assurance de qualité des soins.

21.19 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, 06.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre du Plan national de recherche en santé.

Résultat escompté

- Appui à la mise en oeuvre du Plan national de recherche en santé.

21.20 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre sur le terrain des programmes prioritaires du Plan national de développement sanitaire (PNDS), au renforcement des compétences gestionnaires des équipes de santé de district et au développement des ressources humaines pour la santé.

Résultats escomptés

- Appui à la mise en oeuvre sur le terrain des programmes prioritaires du plan national de développement sanitaire.
- Appui à la mise en oeuvre du Plan de développement des ressources humaines (PDDRHS).
- Renforcement du système national d'information sanitaire.

GUINEE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaine d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	435 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	124 000
Paludisme	25 000
Tuberculose	20 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	46 000
Tabac	10 000
Promotion de la santé	104 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	56 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	20 000
Pour une grossesse à moindre risque	42 000
VIH/SIDA	20 000
Développement durable	50 000
Nutrition	40 000
Santé et environnement	106 000
Salubrité des aliments	50 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	27 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	133 000
Vaccination et mise au point de vaccins	20 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	41 000
Politique de recherche et promotion de la recherche	25 000
Organisation des services de santé	446 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 160 000
TOTAL	3 000 000

22. GUINEE-BISSAU

22.1 Présence de l' OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l' OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l' Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Bureau de l'OMS dans le pays opérationnel et doté d'une équipe disponible bénéficiant de conditions de travail acceptables.
- Renforcement de l'appui technique accordé au Ministère de la Santé publique en matière d'élaboration des politiques, grâce à des consultations et des réunions techniques.
- Renforcement de la collaboration avec les ONG et les associations communautaires intervenant dans le domaine de la santé.

22.2 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à renforcer les services de santé en appuyant la mise en oeuvre du plan national de développement sanitaire et en mettant l'accent sur le développement des ressources humaines et la consolidation des équipes de santé régionales.

Résultats escomptés

- Appui institutionnel fourni au Ministère de la Santé, notamment en ce qui concerne la mise en oeuvre du plan national de développement sanitaire.
- Assistance fournie au pays pour la formation des ressources humaines pour la santé.
- Appui fourni au pays pour la gestion et le fonctionnement des structures régionales de santé.

22.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.02.01)

But

Contribuer à assurer la prévention, la lutte, l'éradication et l'élimination des maladies transmissibles et à renforcer le système de surveillance intégrée des maladies.

Résultats escomptés

- Appui fourni au pays dans le processus de consolidation du système de surveillance intégrée des maladies transmissibles.
- Renforcement des activités de vaccination dans le pays.
- Mise en oeuvre du plan stratégique de lutte contre le paludisme dans le cadre de la politique Faire reculer le paludisme.
- Mise en oeuvre du plan d'éradication de la lèpre.
- Mise en oeuvre du plan de lutte contre la tuberculose.
- Participation à l'amélioration des conditions de fonctionnement des programmes nationaux de lutte contre les maladies prioritaires (programme national de lutte contre le paludisme, programme national de lutte contre le SIDA, programmes nationaux de lutte contre la lèpre, la tuberculose, l'onchocercose, etc.).

22.4 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à renforcer la surveillance, la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles.

Résultats escomptés

- Participation à la mise en oeuvre du plan national de surveillance, de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète, les incapacités, les pathologies bucco-dentaires, la malnutrition.
- Amélioration de l'organisation des services de santé mentale du pays.

22.5 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Contribuer à améliorer l'accessibilité et la qualité de la prestation des soins en santé familiale et la recherche en santé génésique.

Résultats escomptés

- Appui fourni au pays pour l'élargissement de la stratégie Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant à plus de deux régions du pays afin d'améliorer la santé des enfants.
- Appui fourni au pays pour la mise en oeuvre des recommandations faites suite aux recherches réalisées sur les causes de mortalité maternelle et infanto-juvénile en Guinée-Bissau.
- Appui fourni au pays pour le renforcement des activités de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes dans le pays.
- Contribution à l'accroissement du nombre d'indicateurs et à l'amélioration de la qualité des soins dispensés aux femmes enceintes, permettant ainsi de réduire le nombre de décès maternels.

22.6 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Appuyer les services nationaux afin de leur permettre de minimiser les risques liés à l'environnement, dans le cadre de l'Initiative Afrique 2000 et du concept Villes-santé.

Résultats escomptés

- Contribution au renforcement institutionnel du programme national d'assainissement.
- Appui fourni au pays pour la mise en oeuvre de micro-projets communautaires par des associations et des ONG
- Contribution à la création du programme Bissau-Villes-Santé.

22.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à consolider la coordination et à renforcer la promotion de la santé

Résultats escomptés

- Contribution au renforcement institutionnel du Ministère de la Santé dans le domaine de la promotion de la santé.
- Appui fourni aux communautés et aux organes d'information prenant part à la promotion de la santé.

22.8 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, Code 06.3.01)

But

Stimuler et appuyer la recherche opérationnelle et décentralisée dans le cadre du développement des services de santé.

Résultat escompté

- Renforcement institutionnel pour l'appui à la recherche opérationnelle dans tout le pays.

22.9 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Accorder un soutien au pays pour le renforcement institutionnel du secteur pharmaceutique et la gestion des stocks de médicaments essentiels pour certaines pathologies prioritaires qui sont combattues conjointement avec l'OMS.

Résultats escomptés

- Appui fourni au pays pour la réorganisation et le renforcement du secteur pharmaceutique au niveau national.
- Amélioration de l'approvisionnement en médicaments essentiels de qualité dans tout le pays.

22.10 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

En collaboration avec les divers partenaires du développement sanitaire, contribuer à l'effort national pour la création d'un service national de transfusion sanguine.

Résultat escompté

- Participation à l'effort conjoint des partenaires pour équiper avec le maximum de sécurité les banques de sang et livrer des produits sanguins sûrs au niveau national.

22.11 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.05.01)

But

Contribuer à réduire la vulnérabilité des populations aux situations d'urgence

Résultat escompté

- Appui fourni au pays pour la mise en oeuvre des plans de préparation aux situations d'urgence.

GUINEE-BISSAU ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	134 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies transmissibles	70 000
Promotion de la santé	105 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	147 000
Développement durable	25 000
Santé et environnement	412 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	25 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	80 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	75 000
Politique de recherche et promotion de la recherche	15 000
Organisation des services de santé	275 000
Présence de l'OMS dans les pays	970 000
TOTAL	2 333 000

23. KENYA

23.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance organisationnelle de l'OMS dans l'appui qu'elle fournit au gouvernement à travers des équipes de pays plus efficaces et des approches organisationnelles plus cohérentes, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement

Résultat escompté

- La coopération technique avec le ministère de la santé améliorée.

23.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Appuyer le ministère de la Santé dans la mise en œuvre et la consolidation de la surveillance intégrée des maladies en ce qui concerne les maladies transmissibles, améliorer la préparation et la riposte aux épidémies et les activités de surveillance transfrontalières dans le bloc des pays de la Corne de l'Afrique.

Résultats escomptés

- La mise en œuvre du système de surveillance intégrée des maladies et la riposte contre celles-ci dans 50 % des districts du Kenya, consolidée.
- Les services de district, pour la gestion des épidémies opérationnalisés dans 70 % des district du pays.
- La surveillance transfrontalière dans 4 districts frontaliers poursuivie.
- Maintien du Kenya dans la situation pays libéré de la maladie du ver de Guinée.
- Le programme de lutte contre la filariose lymphatique dans 4 districts opérationnalisés.

23.3 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Réduire la charge de morbidité du paludisme à travers l'amélioration de la prise en charge des cas, l'intensification de l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides par les groupes vulnérables, l'éducation du public sur la lutte contre le paludisme et les mesures de prévention et la mise en œuvre en temps opportun des activités planifiées. En outre, maintenir les niveaux de mise en œuvre déjà atteints.

Résultats escomptés

- La prise en charge du paludisme/de la fièvre dans la communauté améliorée.
- La prévention du paludisme pendant la grossesse au niveau des formations sanitaires améliorée.
- La couverture de moustiquaires imprégnées dans les groupes vulnérables, accrue.

- La couverture des ménages avec des matériels d'information, d'éducation et de communication, accrue.
- La prise en charge du paludisme grave dans les formations sanitaires améliorée.
- Un mécanisme de prévision des épidémies créé et la riposte rapide contre les épidémies, améliorée.

23.4 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Fournir l'appui technique et financier aux autorités nationales pour étendre la couverture de la stratégie de traitement de courte durée sous observation directe (DOTS) et réduire le fardeau de la tuberculose dans la population.

Résultats escomptés

- La stratégie DOTS à assise communautaire renforcée dans 2 districts modèles.
- Des activités conjointes de lutte contre la tuberculose/le VIH dans 8 districts mises en oeuvre.
- Deux journées mondiales de lutte contre la tuberculose célébrées.

23.5 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Aider les autorités nationales à inverser les tendances et la charge de morbidité du VIH/SIDA et améliorer l'accès communautaire aux soins contre le VIH.

Résultats escomptés

- Les sites de surveillance sentinelle dans 32 sites, consolidés.
- L'assurance qualité de la sécurité transfusionnelle maintenue.
- L'accès rapide à la continuité des soins contre le VIH accélérée.
- Les journées mondiales de lutte contre le SIDA célébrées.

23.6 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, 05.2.01)

But

Aider les autorités nationales à renforcer les capacités de niveau de district pour maintenir et soutenir l'accès à des services de vaccination de grande qualité et sûrs.

Résultats escomptés

- La couverture par le DTC3 utilisée dans au moins 80 % de tous les districts.
- Les indicateurs de certification pour l'éradication de la polio dans toutes les provinces, maintenus.

- La réduction de la morbidité et de la mortalité dues à la rougeole dans toutes les provinces, maintenue.

23.7 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 2.1.01)

But

Appuyer les autorités nationale, dans le lancement et la mise en œuvre de la surveillance des maladies non transmissibles (MNT) et la planification des interventions appropriées pour la prise en charge et la lutte.

Résultats escomptés

- La surveillance de MNT sélectionnées et le lancement des interventions, organisés.
- Des activités de réadaptation à assise communautaire dans 3 districts révitalisées.
- La préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours (EPR) dans les districts à potentiel épidémique promues.

23.8 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Appuyer les autorités nationales dans la lutte contre le tabagisme avec un accent sur les enfants scolarisés.

Résultats escomptés

- L'éducation du public sur le tabac dans les établissements d'enseignement, élargie et consolidée.
- Les activités de lutte contre le tabac dans le programme d'enseignement des établissements intégrées.
- Une loi antitabac élaborée et adoptée.
- Deux journées mondiales sans tabac célébrées.

23.9 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Appuyer le pays dans la lutte contre la carence en micronutriments avec un accent sur la vitamine A, l'iode et le fer.

Résultat escompté

- La mise en oeuvre des lignes directrices sur les politiques de lutte contre la carence en micronutriments, renforcée.

23.10 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Faciliter et renforcer la capacité nationale à élaborer et mettre en oeuvre des programmes durables de promotion de la santé.

Résultats escomptés

- Document de Stratégie nationale pour la promotion de la santé actualisé et diffusé.
- L'initiative des écoles-santé davantage promue.
- La Journée mondiale de la Santé commémorée et notifiée.
- Les programmes prioritaires de promotion de la santé, renforcés.
- La diffusion des informations sanitaires dans 10 centres renforcée.
- Le renforcement des capacités pour l'information sanitaire améliorée.
- La mobilisation des ressources et la constitution de partenariats, renforcées.

23.11 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Appuyer le ministère de la Santé pour lui permettre d'intégrer les services de santé mentale et de lutte contre les toxicomanies dans les services généraux de soins de santé.

Résultats escomptés

- Une politique de santé mentale et de lutte contre les toxicomanies adoptée et mise en oeuvre.
- L'intégration des services de santé mentale et de lutte contre les toxicomanies dans les services généraux de soins de santé de sept districts consolidée.
- Deux journées mondiales pour la santé mentale célébrées.

23.12 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Aider les autorités nationales à assurer à toute la population l'accès à des produits pharmaceutiques efficaces, sûrs et abordables.

Résultat escompté

- Comités thérapeutiques hospitaliers formés dans 40% des hôpitaux du pays.

23.13 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Fournir au Gouvernement l'appui pour mieux affiner l'élaboration et la structuration de la politique sanitaire en vue d'améliorer la performance des systèmes de santé de district et renforcer les capacités par l'octroi de bourses.

Résultats escomptés

- La décentralisation des systèmes de santé de six district consolidée.
- Le processus de décentralisation dans 6 districts pionniers, évalué.
- La distribution du nouveau NHSSP 2005 – 2009 élaborée, lancée et diffusée.
- Des bourses et des subventions octroyées à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
- Le profil national de réforme du secteur de la santé révisé.

23.14 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Fournir un appui au Gouvernement dans la mise en oeuvre de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME), les pratiques d'alimentation de l'enfant et l'amélioration de la santé et du bien-être des adolescents et des jeunes.

Résultats escomptés

- Les compétences techniques de 60% des agents de santé s'occupant des enfants malades dans 6 districts renforcées.
- Les compétences en conseils de 60 agents de santé sur les pratiques d'alimentation de l'enfant dans 3 districts, améliorées.
- Les pratiques communautaires et familiales sur les soins aux enfants dans 3 districts, améliorées.
- L'examen à mi-parcours de la mise en oeuvre de la PCIME, réalisé.
- Soixante prestataires de services sur les besoins spéciaux des adolescents et des jeunes orientés.
- Des réunions de coordination des organisations de jeunesse organisées et des comités sanitaires consultatifs mis en place et rendus fonctionnels.
- Deux visites de supervision d'appui dans 6 districts organisées.

23.15 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Appuyer le pays dans l'accélération de la mise en oeuvre de la Stratégie nationale de santé génésique aux niveaux du district et de la communauté.

Résultats escomptés

- L'accès à des services complets de santé génésique amélioré.
- L'utilisation des lignes directives relatives aux protocoles de santé génésique renforcée.
- La disponibilité de fournitures et de matériels de santé génésique dans 3 districts améliorée.
- La recherche opérationnelle améliorée et sa portée élargie.

23.16 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans l'accélération de la mise en oeuvre de la Stratégie nationale de santé génésique afin d'améliorer l'accès à des services de soins maternels et néonataux de qualité.

Résultats escomptés

- L'accès aux soins obstétricaux essentiels dans 3 districts améliorée
- La qualité des soins dans la prise en charge prénatale et postnatale améliorée
- Les normes de soins maternels et néonataux appliquées
- L'accouchement sans risque et dans de bonnes conditions d'hygiène par les accoucheuses traditionnelles renforcé

23.17 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Renforcer les capacités du ministère de la Santé dans le suivi des interventions favorables aux pauvres dans le secteur de la santé.

Résultats escomptés

- Vingt formateurs formés à l'utilisation des trousse de la Région africaine pour le suivi de la réduction de la pauvreté.
- La formation sur la Trousse de la Région africaine au niveau provincial, décentralisée.

23.18 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Faciliter l'incorporation de volets sanitaires efficaces dans les politiques nationales de développement et appuyer les améliorations dans la gestion des déchets solides, l'élimination des excréta, la surveillance de la qualité de l'eau, l'hygiène alimentaire, la santé et la sécurité au travail, la sécurité chimique et les comportements de recherche des soins de santé.

Résultats escomptés

- La mise en oeuvre de la politique d'assainissement, lancée.
- La surveillance de la qualité de l'eau dans 7 municipalités renforcée.

- La sécurité alimentaire dans des établissements sélectionnés renforcée.
- La médecine du travail dans des établissements sélectionnés renforcée
- Le profil de sécurité chimique élaboré.
- L'initiative de Transformation participative de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST) introduite dans 3 nouveaux districts.
- Le système de gestion des déchets médicaux dans 3 districts renforcé.
- L'initiative Villes-santé introduite.

KENYA	
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US\$)
Maladies transmissibles : surveillance	232 000
Paludisme	50 000
Tuberculose	15 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	50 000
Tabac	15 000
Promotion de la santé	160 000
Santé mentale et toxicomanies	50 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	150 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	132 000
Pour une grossesse à moindre risque	75 000
VIH/SIDA	40 000
Développement durable	56 000
Nutrition	50 000
Santé et environnement	147 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>60 000</i>
Médicaments essentiels: Accès, qualité et usage rationnel	30 000
Vaccination et mise au point de vaccins	15 000
Organisation des services de santé	375 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 034 000
TOTAL	2 736 000

24. LESOTHO

24.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance organisationnelle de l'OMS dans l'appui qu'elle fournit au gouvernement à travers des équipes de pays plus efficaces et des approches organisationnelles plus cohérentes, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Amélioration de la mise en oeuvre et du suivi du plan d'activités.

24.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Réduire la mortalité, la morbidité et l'incapacité causées par les maladies transmissibles et non-transmissibles à travers la fourniture de soins de santé efficaces, préventifs, de promotion et de réadaptation avec l'appui technique et la coopération de l'OMS.

Résultats escomptés

- Un manuel de prise en charge des flambées de maladies transmissibles élaboré.
- La capacité organisationnelle de prise en charge des épidémies améliorée.
- L'appui fourni au laboratoire renforcé.

24.3 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Réduire la morbidité et la mortalité et atténuer l'impact du VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Un manuel de conseils sur le VIH/SIDA disponible.
- Les capacités de conseils et de tests volontaires (VCT) et de soins à domicile améliorées.
- Cinq à dix sites de conseils et de tests volontaires dans chaque zone desservie par des services de santé, créés.
- La participation des dirigeants de la jeunesse et des personnes vivant avec le VIH/SIDA aux activités de lutte contre le VIH/SIDA améliorée.

24.4 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

i) Améliorer la détection et le traitement rapides de toutes les sources de tuberculose infectieuse (tuberculose à crachats positifs). ii) Renforcer le diagnostic et le traitement d'autres types de tuberculose (tuberculose extra-pulmonaire). iii) Améliorer la collaboration avec tous les autres programmes du gouvernement et du secteur privé.

Résultats escomptés

- Le plan stratégique de lutte contre la tuberculose achevé.
- La prise en charge des tuberculeux à l'hôpital et à domicile améliorée.
- Le programme national de lutte contre la tuberculose évalué.
- La surveillance de la tuberculose au niveau des zones sanitaires améliorée grâce à l'informatisation.
- La disponibilité de médicaments antituberculeux dans toutes les zones desservies par les services de santé et les dispensaires privés, améliorée.

24.5 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Augmenter la couverture systématique du PEV du niveau actuel de 60% à 90% d'ici 2005 et améliorer la promptitude de la notification et la surveillance de la rougeole et de la paralysie flasque aiguë (PFA).

Résultats escomptés

- 90 % des enfants de moins d'un an vaccinés d'ici fin 2005
- Notification dans toutes les zones desservies par les services de santé améliorée.
- Les capacités de surveillance du PEV, de la PFA et de la rougeole renforcées.
- Les capacités de gestion du PEV au niveau central et au niveau du district renforcées.

24.6 Maladies transmissibles : prévention, éradication et lutte (CPC, Code 01.2.01)

But

Réduire la mortalité, la morbidité et l'incapacité causées par la lèpre à travers la fourniture à la population de soins de santé efficaces, préventifs, de promotion et de réadaptation.

Résultat escompté

- Prise en charge correcte de tous les cas de lèpre.

24.7 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non-transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Réduire la mortalité, la morbidité et l'incapacité causées par les maladies non-transmissibles à travers la fourniture de soins de santé efficaces, préventifs, de promotion et de réadaptation dans le pays.

Résultats escomptés

- La politique des MNT élaborée et mise en œuvre d'ici 2005.
- Elaboration et diffusion de lignes directrices pour les agents de soins de santé primaires sur les soins et la prise en charge des malades atteints du diabète et de l'hypertension dans toutes les zones desservies par les services de santé.
- Plaidoyer, élaboration et distribution de matériels d'information, éducation et communication (IEC) aux malades et à la communauté.

24.8 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Appuyer le renforcement des capacités et la production de matériels d'IEC pour l'Initiative de lutte contre le tabac du Lesotho.

Résultats escomptés

- Les capacités du Réseau de lutte contre le tabac du Lesotho renforcées.
- Les points focaux de l'Initiative Ecoles sans tabac (Chambre de Commerce, enseignants) renforcés.
- Des matériels d'IEC pertinents sur la lutte contre le tabac produits.
- Les activités antitabac intensifiées.
- L'impact des activités antitabac évalué.

24.9 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Réduire la prévalence du retard de croissance de 16% à 8%, de l'insuffisance pondérale de 18 à 10% ; augmenter le taux d'allaitement au sein de 16,9% à 50% et réduire la transmission du VIH à travers l'allaitement.

Résultats escomptés

- Les capacités des agents de santé et des mères d'enfants de 0 à 5 ans à promouvoir et à évaluer le suivi de la croissance renforcées.
- Augmentation du nombre d'enfants nourris exclusivement au sein.
- Production de matériels d'IEC pertinents sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.
- Amélioration des conseils fournis par les agents de santé sur l'alimentation du nourrisson et le VIH/SIDA.

24.10 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer les capacités techniques de planification, de mise en oeuvre et de coordination des interventions de promotion de la santé dans tout le pays.

Résultats escomptés

- La recherche sur la promotion de la santé organisée.
- Un réseau national de promotion de la santé créé.
- Production du Bulletin d'informations et du calendrier de l'OMS.
- Production de matériels de plaidoyer et d'IEC pour les Journées internationales de la Santé.
- Fourniture de l'assistance technique à temps plein pour la promotion de la santé.
- Les capacités en santé bucco-dentaire renforcées.
- Des activités d'éducation en santé bucco-dentaire au niveau communautaire organisées.
- Les capacités du département chargé de l'éducation sanitaire améliorées.

24.11 Incapacités et traumatismes : prévention et réadaptation (DPR, Code 02.4.01)

But

Appuyer le département chargé de l'aide sociale dans le renforcement des capacités humaines et technologiques du programme chargé des incapacités et de la réadaptation.

Résultats escomptés

- Achat d'appareils d'assistance pour 100 personnes nécessiteuses handicapées.
- Renforcement de la collecte, du suivi et de l'évaluation des données sur l'invalidité dans deux districts.
- Intensification des activités génératrices de revenus pour les personnes handicapées et les parents de familles d'accueil prenant soin d'orphelins du VIH/SIDA.
- Renforcement des capacités nationales du service chargé des incapacités, de la prévention et de la réadaptation.

24.12 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Fournir des soins de santé mentale complets aux communautés en mettant l'accent sur les soins de promotion, de prévention et de réadaptation.

Résultats escomptés

- Les capacités du personnel et des communautés dans l'identification des problèmes de santé mentale, surtout l'épilepsie, et dans la fourniture des soins, renforcées.
- Plaidoyer et production de matériels d'IEC pour la santé mentale.
- Appui fourni aux pays pour la formation en cours d'un psychiatre.

24.13 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Elargir la collaboration pour la prestation et le développement de services de santé de qualité et accueillants pour les adolescents à neuf autres zones desservies par les services de santé, y compris les soins pour les maladies de l'enfant.

Résultats escomptés

- La couverture des adolescents ainsi que les informations requises pour satisfaire leurs besoins de santé et de développement, améliorées.
- L'accès aux services de santé génésique amélioré.
- L'accès des adolescents atteints de VIH/SIDA/IST à la prise en charge clinique adéquate et aux services de conseil sur le VIH/SIDA améliorée.
- Les services de santé et de développement de l'adolescent améliorés.
- Les compétences du personnel de santé dans la prise en charge des maladies de l'enfant renforcées.

24.14 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Appuyer le renforcement des capacités en recherche opérationnelle et sur les questions de santé génésique, y compris le VIH/SIDA, chez les jeunes et les hommes en particulier.

Résultats escomptés

- Les capacités du personnel de santé en recherche opérationnelle pour la santé génésique, le VIH/SIDA, etc., renforcées
- Appui fourni pour au moins six propositions de recherche.

24.15 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Appuyer le renforcement des capacités en matière de soins et de prise en charge des survivants de la violence contre les femmes et les enfants dans les communautés.

Résultats escomptés

- Création de centres de crise pour les survivants de la violence domestique (y compris de la violence contre les femmes).
- Amélioration de l'accès des victimes de la violence aux services de conseil post-violence.

24.16 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Assurer des soins de santé génésique de qualité et complets, y compris la réduction de la mortalité maternelle, à travers l'amélioration des soins obstétricaux et la prévention de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- L'accès des mères enceintes à des soins de santé génésique complets et de qualité améliorée.
- Les soins et la prise en charge des mères enceintes séropositives améliorés.
- Les soins et la prise en charge des bébés issus de mères séropositives améliorés.
- Les capacités des services de santé génésique et des services de contraception dans dix villages, améliorées.

24.17 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale dans la mise en oeuvre des programmes de santé et d'environnement qui améliorent les conditions de vie et permettent le développement durable des populations.

Résultats escomptés

- Une étude sur la salubrité des aliments réalisée.
- Les activités de la médecine du travail, y compris la lutte contre le VIH/SIDA, intégrées au niveau du district.
- Extension du programme Villes-santé à deux autres villes.
- Les programmes Écoles santé sur l'eau et l'assainissement mis en oeuvre.
- Les communautés et les agents de vulgarisation formés à l'approche de Transformation participative de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST).
- La mise en oeuvre de l'Initiative : Afrique 2000 élargie à deux autres districts.

24.18 Médicaments essentiels : Accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Renforcer les capacités du personnel des pharmacies de district dans la gestion du médicament et améliorer l'accès à des soins de santé primaires d'un coût abordable et équitables.

Résultats escomptés

- La gestion des services par le personnel de district améliorée.
- La gestion des inventaires à tous les niveaux améliorée.
- Les services de médicaments essentiels à assise communautaire, améliorés.

24.19 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer la capacité du Ministère de la Santé et de l'aide sociale dans la mise en oeuvre et le suivi du programme de réforme du secteur de la santé.

Résultats escomptés

- La capacité de gestion du système de santé renforcée.
- Le cadre d'enregistrement et d'homologation régissant les formations sanitaires et les hôpitaux privés formulé.

24.20 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer la capacité du Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans la prévention et la préparation aux catastrophes, l'atténuation de leurs conséquences sur la santé et le renforcement de la coordination et de l'organisation des secours dans les conditions d'urgence sanitaires.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours (EPR) dans toutes les zones desservies par les services de santé et au niveau communautaire.
- Amélioration de l'organisation des secours dans les situations d'urgence.
- Evaluation des plans de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours.
- Renforcement de l'équipe nationale EPR et du Secrétariat.

LESOTHO	
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	257 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	20 000
Tuberculose	20 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	24 000
Tabac	40 000
Promotion de la santé	170 000
Incapacités et traumatismes : prévention et réadaptation	50 000
Santé mentale et toxicomanies	64 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	53 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	16 000
Pour une grossesse à moindre risque	131 000
Santé de la femme	13 000
VIH/SIDA	124 000
Développement durable	25 000
Nutrition	42 000
Santé et environnement	105 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	31 000
Médicaments essentiels: Accès, qualité et usage rationnel	42 000
Vaccination et mise au point de vaccins	40 000
Organisation des services de santé	166 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 046 000
TOTAL	2 479 000

5. LIBERIA

25.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance organisationnelle de l'OMS dans l'appui qu'elle fournit au Gouvernement à travers des équipes de pays plus efficaces et des approches organisationnelles plus cohérentes, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Diffusion des informations auprès des partenaires de santé coordonnée, efficace et en temps opportun.
- Capacités techniques, gestionnaires et de mobilisation des ressources du Secrétariat OMS/ONG du bureau de l'OMS dans le pays renforcées.

- Traduction en action de la stratégie de coopération dans les pays à travers la mise en oeuvre du plan d'activités.

25.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer les capacités du Ministère de la Santé et de l'Aide sociale en vue d'améliorer la surveillance des maladies transmissibles et la riposte à tous les niveaux.

Résultats escomptés

- Création de systèmes épidémiologiques et de laboratoire dans les comtés restants et renforcement continu des systèmes existants.
- Développement et renforcement des capacités techniques de la Division d'épidémiologie.

25.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Appuyer le renforcement de la capacité technique du Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans l'élaboration des stratégies et des interventions appropriées de lutte contre les maladies transmissibles prioritaires, en particulier l'onchocercose.

Résultats escomptés

- Renforcement du traitement communautaire à l'Ivermectine dans les régions endémiques.
- Pleine représentation du comté au JAF.

25.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans le renforcement et la mise en oeuvre du Programme Faire reculer le paludisme (RBM).

Résultats escomptés

- Prise en charge et prévention des cas de paludisme, y compris la gestion de l'environnement, améliorées dans sept comtés.
- Mécanismes de promotion, de gestion et de coordination des partenariats dans cinq comtés renforcés.
- Adoption par tous les comtés et les partenaires du cadre de mise en oeuvre de l'initiative Faire reculer le paludisme au Libéria.
- Promotion de l'utilisation de moustiquaires imprégnées dans les communautés.

25.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale pour réduire la morbidité, la mortalité et la transmission liées à la tuberculose.

Résultat escompté

- Couverture du traitement de brève durée sous observation directe (DOTS) portée à au moins 85% dans tous les comtés.

25.6 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans le renforcement continu du Plan stratégique national multisectoriel de prévention et de soins contre le VIH à travers l'intégration, la décentralisation et le partenariat.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre du plan stratégique multisectoriel avec les partenaires conformément au cadre de l'ONUSIDA.
- Renforcement de la collaboration entre les partenaires pour la prévention et les soins contre le VIH.
- Amélioration des stratégies de surveillance, de recherche, de suivi et d'évaluation.

25.7 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans le renforcement des partenaires et de la coordination, le maintien de compétences de base dans le PEV à travers la formation appropriée du personnel, l'amélioration des installations de la chaîne du froid et la formation, et la mise en oeuvre des politiques de sécurité des injections et des méthodes de surveillance de la maladie recommandées, y compris les laboratoires de référence pour la confirmation.

Résultats escomptés

- Renforcement du programme de coordination, de surveillance et de suivi continus dans l'ensemble du pays.
- Amélioration de la collaboration et de la coordination inter-institutions sur le PEV.
- Réalisation et suivi d'une couverture du PEV de 80 % chez les enfants de moins de cinq ans.

25.8 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Focaliser le développement des systèmes de santé sur la résolution des principaux problèmes du système de prestation, pour rendre les soins de santé plus abordables et équitables pour les populations démunies et pauvres. La capacité technique du Bureau de planification, de recherche et développement (Ministère de la Santé et de l'Aide sociale) et des systèmes de comté sera renforcées dans le domaine de la planification et de la gestion.

Résultats escomptés

- Adoption de lignes directrices et d'outils pour la mesure de la performance, et fourniture de l'appui pour l'utilisation des résultats en vue de l'améliorer.
- Evaluation de la performance du système de santé et utilisation des résultats pour en améliorer la performance.
- Renforcement des capacités institutionnelles de planification, de mise en œuvre et de suivi.
- Amélioration du plaidoyer, de l'infrastructure et de la coordination du système à tous les niveaux.

25.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale pour mettre en œuvre et élargir la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) et contribuer à créer un environnement de soutien aux adolescents dans la famille, l'école et la communauté.

Résultats escomptés

- PCIME renforcée et appuyée.
- Elaboration de stratégies de santé des adolescents.
- Elaboration et mise en œuvre de plans d'élimination de la violence et des pratiques néfastes contre les femmes.

25.10 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans le renforcement des capacités nationales en vue de réduire tous les risques associés à la grossesse, à travers la fourniture d'infrastructures appropriées et adéquates, d'un environnement de soutien et de soins.

Résultats escomptés

- Promotion de services de santé génésique complets.
- Renforcement des capacités du Ministère de la Santé et de l'Aide sociale pour l'amélioration de l'accès aux services de santé génésique par les bénéficiaires.
- Renforcement de l'alphabétisation fonctionnelle et des activités génératrices de revenus.

25.11 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans la promotion de pratiques d'alimentation saines pour les nourrissons et les enfants; la lutte contre la carence en micronutriments, le suivi et l'évaluation des services de nutrition et la conduite de la recherche opérationnelle.

Résultats escomptés

- Renforcement et élargissement des stratégies nationales de lutte contre la carence en micronutriments.
- Renforcement de la prévention, de la réduction et de l'élimination de toutes les formes de malnutrition.
- Suivi et évaluation de la situation de la nutrition à tous les niveaux assurés.

25.12 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Appuyer l'élaboration d'un plan d'action national complet d'hygiène du milieu, et s'efforcer d'améliorer continuellement les capacités techniques de la division pertinente et des communautés pour l'évaluation de son impact, de sa mise en oeuvre et de son suivi.

Résultats escomptés

- Elaboration du plan quinquennal national de l'environnement.
- Mise en œuvre des politiques nationales d'hygiène du milieu.
- Appui et renforcement des capacités de la division et des communautés assurés pour une meilleure performance et une mise en oeuvre efficace du plan, etc.

25.13 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Appuyer l'élaboration d'une stratégie d'action humanitaire et d'urgence qui visera à développer des programmes stratégiques de santé communautaire destinés à réduire la vulnérabilité aux catastrophes et continuera de promouvoir la préparation aux situations d'urgence sanitaire.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des partenaires et du Ministère de la Santé et de l'Aide sociale dans la préparation aux situations d'urgence.
- Appui fourni au Ministère de la Santé et de l'Aide sociale et aux partenaires pour résoudre les problèmes des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

- Renforcement des capacités techniques du Ministère de la Santé et de l'Aide sociale et des partenaires pour l'EPR et la lutte contre les épidémies.

25.14 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

L'appui de l'OMS visera à consolider la participation et les approches interactives de promotion de la santé, avec un accent particulier sur le bien-être des jeunes, des jeunes adultes, des femmes et des enfants.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités techniques du Ministère de la Santé et de l'Aide sociale pour la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des interventions complètes de promotion de la santé.

25.15 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

L'appui de l'OMS sera fourni au Ministère de la Santé et de l'Aide sociale pour le renforcement continu du programme national de santé mentale.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités du programme national de santé mentale.

25.16 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

L'appui de l'OMS visera à renforcer le Ministère de la Santé et de l'Aide sociale, le secteur privé et d'autres partenaires dans la résolution des questions liées à la politique, la qualité, l'accès et l'usage rationnel des médicaments.

Résultats escomptés

- Amélioration de la capacité du ministère de la Santé et de l'aide sociale à mener les activités de réglementation pharmaceutique.
- Amélioration de la disponibilité des médicaments essentiels pour les maladies chroniques prioritaires.

LIBERIA
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	120 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	12 000
Paludisme	49 000
Tuberculose	21 000
Promotion de la santé	115 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	32 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	237 000
VIH/SIDA	45 000
<i>Développement durable</i>	<i>25 000</i>
Nutrition	65 000
Santé et environnement	120 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	130 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	50 000
Vaccination et mise au point de vaccins	73 000
Organisation des services de santé	333 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 292 000
TOTAL	2 749 000

26. MADAGASCAR

26.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Renforcement de la coopération technique entre Madagascar et l'OMS.

26.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Aider le pays à former et mieux équiper les districts de santé pour détecter rapidement, définir et combattre les menaces pour la santé publique liées aux maladies émergentes et réémergentes.

Résultat escompté

- Appui fourni pour renforcer la capacité des provinces et des districts à se préparer et à répondre aux épidémies.

26.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Mettre en place dans les districts touchés un mécanisme visant à promouvoir, gérer et coordonner les activités d'élimination de la lèpre et d'éradication de la poliomyélite.

Résultat escompté

- Appui à la mise en oeuvre d'une stratégie d'élimination de la lèpre.

26.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Adopter des mesures efficaces dans les districts et les provinces pour faire reculer le paludisme.

Résultat escompté

- Appui fourni pour le renforcement des compétences nationales en gestion des programmes et en recherche sanitaire pour faire reculer le paludisme.

26.5 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Fournir un appui technique au pays pour lui permettre d'élaborer des interventions efficaces de lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST) en mettant l'accent sur l'accès aux soins et la surveillance épidémiologique et comportementale.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre des programmes de surveillance de seconde génération pour les IST et le VIH/SIDA.
- Plaidoyer pour le développement de l'accès aux soins.

26.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Evaluer la charge des cancers génitaux, des maladies cardiovasculaires et du diabète ainsi que des complications et incapacités qui y sont associées.

Résultat escompté

- Mise en place d'un système de surveillance des maladies non transmissibles (cancers génitaux, maladies cardiovasculaires et diabète)

26.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Plaidoyer pour favoriser l'émancipation de la communauté et l'action communautaire en vue de la promotion, de l'auto-prise en charge et de la protection de la santé pendant toute la vie.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour le renforcement de la capacité technique des nationaux à planifier, mettre en oeuvre et évaluer les bonnes pratiques en matière de la santé.
- Promotion de bonnes pratiques de santé ayant fait la preuve de leur efficacité.

26.8 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Elaborer et mettre en oeuvre des mesures économiquement viables de lutte contre les troubles mentaux et les toxicomanies.

Résultats escomptés

- Appui fourni aux programmes d'intégration de la santé mentale aux soins de santé dans les districts sanitaires.
- Promotion de programmes socio-culturels (activités sportives et récréatives) pour lutter contre la toxicomanie chez les jeunes.
- Soutien en faveur du processus d'adoption et de mise en oeuvre d'une législation nationale adaptée à la convention-cadre pour la lutte antitabac.

26.9 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Assurer des environnements humains sûrs, viables et favorables à la santé, qui soient protégés contre les risques de nature biologique, chimique et physique.

Résultats escomptés

- Appui fourni au programme de salubrité des aliments vendus sur la voie publique.
- Appui fourni aux programmes sur les bonnes pratiques d'hygiène à l'école.
- Mise en oeuvre de projets d'assainissement, d'approvisionnement en eau potable et d'hygiène en milieu urbain.

26.10 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Veiller à ce que le pays soit mieux équipé pour prévenir les catastrophes, s'y préparer et en atténuer les conséquences susceptibles de nuire au développement durable.

Résultat escompté

- Renforcement, au niveau des districts de santé, de la capacité technique du personnel à évaluer et à se préparer à atténuer les conséquences sanitaires liées aux catastrophes.

26.11 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer le système de santé pour améliorer la capacité du pays à fournir des services de santé essentiels de qualité, accessibles, équitables au plan financier et qui répondent aux besoins de la population.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour le renforcement de la capacité gestionnaire et technique des cadres aux niveaux central, provincial et du district.
- Appui fourni pour le renforcement du système d'information sanitaire aux niveaux central, provincial et du district.
- Appui fourni pour le renforcement des compétences des personnels de santé afin de mieux répondre aux besoins sanitaires du pays.
- Appui fourni aux programmes pour l'accès des femmes enceintes aux soins.
- Appui pour le renforcement des compétences en matière de prise en charge de l'enfant et de l'adolescent, de prise en charge des incapacités et de réadaptation à assise communautaire.

MADAGASCAR ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	100 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	125 000
Paludisme	80 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	105 000
Promotion de la santé	100 000
Santé mentale et toxicomanies	95 000
VIH/SIDA	110 000
<i>Développement durable</i>	<i>50 000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>50 000</i>
Santé et environnement	145 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	152 000
Organisation des services de santé	520 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 000 000
TOTAL	2 682 000

7. MALAWI

27.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance organisationnelle de l'OMS dans l'appui qu'elle fournit au Gouvernement à travers des équipes de pays plus efficaces et des approches organisationnelles plus cohérentes, en partenariat avec d'autres organismes intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Renforcement de la coopération technique avec le ministère de la Santé et de la Population et avec d'autres partenaires.
- Amélioration de la mise en oeuvre du Budget Programme et du Plan d'activités.

27.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer les capacités du personnel de santé dans la gestion et la coordination des programmes, l'organisation des secours dans les situations d'urgence et l'appui aux activités de réadaptation.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités du Ministère de la Santé et de la Population et des partenaires dans la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.
- Fourniture de stocks d'urgence et de médicaments essentiels.
- Mise en place d'une préparation solide aux situations d'urgence et à l'organisation des secours pour les communautés dans toutes les régions à potentiel épidémique et à potentiel d'inondations.

27.3 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, Code 06.3.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration des politiques de recherche en santé, le renforcement des fonctions et des capacités de recherche en santé et l'élaboration d'un système d'information sur la recherche en santé.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales de recherche en santé.
- Identification des domaines nationaux prioritaires de recherche.

- Exécution des projets de recherche sur les problèmes de santé prioritaires.
- Elaboration de la politique nationale de recherche en santé.

27.4 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans la lutte contre les maladies transmissibles en canalisant les ressources vers les activités pertinentes pour cibler les communautés.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la surveillance intégrée des maladies et de la riposte.

27.5 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication et lutte (CPC, Code 01.2.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles en canalisant les ressources vers les bénéficiaires pertinents.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités des agents de santé dans la prise en charge et la lutte contre les maladies transmissibles, en particulier la lèpre, la trypanosomiase, la schistosomiase, l'onchocercose, les maladies diarrhéiques et les parasitoses intestinales.

27.6 Paludisme (Code, 01.4.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans ses efforts de lutte contre le paludisme en canalisant les ressources vers les activités pertinentes dans les districts et les communautés insuffisamment desservies.

Résultats escomptés

- Amélioration de la prise en charge des cas de paludisme et de la prévention
- Création d'un mécanisme de promotion, de gestion et de coordination des partenariats à tous les niveaux.
- Elaboration du cadre de mise en oeuvre de l'initiative Faire reculer le paludisme (RBM).
- Création d'une base de données sur la morbidité et la mortalité dues au paludisme à tous les niveaux.
- Création d'une base de données nationale sur la recherche en paludisme.
- Elargissement de l'initiative RBM aux niveaux de district.

27.7 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

L'OMS appuiera le Ministère de la Santé et de la Population dans l'élimination de la tuberculose et la réduction du fardeau de mauvaise santé qui en résulte.

Résultats escomptés

- Production de bases factuelles sur les comportements favorables à la santé.
- Détection de cas et pratiques de diagnostic améliorées et maintenues équitablement.
- Renforcement des capacités du programme national de lutte contre la tuberculose.
- Fourniture de soins et d'appui aux tuberculeux pour la réduction des maladies liées au VIH et la prévention de la tuberculose chez les personnes séropositives.
- Intensification de la collaboration avec d'autres programmes de santé publique, des établissements de formation sanitaire et le secteur privé.
- Production et diffusion de nouvelles connaissances sur la lutte contre la tuberculose grâce à la recherche opérationnelle pertinente.
- Maintien du suivi et de l'évaluation des programmes.

27.8 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Développer les capacités du secteur de la santé dans la lutte contre le VIH/SIDA et renforcer les services essentiels de prévention et de soins liés au VIH/SIDA, y compris la transmission mère-enfant, les infections opportunistes, la prise en charge des cas et les infections sexuellement transmissibles.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités du secteur de la santé et de ses partenaires dans la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des interventions de prévention et de soins liés au VIH/SIDA.
- Renforcement du partenariat entre les ONG, les malades de VIH/SIDA, le secteur privé et les partenaires internationaux pour la prévention et les soins liés au VIH/SIDA.
- Amélioration de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA
- Amélioration de la participation des communautés aux activités de lutte contre le VIH/SIDA.

- Accessibilité des services de conseils et de tests volontaires et d'administration d'antirétroviraux.
- Renforcement des liens avec les programmes Tuberculose/VIH/SIDA/IST.
- Introduction et mise en oeuvre des services de prévention de la transmission mère-enfant du VIH.

27.9 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Appuyer le Gouvernement dans la prévention et la lutte contre les maladies évitables par la vaccination chez les enfants de moins de cinq ans.

Résultats escomptés

- Renforcement de la coordination, du suivi et de la surveillance du programme PEV.
- Examen et suivi de la mise en oeuvre de plans PEV par le Comité de coordination inter-institutions (CCI).
- Couverture vaccinale de 80% pour tous les antigènes chez les enfants de moins d'un an.
- Introduction du vaccin actif contre cinq maladies dans les programmes de vaccination systématique.
- Maintien des normes de certification de la paralysie flasque aiguë.

Maintien de la réduction de 90% de la mortalité de la rougeole dans le contexte de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI).

27.10 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Réduire les risques pour la santé des populations grâce à des politiques et des actions se préoccupant de la sexospécificité et de l'âge qui traitent des déterminants plus généraux de la santé. Le Gouvernement souhaite consolider les approches participatives et interactives de promotion de la santé; en conséquence, un accent particulier doit être mis sur l'amélioration de la santé des enfants, des femmes et des jeunes.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités techniques du Ministère de la Santé et de la Population pour la planification et la mise en oeuvre d'interventions complètes et multisectorielles de promotion de la santé.
- Validation de partenariats de promotion de la santé aux niveaux national et de district.
- Amélioration des capacités du Ministère de la Santé et de la Population dans la recherche sur la promotion de la santé.

- Validation des projets communautaires comportant des interventions complètes de promotion de la santé.
- Célébration des journées internationales de la santé.
- Appui aux initiatives de la promotion de la santé en cours aux niveaux national et de district.

27.11 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Améliorer l'état de santé général de la population en renforçant, en élargissant et en intégrant les services pertinents de santé mentale, y compris la prévention des toxicomanies.

Résultats escomptés

- Elaboration de programmes de santé mentale et de lutte contre les toxicomanies
- Elaboration d'interventions visant à prévenir les troubles mentaux et neurologiques et les toxicomanies.
- Création d'une base de données sur la santé mentale.
- Elaboration de mécanismes pour le suivi des problèmes de santé mentale et de toxicomanies.

27.12 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes adolescents, puisque le pays souhaite protéger les droits liés à la santé de l'enfant et de l'adolescent et prévenir les maladies et les comportements à risque chez les adolescents.

Résultats escomptés

- Création d'un environnement de soutien pour les jeunes et les adolescents et fourniture de l'éducation aux compétences essentielles pour ceux-ci.
- Création de services de santé accueillants pour les adolescents/jeunes.

27.13 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Réduire le niveau élevé de mortalité et de morbidité maternelles et néonatales en renforçant les politiques de services de santé, en favorisant les interventions à assise communautaire de grossesse à moindre risque et en améliorant la santé néonatale.

Résultats escomptés

- Amélioration de l'accessibilité et de la disponibilité des soins obstétricaux essentiels de qualité au niveau de district.
- Amélioration du système de suivi et d'évaluation des services de santé et de soins maternels et néonataux aux niveaux communautaire et de prestation des services.

27.14 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Renforcer les capacités du Ministère de la Santé et de la Population dans la mise en oeuvre des activités relatives à la santé et à l'environnement.

Résultats escomptés

- Promotion de l'adoption par les communautés de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ainsi que de l'approche de Transformation participative de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST).
- Evaluation de l'impact de l'hygiène du milieu et des risques, y compris la cartographie des risques.
- Mise en oeuvre du projet Villes-santé.

27.15 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre de la réforme du secteur de la santé et du processus d'approche sectorielle; appuyer le développement des ressources humaines pour la santé et encourager la création de systèmes de santé de district et communautaires durables.

Résultats escomptés

- Suivi et évaluation des systèmes et des services de santé.
- Renforcement des initiatives de santé à assise communautaire.
- Elaboration et mise en fonctionnement des systèmes nationaux de gestion des ressources humaines.
- Renforcement des capacités des ressources humaines dans le secteur de la santé.
- Renforcement des capacités du College of Medicine.

**MALAWI
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE**

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	80 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	190 000
Paludisme	50 000
Tuberculose	75 000
Promotion de la santé	300 000
Santé mentale et toxicomanies	80 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	300 000
Pour une grossesse à moindre risque	80 000
VIH/SIDA	60 000
<i>Développement durable</i>	<i>50 000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>50 000</i>
Santé et environnement	100 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	100 000
Vaccination et mise au point de vaccins	10 000
Politique de recherche et promotion de la recherche	80 000
Organisation des services de santé	200 000
Présence de l'OMS dans les pays	980 000
TOTAL	2 785 000

28. MALI

28.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Le Bureau de l'OMS dans le pays aura été renforcé pour permettre à l'Organisation de mieux jouer son rôle de conseiller auprès des autorités nationales en matière de santé.

28.2 Surveillance des maladies transmissibles (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer au renforcement des systèmes de surveillance des maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Renforcement de l'unité de coordination de la surveillance épidémiologique des maladies.
- Renforcement de la capacité des laboratoires pour la confirmation des diagnostics.
- Renforcement du réseau de sites de surveillance sentinelle pour certaines maladies (VIH/SIDA, trypanosomiase humaine africaine, shigellose, paludisme, rougeole).

28.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'intégration de la lutte contre la maladie

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des équipes d'intervention rapide aux différents niveaux de la pyramide sanitaire (national, intermédiaire et opérationnel) en matière de prévention et de réponse aux maladies à potentiel épidémique et autres maladies transmissibles.
- Mise en œuvre renforcée du TIDC (traitement à l'Ivermectine sous directive communautaire).
- Informations épidémiologiques fiables sur l'ensemble des villages d'endémie et sous surveillance mises à la disposition du Programme national d'éradication de la dracunculose.

- Appui à la mise en œuvre des campagnes d'élimination de la lèpre.
- Appui à la mise en œuvre du SAPEL dans les districts.

28.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer au renforcement de la recherche et de la prise en charge du paludisme.

Résultat escompté

- Consolidation des acquis de la mise en œuvre des composantes de la stratégie nationale de lutte contre le paludisme.

28.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités des structures sanitaires pour la prise en charge de la tuberculose.

Résultat escompté

- Renforcement de la capacité des structures sanitaires impliquées dans la prise en charge des cas de tuberculose.

28.6 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer au renforcement des capacités de planification et de gestion de l'unité de coordination du programme national de lutte contre le SIDA.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités de planification et de gestion de l'unité de coordination du programme national de lutte contre le SIDA.
- Appui aux services socio-sanitaires de cercle en matière de prise en charge des IST.
- Renforcement des initiatives facilitant l'acquisition des anti-rétroviraux.

28.7 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer à l'extension de la mise en œuvre de l'approche PCIME et de la promotion de la santé des jeunes et des adolescents.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des ressources humaines en matière de PCIME au niveau des cercles.
- Renforcement des capacités de gestion des structures.
- Développement de la composante communautaire de la PCIME.

28.8 Maladies transmissibles : recherche et développement (CRD, Code 01.3.01)

But

Contribuer au renforcement de la recherche sur les maladies prioritaires.

Résultat escompté

- Appui pour mener les recherches nécessaires à la mise en œuvre des programmes de lutte contre les maladies prioritaires.

28.9 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à la promotion de la lutte contre les maladies non transmissibles et à la mise en œuvre de la politique nationale de solidarité en faveur des personnes âgées.

Résultats escomptés

- Formation du personnel sanitaire aux techniques de prise en charge des personnes âgées.
- Renforcement de la promotion des activités de lutte contre les maladies non transmissibles (rhumatisme articulaire aigu, noma, cancers, drépanocytose, diabète, maladies cécitantes non transmissibles, etc.).

28.10 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer au développement du système national de santé.

Résultats escomptés

- Amélioration des fonctions de coordination, de gestion et de suivi des structures centrales et régionales.
- Octroi d'un appui à quatre régions pour la mise en œuvre du système d'information sanitaire et sociale.
- Appui pour la coordination et le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur du système d'information sanitaire et sociale (SNISS).
- Soutien aux services de santé des niveaux central et régional pour l'amélioration de la qualité des services.
- Renforcement des capacités de gestion et de planification de quatre équipes socio-sanitaires de cercle.
- Appui aux services administratifs et organisations chargés de la promotion de la mutualité santé pour le développement des mutuelles de santé.
- Renforcement des capacités techniques et pédagogiques des institutions de formation.
- Renforcement des compétences techniques du personnel socio-sanitaire.
- Appui technique et financier fourni pour la planification et la gestion des ressources humaines.
- Renforcement des capacités techniques des équipes de santé en matière de recherche sur le système de santé (RSS) afin de résoudre certains problèmes relatifs à la mise en œuvre des activités.

28.11 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Contribuer à la mise en œuvre efficace et efficiente du programme de santé génésique.

Résultats escomptés

- Renforcement de l'action de la Direction nationale de la Santé pour l'organisation de l'orientation/recours, en mettant l'accent sur l'urgence obstétricale.
- Renforcement des compétences des agents intervenant dans le domaine de la périnatalité et chargés d'appliquer les normes et procédures de la santé génésique.

28.12 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à l'élimination du tétanos maternel/néonatal au Mali.

Résultat escompté

- Appui fourni pour la mise en œuvre des stratégies d'élimination du tétanos maternel-néonatal (TMN) dans l'ensemble du pays.

28.13 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Contribuer à la promotion de la lutte contre les pratiques néfastes à la santé de la femme et de l'enfant.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des structures du Ministère de la Santé et de la Promotion féminine.
- Amélioration des compétences de la société civile en matière de lutte contre les pratiques néfastes à la santé de la mère et de l'enfant.

28.14 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Contribuer à la mise en œuvre du volet nutrition du PRODESS.

Résultats escomptés

- Renforcement des compétences des agents de santé pour l'application des procédures de prise en charge de la malnutrition.
- Suivi de l'évolution des carences en micronutriments.
- Divisions Nutrition (CPS, DNS) opérationnelles.
- Appui fourni au Système d'information de la situation alimentaire et de la nutrition.

28.15 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer à l'intensification des mesures visant à réduire les effets néfastes de l'environnement sur la santé.

Résultats escomptés

- Elaboration de politiques nationales d'hygiène hospitalière et mise en oeuvre de plans d'action dans ce domaine.
- Elaboration de politiques nationales pour le contrôle de la qualité de l'eau et mise en oeuvre de plans d'action dans ce domaine.
- Renforcement de la coordination et de la collaboration intersectorielle.
- Renforcement des compétences du personnel socio-sanitaire en matière d'évaluation et de gestion des risques pour la santé liés à la pollution de l'environnement.
- Renforcement des compétences des collectivités décentralisées pour l'application des outils de transfert des compétences.

28.16 Salubrité des aliments (FOS, Code 04.4.01)

But

Renforcer la capacité du Gouvernement à garantir la salubrité des aliments vendus sur la voie publique.

Résultat escompté

- Elaboration et mise en oeuvre de politiques nationales assorties de plans d'action en matière de salubrité des aliments.

28.17 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Contribuer à la prévention et à la réponse aux situations d'urgence et aux catastrophes.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités des structures chargées de coordonner la mise en oeuvre du plan d'action pour la préparation aux situations d'urgence et aux catastrophes et l'organisation des secours.

28.18 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à l'organisation et au renforcement des activités de promotion de la santé et faire partager l'expérience du Mali.

Résultats escomptés

- Soutien en faveur des activités de promotion de la santé.
- Contribution de l'OMS pour faire partager l'expérience du Mali.
- Appui fourni pour la mise en œuvre du plan d'action pour la promotion de la santé dans les écoles.

28.19 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Contribuer à la prise en charge de la santé mentale.

Résultats escomptés

- Prise en charge de la santé mentale assurée.
- Renforcement des activités de promotion de la santé mentale.
- Appui fourni aux programmes visant à renforcer la participation des communautés et des décideurs dans les activités de santé mentale.

28.20 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre le tabagisme.

Résultats escomptés

- Appui à la stratégie nationale de lutte contre le tabagisme.
- Renforcement des activités visant à promouvoir la lutte contre le tabagisme.
- Vigilance judiciaire assurée
- Mise en place de la Convention-cadre OMS de lutte contre le tabagisme.

28.21 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à la mise en œuvre efficace et efficiente de la politique de médicaments essentiels.

Résultats escomptés

- Evaluation des indicateurs d'usage rationnel des médicaments.
- Mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale évaluée et contrôle de la qualité des médicaments assuré.
- Equipement de la DPM.

- Renforcement des capacités de recherche du Département de médecine traditionnelle pour l'amélioration de remèdes traditionnels.
- Octroi d'un appui au Conseil national de l'ordre des pharmaciens pour la formation.

28.22 Vaccins et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Appuyer le Mali dans ses efforts de lutte contre les maladies évitables par la vaccination.

Résultats escomptés

- Renforcement des activités systématiques du PEV.
- Certification de l'éradication de la poliomyélite.
- Appui à la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la rougeole.

28.23 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer à la mise en œuvre de la politique de sécurité transfusionnelle.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des centres de transfusion en matière d'assurance qualité pour la sécurité des produits sanguins.
- Développement des compétences du personnel des centres de transfusion.

28.24 Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariat (REC, Code 07.2.01)

But

Renforcer la participation des ONG à la mise en œuvre des activités du PRODESS.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour renforcer la participation des associations professionnelles à la mise en œuvre des programmes de santé.
- Participation effective des associations et ONG à la mise en œuvre des programmes de santé en tant que partenaires privilégiés des équipes de santé au niveau du district.
- Appui fourni au point focal des ONG à la CPS pour assurer le suivi des activités des ONG.
- Renforcement de la collaboration entre l'OMS et les autres partenaires du développement.

MALI
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Présence de l'OMS dans les pays	1 174 093
Maladies transmissibles : surveillance	65 514
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	198 089
Paludisme	20 400
Tuberculose	20 400
VIH/SIDA	21 150
Santé de l'enfant et de l'adolescent	39 205
Maladies transmissibles : recherche et développement	14 219
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	30 951
Organisation des services de santé	983 225
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	86 664
Pour une grossesse à moindre risque	0
Santé de la femme	3 910
Nutrition	30 951
Santé et environnement	123 233
Salubrité des aliments	57 317
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	9 600
Promotion de la santé	108 330
Santé mentale et toxicomanies	25 793
Tabac	14 444
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	123 806
Vaccination et mise au point de vaccins	33 015
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	17 105
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	51 586
TOTAL	3 253 000

29. MAURITANIE

29.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Renforcement de l'approche sectorielle appuyé.
- Renforcement du plaidoyer pour une mobilisation accrue de ressources provenant d'autres sources en faveur des programmes prioritaires assuré.

29.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Accorder un appui au pays afin de lui permettre de renforcer les capacités des services de surveillance épidémiologique intégrée pour les rendre fonctionnels au niveau de chaque moughataa.

Résultat escompté

- Mise en place des services épidémiologiques fonctionnels dans 53 moughataa appuyée.

29.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à l'éradication de la dracunculose ainsi qu'à la réduction d'au moins 50 % de la prévalence des schistosomiasés dans le pays.

Résultats escomptés

- Processus de certification de l'éradication du ver de Guinée dans le pays appuyé.
- Exécution des stratégies de lutte contre les schistosomiasés au niveau des régions d'endémie appuyée.
- Interventions de lutte contre les schistosomiasés pour réduire d'au moins 50 % la prévalence de la schistosomiase mansoni dans la région du Trarza appuyées.

29.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à atteindre l'objectif mondial de réduction de 50 % de la mortalité et de la morbidité liées au paludisme d'ici 2010.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités de l'équipe du programme national de lutte contre le paludisme en gestion de la lutte contre le paludisme dans le cadre de l'Initiative pour Faire reculer le paludisme (RBM).
- Renforcement des compétences en gestion des programmes de lutte contre le paludisme des équipes cadres des wilayas pilotes de l'Initiative Faire reculer paludisme (RBM).
- Programmes visant le renforcement du partenariat pour la lutte contre le paludisme appuyés.

29.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à atteindre les objectifs du programme visant à dépister 80 % des malades de tuberculose et à traiter correctement au moins 80 % des malades dépistés suivant la stratégie de traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS).

Résultats escomptés

- Consolidation des acquis résultant de la mise en oeuvre de la stratégie DOTS dans les 13 wilayas du pays assurée.
- Programmes visant le renforcement du partenariat appuyés.

29.6 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer à atteindre l'objectif national de stabilisation de la prévalence du VIH/SIDA à 1 % d'ici 2015.

Résultats escomptés

- Finalisation et mise en oeuvre du plan stratégique de lutte contre le VIH/SIDA appuyés.
- Mise en oeuvre d'un programme de coopération avec la société civile appuyée.

29.7 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre du plan de lutte contre les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre des programmes de lutte contre les maladies cardiovasculaires et le diabète dans les régions-cibles appuyée.

29.8 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à la mise en place d'un système de santé équitable, apte à répondre aux défis. Fournir un appui à 50 % des moughataa pour leur permettre de mettre en place un système national d'information sanitaire (SNIS) performant pour la collecte et l'analyse des données. Appuyer le renforcement du développement des ressources humaines pour la santé et l'action sanitaire.

Résultats escomptés

- Renforcement de l'approche sectorielle appuyé.
- Mise en oeuvre de la politique hospitalière appuyée.
- Renforcement des capacités techniques des moughataa pour le SNIS.
- Renforcement des capacités en recherche assuré.
- Renforcement de la capacité institutionnelle de la Direction des Ressources humaines appuyé.
- Renforcement des capacités des personnels spécialisés (exemple : sages-femmes) et de l'Ecole nationale de Santé publique (ENSP) assuré.
- Renforcement des capacités techniques des membres des associations professionnelles de santé.

29.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Etendre la couverture de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) à 6 wilaya sur 13 dans le pays.

Résultat escompté

- Consolidation de la stratégie PCIME dans 3 moughataa et extension dans 6 autres wilaya appuyées.

29.10 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

Résultats escomptés

- Stratégie de collaboration et de partenariat impliquant la communauté, les décideurs et les professionnels de santé dans la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale appuyée.
- Renforcement des compétences pour la prise en charge des urgences obstétricales et néonatales selon les normes, y compris un système d'orientation-recours fonctionnel assuré.
- Renforcement des capacités en recherche-action assuré.

29.11 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Accorder un appui à trois autres wilaya pour leur permettre d'élaborer leur Plan régional d'action pour la nutrition (PRAN); renforcer la lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments par des actions ciblées (enrichissement, supplémentation, aliment de complément, recherche-action); mettre en oeuvre des mesures adéquates pour la prise en charge correcte de la malnutrition dans 6 wilaya (formation, équipement, supervision, suivi-évaluation).

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre du Plan régional d'action pour la nutrition (PRAN) dans 3 wilaya et mise en place d'un Comité national de nutrition opérationnelle appuyées.
- Renforcement du programme de lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments assuré.
- Renforcement des capacités pour la prise en charge correcte de la malnutrition de 6 wilaya assuré.

29.12 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Contribuer à la réglementation de l'usage du tabac en milieu scolaire et dans les lieux publics.

Résultat escompté

- Initiatives des partenaires au développement pour limiter l'usage du tabac à l'école et dans les lieux publics appuyées.

29.13 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Renforcer les capacités nationales pour la redynamisation des services régionaux d'hygiène et d'assainissement (SRHA) et l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement tant en milieu urbain qu'en milieu rural; promouvoir les acquis de l'Initiative Afrique 2000, des programmes Villes-Santé, et de la méthodologie de participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST); vulgariser des systèmes simples et appropriés de gestion des déchets hospitaliers.

Résultats escomptés

- Programmes de promotion des acquis de l'Initiative Afrique 2000, des programmes Villes-Santé, et de la méthodologie PHAST appuyés.
- Promotion du système de gestion des déchets hospitaliers assurée.
- Programmes orientés vers la pérennisation des laboratoires régionaux renforcés.
- Renforcement des capacités au niveau central (centre national hospitalier) et au niveau décentralisé assuré.

29.14 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Appuyer l'élaboration du Plan régional de préparation aux situations d'urgence dans 3 wilaya.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre d'un plan régional dans le domaine de la santé pour l'organisation des secours au niveau de 3 wilaya appuyée.
- Partenariat élargi et renforcé dans le cadre de l'organisation des secours appuyé.

29.15 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Mettre l'information sanitaire et documentaire à la disposition du grand public.

Résultats escomptés

- Mise en œuvre de stratégies adéquates pour sensibiliser le grand public aux problèmes de santé majeurs appuyée.
- Renforcement des capacités pour la gestion de l'information documentaire assuré.

29.16 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Contribuer à la prise en charge effective des maladies mentales.

Résultat escompté

- Stratégies appropriées pour la mise en œuvre des activités de santé mentale dans la zone-pilote et dans les wilaya d'extension appuyées.

29.17 Médicaments essentiels : Accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à garantir l'accès à des médicaments sûrs, efficaces, de bonne qualité ainsi que leur usage rationnel.

Résultat escompté

- Renforcement du laboratoire de contrôle de qualité assuré.

29.18 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Eradiquer la poliomyélite, réduire de 90 % l'incidence de la rougeole et ramener celle du tétanos maternel et néonatal à moins d'un cas pour 1000 naissances vivantes dans les wilaya cibles.

Résultats escomptés

- Programme d'éradication de la poliomyélite appuyé.
- Programme de contrôle de la rougeole et du tétanos maternel et néonatal dans les localités à haut risque appuyé.
- Introduction de nouveaux vaccins dans le contexte de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) assurée.

- Mise en place d'un comité de coordination inter-agences fonctionnel assurée.
- Maintien d'une unité d'appui technique fonctionnel assuré.

29.19 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Appuyer la mise en place d'un système de sécurité transfusionnelle sûr et durable.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour assurer la sécurité du sang transfusé à 100 %.
- Fonctionnalité du Centre national de Transfusion sanguine assurée.

29.20 Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Contribuer à l'aboutissement d'un programme de travail concerté dans le domaine de la santé et des activités connexes.

Résultats escomptés

- Programme de coordination, de collaboration et de partenariat inter-agences renforcé.
- Renforcement de l'approche contractuelle assuré.
- Renforcement des capacités gestionnaires des membres des centres départementaux de soins de santé (CDSS) de 4 régions assuré.

MAURITANIE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	61 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	23 000
Paludisme	20 000
Tuberculose	37 000
Surveillance, prévention et prise en charge de maladies non transmissibles	28 000
Tabac	20 000
Promotion de la santé	78 000
Santé mentale et toxicomanies	21 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	20 000
Pour une grossesse à moindre risque	150 000
VIH/SIDA	16 000
<i>Développement durable</i>	<i>25 000</i>
Nutrition	30 000
Santé et environnement	60 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	15 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	34 000
Vaccination et mise au point de vaccins	334 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	73 000
Organisation des services de santé	702 000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	68 000
Présence de l'OMS dans les pays	763 000
TOTAL	2 578 000

30. MAURICE

30.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance organisationnelle de l'OMS dans l'appui qu'elle fournit au Gouvernement à travers des équipes de pays plus efficaces et des approches organisationnelles plus cohérentes, en partenariat avec d'autres organismes de développement.

Résultats escomptés

- Renforcement du mécanisme de planification, de suivi et d'évaluation des domaines d'activités conjoints OMS/ministère de la Santé.
- Gestion financière efficace et saine du Bureau de l'OMS dans le pays.
- Adaptation et mise en œuvre des stratégies et programmes régionaux de l'OMS au niveau du pays.
- Renforcement des partenariats et de la coordination entre divers intervenants dans le domaine du développement sanitaire à Maurice.

30.2 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Renforcer le programme national de lutte contre le paludisme à travers l'intensification des enquêtes de surveillance entomologique, le développement des capacités, la fourniture de matériels et le renforcement des capacités de laboratoire.

Résultats escomptés

- Réalisation d'une enquête entomologique à Rodrigue et diffusion de ses résultats.
- Renforcement des capacités au niveau national pour les techniciens de microscopie dans la préparation et l'élimination des milieux de culture dans les laboratoires.
- Maintien de la couverture de l'île par des opérations d'épandage de larvicides et de pulvérisation.

30.3 Tuberculose (TUB, Code 01.05.01)

But

Au regard du potentiel de propagation de la tuberculose et de son lien puissant avec une épidémie dans un environnement de VIH/SIDA et vu l'émergence de la tuberculose à pharmacorésistance multiple, la stratégie globale de l'OMS visera à renforcer les services de lutte contre la tuberculose et ses mécanisme de surveillance. Plus spécifiquement, l'accent sera mis sur le renforcement des soins intégrés en faveur des malades de tuberculose.

Résultats escomptés

- Généralisation de la mise en oeuvre de la stratégie de traitement de brève durée sous observation directe (DOTS) dans le pays.
- Amélioration de la détection de la tuberculose dans les groupes à haut risque (détenus de prison et personnes âgées).

30.4 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Renforcer les programmes de prévention des MNT et aider à la gestion des soins et au contrôle des malades.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales dans l'utilisation du diagnostic, des directives de prise en charge, des protocoles et des manuels sur les MNT.
- Harmonisation de la méthodologie de suivi et d'évaluation pour les soins et la prise en charge des malades dans toutes les régions sanitaires.

30.5 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer les programmes de prévention du VIH/SIDA et aider à intensifier la prestation des soins et l'appui aux personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Renforcement des connaissances des enfants scolarisés et non scolarisés et de la population en général sur les pratiques sexuelles sans danger.
- Renforcement du réseau de lutte contre le VIH/SIDA visant les professionnels commerciaux du sexe, les toxicomanes qui se piquent et les homosexuels.

- Multiplication des services de conseil et dépistage volontaires dans les prisons.
- Renforcement des capacités du personnel de santé (médical et paramédical) à fournir le conseil et le dépistage volontaires à la population, les soins et l'appui à toutes les personnes vivant avec le VIH/SIDA, y compris le traitement antirétroviral.
- Sensibilisation de la population à la discrimination et à la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA.
- Renforcement des mesures de lutte contre les infections liées au VIH dans tous les environnements de soins de santé.

30.6 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Appuyer un programme complet de promotion de la santé afin d'encourager l'adoption d'un mode de vie sain par la population et de réduire le fardeau des maladies, en particulier des maladies non transmissibles, sur le secteur de la santé.

Résultats escomptés

- Elaboration et diffusion du manuel de promotion de la santé pour Maurice et Rodrigue.
- Formation du personnel de santé à l'utilisation du manuel de promotion de la santé.
- Renforcement de la collaboration multisectorielle et de la participation communautaire en appui à la promotion de la santé
- Renforcement des programmes d'information et d'éducation sur les MNT.
- Renforcement des mesures législatives et réglementaires relatives à la promotion de la santé.
- Elaboration de mécanismes appropriés pour évaluer l'impact des programmes de promotion de la santé sur les populations-cibles.

30.7 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

i) Consolider le programme de santé mentale existant, en particulier dans le domaine de l'organisation des services, de la législation et du financement; ii) promouvoir la santé mentale et fournir des soins de santé mentale aux groupes vulnérables et à haut risque.

Résultats escomptés

- Renforcement de la décentralisation des services de santé mentale et intégration dans les soins de santé primaires.
- Evaluation du fardeau attribuable aux troubles mentaux, neurologiques et de toxicomanie.
- Elaboration de politiques et de programmes pour la prévention des troubles mentaux et de toxicomanie.

30.8 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Garantir la sécurité transfusionnelle au niveau national.

Résultats escomptés

- Dépistage de la syphilis chez tous les donneurs de sang par des techniques plus appropriées et spécifiques.
- Disponibilité du système de test EIA.
- Renforcement des capacités nationales de préparation de composants sanguins sûrs.
- Service central de transfusion sanguine équipé des outils et de la technologie les plus récents.

30.9 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1 .01)

But

Renforcer et consolider le système d'informations sanitaires.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités nationales dans les domaines de l'épidémiologie, de l'informatique sanitaire et de l'évaluation du fardeau de la maladie.

30.10 Organisations des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer les capacités nationales pour la prestation efficace et équitable de services de santé de qualité à un coût abordable, surtout en faveur des plus vulnérables.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales de création de salles de jour dans les centres des régions sanitaires.
- Elaboration d'un programme de formation en cours d'emploi pour l'actualisation des compétences cliniques du personnel des centres des régions sanitaires
- Renforcement des capacités du personnel médical et soignant dans la prestation de soins de médecine de famille.
- Amélioration du rapport coût-efficacité dans la gestion des ressources des systèmes de santé et la prestation des soins de santé primaires.

MAURICE ALLOCATION BUDGÉAIRE PROPOSÉE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Paludisme	50 000
Tuberculose	30 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	240 000
Promotion de la santé	180 000
Santé mentale et toxicomanies	80 000
VIH/SIDA	180 000
<i>Développement durable</i>	<i>25 000</i>
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	80 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	40 000
Organisation des services de santé	279 000
Présence de l'OMS dans les pays	450 000
TOTAL	1 634 000

31. MOZAMBIQUE

31.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui à fournir au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres organismes intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Gestion efficace du bureau de l'OMS dans le pays.
- Collaboration renforcée au sein du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires de la santé.
- Renforcement du rôle technique et consultatif de l'OMS dans sa collaboration avec le Ministère de la Santé.
- Amélioration des capacités techniques et gestionnaires du personnel.
- Concrétisation de la Stratégie de coopération dans les pays par la mise en œuvre du plan de travail.

31.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer la mise en œuvre des stratégies de surveillance intégrée et d'intervention pour les maladies transmissibles prioritaires, y compris l'établissement d'un réseau de laboratoires pour la surveillance.

Résultats escomptés

- Analyse et utilisation des données de surveillance à des fins d'intervention par les autorités de district et les autorités provinciales.
- Création/renforcement d'un réseau de laboratoires pour le diagnostic et la surveillance des maladies à potentiel épidémique

31.3 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Constituer un partenariat solide et efficace avec le Ministère de la Santé et d'autres intervenants pour mettre en œuvre les principales composantes du plan stratégique quinquennal relatif à l'initiative Faire reculer le paludisme (RBM) au Mozambique et fournir l'assistance technique requise au Programme national de lutte antipaludique (NMCP).

Résultats escomptés

- Instauration de partenariats au niveau national entre l'OMS, le Ministère de la Santé, d'autres organisations d'aide bilatérale et multilatérale, des ONG et des intervenants privés en vue de mettre en œuvre les stratégies de lutte antipaludique.
- Mise en place de partenariats au niveau provincial et au niveau du district pour mettre en œuvre le plan stratégique quinquennal relatif à l'initiative Faire reculer le paludisme.
- Renforcement des capacités gestionnaires du Programme national de lutte contre le paludisme aux niveaux central, provincial et du district.

31.4 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Appuyer l'élaboration d'un programme national de prévention contre les MNT, portant sur l'hypertension et le diabète, ainsi que la mise en œuvre du plan national stratégique pour la nutrition.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des nutritionnistes nationaux pour la mise en œuvre d'interventions cibles visant à combattre la malnutrition.
- Elaboration d'un plan stratégique de lutte contre les MNT.
- Surveillance des traumatismes en milieu hospitalier étendue à tous les hôpitaux centraux et provinciaux.
- Programme de réadaptation à base communautaire opérationnel dans 50 districts.

31.5 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Fournir un appui technique aux autorités nationales et à la société civile pour permettre aux populations et aux communautés de mieux contrôler les déterminants de leur santé et de leur qualité de vie.

Résultats escomptés

- Formulation de politiques et stratégies de promotion de la santé pour un changement de comportement.
- Mise en œuvre de l'approche axée sur les environnements favorables à la santé (notamment HPSI, "villes-santé").
- Consolidation du partenariat pour la promotion de la santé.

31.6 Santé mentale et toxicomanies (CAH, Code 03.1.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé et à la société civile pour la mise en œuvre de la Politique nationale sur la santé mentale et pour l'incorporation des questions liées à la santé parmi les priorités nationales.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités en ressources humaines dans le secteur de la psychiatrie pour faciliter la mise en œuvre de la politique sur la santé mentale.
- Etude épidémiologique sur la santé mentale étendue à quatre sites.

31.7 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Renforcer la formation des agents de santé, le développement des systèmes de santé, la participation communautaire et l'extension de la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant pour réduire les taux de mortalité infantile.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités nationales pour la mise en œuvre de la stratégie PCIME sur l'ensemble du territoire national

31.8 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Fournir un appui technique et financier pour étendre les principales interventions de l'initiative Pour une grossesse à moindre risque dans le but de réduire la mortalité et la morbidité maternelles et périnatales, en mettant plus particulièrement l'accent sur les soins obstétricaux essentiels et le bon fonctionnement du système d'orientation-recours.

Résultats escomptés

- Utilisation des données factuelles nécessaires pour la révision et/ou l'élaboration de politiques, stratégies et plans pour la santé maternelle et néonatale.
- Disponibilité et prestation de soins obstétricaux essentiels de qualité et complets reposant sur un système d'orientation-recours efficace dans certaines provinces.
- Amélioration des compétences techniques du personnel de santé pour dispenser des soins obstétricaux essentiels de qualité et complets.

31.9 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Appuyer la mise en œuvre du plan stratégique de prévention et de lutte contre la violence, en particulier la violence à l'égard des femmes.

Résultats escomptés

- Plaidoyer entrepris pour informer la population sur les droits de l'homme ainsi que sur les droits de la femme et de l'enfant.
- Soutien pour la révision de la législation relative à l'élimination de la violence liée au sexe et de la violence à l'égard des enfants.
- Renforcement des capacités des prestataires de soins de santé pour leur permettre de mieux prendre en charge les victimes de la violence sous toutes ses formes.
- Plan de prévention de la violence révisé et appliqué dans au moins l'une des provinces de chacune des trois régions (nord, centre et sud).

31.10 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Fournir au Ministère de la Santé un appui technique et financier pour la mise en œuvre des dimensions sanitaires de la lutte contre le VIH/SIDA et les MST et la réduction de l'impact de ces maladies dans le pays.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités nationales pour l'intensification des interventions sanitaires portant sur le VIH/SIDA et les MST.

31.11 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Accorder un soutien pour l'élaboration d'une politique d'hygiène du milieu et d'une stratégie à moyen et long terme visant à améliorer la capacité technique nationale nécessaire pour répondre de manière durable aux problèmes d'hygiène du milieu.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour l'élaboration d'une politique nationale et d'un plan stratégique sur l'hygiène du milieu.
- Activités de plaidoyer entreprises pour renforcer le niveau d'engagement politique et sensibiliser les communautés.

31.12 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Appuyer le développement des capacités au niveau de district pour atténuer les effets des catastrophes naturelles.

Résultats escomptés

- Mise en place d'une unité opérationnelle de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours au sein du Ministère de la Santé.
- Amélioration des capacités au niveau provincial et au niveau du district pour l'organisation des secours d'urgence.

31.13 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Fournir un appui technique et financier au Gouvernement pour l'éradication mondiale de la poliomyélite, l'élimination d'autres maladies évitables par la vaccination (rougeole, tétanos néonatal) et la lutte contre l'hépatite.

Résultats escomptés

- Renforcement de la prestation de services essentiels de vaccination systématique.
- Renforcement des capacités d'organisation pour l'élimination de la rougeole et du tétanos néonatal.
- Transmission des poliovirus interrompue.

31.14 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Promouvoir la mobilisation des ressources pour élargir le réseau de banques du sang fournissant à la population des produits sanguins sûrs.

Résultats escomptés

- Travail en réseau entre les structures sanitaires facilité pour améliorer l'accès à des produits sanguins sûrs.
- Renforcement des capacités des techniciens de laboratoire.
- Programme de contrôle de la qualité du sang opérationnel.

31.15 Gestion et diffusion de l'information sanitaire (IMD, Code 06.2.01)

But

Améliorer l'accès à l'information sanitaire pour le Gouvernement et d'autres partenaires de l'OMS.

Résultats escomptés

- Bonne gestion du centre de documentation du bureau OMS dans le pays et constitution d'un matériel audio-visuel.
- Extension de la Bibliothèque bleue à plus de 10 districts.

31.16 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Appuyer le renforcement des systèmes nationaux de santé en vue d'accroître leur performance.

Résultats escomptés

- Actualisation du plan de développement des ressources humaines.
- Institutionnalisation des comptes nationaux de la santé et des analyses de coût.
- Mise en place de mécanismes d'évaluation de la performance des systèmes de santé.
- Renforcement des systèmes d'information sanitaire aux premier et deuxième niveaux.

MOZAMBIQUE ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	250 000
Paludisme	40 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	170 000
Promotion de la santé	207 000
Santé mentale et toxicomanies	95 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	75 000
Pour une grossesse à moindre risque	270 000
Santé de la femme	42 000
VIH/SIDA	70 000
<i>Développement durable</i>	<i>50000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>50000</i>
Santé et environnement	85000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	85 000
Vaccination et mise au point de vaccins	25 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	40 000
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	100 000
Organisation des services de santé	595 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 000 000
TOTAL	3 299 000

32. NAMIBIE

32.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance organisationnelle de l'OMS dans l'appui qu'elle fournit au Gouvernement à travers des équipes de pays plus efficaces et des approches organisationnelles plus cohérentes, en partenariat avec d'autres organismes de développement.

Résultats escomptés

- Plus grande cohérence entre les activités du bureau de pays, du Bureau régional, du Siège et du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, et plus de synergie avec les partenaires et les ONG.
- Appui financier, technique et logistique fourni aux programmes menés par le pays.
- Appui fourni à la coordination des programmes et à la mobilisation des ressources.
- Renforcement des capacités techniques et gestionnaires du personnel du bureau de l'OMS dans le pays.

32.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer les capacités nationales pour l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies efficaces et efficaces de prévention, de détection rapide et de lutte contre les maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Appui fourni à l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des maladies infectieuses et parasitaires prioritaires.
- Appui fourni à l'amélioration des compétences en matière de détection des cas et de prise en charge par les agents de santé.

32.3 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Appuyer les autorités nationales pour mieux planifier, mettre en oeuvre, suivre et évaluer les interventions de lutte contre le paludisme avec l'assistance du partenariat mondial, régional et national de l'initiative Faire reculer le paludisme.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales en matière de suivi et d'évaluation de l'initiative Faire reculer le paludisme.
- Appui fourni à l'amélioration du diagnostic et de la prise en charge des cas.
- Appui fourni au renforcement de la mobilisation communautaire.
- Appui fourni au renforcement d'activités sélectionnées de lutte antivectorielle.
- Appui fourni à l'achat de moustiquaires pour les mères enceintes et les enfants de moins de 5 ans dans les districts à forte incidence de paludisme.
- Réalisation d'un essai biologique et d'une étude de sensibilité.

32.4 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité, de la mortalité et de la transmission de la tuberculose et du VIH/SIDA dans le pays en appuyant les interventions appropriées de prévention et de lutte.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités techniques et gestionnaires du personnel de lutte contre la tuberculose au niveau de district.
- Appui fourni à la prise en charge de la tuberculose et des principales infections liées au VIH.
- Appui fourni au renforcement des compétences en matière de plaidoyer dans les activités de prévention et de lutte contre la tuberculose et le VIH/SIDA.
- Appui fourni à l'élaboration et à la diffusion de matériels d'information, d'éducation et de communication appropriés pour la prévention et la lutte contre le couple tuberculose/VIH/SIDA.
- Promotion de la recherche opérationnelle et clinique liée à la tuberculose.

32.5 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Appuyer les autorités sanitaires nationales pour réduire l'exposition aux principaux déterminants et risques associés aux maladies non-transmissibles et les aider à s'équiper techniquement et institutionnellement pour la prise en charge des MNT.

Résultat escompté

- Appui fourni à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques et des plans opérationnels nationaux de lutte contre les MNT.

32.6 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Appuyer les autorités sanitaires nationales dans la prévention de la mortalité et de la morbidité infanto-juvéniles à travers la mise en oeuvre accélérée et consolidée de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME); et appuyer le renforcement des services de santé pour satisfaire les besoins des adolescents et des jeunes.

Résultats escomptés

- Appui fourni à la couverture nationale de la PCIME.
- Appui fourni à l'évaluation de la performance des agents de santé dans la mise en oeuvre de la PCIME.
- Appui fourni à l'élaboration de stratégies pour la protection des adolescents contre les maladies et les comportements à risque.
- Appui fourni à la création de services de santé de l'adolescent au niveau de district .
- Appui fourni à la formation des prestataires de soins de santé génésique de l'adolescent.

32.7 Recherche en santé génésique et développement de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Appuyer l'élaboration d'interventions complètes, appropriées, d'un bon rapport coût/efficacité et d'un prix abordable dans le cadre de programmes de santé génésique adaptés aux besoins locaux du pays.

Résultats escomptés

- Appui fourni à la formation des prestataires de service en maternité sans risque et en contrôle des décès maternels.
- Appui fourni à la formation des prestataires de services de soins néonataux.
- Appui fourni à l'augmentation de la couverture de la prévention de la transmission mère- enfant du VIH.
- Appui fourni à la recherche, aux enquêtes et aux révisions portant sur la prestation des services de santé génésique.

32.8 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Améliorer la prévention et la prise en charge des cas de VIH/IST, VIH et SIDA en renforçant les capacités appropriées de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation aux niveaux national et régional.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales de prévention et de prise en charge du couple IST/VIH/SIDA.
- Réalisation et diffusion d'enquêtes de séroprévalence sur le VIH/SIDA.
- Amélioration des mécanismes de gestion et de coordination de l'action menée contre le VIH/SIDA à l'échelle nationale.

32.9 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Fournir une assistance technique au Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale pour l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures visant à réduire l'impact des risques environnementaux sur la santé.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales pour la mise en oeuvre de la politique de l'hygiène du milieu et de ses composantes stratégiques.
- Appui fourni à l'examen de la législation relative à l'assurance qualité des aliments et à la révision des plans d'action.

32.10 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours pour en atténuer les conséquences sur la santé.

Résultats escomptés

- Appui à l'élaboration d'un système d'information sanitaire de qualité au niveau opérationnel.
- Renforcement du potentiel humain dans le domaine de la préparation et de l'action en cas d'épidémies/catastrophes.

- Identification, maintien et promotion des meilleures pratiques de gestion des urgences à travers des publications appropriées.

32.11 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Accroître la sensibilisation des décideurs, des professionnels et du grand public à l'importance des troubles mentaux et neurologiques et des toxicomanies afin d'encourager la formulation et la mise en oeuvre de politiques et de plans appropriés.

Résultats escomptés

- Appui fourni au plaidoyer en faveur de la lutte contre les troubles mentaux et neurologiques et les toxicomanies auprès des décideurs, des professionnels et du grand public.
- Appui fourni à la formulation de politiques et de plans sur la santé mentale et les toxicomanies.
- Appui fourni à la finalisation d'une politique sur le tabac.
- Réalisation et diffusion d'une étude sur le comportement des jeunes vis-à-vis du tabagisme.

32.12 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Fournir un appui soutenu au Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale pour l'augmentation de la couverture vaccinale nationale en vue de la lutte, de l'élimination et de l'éradication des maladies évitables par la vaccination.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales de mise en oeuvre des stratégies appropriées visant à étendre la couverture vaccinale.
- Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour l'élimination de la rougeole et l'éradication de la polio.

32.13 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer les capacités de mise en oeuvre de politiques reposant sur des bases factuelles afin de faciliter la réalisation des objectifs visés du système de santé.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales pour l'utilisation de l'évaluation de la performance du système de santé dans l'examen des politiques et des plans sanitaires.

- Réalisation d'études pertinentes au niveau opérationnel et utilisation pour améliorer l'efficacité, l'équité et la qualité des soins.
- Renforcement des compétences des agents de santé, surtout dans le domaine des politiques reposant sur des bases factuelles, de la planification et de la gestion.
- Elaboration d'outils appropriés pour le suivi des effets des réformes du secteur de la santé.

32.14 Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Renforcer les capacités du personnel du bureau de l'OMS dans le pays pour une meilleure réponse aux besoins du pays et la mobilisation des ressources à travers l'amélioration des compétences de négociation et de gestion.

Résultats escomptés

- Amélioration des compétences de négociation et de gestion du personnel du bureau de l'OMS dans le pays.
- Amélioration de la diffusion et de l'échange d'informations sanitaires.

NAMIBIE ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	50 000
Paludisme	50 000
Tuberculose	50 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	20 000
Santé mentale et toxicomanies	80 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	80 000
Recherche en santé génésique et développement de programmes dans ce domaine	155 000
VIH/SIDA	63 000
<i>Nutrition</i>	<i>25 000</i>
Santé et environnement	147 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	73 000
Vaccination et mise au point de vaccins	30 000
Organisation des services de santé	217 000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	20 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 068 000
TOTAL	2 128 000

33. NIGER

33.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Programme de coopération technique avec le Niger mis en oeuvre.
- Crédibilité et visibilité de l'OMS renforcées.

33.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre effective de la stratégie régionale de surveillance intégrée des maladies transmissibles à potentiel épidémique.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la stratégie régionale de surveillance intégrée des maladies (IDS) appuyée.

33.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à l'éradication de la dracunculose, de l'onchocercose, à l'élimination de la lèpre et à la lutte contre la schistosomiase urinaire.

Résultats escomptés

- Efforts pour arrêter la transmission de la dracunculose appuyés.
- Efforts pour le maintien de la prévalence de l'onchocercose à 0 % renforcés.
- Mise en oeuvre des programmes pour l'élimination de la lèpre appuyée.
- Mise en oeuvre du programme national de lutte contre les schistosomiasis appuyée.

33.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre effective de la stratégie de l'initiative Faire reculer le paludisme (RBM).

Résultat escompté

- Mise en oeuvre effective de la stratégie RBM appuyée.

33.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité imputables à la tuberculose.

Résultat escompté

- Stratégie pour une meilleure accessibilité des malades aux médicaments anti-tuberculeux essentiels renforcée.

33.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à la surveillance, la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles, notamment l'hypertension artérielle, le diabète et la drépanocytose.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre des stratégies nationales de surveillance, de prévention et de prise en charge de l'hypertension artérielle, du diabète et de la lutte contre la drépanocytose appuyée.

33.7 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Contribuer à la réduction du taux de tabagisme grâce à l'application des résolutions de l'initiative Pour un monde sans tabac.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la convention cadre de lutte contre le tabagisme au plan national appuyée.

33.8 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer à la prise en charge effective des maladies des enfants de 0 à 5 ans par la stratégie PCIME.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre effective de la stratégie PCIME renforcée.

33.9 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la Stratégie régionale de santé génésique 1998-2007, dans sa composante "Information et services en matière de planification familiale".

Résultat escompté

- Mise en place de la stratégie visant à améliorer l'accessibilité aux services de santé génésique renforcée.

33.10 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie régionale Pour une grossesse à moindre risque.

Résultat escompté

- Programmes orientés vers la couverture en soins obstétricaux d'urgence de base et en soins obstétricaux d'urgence complets renforcés.

33.11 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la Stratégie régionale d'élimination des pratiques néfastes au bien-être de la femme telles que les mutilations sexuelles féminines, le mariage précoce et la violence domestique et sexuelle à l'encontre des femmes.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre du plan national de lutte contre les pratiques sociales et culturelles préjudiciables au bien-être des femmes appuyée.

33.12 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer au renforcement de l'action nationale dans le cadre du PMT3.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST)

33.13 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Contribuer à la prévention et à la prise en charge de la malnutrition protéino-énergétique chez les enfants de 0 à 5 ans et les carences en micronutriments.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de la stratégie nationale de promotion de l'allaitement maternel exclusif renforcée.
- Mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la malnutrition protéino-énergétique appuyée.

33.14 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre effective des politiques nationales dans le cadre de l'Initiative "Afrique 2000".

Résultat escompté

- Stratégie en vue de l'amélioration de la performance des services d'hygiène publique et d'éducation pour la santé appuyée.

33.15 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'information, éducation et communication pour le développement.

Résultat escompté

- Coordination et collaboration entre les professionnels de santé, la communauté et les secteurs connexes de la santé facilitées.

33.16 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre au niveau national de la stratégie régionale de santé mentale.

Résultat escompté

- Renforcement de la capacité des formations sanitaires en matière de prise en charge des cas de santé mentale appuyé.

33.17 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre effective de la politique pharmaceutique nationale.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre des programmes pour une meilleure accessibilité des médicaments essentiels génériques de qualité et à des prix abordables appuyée.
- Production industrielle et intégration de certains médicaments traditionnels dans la liste des médicaments essentiels génériques appuyée.

33.18 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité dues aux maladies évitables par la vaccination.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités pour améliorer la couverture vaccinale par le PEV de routine appuyé.

33.19 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre effective des politiques nationales de sécurité transfusionnelle et de laboratoires.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre effective de la politique nationale de sécurité transfusionnelle appuyée.

33.20 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, Code 06.3.01)

But

Contribuer au renforcement de la capacité nationale en matière de recherche.

Résultat escompté

- Renforcement de la capacité nationale en matière de recherche en santé assuré.

33.21 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à l'amélioration de la performance du système national de santé dans le cadre du processus de réformes.

Résultats escomptés

- Stratégies mises en place pour l'amélioration de la performance du système de santé appuyées.
- Renforcement des capacités en ressources humaines nationales assuré.

NIGER
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	110000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	40000
Paludisme	40000
Tuberculose	40000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	30000
Tabac	50000
Promotion de la santé	50000
Santé mentale et toxicomanies	25000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	50000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	20000
Pour une grossesse à moindre risque	40000
Santé de la femme	30000
VIH/SIDA	40000
<i>Développement durable</i>	<i>75000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>50000</i>
Santé et environnement	60000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	50000
Vaccination et mise au point de vaccins	50000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	30000
Politique de recherche et promotion de la recherche	25000
Organisation des services de santé	1102000
Présence de l'OMS dans les pays	1271000
TOTAL	3278000

34. NIGERIA

34.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Plus grande cohérence entre les activités du bureau de pays et celles du Bureau régional de l'Afrique, du Siège et du Ministère de la Santé et synergie renforcée avec les partenaires et les ONG.
- Appui technique, financier et logistique fourni aux programmes de pays.
- Ressources mobilisées pour la mise en oeuvre de la Stratégie de coopération dans les pays (SCP).
- Mise en pratique de la SCP sur la base de plans d'action.

34.2 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Réduire les risques pour la santé, la morbidité et la mortalité chez les enfants et les adolescents.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités nationales pour intensifier la mise en oeuvre de la PCIME.
- Production de données sur la mise en oeuvre de la PCIME.
- Renforcement des capacités nationales pour le respect des droits liés à la santé de l'enfant et de l'adolescent.
- Soutien pour l'élaboration et la mise en oeuvre du cadre stratégique sur la santé de l'adolescent.

34.3 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Améliorer la performance du système de santé par la production et la diffusion de données factuelles et accorder un appui pour la formulation d'une politique nationale de la santé.

Résultats escomptés

- Appui fourni au pays pour l'élaboration d'une politique en matière d'éthique, reposant sur des données probantes quant à la performance du système de santé.
- Renforcement des capacités nationales pour la recherche sur les systèmes de santé.

34.4 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer les capacités pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.

Résultats escomptés

- Collecte d'informations sur les situations d'urgence sanitaire; préparation à ces situations et organisation des secours.
- Renforcement du partenariat pour la réduction de la vulnérabilité et l'organisation des secours.
- Appui fourni pour une évaluation des stratégies de prévention des catastrophes et d'organisation des secours.

34.5 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Réduire la charge des maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Production et diffusion des données probantes nécessaires pour guider les efforts d'éradication de la dracunculose dans les états ciblés et les zones d'administration locale.
- Appui fourni aux activités d'élimination de la lèpre dans les états ciblés et les zones d'administration locale.
- Soutien pour la réalisation d'une cartographie de la filariose lymphatique.
- Appui fourni aux programmes de lutte contre la schistosomiase en milieu scolaire dans les états ciblés.
- Mise en place/renforcement du programme APOC dans tous les états où l'onchocercose est endémique.
- Renforcement des capacités nationales pour la mise en oeuvre de la stratégie de surveillance intégrée des maladies et d'intervention.

34.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Promouvoir des modes de vies sains et décourager les comportements à risque afin de réduire l'incidence des principales maladies non transmissibles (MNT).

Résultats escomptés

- Renforcement de la mise en oeuvre et du suivi de la stratégie de lutte contre les MNT.
- Renforcement des capacités nationales pour la mise en oeuvre de l'initiative Pour un monde sans tabac.
- Appui fourni pour l'intégration de la lutte contre les principales MNT aux services de soins de santé primaires.

34.7 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Etendre la mise en oeuvre de services efficaces de lutte contre la tuberculose en utilisant la stratégie DOTS.

Résultats escomptés

- Extension de la stratégie DOTS dans les états ciblés.
- Renforcement des laboratoires de référence nationaux et régionaux pour le contrôle de la qualité des analyses pour la tuberculose.
- Appui fourni pour l'intégration de la lutte antituberculeuse aux services de santé généraux.

34.8 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Promouvoir l'accès équitable à des médicaments essentiels d'un coût abordable, sûrs et efficaces, y compris aux remèdes traditionnels, et l'usage rationnel de ces médicaments.

Résultats escomptés

- Elaboration de stratégies pour la mise en oeuvre et le suivi de programmes sur les médicaments essentiels dans certains états.
- Promotion de l'usage rationnel des médicaments dans certains états et certaines zones d'administration locale.
- Renforcement du système d'approvisionnement des médicaments.
- Elaboration de normes et lignes directrices pour les produits pharmaceutiques.
- Appui fourni pour l'intégration des remèdes traditionnels dans les services de santé.

34.9 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Réduire la transmission et l'impact du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles.
Promouvoir les pratiques garantissant la sécurité des produits sanguins au Nigeria.

Résultat escompté

- Plan national stratégique pour le VIH/SIDA rendu opérationnel dans au moins 24 états.

34.10 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Fournir au public une information et une éducation sanitaires qui lui permette de promouvoir et protéger sa santé.

Résultats escomptés

- Renforcement de la composante promotion de la santé dans les différents programmes de santé.
- Instauration d'une collaboration efficace avec les médias pour une large diffusion de l'information sanitaire.

34.11 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Réduire la morbidité et la mortalité dues au paludisme en s'appuyant sur l'initiative Faire reculer le paludisme.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités nationales pour la planification, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des activités menées dans le cadre de l'initiative Faire reculer le paludisme.

34.12 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Encourager une réduction accélérée de la morbidité et de la mortalité maternelles et infantiles

Résultat escompté

- Appui fourni pour étendre la mise en oeuvre de la stratégie Pour une grossesse à moindre risque dans les états ciblés.

34.13 Organisation de services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer le système de santé national pour qu'il puisse répondre aux attentes légitimes de la population et améliorer les résultats de santé.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour la planification, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des réformes du secteur national de la santé.
- Renforcement des capacités gestionnaires des services de santé dans le cadre des soins de santé primaires (y compris l'intégration des SSP).
- Elaboration d'un plan stratégique pour la mise en oeuvre de la politique nationale sur la santé mentale.

34.14 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Contribuer à enrayer le cycle de la maladie, de la pauvreté et de l'ignorance, en particulier parmi les groupes vulnérables.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour la mise en oeuvre d'activités liées à la santé, à la pauvreté et à la sexospécificité.
- Promotion de la salubrité de l'environnement et de la sécurité sur le lieu de travail dans quatre secteurs de l'économie formelle et informelle.
- Promotion de l'approche Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST) dans huit zones d'administration locale.
- Renforcement du système national de surveillance de la nutrition dans huit zones d'administration locale.

NIGERIA ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire US \$
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	260 000
Paludisme	100 000
Tuberculose	80 000
Surveillance, prévention et prise en charge des MNT	90 000
Promotion de la santé	200 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	300 000
Pour une grossesse à moindre risque	255 000
VIH/SIDA	120 000
Développement durable	180 000
<i>Nutrition</i>	<i>50 000</i>
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	100 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	180 000
Bases factuelles à l'appui des politiques	190 000
Organisation des services de santé	550 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 650 000
TOTAL	4 355 000

35. REUNION

35.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Renforcement de la coopération technique entre la Réunion et l'OMS assuré.

35.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Assister le Réseau de veille épidémiologique (REVE) de l'Océan Indien pour dépister rapidement, définir et combattre les menaces à la santé publique liées aux maladies émergentes et réémergentes.

Résultat escompté

- Création d'un site pour l'information épidémiologique appuyée.

35.3 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Améliorer les bases de données sur la morbidité et la mortalité liées au paludisme.

Résultat escompté

- Mise en place d'un système d'alerte rapide et de détection précoce des cas de paludisme sur toute l'île de la Réunion renforcée.

35.4 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Réduire la morbidité, la mortalité et l'incapacité liés aux cancers génitaux.

Résultat escompté

- Exécution du programme de dépistage et prise en charge précoces des cancers génitaux chez la femme appuyée.

35.5 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Améliorer l'état de santé des mères et des nouveau-nés et suivre les progrès accomplis.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre du programme Pour une grossesse à moindre risque (MPS) en vue de l'amélioration de l'état de santé des mères et des nouveau-nés et le suivi des progrès accomplis renforcée.

35.6 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Elaborer et mettre en oeuvre le programme départemental d'éducation sexuelle.

Résultat escompté

- Exécution du programme départemental d'éducation sexuelle dans sa composante évaluation renforcée.

35.7 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Répondre aux situations d'urgence des pays de l'Océan Indien.

Résultat escompté

- Programme sur l'organisation des secours des pays de l'Océan Indien appuyé.

35.8 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Soutenir le centre d'information et de ressources sur les drogues et la pharmacodépendance.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre des programmes du centre d'information et de ressources sur les drogues et la pharmacodépendance appuyée.

35.9 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à maintenir et/ou à renforcer le niveau scientifique des cadres de la santé de la Réunion.

Résultat escompté

- DRASS renforcée.

**REUNION
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE**

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	50 000
Paludisme	10 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	10 000
Santé mentale et toxicomanies	20 000
Pour une grossesse à moindre risque	7 000
VIH/SIDA	10 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	10 000
Organisation des services de santé	40 000
Présence de l'OMS dans les pays	39 000
TOTAL	196 000

36. RWANDA

36.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre du programme de coopération appuyée.

36.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours du ministère de la santé.

Résultats escomptés

- Capacités nationales en matière d'organisation des secours renforcées.
- Mise en oeuvre des programmes de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours du ministère de la santé, appuyée.

36.3 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Améliorer les performances du système de surveillance et de notification des maladies, particulièrement celles à potentiel épidémique ainsi que les capacités de réponse.

Résultats escomptés

- Programme de renforcement des capacités du système d'information sanitaire appuyée.
- Programme de renforcement des capacités du personnel en surveillance épidémiologique appuyée.

36.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues au paludisme.

Résultats escomptés

- Programme de renforcement des capacités en matière de prise en charge des cas à domicile appuyé.
- Mise en oeuvre des programmes de promotion du matériel imprégné d'insecticide appuyée.

36.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la tuberculose.

Résultats escomptés

- Appui au renforcement des acquis de la stratégie de traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) assuré.
- Renforcement des capacités du personnel appuyé.

36.6 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer le Ministère de la Santé dans ses efforts visant la décentralisation et l'intégration des activités de la lutte contre le SIDA au niveau des districts de santé et renforcer la prise en charge médicale et psychosociale dans un cadre caractérisé par la continuité des soins de santé de l'hôpital au centre de santé et dans la communauté.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre effective des composantes de programme VIH/SIDA y compris les infections sexuellement transmissibles (IST) au niveau du district, appuyée.
- Renforcement du programme de prévention et de prise en charge des infections sexuellement transmissibles dans tous les centres de santé du pays ainsi que des moyens de diagnostic, appuyé.
- Renforcement des capacités des districts (ressources humaines, matériel et logistique) assuré.

36.7 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer au renforcement de la vaccination de routine et à la surveillance des maladies évitables par la vaccination en particulier la paralysie flasque aiguë.

Résultats escomptés

- Amélioration des capacités de collecte, traitement et diffusion de l'information appuyée.
- Renforcement des activités de surveillance active de la paralysie flasque aiguë, de la rougeole et du tétanos néonatal, assuré.
- Renforcement des capacités de gestion au niveau des districts assuré.

36.8 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues aux maladies non transmissibles.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités en matière de connaissance du niveau de prévalence des principales maladies non transmissibles, appuyé.

36.9 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Renforcer la lutte antitabac grâce à la mise en place de la loi antitabac et des actions de lutte dans les communautés et les milieux spécifiques (exemple : les écoles).

Résultats escomptés

- Processus de mise en place de la loi antitabac appuyé.
- Mise en oeuvre des programmes de promotion de la lutte antitabac dans les milieux spécifiques, (exemple : les écoles), appuyée

36.10 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Améliorer l'état nutritionnel de la population, en particulier celui de la femme et de l'enfant.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre des programmes de nutrition des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans appuyée.
- Renforcement des capacités des personnels impliqués dans l'appui aux centres nutritionnels, assuré.

36.11 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcement des capacités des communautés dans la promotion de la santé et l'accélération de la promotion de la santé dans les milieux spécifiques (exemple : les écoles), par des programmes multimédia.

Résultat escompté

- Renforcement des programmes de promotion de la santé dans les communautés, appuyé.

36.12 Santé mentale et toxicomanie (MNH, Code 02.5.01)

But

Améliorer la prise en charge des personnes présentant des troubles psychologiques mentaux.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des personnels de santé et des centres psychosociaux en vue d'une bonne prise en charge des clients ayant des troubles mentaux ou psychologiques, appuyé.
- Renforcement des capacités des formations sanitaires en matière de gestion des programmes de santé assuré.

36.13 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Améliorer l'état de santé du nourrisson, du jeune enfant et de l'adolescent.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre du programme de santé scolaire dans deux districts pilotes, appuyée.
- Intégration des services "amis des jeunes" dans les formations sanitaires au Rwanda appuyée.
- Mise en oeuvre de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) dans tous les districts de santé du pays, appuyée.

36.14 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Réduire la morbidité et la mortalité maternelles et infantiles.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités de gestion en matière de grossesse à moindre risque, assuré.

36.15 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Améliorer l'accès de la population à l'eau potable et la salubrité de l'environnement.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités techniques du personnel chargé de l'hygiène et de l'assainissement, assuré.
- Mise en oeuvre des programmes d'accès à l'eau potable, appuyée.
- Mise en oeuvre des programmes de salubrité de l'environnement appuyée.
- Mise en oeuvre des initiatives communautaires en santé et environnement appuyée.
- Renforcement des compétences en matière d'hygiène et assainissement des écoles, appuyé.
- Mise en oeuvre des programmes de promotion de l'hygiène du travail et de la sécurité des travailleurs, appuyée.

36.16 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Combattre la mauvaise santé en renforçant l'accès aux médicaments efficaces, de bonne qualité et en veillant à leur usage rationnel.

Résultat escompté

- Renforcement des capacités techniques de la Direction de la Pharmacie, assuré.

36.17 Sécurité transfusionnelle et technologique clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer à l'amélioration de la sécurité transfusionnelle.

Résultat escompté

- Mise en place du programme d'assurance qualité, appuyée.

36.18 Organisation des systèmes de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Améliorer les performances du système de santé.

Résultats escomptés

- Processus de planification de la santé renforcé.
- Programme de collaboration avec des intervenants, y compris les ONG dans le domaine de la santé, mis en oeuvre.
- Mise en place d'initiatives à assise communautaire pour le financement du secteur de la santé (mutuelles, coopératives), appuyée.
- Performances des districts, y compris la participation communautaire, renforcées.
- Renforcement des capacités de formation et de gestion de la Division des soins infirmiers, assuré.
- Capacités en matière de gestion et de suivi de la Division des ressources humaines, renforcées.
- Organisation et supervision de la médecine privée et de la médecine traditionnelle appuyées dans tous le pays.
- Etablissements de formation en santé (faculté de médecine, école de santé publique) appuyés.

RWANDA ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	132 000
Paludisme	65 000
Tuberculose	45 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	23 000
Tabac	25 000
Promotion de la santé	155 000
Santé mentale et toxicomanies	90 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	150 000
Pour une grossesse à moindre risque	140 000
VIH/SIDA	100 000
Nutrition	75 000
Santé et environnement	200 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	80 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	38 000
Vaccination et mise au point de vaccins	80 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	25 000
Organisation des services de santé	502 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 185 000
TOTAL	3 110 000

37. SAINTE HELENE

SAINTE HELENE ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaine d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Promotion de la santé	63000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	50000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	31000
TOTAL	144000

38. SAO TOME ET PRINCIPE

38.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Octroi d'un soutien administratif et financier au bureau de l'OMS dans le pays.
- Bureau de l'OMS dans le pays équipé et fonctionnel
- Renforcement de la capacité du personnel.

38.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer à réduire la prévalence des maladies transmissibles grâce à la surveillance épidémiologique intégrée et au traitement adéquat des cas.

Résultats escomptés

- Mise à disposition d'informations sur le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies transmissibles, y compris les maladies à potentiel épidémique, pour faciliter la prise de décisions et l'organisation d'interventions appropriées.
- Renforcement de la capacité de surveillance des maladies transmissibles et des moyens d'intervention.
- Gestion d'un stock minimal et permanent de réactifs et de médicaments pour la lutte contre les maladies à potentiel épidémique.

38.3 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Contribuer à la promotion de modes de vie favorables à la santé et à la mise en oeuvre des d'activités de lutte contre les risques pour la santé liés à l'environnement.

Résultats escomptés

- Création d'instruments juridiques concernant les conditions environnementales (pesticides) et les modes de comportement (tabagisme et toxicomanies).

- Mise en oeuvre de la politique et du cadre stratégique de prévention et de traitement des maladies transmissibles prioritaires.

38.4 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Contribuer à renforcer la capacité nationale en matière de prévention des toxicomanies et de riposte efficace dans le traitement des maladies mentales et neurologiques les plus fréquentes.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre des politiques de promotion et de protection de la santé mentale et de prévention des toxicomanies.

38.5 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer au renforcement de la capacité du gouvernement à améliorer l'état de santé de l'enfant et de l'adolescent.

Résultats escomptés

- Elargissement à tous les districts de la stratégie de la PCIME (prise en charge intégrée des maladies de l'enfant).
- Acquisition par les professionnels de la santé des compétences nécessaires pour assurer la prestation de services de santé efficaces en faveur des adolescents.

38.6 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Renforcer la capacité du pays à réduire les risques associés à la grossesse.

Résultats escomptés

- Formation des infirmières et de leurs supérieurs hiérarchiques dans le domaine de la santé génésique et aux techniques permettant de réduire les risques liés à la grossesse.
- Recyclage et supervision des accoucheuses traditionnelles.

38.7 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Renforcer la riposte du système de santé vis-à-vis du VIH/SIDA et des IST grâce à l'amélioration des interventions pour la prévention et le traitement.

Résultats escomptés

- Amélioration des soins grâce à la promotion des conseils et des tests volontaires.
- Plus grande attention accordée aux infections sexuellement transmissibles grâce à l'approche syndromique.
- Renforcement de la prévention de la transmission mère-enfant du VIH grâce à l'utilisation des antirétroviraux
- Renforcement de la surveillance épidémiologique du VIH de seconde génération.

38.8 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Préparer le pays afin qu'il puisse assurer la prévention des catastrophes en atténuant leur impact sur la santé.

Résultats escomptés

- Elaboration d'instruments d'information et de systèmes de gestion de qualité pour la santé publique.
- Points focaux pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours dotés des compétences nécessaires.
- Mise en oeuvre des moyens nécessaires pour agir dans les situations d'urgence.

38.9 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à améliorer de l'égalité d'accès aux médicaments essentiels par la formulation, la mise en oeuvre et le suivi de la politique nationale du médicament.

Résultats escomptés

- Approvisionnement des districts sanitaires en médicaments essentiels.
- Centrale d'achats de médicaments opérationnelle.
- Formation des cadres chargés de la gestion des stocks de médicaments.
- Etablissement d'une classification des plantes médicinales.

38.10 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Améliorer la gestion du programme et renforcer la mobilisation sociale.

Résultats escomptés

- Poursuite des activités relatives à l'Initiative Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI).
- Elargissement de la couverture vaccinale pour atteindre la population cible.
- Processus de certification de l'élimination de la rougeole et de l'éradication de la poliomyélite mené à son terme
- Introduction de nouveaux vaccins dans le cadre de l'initiative GAVI.

38.11 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Promouvoir des services de soins de santé de bonne qualité appuyés par des technologies sûres et d'un bon rapport coût/efficacité.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre des politiques et des instruments de gestion.
- Cadres chargés de la sécurité transfusionnelle dotés des compétences nécessaires.
- Acquisition des moyens permettant de garantir la qualité des technologies et adaptation de ces moyens aux réalités du pays.

38.12 Gestion et diffusion de l'information sanitaire (IMD, Code 06.2.01)

But

Contribuer à renforcer les capacités nationales et créer un cadre favorable à la santé des populations, en partenariat avec tous les acteurs du développement sanitaire.

Résultats escomptés

- Identification et promotion des activités permettant d'améliorer les comportements en matière de santé dans les groupes cibles de la population.
- Renforcement de la participation communautaire au développement sanitaire.
- Amélioration des connaissances et de la documentation sur les problèmes de santé.

38.13 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Aider les services de santé à améliorer la prestation des soins grâce à des services de qualité et à l'amélioration du rapport coût/efficacité.

Résultats escomptés

- Enquête sur la recherche opérationnelle et promotion de la recherche opérationnelle.
- Renforcement du système d'information sanitaire.
- Renforcement du développement du personnel.
- Services de santé dotés des moyens leur permettant de répondre à des besoins déterminés.

SAO TOME ET PRINCIPE ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	100 000
Promotion de la santé	44 000
Santé mentale et toxicomanies	30 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	70 000
Pour une grossesse à moindre risque	50 000
VIH/SIDA	59 000
Nutrition	25 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	92 000
Vaccination et mise au point de vaccins	30 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	100 000
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	26 000
Organisation des services de santé	489 000
Présence de l'OMS dans les pays	702 000
TOTAL	1 837 000

39. SENEGAL

39.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Capacités techniques et en matière de gestion du bureau de l'OMS dans le pays, renforcées.

39.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Apporter un appui au pays pour la mise en oeuvre et l'évaluation du plan stratégique de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours.

Résultat escompté

- Capacités nationales dans le domaine de la préparation adéquate aux situations d'urgence et de l'organisation des secours renforcées.

39.3 Politique de recherche et promotion de la recherche (RPC, Code 06.3.01)

But

Aider le pays à ancrer la recherche en santé au coeur du processus de développement sanitaire.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de la politique de recherche, en fonction des tendances et des progrès scientifiques appuyée.
- Diffusion régulière des résultats de la recherche et de l'échange de données d'expérience, réalisée.
- Capacités des personnels de santé en matière de méthodologie de la recherche, renforcées.

39.4 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

i) Contribuer à mettre en place un système performant de surveillance intégrée des maladies transmissibles axé sur le district sanitaire; ii) contribuer à réduire de 10 % la mortalité et la morbidité infantile et de 30 % la mortalité et la morbidité juvéniles par la mise en oeuvre de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) dans les zones cibles.

Résultats escomptés

- Renforcement des compétences du personnel de santé, notamment au niveau des districts sanitaires, dans la surveillance des maladies transmissibles, assuré.
- Amélioration des compétences de 80 % des agents de santé dans le domaine de la prise en charge correcte des enfants de moins de 5 ans selon les normes de la PCIME dans les structures cibles, appuyée.
- Mise en oeuvre du programme de nutrition dans le respect des pratiques correctes d'alimentation des enfants âgés de 0 à 5 ans et prise en charge correcte à domicile en cas de maladie par au moins 60 % des mères dans les zones cibles, appuyée.

39.5 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

i) Contribuer au maintien des acquis dans la lutte contre l'onchocercose; ii) contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées aux schistosomiasés dans les zones d'endémie; iii) assurer la certification de l'interruption de la transmission de la dracunculose au Sénégal.

Résultats escomptés

- Capacités des districts sanitaires en matière de distribution à assise communautaire de l'Ivermectine et de surveillance à assise communautaire de l'onchocercose, renforcées.
- Planification, suivi et évaluation du programme national de lutte contre les schistosomiasés, appuyés.
- Surveillance épidémiologique des schistosomiasés, renforcée.
- Surveillance à assise communautaire de la dracunculose dans les districts anciennement endémiques, assurée.
- Archivage des données de la surveillance assurée à tous les niveaux du système de santé (poste, district, région, niveau central).
- Concertation régulière avec les autres pays endémiques, assurée.
- Evaluation internationale de la situation du programme, effectuée.

39.6 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues au paludisme notamment chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

Résultats escomptés

- Partenariat au niveau national pour l'initiative Faire reculer le paludisme renforcé.
- Renforcement de la capacité nationale dans le domaine de la recherche opérationnelle et de la prise de décisions fondées sur des bases factuelles grâce à la fourniture de conseils techniques fiables et réguliers pour la lutte antipaludique, assuré.
- Stratégies visant à renforcer l'action de l'initiative Faire reculer le paludisme, notamment grâce à différentes interventions au niveau opérationnel, promues.

39.7 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la tuberculose en améliorant la prise en charge des malades de tuberculose.

Résultats escomptés

- Prise en charge des malades de tuberculose au niveau du district, renforcée.
- Supervision des activités de lutte contre la tuberculose, renforcée.
- Information, éducation et communication (IEC) auprès des populations, renforcée.
- Surveillance du VIH chez les malades de tuberculose, renforcée.

39.8 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Contribuer au maintien en dessous de 3 % de la prévalence du VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Sécurité transfusionnelle renforcée.
- Programme de surveillance et de prise en charge des accidents d'exposition au sang (AES) renforcé.
- Prise en charge des cas d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de VIH/SIDA renforcée.

39.9 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer au renforcement du Programme élargi de vaccination (PEV) au Sénégal.

Résultats attendus

- Gestion du PEV renforcée.
- Surveillance de la rougeole dans tous les districts, renforcée.

39.10 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à une meilleure connaissance du profil épidémiologique des maladies non transmissibles et à la décentralisation de leur prise en charge au niveau des districts sanitaires.

Résultats escomptés

- Système de surveillance des maladies non transmissibles renforcé.
- Stratégies de prise en charge des maladies non transmissibles au niveau des districts sanitaires élaborées et mises en oeuvre.

39.11 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Contribuer à réduire la prévalence du tabagisme, en particulier chez les jeunes.

Résultats escomptés

- Décentralisation des activités de lutte anti-tabac effective.
- Mise en oeuvre de la législation anti-tabac, renforcée
- Conditions propices à la substitution d'autres activités agricoles à la culture du tabac, promues.
- Site Internet panafricain disponible.

39.12 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

Contribuer à l'information, l'éducation et la communication (IEC) des populations et à la promotion du partenariat pour la réalisation des objectifs du plan national de développement sanitaire (PNDS).

Résultats escomptés

- Elaboration et mise en oeuvre de la politique nationale de promotion de la santé, appuyées.
- Partenariat avec les secteurs connexes effectif.
- Mise en place d'un système d'information sanitaire pertinent et accessible pour les décideurs, personnels de santé, partenaires et le public, appuyée.

39.13 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

i) Contribuer à une meilleure documentation des violences et des abus sexuels faits aux enfants; ii) promouvoir un environnement socio-sanitaire et politique favorable à la prise en charge des besoins des adolescents en santé génésique dans les zones cibles.

Résultat escompté

- Compétences du personnel de santé en santé génésique des adolescents dans les zones cibles renforcées.

39.14 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales dans les zones cibles.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des structures sanitaires en vue de l'utilisation des services de consultation prénatale, natale, de maternité et de consultation post-natale par 70 % des femmes dans les zones cibles, assuré.
- Services de planification familiale en vue d'en accroître le taux d'utilisation (de 1 % par an) dans les zones cibles, renforcés.

39.15 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

i) Contribuer à la promotion de l'élimination des mutilations sexuelles féminines (MSF) et des violences faites aux femmes dans les zones cibles; ii) promouvoir le développement des femmes dans le cadre de l'approche genre et de la lutte contre la pauvreté.

Résultats escomptés

- Promotion et mise en place des programmes d'élimination des MSF appuyés.
- Mise en oeuvre des programmes de développement de la femme dans le cadre de la lutte contre la pauvreté effectuée.

39.16 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Renforcer la lutte contre la pauvreté notamment dans ses relations néfastes avec la santé.

Résultats escomptés

- Processus de mise en oeuvre du plan stratégique santé et pauvreté du Gouvernement, soutenu.
- Appuis techniques et financiers à l'exécution de projets spécifiques en matière de santé et pauvreté accordés.

39.17 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Apporter un appui pour la définition et la mise en oeuvre de politiques et stratégies en matière de santé et environnement, notamment l'assainissement des zones défavorisées et la gestion des déchets biomédicaux.

Résultats escomptés

- Capacités de 50 agents dans le domaine de la gestion des programmes "santé-environnement", renforcées.
- Amélioration du taux de couverture en assainissement de base dans 4 districts sanitaires, appuyée.
- Mise en oeuvre des volets prioritaires du plan d'action du secteur de la santé en matière de sécurité chimique, renforcée.
- Elaboration d'un plan d'action pour la gestion des déchets biomédicaux élaboré et mise en oeuvre du plan dans les 2 structures de santé.
- Appui pour le suivi et l'évaluation du programme, accordé.

39.18 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à une meilleure disponibilité et accessibilité des médicaments essentiels de qualité dans les formations sanitaires.

Résultat escompté

- Capacités de gestion des programmes de médicaments essentiels et de pharmacopée traditionnelle renforcées.

39.19 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

i) Contribuer au renforcement du système de santé grâce à la promotion de soins de qualité accessibles, l'amélioration du système d'information sanitaire et le plaidoyer pour une mobilisation accrue des ressources en faveur de la santé; ii) contribuer à l'amélioration des compétences des personnels de santé.

Résultats escomptés

- Capacités nationales de gestion (planification, mise en oeuvre, suivi et évaluation) des programmes de santé au niveau du district, renforcées.
- Renforcement du système d'information à des fins de gestion (SIG) appuyé.
- Soutien adéquat en vue de renforcer le partenariat en faveur de la décentralisation et d'une meilleure implication des différents acteurs du secteur public et privé, assuré.

SENEGAL ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	170 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	40 000
Paludisme	25 000
Tuberculose	25 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	80 000
Tabac	10 000
Promotion de la santé	96 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	55 000
Pour une grossesse à moindre risque	139 000
Santé de la femme	30 000
VIH/SIDA	125 000
Développement durable	85 000
<i>Nutrition</i>	<i>50 000</i>
Santé et environnement	145 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>50 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	60 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	40 000
Vaccination et mise au point de vaccins	30 000
Politique de recherche et promotion de la recherche	40 000
Organisation des services de santé	380 000
Présence de l'OMS dans les pays	875 000
TOTAL	2 550 000

40. SEYCHELLES

40.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.02.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Planification, mise en œuvre, suivi et évaluation du programme de coopération dans le pays, améliorés.
- Stratégie de coopération concrétisée dans les pays par un plan d'action.
- Appui de l'OMS au secteur de la santé et aux secteurs connexes, renforcé.

40.2 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Contribuer à la prise en charge de l'obésité et des maladies d'origine alimentaire dans le pays.

Résultat escompté

- Capacités nationales renforcées pour la prévention et la prise en charge de l'obésité des maladies d'origine alimentaire.

40.3 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Améliorer la prestation des soins de santé aux personnes âgées.

Résultat escompté

- Capacités du Ministère de la Santé renforcées pour la planification et la gestion de la prestation des soins de santé aux personnes âgées.

40.4 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Améliorer la prestation des soins de santé par la production et l'exploitation de bases factuelles.

Résultats escomptés

- Couverture sanitaire et performance des prestataires de soins de santé, évaluées
- Etude sur les causes des maladies, les facteurs de risque et l'efficacité des interventions, réalisées.
- Bases factuelles sur les effets de la globalisation sur la santé, collectées.

40.5 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour l'élaboration des programmes de santé à assise communautaire afin de réduire la vulnérabilité aux catastrophes.

Résultat escompté

- Capacités des autorités nationales pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours renforcées dans quatre Régions.

40.6 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Retenir le personnel de santé expatrié pour assurer la continuité de la prestation des soins dans le pays.

Résultat escompté

- Experts expatriés les plus nécessaires maintenus au sein du système de santé national grâce à l'octroi de compléments de salaire mensuel en devises.

40.7 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Diriger et encadrer la prestation des services de santé de qualité par tous les prestataires en renforçant le développement des ressources humaines dans le cadre d'une réforme du secteur de la santé fondée sur des bases factuelles.

Résultats escomptés

- Personnel de santé amélioré en quantité et en qualité grâce à une formation à long et à court terme.
- Fonctionnement du système de prestation des soins de santé, évalué, et des bases factuelles produites utilisées pour améliorer la prestation des services.

40.8 Gestion et diffusion de l'information sanitaire (IMD, 06.2.01)

But

Elaborer des normes pour l'utilisation de technologies de l'information appropriées dans le système des soins de santé primaires afin d'améliorer la prestation des services.

Résultat escompté

- Politique en matière de technologie de l'information élaborée pour améliorer la prestation des services.

40.9 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Renforcer les services nationaux chargés de la politique pharmaceutique.

Résultats escomptés

- Politique nationale pharmaceutique formulée.
- Autorité de régulation pharmaceutique créée et système national d'assurance de la qualité mis en place.
- Médecine traditionnelle prise en compte dans la politique nationale pharmaceutique.

40.10 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider les autorités nationales à élaborer une politique nationale de la salubrité de l'environnement.

Résultat escompté

- Capacités nationales renforcées en vue de l'élaboration d'une politique nationale de la salubrité de l'environnement.

40.11 Salubrité des aliments (FOS, Code 04.4.01)

But

Renforcer le système national de surveillance des maladies d'origine alimentaire.

Résultats escomptés

- Capacités nationales renforcées pour assurer l'hygiène alimentaire et la salubrité des aliments.
- Programme d'analyse des échantillons d'aliments mis en place.

40.12 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Renforcer les programmes existants afin de réduire le plus possible l'incidence de la leptospirose de la lèpre et de la tuberculose.

Résultats escomptés

- Capacités du programme d'éradication de la lèpre, renforcées.
- Capacités du programme de lutte contre la tuberculose à la stratégie DOTS, renforcées.
- Capacités du programme de lutte contre la leptospirose, renforcées.

SEYCHELLES ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles	100 000
Promotion de la santé	65 000
Développement durable	70 000
Nutrition	40 000
Santé et environnement	10 000
Salubrité des aliments	20 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	20 000
Médicaments essentiels, accès, qualité et usage rationnel	112 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	10 000
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	40 000
Organisation des services de santé	430 000
Présence de l'OMS dans les pays	630 000
TOTAL	1 547 000

41. SIERRA LEONE

41.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.9.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Compétences techniques du personnel des bureaux de pays, renforcées
- Appui efficace apporté pour la mise en oeuvre des activités de coopération.
- Collaboration du Bureau de l'OMS avec le Gouvernement et les autres partenaires de la santé, renforcée.

41.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Apporter un appui pour la création au sein du Ministère de la santé et de l'Assainissement d'une unité forte chargée de la préparation aux situations d'urgence et de l'organisation des secours pour coordonner les interventions des partenaires en cas d'urgence.

Résultats escomptés

- Une unité nationale EHA créée et représentée dans les 13 districts du pays.
- Disponibilité des médicaments essentiels et des approvisionnements pour appuyer la réinsertion des personnes déplacées à l'intérieur du pays ou des rapatriés.
- Interventions sanitaires transfrontalières coordonnées pour venir en aide aux populations affectées par la guerre.

41.3 Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Renforcer davantage la capacité du Bureau de coordination des activités des ONG/donateurs du Ministère de la Santé à renforcer les partenariats et la collaboration intersectorielle.

Résultats escomptés

- Compétences techniques du personnel de l'Unité renforcées pour la négociation et la coordination des interventions.
- Réseau de centres collaborateurs renforcé; base de données sur les partenaires constituée et actualisée.

41.4 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Renforcer la surveillance des maladies transmissibles par la surveillance intégrée des maladies

Résultats escomptés

- Surveillance intégrée de la maladie mise en oeuvre à travers le pays.

- Renforcement des services nationaux et provinciaux de laboratoire dans le domaine de l'isolement des microbes et établissement de liens avec les laboratoires de référence.
- Echanges transfrontaliers de données et de l'information épidémiologiques.

41.5 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Renforcer les programmes existants, les partenariats et la mobilisation sociale pour la prévention et la lutte entre les maladies transmissibles prioritaires.

Résultats escomptés

- Personnel de santé et communautés sensibilisés sur la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles prioritaires au niveau des districts.
- Lutte contre la schistosomiase étendue aux établissements scolaires.
- Capacités nationales renforcées pour le dépistage et le traitement de la rougeole.
- Capacités du programme de lutte contre l'onchocercose renforcées pour assurer un traitement à l'Ivermectine au niveau de la communauté.
- Amélioration du diagnostic et de la gestion de la fièvre de Lassa.
- Intensification du dépistage des cas de lèpre résiduels.

41.6 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité attribuables au paludisme

Résultats attendus

- Directives nationales pour une prise en charge efficace du paludisme élaborées et appliquées.
- Directives sur les moustiquaires imprégnées élaborées, diffusées et appliquées dans tous les districts.
- Interventions sur l'environnement renforcées pour la protection personnelle et la lutte antivectorielle.
- Partenariats coordonnés pour la lutte contre le paludisme grâce à la mise en oeuvre de l'initiative pour Faire reculer le paludisme aux niveaux national et du district.

41.7 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Etendre énergiquement l'utilisation de la stratégie DOTS, qui a été entravée par la guerre.

Résultats attendus

- Mise en oeuvre de la stratégie DOTS étendue à tout le pays.

- Capacités des unités de soins de santé primaires (SSP) renforcées pour assurer le suivi des cas de tuberculose.
- Surveillance de la tuberculose et du VIH renforcée.

41.8 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Apporter un appui, en collaboration avec d'autres partenaires, à l'action multisectorielle nationale dans le cadre du programme ONUSIDA; aider en particulier le Ministère de la Santé à assurer la surveillance des maladies liées au VIH/SIDA et la prestation des services essentiels de prévention et de soins, y compris la transmission mère-enfant.

Résultats escomptés

- Renforcement du partenariat entre le Gouvernement, les partenaires nationaux et internationaux, les ONG, le secteur privé et les porteurs du VIH/SIDA.
- Renforcement de la capacité du secteur de la santé et de ses partenaires à planifier, mettre en oeuvre, évaluer les interventions menées à des fins de prévention et de traitement.
- Capacités du Programme national de lutte contre le SIDA renforcées aux niveaux national et du district pour la mise en oeuvre des orientations politiques.
- Facilitation de l'accès à des services de prévention et de soins efficaces pour les infections opportunistes, assurée.
- Capacités des services chargés du diagnostic et de la recherche du VIH renforcées aux niveaux national et du district.
- Plaidoyer réalisé pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH.

41.9 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Fournir un appui technique et financier pour compléter les initiatives d'éradication de la polyomyélite; améliorer la couverture par la vaccination systématique; intensifier la vaccination contre la fièvre jaune, inclure les vaccins contre l'hépatite B et l'hépatite H et le vaccin anti-Haemophilus Influenzae B dans les activités de routine du programme élargi de vaccination (PEV), et mettre en place un système efficace de suivi et d'évaluation dans le pays.

Résultats escomptés

- Couverture vaccinale de 80 % dans 10 des 13 districts du pays.
- Programme élargi de vaccination (PEV) étendu à tous les services de santé publique, et stratégies de lutte contre la rougeole mises en oeuvre.
- Personnels de santé de district et du niveau central formés, et système de gestion et de surveillance des vaccins mis sur pied.

- Vaccins contre la fièvre jaune et l'hépatite B et vaccin Anti-Haemophilus Influenzae B inclus dans les activités de routine du PEV menées dans 10 districts.
- Normes de certification et surveillance de la paralysie flasque aigüe (PFA) maintenues et organisation de campagnes de ratissage ciblées.

41.10 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Apporter un appui pour la mise en oeuvre de programmes de lutte contre les maladies non transmissibles grâce à une approche multisectorielle et à la pleine participation des parties prenantes.

Résultats escomptés

- Professionnels de la santé et public en général sensibilisés sur les risques liés aux maladies non transmissibles.
- Politique nationale sur les maladies non transmissibles formulée et mise en oeuvre.
- Capacités renforcées pour la surveillance, la prévention, la prise en charge des cas et la recherche dans le domaine des maladies non transmissibles.

41.11 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Aider le Gouvernement à lutter contre toutes les formes de carences nutritionnelles, en collaboration avec l'UNICEF et la FAO.

Résultats escomptés

- Politique nationale en matière de nutrition élaborée et stratégie nationale de nutrition actualisée.
- Initiative des hôpitaux "Amis des Bébé" mise en oeuvre dans au moins 50 % des hôpitaux de district
- Stratégies de lutte contre les carences en iode, l'avitaminose A et la carence en fer adoptées et mises en oeuvre.
- Systèmes de surveillance et d'évaluation de l'état nutritionnel mis sur pied.

41.12 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Etendre aux formations sanitaires et aux lieux de travail, par la méthode participative, l'approche des "environnements sains" utilisée dans la promotion de la santé.

Résultats escomptés

- Sensibilisation et participation accrues de la communauté aux programmes de santé.
- Renforcement des capacités pour documenter et diffuser l'information concernant les interventions efficaces de promotion de la santé.
- Partenariats renforcés entre les communautés, le secteur de la santé, les institutions universitaires et les organismes de développement pour la promotion de la santé.

41.13 Incapacités et traumatismes : prévention et réadaptation (DPR, Code 02.4.01)

But

Apporter un appui pour la mise en oeuvre de la politique nationale et du plan d'action concernant les incapacités et la réadaptation à assise communautaire (CBR).

Résultats escomptés

- Programmes efficaces de prévention des incapacités et des traumatismes et de réadaptation mis en oeuvre dans tous les districts.
- Appui fourni pour la prestation des services orthopédiques.
- Inclusion de mesures de prévention des incapacités et des traumatismes dans les principaux programmes de santé.

41.14 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Renforcer la capacité du Gouvernement à assurer la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes en vue de la prévention des troubles mentaux et psycho-sociaux, et des traumatismes liés à la guerre.

Résultats escomptés

- Politique et programmes nationaux sur la santé mentale et la toxicomanie élaborés.
- Interventions mineures en santé mentale réalisées et assistance socio-psychologique fournie dans les services de SSP de tous les districts.
- Interventions d'un bon rapport coût/efficacité identifiées et appuyées pour la prévention des troubles mentaux et neurologiques, et des toxicomanies.

41.15 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Intensifier la mise en oeuvre de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) pour couvrir l'ensemble du pays, et renforcer les capacités pour la prestation des services de santé dans un environnement accueillant pour les adolescents.

Résultats escomptés

- Stratégie de PCIME mise en oeuvre dans tous les districts du pays.
- Collaboration de l'unité chargée de la stratégie PCIME avec les autres programmes de lutte connexes, renforcée.
- Renforcement de la capacité des prestataires de soins de santé à assurer des services dans un environnement accueillant pour les adolescents.

41.16 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Appuyer la mise en oeuvre de la stratégie nationale sur la santé génésique (RH) et étendre le programme Pour une grossesse à moindre risque à tous les districts.

Résultats escomptés

- Suivi et supervision de la mise en oeuvre des lignes directrices concernant la mise en oeuvre de la stratégie nationale sur la santé génésique.
- Compétences améliorées pour la prise en charge et l'orientation des cas obstétricaux compliqués dans le cadre de la stratégie Pour une grossesse à moindre risque.
- Appui technique et logistique fourni aux hôpitaux de district pour la prise en charge des cas obstétricaux de détresse.

41.17 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Apporter un appui pour la mise en oeuvre des lignes directrices de la politique et de la législation nationales en matière de salubrité de l'environnement, et pour la promotion d'un environnement favorable à la santé.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour la mise en oeuvre des initiatives PHAST (Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement), Afrique 2000, et Villes-Santé.
- Appui technique et logistique fourni à l'Ecole d'Hygiène pour promouvoir le renforcement des capacités.

- Poursuite du projet-pilote communautaire de Kroo-Bay pour l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides dans le cadre de l'initiative pour Faire reculer le paludisme.

41.18 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Améliorer l'accès aux médicaments essentiels de qualité et apporter un appui pour l'élaboration d'une politique nationale pharmaceutique intégrant la médecine traditionnelle et la médecine classique.

Résultats escomptés

- Actualisation des lignes directrices sur le contrôle de la qualité et l'usage rationnel des médicaments, y compris l'inspection des médicaments.
- Renforcement du système de gestion de l'approvisionnement pharmaceutique.
- Médicaments traditionnels pris en compte dans la politique nationale pharmaceutique.

41.19 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Renforcer la capacité du Ministère de la Santé à mettre en oeuvre la politique nationale et les lignes directrices sur la sécurité transfusionnelle et la technologie clinique.

Résultats escomptés

- Réseau de centres de transfusion sanguine étendu pour couvrir l'ensemble du pays.
- Amélioration de l'accès à du sang non contaminé dans tous les hôpitaux aux niveaux national et du district, y compris en cas d'urgence.
- Tous les centres de transfusion sanguine dotés d'un personnel formé et qualifié.

41.20 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Poursuivre la réforme du secteur de la santé, renforcer le système d'information sanitaire et améliorer la gestion des ressources du secteur de la santé; continuer à apporter un appui pour la formation des personnels de santé grâce à l'octroi de bourses pour des études au pays ou à l'étranger et à la promotion de la participation à des réunions, conférences ou séminaires internationaux.

Résultats escomptés

- Capacités renforcées pour l'évaluation de l'efficacité et du fonctionnement des services et des programmes de santé.
- Equipes de santé de district formées à la gestion efficace et efficiente des services de santé.
- Supervision des systèmes de recouvrement des coûts dans tous les districts.

- Capacités en termes de ressources humaines pour la santé renforcées grâce à l'octroi de bourses pour des études au pays ou à l'étranger.
- Politique et plan nationaux de développement des ressources humaines mis en oeuvre.
- Appui fourni aux écoles nationales des sciences de la santé et aux associations professionnelles.

SIERRA LEONE ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	51 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	101 000.
Paludisme	90 000
Tuberculose	40 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	51 000
Promotion de la santé	55 000
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	90 000
Santé mentale et toxicomanies	48 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	115 000
Pour une maternité à moindre risque	150 000
VIH/SIDA	90 000
<i>Développement durable</i>	<i>100 000</i>
Nutrition	84 000
Santé et environnement	92 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>100 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	250 000
Médicaments essentiels : accès qualité et usage rationnel	34 000
Vaccination et mise au point de vaccins	34 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	54 000
Organisation des services de santé	101 000
Mobilisation des ressources et coopération technique et partenariats	15 000
Présence de l'OMS dans les pays	997 000
TOTAL	2 742 000

42. AFRIQUE DU SUD

42.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans les pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Processus gestionnaire de l'OMS renforcé à des fins de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation.
- Collaboration avec le Ministre de la Santé, les ONG, la société civile et coordination des activités améliorées.
- Stratégie de coopération dans les pays concrétisée par un plan d'action.

42.2 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour renforcer ses capacités pour la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles aux niveaux national et provincial afin de réduire la morbidité et la mortalité imputables à ces maladies.

Résultats escomptés

- Appui fourni au Ministère de la Santé pour le plaidoyer en faveur de la mise en oeuvre de programmes d'hygiène à grande échelle afin de prévenir la résurgence des flambées épidémiques de choléra dans les districts vulnérables.
- Capacités des établissements scolaires et des autres institutions d'enseignement renforcées pour la prévention des flambées épidémiques de choléra.

42.3 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour réduire la prévalence de la tuberculose grâce au dépistage précoce de tous les nouveaux cas, suivi du traitement des cas par la stratégie de traitement de courte durée sous surveillance directe (DOTS).

Résultats escomptés

- Tous les districts couverts par la stratégie DOTS.
- Autorités sanitaires formées à la gestion des programmes de lutte contre la tuberculose.

42.4 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la santé pour la mise en oeuvre de la politique et de la stratégie en matière de maladies non transmissibles et le renforcement des capacités nécessaires.

Résultats escomptés

- Capacités des districts de santé renforcées pour traduire en actes la politique nationale en matière de maladies non transmissibles.
- Elaboration d'une politique et d'une stratégie nationales sur la santé des travailleurs et la sécurité du travail reposant sur des bases factuelles, et diffusion de celles-ci dans les provinces à des fins de mise en oeuvre.
- Collaboration avec les pays de la SADC renforcée pour la mise en oeuvre des politiques et des stratégies sur la santé des travailleurs et la sécurité du travail.

42.5 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour lui permettre d'étendre et de mettre en oeuvre toutes les trois composantes de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME), de même que les interventions concernant la santé génésique des adolescents.

Résultats escomptés

- Capacités des services provinciaux de la santé renforcées afin d'étendre la mise en oeuvre de la stratégie de PCIME à tout le pays.
- Capacités des districts de santé renforcées pour fournir des services de santé conviviaux aux adolescents.

42.6 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Aider le Gouvernement à améliorer l'accès des hommes et des femmes à des services de santé génésique complets.

Résultats escomptés

- Recherche opérationnelle adéquate menée sur la santé génésique et utilisée pour renforcer le programme national de santé génésique.
- Bases factuelles appropriées produites et utilisées pour étendre le programme de dépistage du cancer du cervix à toutes les provinces.

42.7 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Promouvoir la maternité sans risque et aider le Gouvernement à améliorer l'accès à des services de santé complets.

Résultats escomptés

- Capacités de tous les services provinciaux de santé renforcées pour la mise en oeuvre de la stratégie Pour une grossesse à moindre risque.
- Système de suivi élaboré pour la morbidité et la mortalité périnatales et maternelles.

42.8 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Renforcer les capacités du Ministère de la Santé pour prévenir les violences à l'égard des femmes et gérer leurs conséquences sur la santé.

Résultats escomptés

- Chacune des neuf provinces dotée d'une base de données sur la prévalence des diverses formes de violence à l'égard des femmes.
- Capacités du Ministère de la Santé renforcées en vue de l'identification et de la prise en charge correcte des victimes d'abus sexuels.

42.9 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à renforcer la capacité du Gouvernement, des agents de santé et de communautés à prévenir et à prendre en charge les cas de VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Services de dépistage volontaire et conseil offerts dans tous les districts de santé.
- Programmes de prévention de la transmission mère-enfant étendus à toutes les provinces.

42.10 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à réduire la prévalence des maladies hydriques ou liées à l'assainissement et aux substances chimiques, et à mieux faire connaître la corrélation qui existe entre l'environnement, la santé et le développement.

Résultats escompté

- Risques pour la santé liés à l'environnement évalués et diffusés.
- Capacités renforcées pour le contrôle des services d'approvisionnement en eau.
- Appui fourni au Ministère de la Santé pour le plaidoyer en faveur de la mise en oeuvre de vastes programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour prévenir les maladies diarrhéiques.

42.11 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à lutter contre les maladies transmissibles et les affections liées à l'environnement grâce à des actions de sensibilisation et de promotion de la santé.

Résultat escompté

- Capacités des services provinciaux de la santé renforcées pour la mise en oeuvre de l'initiative "Ecoles-santé" et la mise en place de modèles de "formation sanitaire attachée à la promotion de la santé".

42.12 Gestion et diffusion de l'information sanitaire (IMD, Code 06.2.01)

But

Faire connaître le rôle de l'OMS, ses politiques et ses activités dans le pays dans le cadre du rôle qu'il joue à l'échelle mondiale.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre du programme d'information du public/rerelations publiques pour le Bureau de liaison de l'OMS et du programme de coopération technique de l'OMS avec le Ministère de la Santé.
- Appui technique et en matière de communications fourni au Ministère de la Santé lui permettre de promouvoir la santé grâce à des journées commémoratives.
- Appui fourni pour le renforcement des capacités nationales en vue de la promotion de la santé grâce à la fourniture d'une documentation, à l'établissement de réseaux et de partenariats.
- Promotion de la Bibliothèque bleue.

42.13 Organisation des systèmes de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Fournir un appui technique et financier au Ministère de la santé pour lui permettre de renforcer les capacités des autorités sanitaires provinciales et de district dans les domaines de la planification, de la budgétisation, du suivi et de l'évaluation des soins de santé, de l'encadrement et de la négociation.

Résultats escomptés

- Capacités des autorités sanitaires de district renforcées pour la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation des soins de santé.
- Performance des systèmes de santé de district évaluée et informations utilisées pour la prestation des services.

AFRIQUE DU SUD ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	120 000
Tuberculose	50 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	360 000
Promotion de la santé	200 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	150 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	120 000
Pour une maternité à moindre risque	65 000
Santé de la femme	45 000
VIH/SIDA	70 000
<i>Développement durable</i>	<i>25 000</i>
Santé et environnement	440 000
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	97 000
Organisation des services de santé	850 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 166 000
TOTAL	3 758 000

43. SWAZILAND

43.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Stratégie de coopération dans les pays (CCS) concrétisée par un plan de travail biennal.
- Planification, mise en oeuvre, suivi et l'évaluation du plan de travail, améliorés.

43.2 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à suivre les tendances dans le domaine du VIH/SIDA, et à évaluer l'impact des diverses interventions.

Résultats escomptés

- Bases factuelles nécessaires à l'intensification des activités de prévention contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST) produites et diffusées auprès des décideurs et des administrateurs de programmes.
- Capacités nationales renforcées pour la conception et la conduite des enquêtes sur la surveillance du VIH par réseau sentinelle, et pour l'analyse de leurs résultats.
- Surveillance de l'efficacité de la thérapie antirétrovirale (ARV) à l'hôpital de Mbabane assurée.

43.3 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à améliorer la détection de la tuberculose et les taux de guérison.

Résultats escomptés

- Capacité de diagnostic du laboratoire national renforcée à travers le pays.
- Mise en oeuvre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous supervision directe) à assise communautaire étendue à tous les districts.
- Production et diffusion des bases factuelles nécessaires pour intensifier la mise en oeuvre de la stratégie DOTS et établir le profil de la pharmacorésistance.

43.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à réduire la morbidité du paludisme dans les zones à haut risque et parmi les groupes vulnérables.

Résultats escomptés

- Suivi et évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie pour Faire reculer le paludisme, assurés.
- Surveillance du paludisme étendue à toutes les formations sanitaires situées des zones à haut risque.
- Programme d'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide étendu à toutes les zones à haut risque.
- Appui fourni pour des études sur l'efficacité des antipaludiques.

43.5 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (CPC, Code 01.2.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à renforcer les programmes de lutte contre les maladies évitables par la vaccination et à améliorer la couverture vaccinale.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour l'organisation de campagnes nationales visant à améliorer la couverture vaccinale.
- Identification et réalisation de la recherche opérationnelle nécessaire pour orienter les initiatives visant à étendre la couverture vaccinale du PEV.

43.6 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CSR, Code 01.1.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à renforcer ses mécanismes de surveillance des maladies transmissibles et de préparation/riposte aux épidémies.

Résultats escomptés

- Suivi et évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie régionale relative à la surveillance intégrée de la maladie et réponse.
- Plans nationaux de préparation aux épidémies de choléra et de paludisme élaborés.
- Capacités nationales renforcées pour la surveillance épidémiologique des maladies évitables par la vaccination.

43.7 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à évaluer le fardeau des principales maladies non transmissibles, y compris les affections bucco-dentaires et les maladies de l'oeil, et à améliorer leur prévention et leur prise en charge.

Résultats escomptés

- Fardeau des maladies non transmissibles évalué; base de données constituée.
- Capacités nationales renforcées pour la prévention, le diagnostic et la prise en charge des maladies non transmissibles.
- Appui fourni aux initiatives de promotion de modes de vie favorables à la santé.

43.8 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Aider le Gouvernement à réduire la mortalité et la morbidité maternelles liées à la grossesse, à l'accouchement et aux avortements pratiqués dans de mauvaises conditions d'hygiène grâce à la mise en oeuvre de la stratégie Pour une grossesse à moindre risque.

Résultats escomptés

- Capacités nationales renforcées pour intensifier la mise en oeuvre de la stratégie Pour une grossesse à moindre risque dans tous les districts.
- Production et diffusion, à l'intention des décideurs et des autorités sanitaires et à tous les niveaux, des bases factuelles nécessaires pour l'intensification des activités liées à la mise en oeuvre de la stratégie Pour une grossesse à moindre risque.

43.9 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Aider le Gouvernement à promouvoir la sensibilisation des impubères à la santé génésique, les comportements responsables chez les adolescents en ce qui concerne la contraception, les relations sexuelles protégées, et la prévention des infections sexuellement transmissibles.

Résultats escomptés

- Réduction de l'incidence des grossesses et des infections sexuellement transmissibles chez l'adolescent.
- Capacités des formations sanitaires renforcées pour offrir des soins de santé conviviaux aux adolescents.
- Modules d'éducation à la santé de l'adolescent élaborés et utilisés pour la promotion des rapports sexuels protégés.

- Capacités nationales renforcées pour étendre la mise en oeuvre de la stratégie PCIME à tous les districts de santé.

43.10 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Aider le Gouvernement à promouvoir la recherche en santé génésique et à utiliser les résultats de ces recherches pour maximiser l'impact du programme national de recherche dans ce domaine.

Résultat escompté

- Capacités nationales renforcées pour la recherche sur la santé génésique.

43.11 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

i) Aider le Gouvernement à renforcer la mise en place et la réforme des systèmes de santé en améliorant la capacité à produire et à utiliser des bases factuelles pour la prise de décision; et ii) appuyer le développement des ressources humaines pour la santé grâce un programme de bourses et de formation continue adapté aux besoins du pays en matière de prestation des soins de santé.

Résultats escomptés

- Appui apporté pour l'élaboration d'une stratégie nationale de financement des soins de santé.
- Mise en oeuvre d'approches sectorielles facilitée pour l'établissement de partenariats efficaces et coordonnés.
- Elaboration et mise d'un paquet minimum d'interventions d'un bon rapport coût/efficacité concernant les maladies affectant les pauvres.
- Capacités renforcées pour l'évaluation du coût des maladies, de l'efficacité des interventions et du fonctionnement des formations sanitaires.
- Développement des ressources humaines pour la santé grâce à l'octroi de bourses et à de programmes de formation continue.

43.12 Salubrité des aliments (FOS, Code 04.4.01)

But

Aider le Gouvernement à renforcer la capacité nationale à évaluer les problèmes liés à la salubrité des aliments, y compris la protection contre les risques liés aux contaminants biologiques et chimiques, et aux additifs alimentaires.

Résultats escomptés

- Capacités nationales renforcées pour la surveillance de la salubrité des aliments.

- Capacités des systèmes nationaux de santé renforcées pour la gestion des problèmes liés à la salubrité des aliments.

43.13 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Étendre les partenariats pour la promotion de la santé et aider les autorités nationales à fournir aux populations les informations nécessaires pour adopter des modes de vie sains et des comportements favorables à la santé.

Résultats escomptés

- Appui fourni au Ministère de la Santé et du Bien-être social pour l'adaptation et la mise en oeuvre de la stratégie régionale de promotion de la santé.
- Modèle de "formation sanitaire favorable à la santé" introduit dans tous les districts.
- Capacités nationales renforcées pour la production et la diffusion des matériels utilisés pour la promotion de la santé.

43.14 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Aider le Gouvernement à renforcer les capacités nationales pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours, conformément à la politique nationale dans ce domaine.

Résultat escompté

- Capacités nationales renforcées pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours

43.15 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider le Gouvernement à créer des services intégrés de salubrité de l'environnement aux niveaux national, régional et de la communauté, et renforcer la collaboration avec les autorités nationales pour protéger la santé humaine contre les risques environnementaux, biologiques et professionnels.

Résultats escomptés

- Partenariats renforcés pour étendre la couverture par l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
- Mise en oeuvre de l'initiative "Villes-Santé" étendue à toutes les villes.
- Risques pour la santé liés à l'environnement, évalués.

43.16 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à renforcer les compétences des prestataires de soins de santé et des communautés dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des maladies mentales.

Résultats escomptés

- Compétences des prestataires de soins de santé renforcées dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des maladies mentales.
- Communautés formées à la prestation des soins de santé mentale à assise communautaire dans quatre régions.

43.17 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et du Bien-être social à renforcer la sécurité du sang et à intensifier l'utilisation appropriée du matériel d'injection et des autres technologies cliniques.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour l'élaboration d'une politique nationale relative aux laboratoires de diagnostic.
- Stratégie régionale sur la sécurité sanguine mise en oeuvre.

43.18 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Aider le Gouvernement à promouvoir la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments, et à veiller au respect des normes internationales en matière de contrôle de la qualité.

Résultat escompté

- Liste des médicaments essentiels revue pour tenir compte des problèmes de santé émergents.

SWAZILAND ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	167 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	30 000
Paludisme	45 000
Tuberculose	75 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	20 000
Promotion de la santé	130 000
Santé mentale et toxicomanies	45 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	30 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	40 000
Pour une grossesse à moindre risque	44 000
VIH/SIDA	75 000
<i>Développement durable</i>	<i>25 000</i>
Salubrité des aliments	30 000
Santé et environnement	40 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	40 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	24 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	8 000
Organisation des services de santé	350 000
Présence de l'OMS dans les pays	884 000
TOTAL	2 102 000

44. TOGO

44.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec d'autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Capacité du bureau de pays à satisfaire les besoins sanitaires dans le cadre de la coopération avec l'OMS, renforcée.

44.2 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Contribuer à créer une synergie entre les mesures d'urgence et le développement sanitaire durable grâce à des mécanismes appropriés de coordination, de prévention des catastrophes et des mesures d'urgence.

Résultat escompté

- Capacité de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours dans le pays, renforcée.

44.3 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Aider le pays à générer et diffuser des données factuelles pour l'amélioration de la performance du système de santé.

Résultats escomptés

- Capacités du système d'information sanitaire et compétences en économie de la santé, renforcées.
- Capacités du Ministère de la Santé publique à répondre aux demandes d'information et de recherche bibliographiques, renforcées.

44.4 Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Contribuer à renforcer les capacités du pays en matière de mobilisation de ressources, de coopération extérieure et de partenariat.

Résultat escompté

- Appui au Comité de coordination du secteur santé (CCSS) pour le fonctionnement du cadre national de coordination des activités de développement sanitaire, accordé.

44.5 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Contribuer au renforcement de la surveillance épidémiologique intégrée en vue de la détection rapide des épidémies et de l'organisation d'une riposte efficace.

Résultats escomptés

- Appui en vue de renforcer le système national de surveillance intégrée des maladies transmissibles selon l'approche recommandée par le Bureau régional de l'OMS, accordé.
- Capacités du réseau national de laboratoires pour confirmer et caractériser les agents pathogènes et surveiller leur sensibilité aux antimicrobiens, renforcées.
- Appui visant à renforcer la surveillance et la réponse à la rougeole, au tétanos maternel et néonatal, à la fièvre jaune, à la paralysie flasque aiguë ainsi qu'aux autres maladies à potentiel épidémique dans le pays, accordé.

44.6 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Contribuer à améliorer les capacités du pays à prévoir, mettre en oeuvre, surveiller et évaluer les programmes de prévention et de contrôle intégrés, d'éradication, d'élimination et de lutte contre les maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Processus national d'éradication de la poliomyélite et de la dracunculose, renforcé.
- Processus d'élimination de la rougeole, de la lèpre, de l'onchocercose, de la filariose lymphatique, du pian et du tétanos néonatal, renforcé dans les districts endémiques.
- Lutte contre la schistosomiase dans les régions concernées, renforcée.

44.7 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer à améliorer la capacité du pays à optimiser l'impact du partenariat mondial, régional et national pour l'initiative Faire reculer le paludisme.

Résultats escomptés

- Capacités de prise en charge précoce et correcte des cas et chimioprophylaxie chez les femmes enceintes dans le pays, améliorées.
- Appui au suivi des sites sentinelles de surveillance de l'efficacité thérapeutique des antipaludiques accordé.
- Appui pour l'extension de la couverture et la promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides dans le pays, accordé.
- Appui pour le fonctionnement du cadre national de partenariat en faveur de l'initiative "Faire reculer le paludisme", accordé.

44.8 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Contribuer à optimiser l'impact du partenariat mondial pour faire barrage à la tuberculose grâce au renforcement de la stratégie de traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) et de la surveillance de la maladie.

Résultats escomptés

- Appui adéquat en vue de l'extension de la stratégie DOTS, y compris l'approche à assise communautaire et de la lutte contre l'ulcère de Buruli, accordé.
- Lutte contre l'ulcère de Buruli, renforcée.

44.9 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Appuyer le pays afin de lui permettre d'améliorer les interventions de prévention et de soins fondées sur des bases factuelles, les capacités en matière de recherche et les systèmes d'information et de surveillance de l'épidémie de VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Appui pour le fonctionnement des 6 sites sentinelles de surveillance du VIH/SIDA, accordé.
- Système de surveillance des comportements dans les groupes à haut risque, appuyé.
- Capacités de prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH/SIDA/IST dans le pays, renforcées.
- Mise en oeuvre du plan d'action pour la réduction de la transmission mère-enfant, appuyée.

44.10 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Contribuer à renforcer le programme élargi de vaccination en vue de protéger les population cibles contre les maladies évitables par la vaccination.

Résultat escompté

- Capacité du pays à assurer une vaccination préventive contre la fièvre jaune, renforcée.

44.11 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Contribuer à promouvoir des normes relatives aux soins de santé à apporter aux malades en vue de réduire la charge des maladies non transmissibles.

Résultat escompté

- Capacités dans les domaines de la détection précoce et de la prise en charge des cas de maladies non transmissibles (MNT) dans le pays, renforcées.

44.12 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Appuyer le pays afin de lui permettre d'appliquer de manière efficace les approches de lutte anti-tabac recommandées aux niveaux national et international.

Résultat escompté

- Capacité du pays à mettre en oeuvre un plan d'action de lutte antitabac, renforcée.

44.13 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Accorder un appui au pays afin de lui permettre d'identifier, prévenir et réduire la malnutrition et les problèmes liés au régime alimentaire.

Résultat escompté

- Capacité du pays à promouvoir la nutrition au niveau communautaire, y compris l'allaitement maternel exclusif et la consommation de sel iodé, renforcée.

44.14 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Accorder un appui au pays afin de lui permettre de mettre en oeuvre une politique de promotion de la santé qui favorise l'émancipation de la communauté, l'action communautaire visant la promotion de la santé, sa propre prise en charge et la protection de la santé.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre d'un plan stratégique national pour la promotion de la santé axé sur les approches participatives, appuyée.
- Capacité du pays à sensibiliser les communautés aux stratégies de promotion de la santé, renforcée.

44.15 Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation (DPR, Code 02.4.01)

But

Contribuer à renforcer la réadaptation à base communautaire en vue de prévenir et d'atténuer les conséquences de la violence, des traumatismes involontaires et des incapacités.

Résultat escompté

- Capacité du pays à mettre en oeuvre le volet de prise en charge des handicapés et de réadaptation à base communautaire, renforcée.

44.16 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Accorder un appui au pays afin de lui permettre de mettre en oeuvre des mesures à bon rapport coût/efficacité dans la lutte contre les troubles mentaux et les toxicomanies.

Résultats escomptés

- Sensibilisation des communautés en vue de la réduction de la stigmatisation dont sont l'objet les malades mentaux et les épileptiques dans le pays, appuyée.

- Appui technique et financier en vue d'améliorer la qualité des soins aux malades mentaux et aux épileptiques dans le pays, accordé.

44.17 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Contribuer à renforcer la promotion de la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent par la poursuite de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME).

Résultats escomptés

- Capacité du pays à mettre en oeuvre la PCIME dans les districts sanitaires, renforcée.
- Extension de la PCIME dans 15 autres districts, appuyée.

44.18 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Contribuer à renforcer des services de santé génésique accessibles, équitables et de qualité.

Résultat escompté

- Capacité d'accès des femmes, des hommes et des adolescents aux soins de santé génésique renforcée dans les districts sanitaires.

44.19 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à promouvoir des soins de santé maternelle de qualité.

Résultat escompté

- Amélioration de la qualité des soins obstétricaux des accoucheuses traditionnelles et du personnel de santé des formations sanitaires, appuyée.

44.20 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

Contribuer à l'amélioration de l'accès des femmes à une information pour la santé et à des services de soins de qualité, accessibles et non discriminatoires.

Résultat escompté

- Mise en oeuvre du plan d'action de lutte contre les mutilations sexuelles féminines intégrant la lutte contre les autres formes de pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la femme, appuyée.

44.21 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Contribuer au renforcement du développement sanitaire par l'approche prospective de réduction de la pauvreté tenant compte de la mondialisation, de l'action intersectorielle, des droits de l'homme et de l'équité entre les sexes.

Résultats escomptés

- Capacité du pays à assurer un développement sanitaire à long terme basé sur l'approche prospective, la réduction de la pauvreté, la promotion de la santé et l'égalité entre les sexes, renforcée.
- Appui pour l'élaboration d'un document de vision et de plan stratégique de développement sanitaire à long terme du pays, accordé.

44.22 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Contribuer à la mise en oeuvre de la politique nationale de santé et d'environnement, et des cadres juridiques/réglementaires régissant la gestion de l'environnement humain.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre des stratégies de prévention du choléra et d'autres maladies liées à l'eau non potable dans les districts sanitaires à haut risque (Tone Kozah, Tchaoudjo, Ogou et les districts No. 2 et 3 de Lomé), renforcée.
- Capacités d'intervention des équipes régionales et des districts en matière de technologies appropriées de surveillance de la qualité de l'eau et d'infrastructures d'assainissement, renforcées.
- Capacités en matière de santé au travail, y compris la sécurité chimique, renforcées.

44.23 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Contribuer à améliorer de manière significative l'accès équitable à des médicaments essentiels de qualité, de même que leur usage rationnel.

Résultats escomptés

- Capacités de gestion, de disponibilité et d'utilisation rationnelle des médicaments essentiels génériques de qualité aux niveaux national, régional et des districts renforcées.
- Appui technique et financier pour la mise en oeuvre du plan d'action national de la médecine traditionnelle, accordé.

44.24 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Contribuer à améliorer l'accès de la population au sang et aux produits sanguins non contaminés ainsi qu'aux technologies et aux services de soins de qualité.

Résultats escomptés

- Capacité de mise en oeuvre du programme national d'assurance qualité dans les domaines de la transfusion sanguine, des laboratoires et de l'imagerie radio-médicale, renforcée.
- Qualité de détection systématique du VIH, VHB et de la syphilis dans le sang à transfuser dans toutes les régions du pays, renforcée.
- Capacités techniques et gestionnaires des prestataires de service de transfusion sanguine, de laboratoire et d'imagerie radio médicale, renforcées.
- Amélioration de l'assurance de la qualité des soins dans les districts sanitaires, appuyée.

44.25 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Contribuer à améliorer la performance du système de santé en vue de fournir des services de santé de qualité d'un coût abordable, efficaces et équitables à la population.

Résultats escomptés

- Evaluation de la performance du système de santé selon les orientations de l'OMS, appuyée.
- Capacité de planification et de gestion du système de santé au niveau national, régional et périphérique, renforcée.
- Appui en matière de mise en activité des districts sanitaires du pays, accordé.
- Mise en oeuvre du plan de développement des ressources humaines avec un accent sur la valorisation du personnel et la qualité des soins conformément aux priorités du bureau de l'OMS dans le pays, appuyée.

TOGO
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	105 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	55 000
Paludisme	45 000
Tuberculose	44 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	50 000
Tabac	10 000
Promotion de la santé	75 000
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	10 000
Santé mentale et toxicomanies	20 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	40 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	20 000
Pour une grossesse à moindre risque	75 000
Santé de la femme	10 000
VIH/SIDA	100 000
Développement durable	15 000
Nutrition	15 000
Santé et environnement	120 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>25 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	50 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	65 000
Vaccination et mise au point de vaccins	80 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	70 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	51 000
Organisation des services de santé	474 000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	10 000
Présence de l'OMS dans les pays	715 000
TOTAL	2 349 000

45. OUGANDA

45.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Cohérence et synergie plus grandes entre les activités de l'OMS, du Ministère de la Santé et des partenaires du développement.
- Utilisation des meilleures pratiques administratives, financières et techniques au bureau de l'OMS dans le pays.
- Bureau de pays tout à fait fonctionnel, doté des compétences techniques et administratives adéquates, des technologies de l'information et des autres équipements essentiels.
- Stratégie de coopération dans les pays concrétisée par la mise en oeuvre d'un plan de travail biennal.

45.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Apporter un appui technique au Ministère de la Santé pour le renforcement des capacités nationales dans le domaine du dépistage et de la préparation/réponse aux maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Mise en place d'un réseau national de laboratoires opérationnel
- Compétences techniques renforcées dans dix (10) laboratoires régionaux pour l'assurance de la qualité et la surveillance des maladies
- Système communautaire de surveillance des alertes mis en place dans 25 % des districts.
- Capacités en matière de planification et de gestion renforcées dans les districts à potentiel épidémique.

45.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Elaborer des stratégies appropriées de la lutte, et le cas échéant, d'éradication/élimination de maladies transmissibles choisis

Résultats escomptés

- Système de surveillance à base communautaire de la maladie du ver de Guinée maintenu dans tous les districts limitrophes du Soudan.
- Intensification des activités visant à l'élimination de la filariose lymphatique intensifiée dans les nouveaux districts.
- Mise en oeuvre des activités de lutte contre la trypanosomiase, évaluée.
- Appui fourni pour l'intensification de la lutte contre la schistosomiase au niveau de la communauté.
- Capacités nationales renforcées en vue de la mise en place de sites-sentinelles pour les maladies transmissibles.
- Recherches prioritaires menées sur les systèmes de sante et les maladies transmissibles.
- Activités de lutte contre l'onchocercose mieux coordonnées.

45.4 Maladies transmissibles : recherche et développement (CRD, Code 01.3.01)

But

Mieux coordonner les activités des instituts menant des recherches sur les maladies transmissibles et celles du Ministère de la Santé.

Résultats escomptés

- Capacités renforcées dans trois districts pour la recherche sur les maladies transmissibles.
- Synergie entre les instituts faisant des recherches sur les maladies transmissibles et les décideurs.

45.5 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Renforcer les partenariats au niveau des pays pour la mise en oeuvre de l'Initiative pour Faire reculer le paludisme afin d'intensifier adéquatement les diverses activités de lutte contre le paludisme.

Résultats escomptés

- Etablissement de bases factuelles sur l'impact de la prise en charge de la fièvre à domicile
- Informations nécessaires fournies en vue de l'élaboration d'une politique de lutte antipaludique reposant sur des bases factuelles.
- Partenariat national pour la lutte antipaludique au niveau des pays, établi et étendu.
- Inclusion de la thérapie préventive par l'acide isonicotinique hydracide (INH) et de l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans la prise en charge de la fièvre à domicile.

- Capacités de lutte contre les épidémies de paludisme au niveau du district renforcées dans les zones à potentiel épidémique.

45.6 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Apporter un appui pour assurer la couverture optimale du pays par la stratégie DOTS à base communautaire et intégrer davantage la lutte contre le VIH/Tuberculose.

Résultats escomptés

- Stratégie DOTS mise en oeuvre dans l'ensemble du pays.
- Système d'assurance de la qualité systématiquement mis en place dans tous les districts
- Modèle de collaboration pour la lutte contre le VIH/tuberculose mis en oeuvre dans 30 districts.
- Surveillance de la tuberculose polychimiorésistante, poursuivie.

45.7 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à renforcer les capacités nationales pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les maladies non transmissibles (y compris la composante sensibilisation)
- Appui fourni pour l'intégration de la lutte contre les maladies non transmissibles dans le système de santé.

45.8 Tabac (TOB, Code 02.2.01)

But

Apporter un appui au Gouvernement pour la mise en oeuvre d'approches nationales et internationales de lutte anti-tabac.

Résultats escomptés

- Campagnes de lutte anti-tabac menées dans les établissements scolaires, les universités et les communautés.
- Législation anti-tabac diffusée.
- Capacités nationales renforcées pour la mise en oeuvre des recommandations de la Convention-cadre pour la lutte contre le tabac.

45.9 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Renforcer la collaboration de l'OMS avec les autres institutions, fournir des informations aux médias, renforcer les partenariats et faire connaître les activités de l'OMS.

Résultats escomptés

- Appui apporté pour l'organisation dans 28 districts de campagnes de santé publique en vue du changement des comportements dans les ménages et dans la communauté.
- Résultats de la recherche opérationnelle sur la promotion de la santé documentés et diffusés auprès des décideurs et des administrateurs.

45.10 Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation (DPR, Code 02.4.01)

But

Aider le Gouvernement à renforcer ses capacités dans le domaine des incapacités, de la prévention des traumatismes et de la réadaptation.

Résultats escomptés

- Public sensibilisé sur les mines terrestres.
- Etude menée sur les principales causes de traumatismes, et stratégies de prévention des traumatismes élaborées sur la base des conclusions de celles-ci.

45.11 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Aider le Gouvernement à renforcer les capacités au niveau des districts en vue de la planification et de la mise en oeuvre de mesures de prévention et de lutte contre les maladies mentales.

Résultats escomptés

- Capacités renforcées au niveau des districts pour la concrétisation de la politique nationale en matière de santé mentale.
- Capacités des systèmes de santé de districts renforcées pour la prise en charge de l'épilepsie.
- Plaidoyer entrepris pour sensibiliser le public sur les maladies mentales.

45.12 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Aider le Gouvernement à intensifier la mise en oeuvre de stratégies reposant sur des bases factuelles afin de réduire les risques pour la santé de l'enfant et de l'adolescent.

Résultats escomptés

- Politique de santé de l'adolescent élaborée et mise en oeuvre.

- Appui fourni dans le cadre de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) pour l'élaboration d'une stratégie commune concernant les interventions de proximité menées au niveau des communautés et des ménages.
- Paquet d'interventions pour la formation continue élaboré avec l'appui du programme de PCIME.

45.13 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Renforcer les capacités pour la recherche opérationnelle en santé génésique aux niveaux national, du district et de la communauté.

Résultats escomptés

- Capacités renforcées pour la réalisation de la recherche opérationnelle en santé génésique au niveau des districts.
- Partenariats renforcés pour la mise en oeuvre des programmes de recherche en santé génésique.
- Approches de santé génésique reposant sur des bases factuelles, mises en oeuvre.

45.14 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Renforcer les partenariats aux niveaux national et de certains districts afin de réduire la mortalité maternelle.

Résultat escompté

- Politique Pour une grossesse à moindre risque actualisée et mise en oeuvre.

45.15 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

Sensibiliser les notables et les dirigeants sur les maladies négligées qui affectent la santé de la femme.

Résultats escomptés

- Elaboration, adoption et diffusion de lignes directrices complètes sur la mise en oeuvre d'une politique sur la santé de la femme
- Plaidoyer réalisé en collaboration avec les notables pour réduire l'incidence de toutes les formes de violences à l'égard des femmes.

45.16 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Aider le Gouvernement à consolider l'approche multisectorielle et pluridisciplinaire afin d'atténuer les conséquences du VIH/SIDA et d'en assurer le traitement.

Résultats escomptés

- Bases factuelles fournies pour orienter la révision des stratégies nationales de lutte contre le VIH/SIDA.
- Promotion de stratégies appropriées pour la mise en oeuvre accélérée du paquet minimum d'interventions et de soins pour la prévention et le traitement.
- Appui apporté pour la surveillance du profil épidémiologique du VIH/SIDA au niveau national.
- Stratégies appropriées élaborées et appuyées pour l'expérimentation de nouveaux vaccins et des microbicides.

45.17 Développement durable (HSD, Code 04.1.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à développer les ressources humaines pour la santé et à promouvoir l'approche sectorielle actuellement mise en oeuvre dans le secteur de la santé.

Résultats escomptés

- Bases factuelles sur la synergie entre les secteurs de la santé et du développement, produites et diffusées auprès des parties prenantes
- Capacités nationales renforcées pour le développement sanitaire à long terme.

45.18 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à finaliser le plan stratégique national sur la nutrition et à initier sa mise en oeuvre dans des districts choisis.

Résultat escompté

- Plan stratégique national finalisé, adopté et mis en oeuvre.

46.19 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Aider le Gouvernement à mettre au point des outils rationnels pour inclure la salubrité de l'environnement dans le processus du développement national.

Resultats escomptés

- Banque de données sur la qualité de l'eau, constituée.
- Promotion de l'Initiative "Lavez-vous les mains".
- Appui apporté pour la généralisation de l'utilisation du "San wealth tool" dans 20 districts.
- Mise en oeuvre de l'initiative Villes-santé étendue à toutes les provinces.

45.20 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour l'aider à renforcer ses capacités, de même que l'appui logistique nécessaire pour la gestion des situations d'urgence.

Résultats escomptés

- Enquête réalisée sur la vulnérabilité et utilisation des résultats de cette enquête pour mettre sur pied un mécanisme de riposte aux situations d'urgence dans 13 districts.
- Appui adéquat fourni pour le renforcement des capacités au niveau du sous-district de santé pour la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.

45.21 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à mettre sur pied aux niveaux national et du district un système pour suivre la mise en oeuvre de la politique nationale pharmaceutique (PNP) et fournir des informations fiables sur la gestion pharmaceutique.

Résultats escomptés

- Evaluation de la mise en oeuvre de la politique nationale pharmaceutique au niveau des districts.
- Appui apporté pour la mise au point d'un système d'information sur la gestion pharmaceutique.
- Adoption d'une réglementation efficace sur les médicaments essentiels et l'assurance de la qualité.

45.22 Vaccination et mise au point des vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour lui permettre d'améliorer la couverture vaccinale et la qualité des vaccins, d'alléger le fardeau des maladies évitables par la vaccination, et de documenter les progrès réalisés dans la lutte contre la poliomyélite.

Résultats escomptés

- Capacités du PEV renforcées pour améliorer la couverture vaccinale et la qualité des services de vaccination systématique.
- Plaidoyer réalisé pour l'inclusion du vaccin pentavalent (DPT - Hy B et Hib) dans le PEV.

- Eradication de la poliomyélite certifiée.
- Données sur l'extension de la couverture par le PEV documentées et diffusées auprès des décideurs et des administrateurs de programmes.

45.23 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Renforcer les capacités du système national d'information sanitaire pour faciliter l'évaluation de la performance des systèmes de santé, et utiliser cette information pour améliorer la prestation des soins de santé.

Résultats escomptés

- Capacités du système national d'information sanitaire renforcées pour produire l'information nécessaire à l'évaluation de la performance des systèmes de santé.
- Capacités de systèmes de santé de districts choisis renforcées en vue de l'évaluation des données sur la performance de ces systèmes de santé.

45.24 Organisation des systèmes de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à renforcer les activités de planification, de mise en oeuvre, de supervision de suivi et d'évaluation menées dans le système de santé.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des équipes de base chargées du développement des systèmes de santé pour la planification, la mise en oeuvre, le suivi et la supervision des services de santé.
- Bases factuelles établies sur le rôle, les fonctions et la situation des services nationaux et régionaux d'orientation/recours.

UGANDA
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE

Domaine d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	210 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte, éradication	52 000
Maladies transmissibles : recherche et développement	60 000
Paludisme	50 000
Tuberculose	50 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies transmissibles	45 000
Tabac	15 000
Promotion de la santé	51 000
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	25 000
Santé mentale et toxicomanies	13 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	60 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	116 000
Pour une grossesse à moindre risque	54 000
Santé de la femme	33 000
VIH/SIDA	50 000
Développement durable	210 000
Nutrition	85 000
Santé et environnement	93 000
<i>Salubrité des aliments</i>	<i>100 000</i>
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	44 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	60 000
Vaccination et mise au point des vaccins	41 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	225 000
Organisation des services de santé	95 000
Présence de l'OMS sur les pays	1 207 000
TOTAL	3 044 000

46. REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

46.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultat escompté

- Renforcement de la planification, du suivi et de l'évaluation du programme de coopération avec les pays.

46.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Collaborer avec le Ministère de la Santé à l'amélioration des systèmes tant global que national de surveillance/riposte aux infections épidémiques émergentes, et à l'établissement de réseaux, y compris les laboratoires et les outils, pour la surveillance des maladies et la formation en épidémiologie.

Résultat escompté

- Préparation/riposte aux épidémies améliorée dans le pays.

46.3 Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication (CPC, Code 01.2.01)

But

Collaborer avec le Ministère de la Santé en lui apportant un appui technique, des fournitures, des équipements et des médicaments pour lutter contre les maladies transmissibles identifiées.

Résultats escomptés

- Appui adéquat fourni pour la distribution à base communautaire d'Ivermectine dans 14 districts endémiques de la Tanzanie continentale.
- Onchocercose maîtrisée à Tukuyu grâce à la mise en oeuvre de la stratégie d'élimination des vecteurs.
- Programme national de lutte contre la filariose lymphatique bien établi dans le pays.
- Appui adéquat fourni pour faire passer la prévalence-cible du programme d'élimination de la lèpre de 1,46 cas pour 10 000 à l'heure actuelle à 1 cas pour 10 000.

46.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Collaborer avec le Ministre de la Santé pour réduire de moitié le fardeau du paludisme à l'horizon 2010 grâce à la mise en oeuvre intensive de stratégies appropriées pour faire reculer le paludisme; renforcer les capacités nationales et donner des avis techniques; suivre l'évolution de la situation en détectant le pourcentage de réduction du taux de mortalité lié au paludisme, et évaluer les réalisations.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités des prestataires de soins de santé pour la prise en charge des paludéens dans les formations sanitaires publiques et privées de quelques districts choisis.
- Renforcement de l'utilisation à grande échelle de moustiquaires imprégnées d'insecticide grâce à une sensibilisation accrue et à l'amélioration de l'accès à ces moustiquaires dans des districts choisis.
- Toutes les femmes enceintes ont accès à la thérapie préventive par l'acide isonicotinique hydracide (INH) dans des districts choisis.
- Renforcement des capacités dans 10 districts à potentiel épidémique, pour la prévision, le dépistage précoce et la maîtrise rapide des épidémies de paludisme.

46.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Apporter un appui au pays pour : i) pour étendre et maintenir à un niveau élevé le taux de couverture par la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous surveillance directe) et les taux de guérison, et ii) améliorer la prise en charge des cas conjoints de VIH/SIDA et de tuberculose.

Résultats escomptés

- Renforcement des partenariats pour optimiser continuellement la couverture par la stratégie DOTS.
- Amélioration de la surveillance épidémiologique de la tuberculose.
- Renforcement de la capacité du personnel des systèmes de santé de district à prendre en charge les cas concomitants de VIH/SIDA et de tuberculose.

46.6 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à créer un environnement propice à la mise en oeuvre de stratégies multisectorielles de promotion de la santé pour assurer l'autonomie des communautés, la prise de mesures de promotion de la santé, l'automédication et la protection de la santé pendant toute la durée de l'existence.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de lignes directrices pour la promotion de la santé.
- Promotion et extension de l'initiative "Club-Santé" dans les établissements scolaires.
- Fourniture de l'appui technique de l'OMS pour les activités de promotion de la santé.
- Plaidoyer pour la promotion de la santé par la commémoration des Journées internationales de la santé.
- Capacités nationales renforcées pour la promotion de la santé grâce à une fréquentation accrue de la Bibliothèque bleue dans tous les districts.
- Informations pertinentes sur la promotion de la santé collectées, compilées et diffusées.

46.7 Santé mentale et toxicomanies (MNH, Code 02.5.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à réduire le fardeau des troubles mentaux et neurologiques et des toxicomanies, et à promouvoir la santé mentale. La stratégie générale de l'OMS consistera à mettre l'accent sur la formation, l'élaboration de politiques et programmes concernant la santé mentale et les troubles cérébraux non seulement en Tanzanie continentale mais aussi à Zanzibar.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour l'élaboration de politiques relatives à la santé mentale et aux troubles cérébraux.
- Renforcement de la capacité des systèmes de santé de district à dispenser des soins de santé mentale.
- Recherche menée sur la prévalence des troubles mentaux, les principaux déterminants de la santé mentale, et les changements sociaux qui en découlent.

46.8 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Aider le Ministère de la Santé à poursuivre la mise en oeuvre de stratégies fondées sur des bases factuelles pour réduire les risques pour la santé, promouvoir la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent, et élaborer des mécanismes pour en mesurer l'impact.

Résultats escomptés

- Inclusion de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) dans les programmes d'études des écoles de sciences paramédicales, de soins infirmiers et de médecine.
- Adaptation et mise en oeuvre dans tous les districts des lignes directrices et des outils nécessaires pour améliorer la mise en oeuvre et le suivi de la stratégie de PCIME.
- Impact de la stratégie de PCIME évalué dans des districts choisis.

- Appui fourni à des districts choisis pour la prestation de services conviviaux pour les adolescents et la mise en oeuvre des interventions dans un cadre accueillant pour eux.

46.9 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Aider le Ministère de la Santé et les autres partenaires intervenant dans ce domaine à concrétiser effectivement la stratégie Pour une grossesse à moindre risque par des plans d'action fondés sur des interventions et des approches d'un bon rapport coût/efficacité en vue de la prestation de soins de qualité à la mère et au nouveau-né.

Résultats escomptés

- Mise au point et/ou adaptation de lignes directrices, de normes et d'outils nationaux appropriés pour la prestation des soins à la mère et au nouveau-né.
- Appui fourni aux districts pour la mise en oeuvre d'interventions d'un bon rapport coût/efficacité pour la prestation des soins à la mère et au nouveau-né.
- Plans d'action stratégiques Pour une grossesse à moindre risque mis en oeuvre dans tous les districts.

46.10 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Apporter un appui au Gouvernement pour renforcer son rôle directeur, son assise financière et ses capacités en matière de planification et de gestion afin que le secteur de la santé puisse apporter des réponses efficaces aux problèmes du VIH/SIDA.

Résultats escomptés

- Partenariats pour la lutte contre le VIH/SIDA, renforcés.
- Capacités nationales renforcées pour accélérer la surveillance du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles.
- Capacités nationales renforcées dans le domaine de la planification et de la gestion pour assurer les soins à domicile, le soutien psychologique et le dépistage volontaire.
- Capacités nationales renforcées pour le suivi de l'accès à des soins de qualité pour les infections sexuellement transmissibles.

46.11 Salubrité des aliments (FOS, Code 04.4.01)

But

Faciliter l'élaboration par le Gouvernement de stratégies pour la prévention et la maîtrise des maladies d'origine alimentaire, y compris la surveillance de la contamination des aliments dans le pays.

Résultats escomptés

- Appui fourni pour l'élaboration d'un système national pour la surveillance des maladies d'origine alimentaire.
- Stratégie de prévention de la contamination des aliments élaborée avec l'appui de l'OMS.
- Renforcement de la Commission nationale de contrôle des aliments par la formation à la gestion des risques liés à l'alimentation, et la fourniture des équipements nécessaires.

46.12 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

Faciliter la mise en oeuvre efficace et le suivi d'un programme des médicaments essentiels durable, y compris la mise en place de systèmes de régulation pharmaceutique et d'assurance de la qualité.

Résultats escomptés

- Programmes d'études des pharmaciens-assistants revus.
- Lignes directrices concernant les dons de médicaments revues.
- Appui apporté pour la mise en place de système de régulation pharmaceutique et d'assurance de la qualité.

46.13 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Collaborer avec le Gouvernement pour renforcer davantage l'impact des services de vaccination, éliminer, éradiquer et lutter contre les maladies prioritaires, et assurer la disponibilité de vaccins nouveaux ou sous-utilisés.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités du PEV pour étendre la couverture par la vaccination systématique.
- Renforcement des capacités nationales pour assurer la surveillance continue des maladies couvertes par le PEV dans le cadre de la stratégie de surveillance intégrée de la maladie.
- Appui apporté pour l'administration des doses complémentaires de vaccin contre la poliomyélite, le tétanos maternel et néonatal.

46.14 Sécurité transfusionnelle et technologie clinique (BCT, Code 05.3.01)

But

Aider le Gouvernement à assurer la sécurité du sang et des produits sanguins grâce à la révision de sa politique dans ce domaine et à l'appui accru des laboratoires.

Résultats escomptés

- Services de transfusion sanguine renforcés.
- Elimination sans risque des matériels de transfusion grâce à la fourniture d'incinérateurs.
- Politique nationale en matière de sécurité transfusionnelle revue et élaborée.
- Capacités nationales renforcées pour le diagnostic et le dépistage du VIH/SIDA en laboratoire.
- Formation assurée dans le domaine des technologies de laboratoire et de l'assurance de la qualité.

46.5 Bases factuelles à l'appui des politiques de santé (GPE, Code 06.1.01)

But

Apporter un appui au Gouvernement pour l'élaboration de politiques et stratégies destinées à améliorer la performance des systèmes de santé et le financement des soins de santé, et à adapter les instruments pour obtenir les bases factuelles nécessaires à la planification et à l'évaluation de l'état de santé des populations, des inégalités dans la prestation des services, et des résultats obtenus.

Résultats escomptés

- Systèmes de santé évalués dans au moins 15 districts à l'aide des instruments de L'OMS.
- Fonctionnement des systèmes de santé de district évalué à partir d'un échantillon de districts et à l'aide des instruments de l'OMS.

46.16 Organisation des systèmes de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Apporter un appui au Ministère de la Santé pour la mise en oeuvre de la réforme du secteur de la santé et d'une approche sectorielle, avec un accent sur le développement des ressources humaines, le renforcement des systèmes d'information pour la gestion sanitaire et des systèmes de santé de district pour assurer la décentralisation effective des services.

Résultats escomptés

- Evaluation annuelle de la performance du secteur de la santé pour orienter la révision des politiques et plans nationaux de santé.
- Appui apporté pour la révision de la législation relative à la pratique de la médecine traditionnelle.
- Renforcement des capacités en ressources humaines du secteur de la santé grâce à la révision des programmes d'études des écoles de médecine et des écoles de soins infirmiers, et à l'octroi de bourses de recherche.
- Renforcement des capacités des systèmes de santé de district pour la planification et la gestion des services de santé.

46.17 Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats (REC, Code 07.2.01)

But

Etablissement de partenariats avec les organisations intergouvernementales, la société civile et les ONG pour appuyer les activités de l'OMS.

Résultats escomptés

- Poursuite de la contribution et de l'appui de l'OMS aux initiatives locales des Nations Unies.
- Appui fourni à plus de 75 % des institutions de santé et associations professionnelles éligibles.

REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaine d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	30 000
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	87 000
Paludisme	30 000
Tuberculose	23 000
Promotion de la santé	106 000
Santé mentale et toxicomanies	10 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	70 000
Pour une maternité à moindre risque	60 000
VIH/SIDA	60 000
<i>Développement durable</i>	<i>100 000</i>
<i>Nutrition</i>	<i>100 000</i>
Salubrité des aliments	70 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	20 000
Vaccination et mise au point de vaccins	50 000
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	30 000
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	60 000
Organisation des services de santé	690 000
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	60 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 488 000
TOTAL	3 144 000

47. ZAMBIE

47.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au Gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre accélérée de la stratégie de coopération dans les pays.
- Bureau de l'OMS dans le pays pleinement opérationnel et capable de fournir le soutien technique nécessaire au pays.
- Renforcement des capacités du personnel du bureau de l'OMS dans le pays grâce à des cours et ateliers organisés par le Bureau régional, le Siège et les partenaires du développement sanitaire à l'intention de ce personnel.

47.2 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Améliorer la surveillance de toutes les maladies transmissibles grâce à la stratégie de surveillance intégrée de la maladie et de riposte, à la détection précoce des flambées épidémiques, à l'analyse et au traitement des données, à la rétro-information à tous les niveaux, à une meilleure capacité de confirmation des flambées épidémiques en laboratoire et à une réponse rapide du système de santé.

Résultats escomptés

- Meilleure notification des tendances / caractéristiques épidémiologiques des maladies transmissibles ciblées.
- Services de laboratoire renforcés pour assurer la détection précoce des flambées épidémiques de maladies transmissibles.

47.3 Maladies transmissibles : recherche et développement (CRD, Code 01.3.01)

But

Renforcer la capacité nationale à mener des recherches qui permettent d'améliorer les connaissances et d'élaborer des instruments, des produits et des méthodes pour la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles.

Résultats escomptés

- Contrôle de l'efficacité des nouveaux médicaments antipaludiques qui doivent être introduits pour le traitement du paludisme.

- Identification de la bionomie du vecteur du paludisme (répartition et comportement).
- Evaluation de l'utilisation des moustiquaires traitées aux insecticides.

47.4 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Contribuer aux efforts déployés afin que la réduction de la mortalité et de la morbidité liées au paludisme atteignent un niveau inférieur à celui de l'an 2000.

Résultats escomptés

- Bases factuelles pour la formulation de politiques et la prise de décisions obtenues grâce au système d'information sur le paludisme et à la recherche opérationnelle.
- Partenariats opérationnels mis en place pour la lutte contre le paludisme.
- Interventions préventives intensifiées pour la lutte contre le paludisme dans les districts cibles.
- Renforcement des capacités à prendre en charge les cas de paludisme dans les districts à forte prévalence.

47.5 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Mettre en oeuvre avec efficacité et élargir la stratégie du traitement de courte durée sous observation directe (DOTS) et améliorer la surveillance et le suivi du programme.

Résultats escomptés

- La stratégie DOTS élargie à l'ensemble des 72 districts et à tous les hôpitaux provinciaux et centraux.
- Stratégie DOTS élargie aux formations sanitaires privées dans tous les centres de santé provinciaux.
- Amélioration de la surveillance de la maladie et du suivi du programme de lutte.

47.6 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Renforcer les programmes nationaux de prévention, y compris les programmes à assise communautaire pour les maladies non transmissibles (cancer, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies respiratoires chroniques) et leurs facteurs de risque.

Résultats escomptés

- Réalisation d'études pour identifier les principales maladies non transmissibles et les facteurs de risque.

- Stratégie régionale de lutte contre les maladies non transmissibles adaptée aux besoins du pays à des fins de mise en oeuvre.

47.7 Promotion de la santé (HPR, Code 02.3.01)

But

Aider le pays à améliorer le développement des ressources humaines et la capacité organisationnelle pour la promotion de la santé dans des milieux spécifiques.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités pour le lancement d'initiatives de promotion de la santé dans les écoles, les hôpitaux et sur les lieux de travail.
- Renforcement de la capacité à concevoir et à mettre en oeuvre des approches de promotion de la santé (information, éducation, communication, mobilisation sociale et plaidoyer).
- Production des données factuelles nécessaires pour intensifier la promotion de la santé.

47.8 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Réduire les taux de mortalité infanto-juvénile en appliquant des stratégies visant à promouvoir la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent.

Résultats escomptés

- Recherche opérationnelle menée sur les problèmes liés à la santé de l'enfant et de l'adolescent.
- Amélioration de la qualité des soins de santé donnés aux enfants de moins de cinq ans grâce à l'accélération de la mise en oeuvre de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME).
- Augmentation du nombre de districts offrant des services de santé accueillants pour les jeunes/adolescents.

47.9 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Contribuer à réduire les taux de mortalité maternelle en améliorant la prise en charge et la qualité des soins, en renforçant l'obligation redditionnelle et en rendant les services de santé maternelle plus abordables dans les districts ciblés par le projet.

Résultats escomptés

- Sensibilisation des responsables de l'élaboration des politiques et d'autres intervenants à l'initiative Pour une grossesse à moindre risque.

- Amélioration de la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés dans deux districts de démonstration.
- Utilisation de lignes directrices et de protocoles normalisés dans le programme Pour une grossesse à moindre risque institutionnalisée dans deux districts de démonstration.
- Amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation des programmes de santé maternelle.

47.10 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

Aider le Conseil supérieur de la santé et le Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA à élaborer et à renforcer l'action du secteur de la santé contre le VIH/SIDA dans le cadre du mécanisme national d'action multisectorielle.

Résultats escomptés

- Renforcement de la capacité des formations sanitaires à assurer la prévention de la transmission mère/enfant du VIH, les dépistages/conseils volontaires et la gestion des services des infections sexuellement transmissibles en faisant appel à l'approche syndromique.
- Mise en oeuvre de la surveillance sentinelle et diffusion des résultats avec l'appui de l'OMS.
- Mise en oeuvre d'un système de gestion du médicament pour un traitement efficace des IST et des infections opportunistes.
- Amélioration du système d'orientation-secours entre les formations sanitaires et les soins communautaires/à domicile pour les gens vivant avec le VIH/SIDA.
- Mise au point d'une initiative de prévention du VIH/SIDA et de soins aux malades sur le lieu de travail pour les agents de santé.

47.11 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Améliorer la capacité nationale de mise en oeuvre des interventions et des stratégies de lutte contre les maladies hydriques, d'origine alimentaire et dues au manque d'hygiène.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre et institutionnalisation du programme de Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST) dans le pays.
- Evaluation de la qualité des sources d'eau traditionnelles dans les districts à potentiel épidémique pour le choléra.
- Formulation et diffusion de lignes directrices pour l'évaluation des risques pour la santé liés à l'environnement.
- Elaboration et diffusion de lignes directrices pour la mise en oeuvre des politiques relatives à la salubrité de l'environnement et à la médecine du travail.

- Elaboration et mise en oeuvre d'un train de mesures élargies pour le secteur de la santé dans le cadre des approches sectorielles.
- Renforcement de la capacité de développement et de gestion des ressources humaines.
- Renforcement et intensification de la mise en oeuvre du système d'information pour la gestion sanitaire à tous les niveaux des soins de santé.
- Renforcement des capacités de planification stratégique, d'assurance de la qualité et de gestion des établissements sanitaires.
- Révision, mise à jour et diffusion du programme national de recherche en santé.
- Renforcement du Comité consultatif national pour la recherche en santé.

ZAMBIE	
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE	
Domaines d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	70 000
Maladies transmissibles : recherche et développement	100 000
Paludisme	70 000
Tuberculose	144 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	70 000
Promotion de la santé	150 000
Santé de l'enfant et de l'adolescent	100 000
Pour une grossesse à moindre risque	98000
VIH/SIDA	98 000
<i>Développement durable</i>	<i>25 000</i>
Santé et environnement	100 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	60000
Vaccination et mise au point de vaccins	50000
Organisation des services de santé	790000
Présence de l'OMS dans les pays	1 097 000
TOTAL	3 022 000

- Evaluation et réactivation des laboratoires provinciaux pour la surveillance et le suivi de la qualité de l'eau (c'est-à-dire le laboratoire de contrôle de la qualité des aliments et des médicaments).

47.12 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Renforcer la capacité du pays à prévenir les catastrophes et les situations d'urgence, à s'y préparer et à y répondre efficacement.

Résultats escomptés

- Evaluation des plans de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours.
- Renforcement de la capacité des systèmes de santé de district en matière de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours.

47.13 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Réduire la charge de morbidité due aux maladies évitables par la vaccination et éliminer/éradiquer les maladies cibles du PEV grâce à la prestation de services systématiques et de qualité dans le cadre du PEV en renforçant la chaîne du froid, en menant des activités de vaccination supplémentaire et en améliorant la surveillance des maladies du PEV.

Résultats escomptés

- Amélioration de la prestation de services systématiques du PEV grâce au renforcement de la chaîne du froid.
- Amélioration du système de surveillance des maladies PEV.
- Etude et collecte d'informations sur les moyens alternatifs permettant d'assurer la durabilité de l'initiative mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI).

47.14 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Renforcer la capacité nationale d'analyse de la situation sanitaire en vue de formuler des politiques et de prendre des décisions en mettant l'accent sur l'équité.

Résultats escomptés

- Données factuelles sur des alternatives de financement des soins de santé établies et diffusées auprès des responsables de l'élaboration des politiques.
- Fourniture au Ministère de la Santé/Conseil Supérieur de la Santé de conseils techniques et relatifs aux politiques, fondés sur des bases factuelles et sur les meilleures pratiques en matière de santé, afin d'améliorer la prestation des services de santé ainsi que les investissements en ressources humaines, matérielles et financières et l'utilisation de ces ressources.

- Au moins 80 % des hôpitaux de district dans quatre provinces sélectionnées auront élaboré des plans hospitaliers d'aide médicale d'urgence pour la gestion des situations d'urgence/catastrophes.
- Les sept principaux points d'entrée dans le pays seront dotés de plans de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours pour la gestion des substances toxiques.

48.4 Santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH, Code 03.1.01)

But

Renforcer la capacité nationale à mettre en oeuvre, au niveau de la communauté, des interventions d'un bon rapport cout/efficacité visant à réduire les taux de mortalité du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.

Résultat escomptés

- Renforcement de la capacité nationale d'adaptation et de mise en oeuvre de la stratégie régionale pour la santé de l'adolescent.
- Renforcement de la capacité nationale et provinciale pour l'amélioration de la prise en charge des cas dans le cadre de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME).
- Appui pour l'incorporation de la PCIME dans le processus de supervision systématique des agents de santé.
- Renforcement de la capacité nationale et de district à fournir aux familles et aux communautés un appui pour l'amélioration des pratiques de soins aux enfants.

48.5 Paludisme (MAL, Code 01.4.01)

But

Fournir un appui au Gouvernement pour lui permettre de prévenir la mortalité et de réduire la morbidité, les pertes sociales et économiques imputables au paludisme dans le pays.

Résultats escomptés

- Renforcement de la capacité à assurer des pulvérisations intradomiciliaires et à retraiter les moustiquaires imprégnées d'insecticides.
- Renforcement de la capacité à prendre en charge les cas de paludisme à tous les niveaux des soins de santé.
- Renforcement de la capacité à assurer une alerte, une détection et une réponse précoces en cas d'épidémie de paludisme dans le pays.
- Coordination de l'action visant à renforcer les soins de santé et les politiques de santé en vigueur et à assurer un appui technique.

48. ZIMBABWE

48.1 Présence de l'OMS dans les pays (SCC, Code 09.2.01)

But

Améliorer la performance de l'OMS pour l'organisation de l'appui au gouvernement grâce au renforcement de l'efficacité des équipes de l'OMS dans le pays et à des approches plus cohérentes dans l'ensemble de l'Organisation, en partenariat avec les autres institutions intervenant dans le domaine du développement.

Résultats escomptés

- Cohérence et synergie entre l'activité du Bureau de l'OMS dans le pays et celle des autres partenaires.
- Bureau de l'OMS dans le pays pleinement opérationnel pour appuyer les activités de coopération technique.
- Formulation et mise en oeuvre d'une stratégie de coopération dans le pays.

48.2 Organisation des services de santé (OSD, Code 06.4.01)

But

Equiper le pays afin qu'il puisse améliorer sa capacité à assurer des services de santé de qualité, abordables, efficaces et équitables pour l'ensemble de la population, en particulier les personnes les plus vulnérables, en développant et en renforçant des systèmes pour la planification et la prestation des services de santé ainsi que pour la collecte de données factuelles et la mise au point d'un instrument permettant une formulation et une mise en oeuvre éclairées et participatives des politiques.

Résultats escomptés

- Production et utilisation de données factuelles liées à la prestation des services, au développement des ressources humaines et aux fonctions d'administration générale afin de définir des options politiques pertinentes pour le Zimbabwe.
- Renforcement de la capacité des systèmes de santé de district.

48.3 Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours (EHA, Code 04.5.01)

But

Accorder un appui au Gouvernement pour l'amélioration de la capacité des hôpitaux de district et des comités de protection civile de district à gérer les situations d'urgence et les catastrophes.

Résultats escomptés

- Evaluation complète du programme de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours pour la période 1995-2003.

48.6 Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel (EDM, Code 05.1.01)

But

- i) S'assurer que les mécanismes de contrôle de la disponibilité du médicament sont mis en place et que les agents de santé sont formés à l'usage rationnel du médicament.
- ii) Assurer une meilleure communication entre les tradipraticiens et les médecins.
- iii) Appuyer les autorités nationales dans la mise en place de mécanismes visant à assurer la disponibilité constante des médicaments essentiels à tous les niveaux.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de mécanismes de contrôle de la disponibilité des médicaments essentiels et des vaccins.
- Formation des agents de santé de district concernés à l'usage rationnel du médicament.
- Appui au Ministère de la Santé et de la Protection de l'enfance pour l'organisation de réunions consultatives annuelles entre tradipraticiens et médecins sur le thème des remèdes traditionnels.
- Mise en place de comités du médicament et de comités thérapeutiques au niveau de la province, du district et des hôpitaux (avec le soutien de l'OMS) pour garantir une disponibilité constante des médicaments.

48.7 Tuberculose (TUB, Code 01.5.01)

But

Accorder un soutien au Gouvernement dans la mise en oeuvre de la stratégie du traitement de courte durée sous observation directe (DOTS) pour lutter contre le VIH et la tuberculose y compris la tuberculose polypharmacorésistante; faire participer la communauté et les praticiens du secteur privé à la mise en oeuvre et à l'intégration du système de soins au niveau périphérique.

Résultats escomptés

- Renforcement des capacités du programme national de lutte contre la tuberculose en matière de plaidoyer pour la prévention de la tuberculose.
- Stratégie DOTS étendue à toutes les provinces.

48.8 Santé et environnement (PHE, Code 04.3.01)

But

Renforcement des capacités du Ministère de la Santé et de la Protection de l'enfance pour la promotion d'un environnement propre, sûr et favorable à la santé.

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre de l'initiative Afrique 2000 dans 5 villages touchés par le choléra/diarrhée dans le cadre d'un partenariat avec les communautés.

- Promotion de l'hygiène à domicile dans les provinces du "Mashonaland East" et du "Mashonaland West".
- Introduction du programme Villes-santé dans quatre municipalités.
- Renforcement des capacités des fonctionnaires chargés de la salubrité de l'environnement et des évaluations d'impact dans ce domaine.
- Mise en place de systèmes de surveillance de la qualité de l'eau dans huit districts en utilisant les lignes directrices préconisées par l'OMS pour la surveillance de la qualité de l'eau.
- Meilleure sensibilisation aux problèmes de sécurité chimique au niveau de la province et du district.
- Lancement du processus d'actualisation de la politique et de la législation nationales relatives à la santé publique.

48.9 Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles (NCD, Code 02.1.01)

But

Appuyer les efforts du Gouvernement pour mettre en oeuvre des interventions de lutte contre les maladies non transmissibles.

Résultats escomptés

- Elaboration de lignes directrices nationales pour la lutte contre les maladies cardiovasculaires et les cancers et mise à disposition de ces orientations au niveau des districts.
- Renforcement de la capacité des infirmiers-administrateurs de district en matière de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles.
- Formation des éducateurs en santé familiale sur les types de vulnérabilité des familles vis-à-vis des facteurs liés aux modes de vie qui exposent les populations aux maladies non transmissibles.

48.10 Maladies transmissibles : surveillance (CSR, Code 01.1.01)

But

Apporter un appui en temps opportun au Gouvernement pour la riposte aux problèmes liés au paludisme, à la tuberculose, au VIH/SIDA et au charbon.

Résultats escomptés

- Renforcement de la capacité nationale pour la détection des épidémies de maladies transmissibles et la riposte contre celles-ci.
- Création de huit postes sentinelles pour surveiller l'ampleur et l'impact du VIH/SIDA.
- Evaluation de la surveillance intégrée des maladies dans les huit provinces.

48.11 Vaccination et mise au point de vaccins (IVD, Code 05.2.01)

But

Renforcer les services de vaccination et la capacité gestionnaire des administrations provinciales et de district

Résultats escomptés

- Renforcement du système de surveillance des maladies évitables par la vaccination au niveau des provinces et des districts pour produire régulièrement des données sur la prévalence, l'incidence et la couverture du programme élargi de vaccination (PEV).
- Mobilisation de la communauté pour appuyer les initiatives de vaccination, y compris les initiatives d'élimination/éradication de la maladie.
- Utilisation de la recherche opérationnelle pour déterminer les raisons de la faible performance du PEV dans certains districts.

48.12 VIH/SIDA (HIV, Code 03.5.01)

But

Améliorer la capacité nationale de suivi des tendances et caractéristiques de la transmission des maladies liées au VIH/SIDA et renforcer les services de prévention et de soins (notamment pour éviter la transmission mère-enfant du VIH et les complications).

Résultats escomptés

- Mise en oeuvre d'un système d'information sanitaire pour suivre les tendances et les caractéristiques de la transmission du VIH/SIDA et l'accès aux services de soins préventifs essentiels (y compris pour éviter la transmission mère-enfant du VIH), au niveau du district et des communautés.
- Elaboration de lignes directrices nationales sur les complications liées au VIH/SIDA et diffusion de ces orientations aux districts et aux provinces.
- Intensification des services de dépistage volontaire et de conseil dans un certain nombre de districts.

48.13 Pour une grossesse à moindre risque (MPS, Code 03.3.01)

But

Accorder un appui aux autorités nationales pour l'intégration des interventions du programme Pour une grossesse à moindre risque dans le système de prestation de soins en santé génésique.

Résultats escomptés

- Promotion de stratégies de planification familiale et de soins prénatals orientés vers des objectifs à tous les niveaux de soins.
- Intensification des soins obstétricaux essentiels et d'urgence et des soins post-avortement dans les établissements de santé au niveau central/municipal et de district.

- Promotion de l'utilisation des protocoles de prise en charge des soins post-natals dans tous les établissements de santé.

48.14 Nutrition (NUT, Code 04.2.01)

But

Accorder un appui efficace au Gouvernement pour la mise en oeuvre de bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, en particulier dans le contexte critique de la transmission mère-enfant du VIH.

Résultat escompté

- Promotion et soutien pour l'adoption de bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, y compris l'amélioration de l'information dans le contexte critique de la transmission mère-enfant du VIH.

48.15 Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine (RHR, Code 03.2.01)

But

Soutenir l'élaboration d'une politique et d'un programme de santé génésique fondés sur des bases factuelles.

Résultats escomptés

- Réalisation d'une étude sur les décès maternels et périnataux et collecte d'informations sur ce sujet.
- Elaboration d'une politique et d'un programme de santé génésique.

48.16 Santé de la femme (WMH, Code 03.4.01)

But

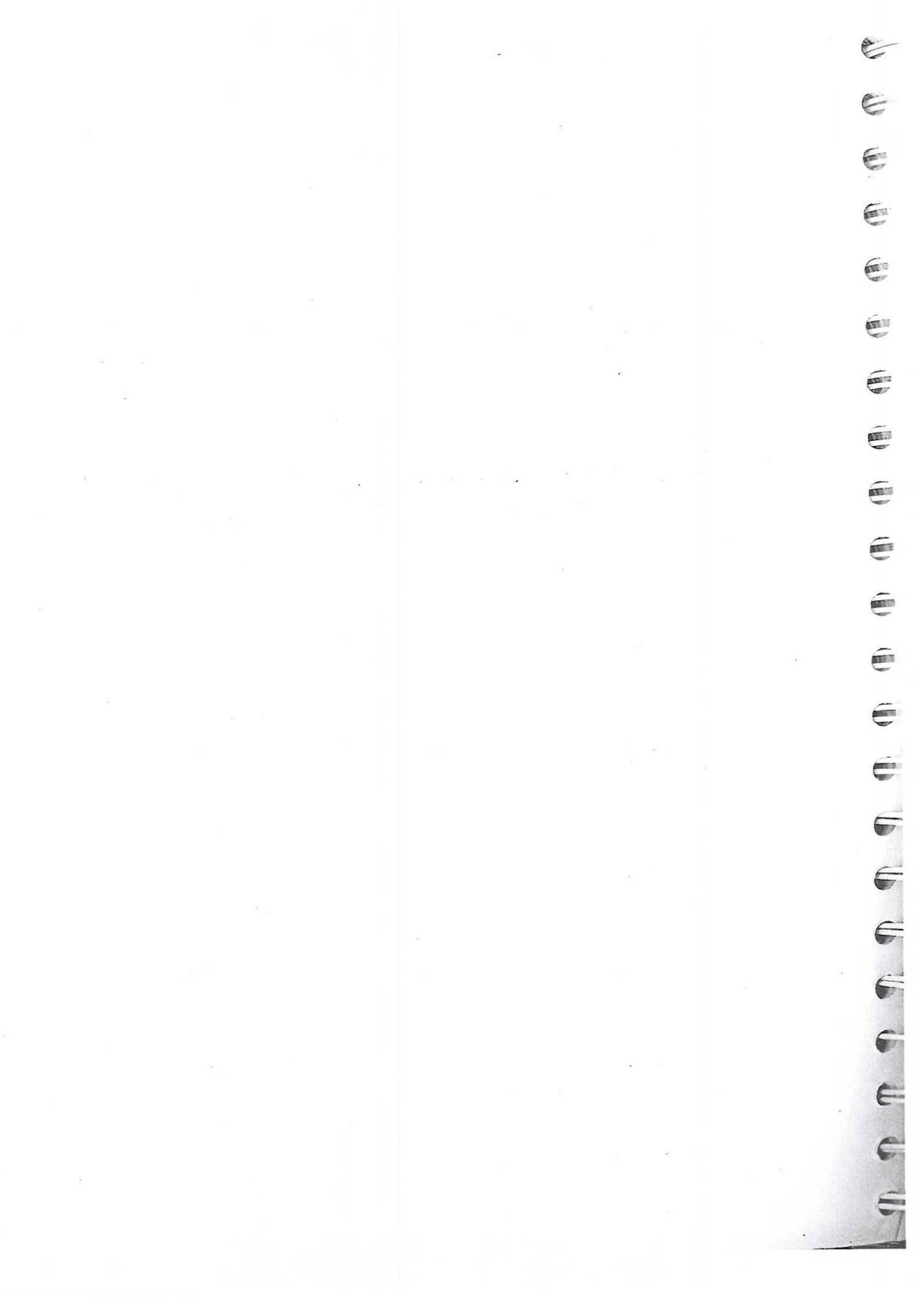
Renforcer l'aptitude du secteur de la santé à répondre aux besoins des femmes en matière de santé

Résultat escompté

- Renforcement de la capacité des étudiants en soins infirmiers de base et des prestataires de soins à répondre efficacement aux besoins de la femme en matière de santé.

**ZIMBABWE
ALLOCATION BUDGETAIRE PROPOSEE**

Domaine d'activité	Budget ordinaire (US \$)
Maladies transmissibles : surveillance	135 000
Paludisme	160 000
Tuberculose	90 000
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	123 000
<i>Promotion de la santé</i>	<i>25 000</i>
Santé de l'enfant et de l'adolescent	100 000
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	40 000
Pour une grossesse à moindre risque	55 000
Santé de la femme	40 000
VIH/SIDA	90 000
Nutrition	150 000
Santé et environnement	85 000
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	120 000
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	15 000
Vaccination et mise au point de vaccins	70 000
Organisation des services de santé	493 000
Présence de l'OMS dans les pays	1 200 000
TOTAL	2 991 000



VI. ANALYSE DU BUDGET PROGRAMME

VI. ANALYSE DU BUDGET PROGRAMME

1. Le budget ordinaire total alloué à la Région africaine de l'OMS au titre de l'exercice biennal 2004-2005 s'élève à US \$190,7 millions, dont 64 % (US \$123,3 millions) ont été affectés aux Etats Membres. Les 36 % restants (US \$69,4 millions) seront utilisés par le Bureau régional pour atteindre les résultats escomptés au niveau régional.
2. La figure 1 montre la répartition du budget programme sur les neuf sections de la résolution portant ouverture de crédits : Maladies transmissibles (CDS); Maladies transmissibles et santé mentale (NMH); Santé de la famille et de la communauté (FCH); Développement durable et milieux favorables à la santé (CDS); Technologie de la santé et produits pharmaceutiques (HTP); Bases factuelles et information à l'appui des politiques (EIP); Relations extérieures et Organes directeurs (EGB); Administration (GMG) et Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes (DGO).
3. Le domaine d'activité Présence de l'OMS dans les pays (SCC) est couvert par la section de la résolution concernant le Directeur général, les Directeurs régionaux et les fonctions indépendantes (DGO). Parmi les sections de la résolution consacrées aux services techniques, la section EIP absorbe la deuxième plus grosse enveloppe budgétaire, traduisant ainsi l'importance que le Bureau régional et les Etats Membres accordent à l'amélioration de la performance des systèmes de santé nationaux.
4. La figure 2 indique la répartition du budget programme entre les divers domaines d'activité. La présence de l'OMS dans les pays (SCC) se voit attribuer 24,6 % du budget. Ce domaine d'activité couvre essentiellement les dépenses relatives aux bureaux de pays, les charges liées au personnel et les autres dépenses de fonctionnement de ces bureaux. Il couvre également les dépenses liées à l'unité créée au Bureau régional pour l'Appui en matière d'analyses au niveau des pays (CAS). L'unité CAS est une équipe d'intervention rapide chargée d'aider les pays à élaborer et mettre en oeuvre leur stratégie nationale de coopération. Pour apporter un appui adéquat aux pays, il est indispensable que les bureaux de l'OMS dans les pays aient les capacités techniques nécessaires à cet effet.
5. Il convient de noter, dans la figure 2, l'objectif des crédits affectés aux divers domaines d'activité :
 - a) les crédits alloués aux Organes directeurs (GBS) doivent servir à appuyer les activités de l'Assemblée mondiale de la Santé, du Conseil exécutif, du Comité régional et du Sous-Comité du Programme;
 - b) le domaine d'activité Budget et réforme administrative (BMR) est chargé de renforcer les processus gestionnaires de l'OMS (planification, suivi et évaluation) au niveau du Bureau régional et des bureaux de pays;
 - c) le domaine d'activité Développement des ressources humaines (HRS) a pour tâche de renforcer les capacités de l'OMS en matière de personnel/ressources humaines;
 - d) le domaine d'activité Gestion financière (FNS) est chargé d'assurer la transparence des dépenses financées sur le budget ordinaire ou sur des fonds provenant d'autres sources;

- e) le domaine d'activité Informatique et infrastructure (IIS) est chargé de veiller à ce que le Bureau régional et les bureaux de pays soient à la pointe du progrès en matière d'information et de technologie; ce domaine d'activité joue naturellement un rôle crucial en ce sens qu'il facilite la communication pour les domaines d'activité techniques et;
- f) le domaine d'activité DGO (Bureau du Directeur général et des Directeurs régionaux) vise normalement à appuyer l'action du Directeur général et des Directeurs régionaux en donnant une orientation politique aux activités de l'OMS et en assurant le bon fonctionnement des Organes directeurs et du Secrétariat. On ne saurait donc trop insister sur l'importance de ce domaine d'activité car toutes les actions menées par l'ensemble de l'Organisation dans les pays ou en collaboration avec eux dépendent de l'impulsion donnée par les bureaux du Directeur général et des Directeurs régionaux.

6. Hormis le budget consacré à la présence de l'OMS dans les pays et aux six domaines d'activité portant sur l'administration qui sont mentionnés plus haut, un montant de US \$122 408 000 (64 %) est affecté aux domaines techniques pour leur permettre d'atteindre les résultats escomptés. Cette partie du budget programme est appelée "budget d'exploitation" dans les paragraphes qui suivent. On trouvera ci-après une brève analyse de la répartition de cette partie du budget entre les priorités mondiales et régionales.

7. La figure 3 compare la répartition des crédits destinés au budget d'exploitation entre les priorités mondiales et les autres domaines d'activité. L'enveloppe budgétaire allouée aux priorités mondiales s'élève en tout à US \$67,41 millions, soit 55 % du budget d'exploitation. Sur les onze priorités mondiales, l'Organisation des services de santé reçoit la plus grande dotation car le succès des autres domaines d'activité dépend en grande partie de l'efficacité et de l'efficience des systèmes de santé.

8. La figure 4 compare la répartition des crédits alloués au budget d'exploitation entre les priorités régionales et les autres domaines d'activité. Au total US \$89,6 millions (73,2 %) ont été consacrés aux priorités régionales et le reste aux domaines non prioritaires. Une fois de plus, l'Organisation des services de santé reçoit la plus grande enveloppe (24 %) compte tenu de la nécessité ressentie par les Etats Membres d'optimiser la performance de leurs systèmes de santé pour améliorer l'état de santé de leurs populations, la réactivité aux attentes légitimes de celles-ci et l'équité en matière de contributions financières.

9. La santé et l'environnement reçoivent la deuxième plus grosse enveloppe budgétaire compte tenu de la nécessité de revitaliser les interventions dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour surmonter à long terme les problèmes de santé liés à l'eau et à l'hygiène.

10. La promotion de la santé et le VIH/SIDA viennent en troisième position (5 %) en ce qui concerne le volume des allocations budgétaires. Ce classement s'explique par la nécessité de relancer la promotion de la santé (y compris l'éducation pour la santé) en tant que stratégie économiquement efficace de lutte contre les maladies transmissibles (y compris le VIH/SIDA, qui est incurable) et non transmissibles. Compte tenu des graves répercussions que le VIH/SIDA a sur la santé et sur le développement de la Région, il est en effet normal de lui accorder la priorité qu'il mérite en termes d'allocation budgétaire.

Paludisme (MAL), Nutrition (NUT), Surveillance des maladies transmissibles (CSR) et Santé et environnement (PHE) ont été sélectionnés par plus de 80 % des pays.

12. La figure 6 indique le nombre total de domaines d'activité (sur les 35 proposés) sélectionnés par les pays. En moyenne, 17 domaines d'activité ont été sélectionnés malgré de grandes variations dans le choix. Comme par hasard, le nombre de domaines d'activité sélectionnés en moyenne pour l'exercice biennal 2004-2005 est exactement le même que pour l'exercice 2002-2003. Vingt-cinq pour cent des pays ont prévu un budget pour plus de 20 domaines d'activité contre 57 % en 2002-2003. Cela constitue manifestement un pas dans la bonne direction car le fait de concentrer la coopération de l'OMS avec les pays sur un petit nombre de domaines d'activité permet d'en optimiser l'impact. Ce recentrage des activités de l'OMS dans les pays et en collaboration avec eux sera accentué lorsque tous les Etats Membres auront formulé leur stratégie de coopération.

13. Le Comité régional est invité à examiner le présent budget programme et à émettre des avis en vue de sa mise en oeuvre au niveau des pays et à l'échelle régionale.

Figure 1 : Répartition du Budget ordinaire total de la Région africaine pour 2004-2005 par section de la Résolution portant ouverture de crédits (US \$192 718 000)

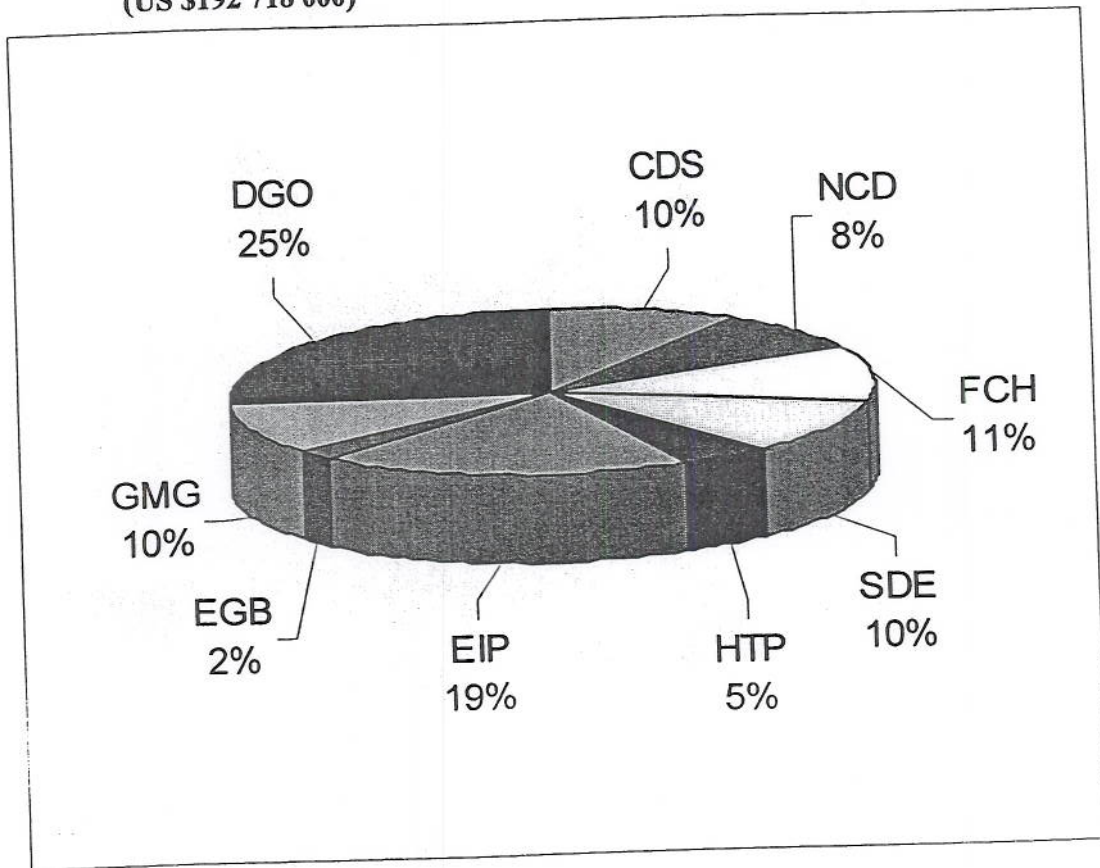


Figure 2 : Répartition du Budget programme de la Région africaine entre tous les domaines d'activité (AOW)

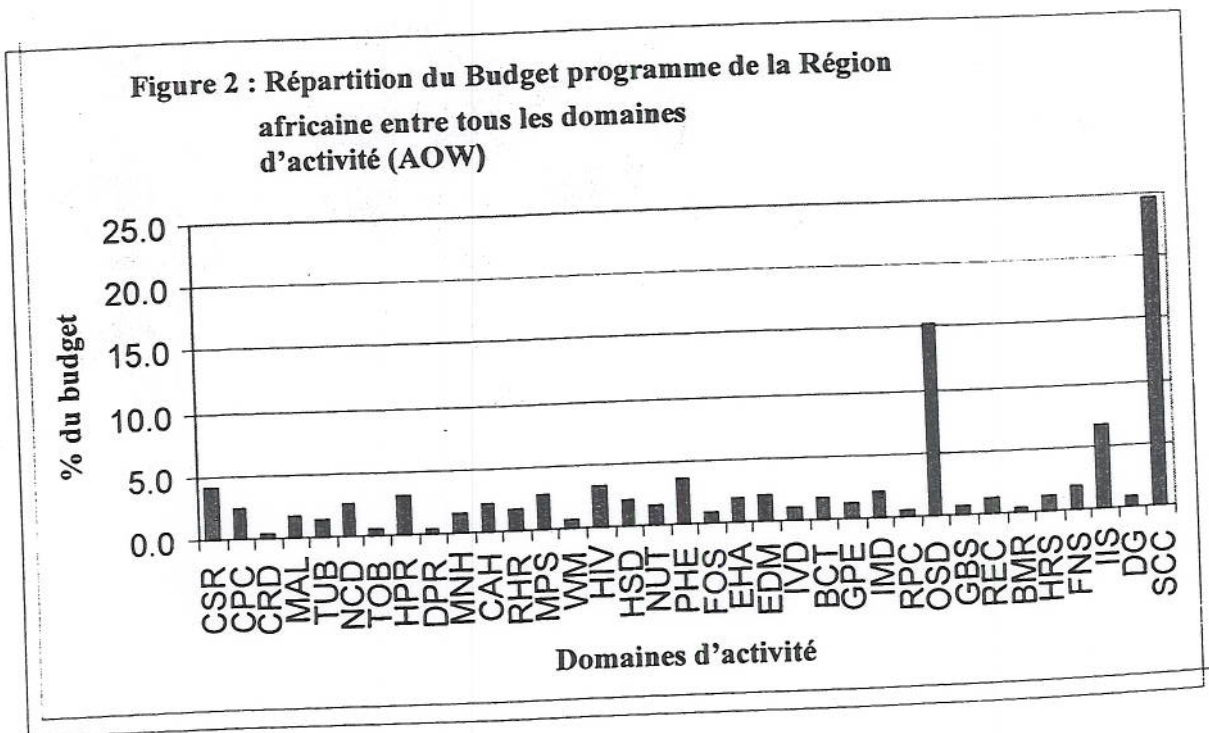


Figure 3 : Estimation approximative de l'affectation du budget d'exploitation aux priorités mondiales

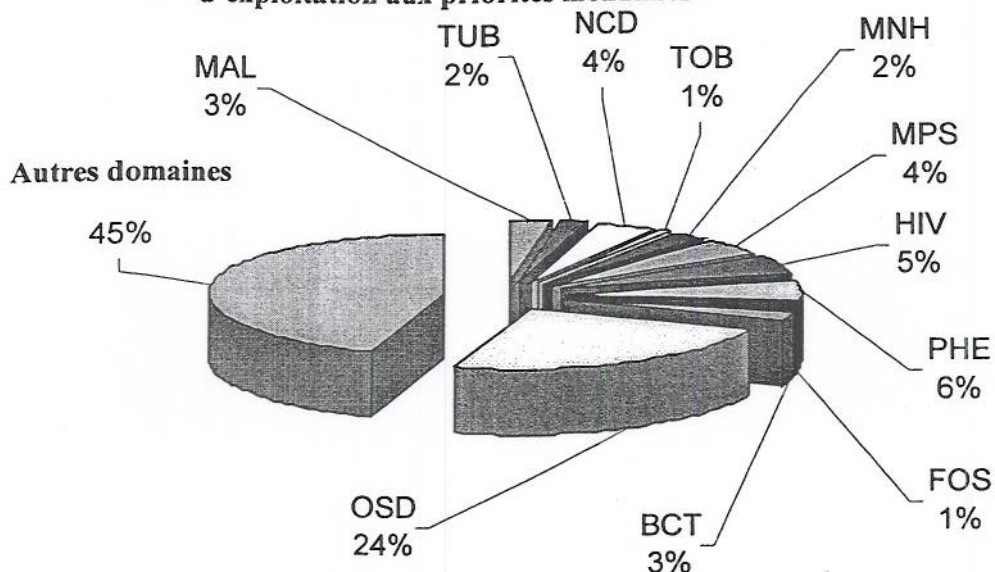


Figure 4 : Estimation approximative de l'affectation du budget d'exploitation aux priorités nationales

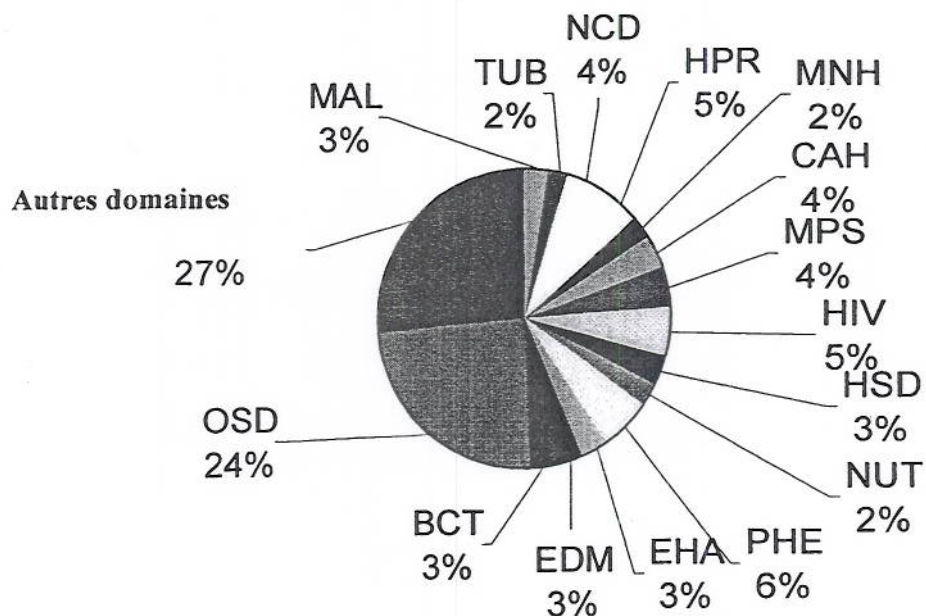


Figure 5 : Pourcentage de pays ayant choisi divers domaines d'activité

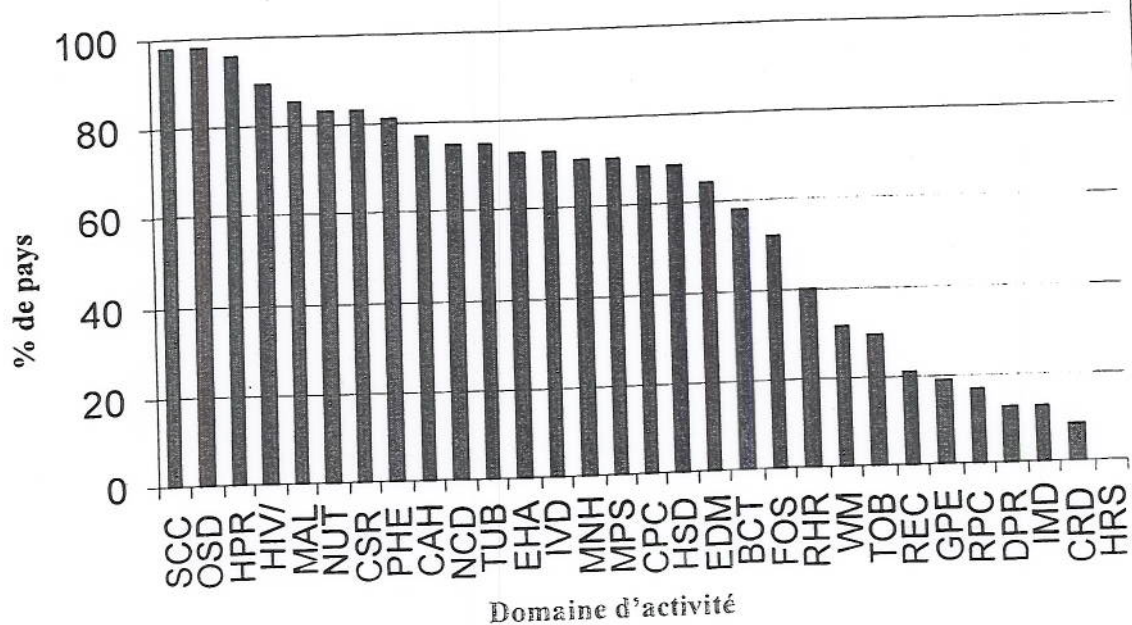
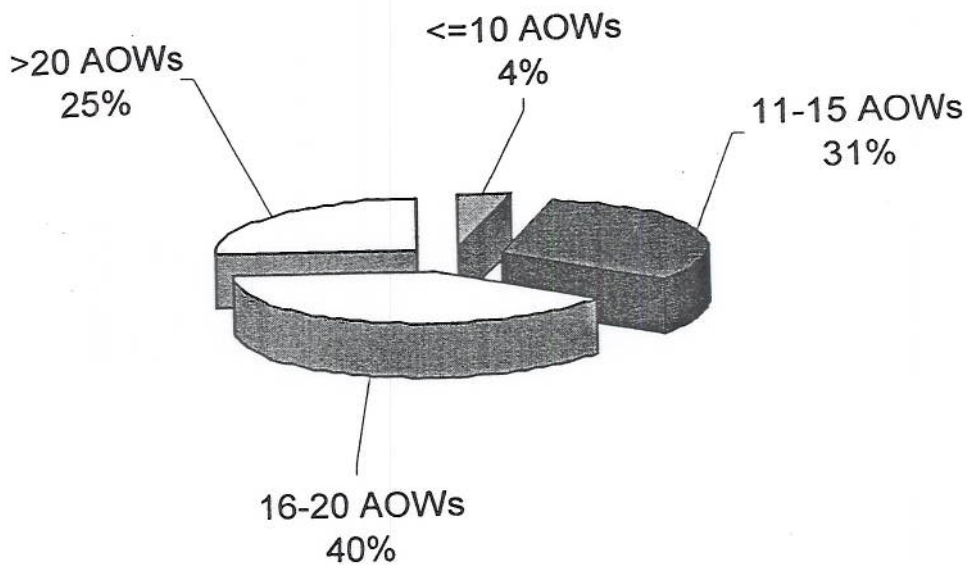


Figure 6 : Nombre total de domaines d'activité choisis par les pays (N = 48)



REFERENCES

- OMS (2001 a) Programme général de travail 2002-2005, Genève.
- OMS (2002) Une stratégie institutionnelle pour le Secrétariat de l'OMS. Genève.
- OMS/AFRO (2001 a) Activités de l'OMS dans la Région africaine : Cadre stratégique 2002-2003, Harare.
- OMS/AFRO (2000b) Politique de la Santé pour tous dans la Région africaine pour le 21ème siècle : Agenda 2020, Harare.
- OMS (2001 b) Rapport sur la santé dans le monde 2001 - La santé mentale : nouvelle conception, nouveaux espoirs, Genève.
- OMS (200 b) Rapport sur la santé dans le monde, Genève.
- ONUSIDA (2000) Le point sur l'épidémie de SIDA : décembre 2000, Genève.
- OMS (1999) Rapport sur la santé dans le monde 1999, Genève.
- OMS/AFRO (2001 b) Sécurité du sang : stratégie de la Région africaine, Harare.
- PNUD (2000) Rapport sur le développement humain 2000, Oxford University Press.
- OMS/AFRO (2000d) Domaines prioritaires du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Harare.
- OMS/AFRO (2001 c) Promotion de la Santé : Stratégie de la Région africaine, Harare.
- Directeur général Lignes directrices pour la préparation du Budget-Programme 2004-2005, Genève.
- OMS (2001 c) Budget Programme 2004-2005 : Lignes directrices pour la présentation des résultats escomptés et des indicateurs, Genève.